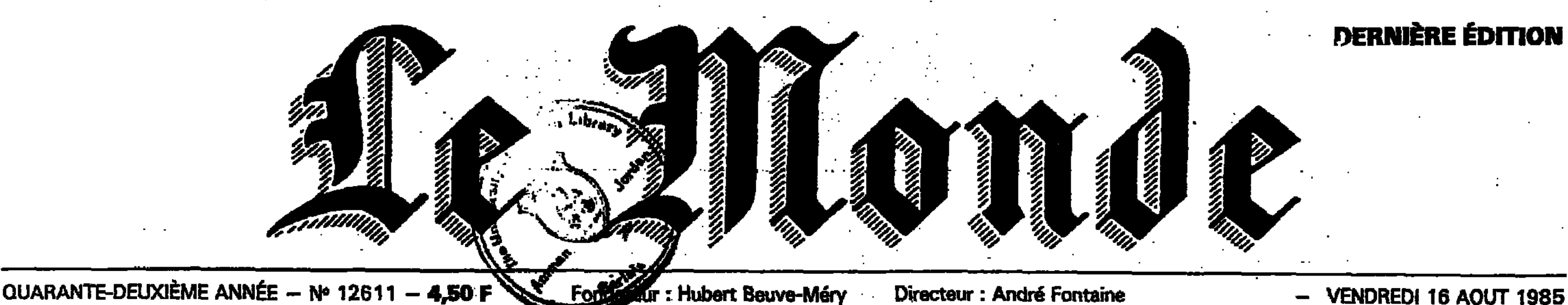
DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12611 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 16 AOUT 1985

Résignation en Pologne

Cinq ans après le déclenchement de la grève aux chantiers navals de Gdansk — qui allait donner naissance au premier syndicat libre dans un pays communiste, — une résignation « réaliste » s'exprime dans la plupart des propos ou écrits des responsables de Solidarité qui peuvent encore s'exprimer. « Réalisme » face à un pouvoir qui, depuis 1981, a montré qu'il était prêt à tout pour briser les oppositions. « Réalisme » particulièrement résigné devant la menace que fait peser l'URSS sur une Pologne où M. Gorbatchev, pas plus que ses prédécesseurs, n'est disposé à tolérer de sérieux remous politiques. « Réalisme », enfin, quant à l'état d'esprit d'une population lassée, en proie aux pires difficultés matérielles, peu enclines à suivre des mots d'ordre de combat.

« Et maintenant, au travail ! », lançait Lech Walesa aussitôt après la signature des accords de Gdansk. Encore eût-il fallu, pour que les travailleurs polonais répondissent à cet appel, que ces accords fussent respectés. Il n'en a rien été, et le pouvoir en est aujourd'hui réduit à dénoncer l'inaction des syndicats officiels qu'il a lui-même mis en place après l'interdiction de Solidarité, leur reprochant de menacer la politique anti-inflation du gouvernement sans rien faire pour favoriser une hausse de la productivité.

Eloquent aveu, qui ne fait que s'ajouter à ceux d'autres personnalités que leurs fonctions ne désignent pas comme des agents de la subversion. La réforme économique est en panne, constatent les conseillers du pouvoir, la croissance — modeste — du revenu national n'a pu être obtenue qu'« au prix de la destruction du potentiel de production, de la dégradation de l'environnement et du non-remboursement de la dette extérieure » (près de 30 milliards de dollars).

Sombre bilan, résultat d'une situation bloquée, de l'incapacité du pouvoir à mobiliser les énergies. Pouvait-il en être autrement dès lors qu'il s'employait à anéantir les espoirs nés il y a cinq ans dans le monde ouvrier ? Et qu'il demeurait en conflit larvé avec une Eglise, force nationale s'il s'en fut, qui tout en proclamant son respect des institutions se solidarisait inévitablement avec ses membres, laïcs ou religieux, les plus contestataires.

C'est bien à cet égard que la stabilisation en Pologne reste relative et que l'on ne peut y parler de « normalisation » au même titre qu'en Tchécoslovaquie. D'une part, parce que la contestation ne s'y est pas éteinte, comme en témoigne la persistance des activités de Solidarité. D'autre part, parce que l'échec de la politique suivie par le général Jaruzelski accroît le mécontentement de vastes couches de la population — au risque de nouvelles explosions qui n'auraient rien d'inédit dans l'histoire du pays.

Lech Walesa et ses amis semblent parfaitement conscients de cette situation et des dangers — compte tenu notamment du voisinage soviétique — qu'elle fait courir à la Pologne. De là leurs efforts pour maintenir, envers et contre tout, des structures d'encadrement capables de canaliser d'éventuels mouvements populaires. De là aussi leur refus de s'engager dans une confrontation systématique avec le pouvoir. « Réalisme » encore.

(Lire nos informations page 4.)

ACCORD INTERCOMMUNAUTAIRE EN ASSAM

M. Gandhi remporte un nouveau succès

M. Rajiv Gandhi — pour qui c'est un nouveau succès — a annoncé, jeudi 15 août, la signature, avec les représentants de la population indienne de l'Etat septentrional d'Assam, d'un accord aux termes duquel les Assamis mettent fin à leur campagne contre les immigrés « illégaux », venus, notamment, du Népal et du Bangladesh. Cet accord élimine « une autre zone de tension du corps politique de l'Inde », a déclaré le premier ministre.

Ce compromis met fin à une campagne qui a débuté voilà six ans, lorsque les natifs de l'Assam, regroupés au sein de deux organisations (l'AASU, Union des étudiants de l'Assam, et le Gana Sangram Parishad, -AAGSP, Mouvement de combat du peuple), ont commencé à faire pression en faveur de la déportation des immigrants « illégaux », qui seraient actuellement un million, l'Etat d'Assam comptant environ dix-sept millions d'habitants. Les violents affrontements intercommunautaires qui ont accompagné cette lutte ont fait plus de deux mille morts, pour la plupart des immigrés.

M. Gandhi n'a pas révélé les termes de l'accord, mais, selon le *Guardian* de Londres, l'assemblée locale, élue en 1983 à l'issue d'un scrutin très serré, serait dissoute, et des élections générales auraient lieu en novembre. Le premier ministre de l'Assam, M. Hiteshwar Saikia, remettrait sa démission. Les immigrés bengalis installés dans l'Etat depuis 1966 auraient, pour la plupart, le statut de résidents étrangers. Une partie d'entre eux — qui fournissent les gros contingents d'immigrants — seraient soit déportés, soit déplacés à l'intérieur de l'Union indienne.

Les militants assamis s'étaient organisés dès 1979 contre l'immigration massive de Bengalis, affirmant que les nouveaux colons leur volaient leurs terres et fraudaient lors des élections. Ils estimaient également que le gouvernement local actuel, dominé par le Parti du Congrès-I de M. Gandhi, n'avait été élu que grâce aux voix des nouveaux immigrants. Cet accord, intervenu quatre heures seulement avant le discours de M. Gandhi, constitue un nouveau succès pour le premier ministre indien, après celui, conlu, il y a trois semaines, avec les dirigeants modérés sikhs de l'Etat du Pendjab (*le Monde* du 26 juillet). Le *« mémorandum d'entente »* en onze points signé le 24 juillet par M. Gandhi et son principal interlocuteur sikh, M. H.Singh Longowal, président de l'Akali Dal, devait mettre fin à une campagne de quatre ans en faveur d'une plus grande autonomie de l'Etat du Pendjab. En dépit de l'opposition des sikhs radicaux, qui le qualifient de *« braderie »*, cet accord semble tenir jusqu'ici. Mais la tension demeure au Pendjab, et M. Longowal a demandé mercredi à M. Gandhi le report au début de 1986 des élections générales dans cet Etat. *« Si elles avaient lieu en ce moment, les élections attiseraient le feu des deux côtés et gâcheraient les progrès qui ont été faits dans l'Etat »*, a-t-il déclaré à l'agence indienne de presse PTI.

M. Gandhi peut également se targuer d'avoir joué un rôle décisif dans l'ouverture, le mois dernier, au Bhoutan, de négociations entre les autorités sri-lankaises et les séparatistes tamouls. Même si ce dialogue n'a pas donné à ce jour de résultats positifs, les discussions se poursuivent, et un calme précaire semble rétabli à Sri-Lanka.

J.-C. P.

LES TURBULENCES DE L'AFFAIRE GREENPEACE

Le pouvoir presse M. Tricot de remettre son rapport

L'attentat du 10 juillet, en Nouvelle-Zélande, contre un *navire* de Greenpeace se transforme en affaire d'Etat française.

Face au déluge d'informations de presse, mettant en cause directement la DGSE ou même la présidence de la République dans l'organisation de l'attentat, le pouvoir presse M. Bernard Tricot de rendre rapidement ses conclusions sur les responsabilités françaises dans cette affaire.

Le feuilleton Greenpeace s'accélère. Révélations de la presse, mise en cause politique de l'Elysée, remous à la « piscine », surnom de la DGSE, notre service secret, suspense sur les conclusions de l'enquête administrative de M. Bernard Tricot...

A l'évidence, le roman d'espionnage appelle désormais un épilogue rapide, tant il se transforme en affaire d'Etat.

Le silence et le calme apparents obtenus sur les fronts diplomatique et policier n'y font rien. Le gouvernement néo-zélandais a beau se garder, désormais, d'accuser directement les autorités françaises, les procédures judiciaires à Auckland et les investigations policières en Nouvelle-Calédonie et en France ont beau se hâter lentement, il n'empêche : en France, on veut savoir. Oui ou non, la DGSE a-t-elle directement organisé l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* ? Oui ou non, le gouvernement, à quelque échelon que ce soit, a-t-il donné un feu vert à un tel « coup tordu » ?

Les réponses sont entre les mains de M. Bernard Tricot. On comprend donc qu'à l'hôtel Matignon le souhait d'une conclusion rapide, mettant fin aux rumeurs en tous genres en clarifiant les responsabilités, soit de plus en plus insistant. Le conseiller d'Etat, qui, au début de ses entretiens, annonçait à ses interlocuteurs son intention d'avancer sans précipitation, est donc invité à rendre rapidement sa copie. C'est possible, laisse-t-on entendre dans les allées gouvernementales. L'enquête de M. Tricot n'a pas, en effet, à s'embarrasser des précautions d'une procédure judiciaire. Elle n'implique même pas que soient passés en revue tous les éléments glanés par les policiers néo-zélandais. *« Théoriquement, c'est plus rapide et plus simple »*, entend-on. Bref, ce que l'on attend de M. Tricot, c'est la désignation des responsabilités, de leur niveau et de leur ampleur.

Dans l'attente de cette « vérité », que M. Tricot a été chargé par M. Fabius d'« établir », des enquêtes journalistiques, nourries des investigations policières néo-zélandaises, concluent, sans appel, à l'implication directe de la DGSE dans l'attentat. « Le Rainbow-Warrior *a été coulé par des agents de la DGSE sur des ordres venus de très haut »*, assure notre confrère *l'Evénement du jeudi*, tandis que *l'Express* estime que l'attentat *« porte bel et bien la signature des services secrets français »*. Selon *l'Express*, la *« neutralisation définitive »* du navire amiral de Greenpeace a été décidée au début de l'année, l'amiral Pierre Lacoste, patron de la DGSE, a donné des *« instructions orales » en ce sens « après avoir obtenu le feu vert de son ministre de tutelle et du cabinet militaire de la présidence ou de ses conseillers particuliers pour les affaires de sécurité »*.

Quels sont les éléments de fait qui pourraient accréditer cette thèse ?

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 6.)

De la dioxine dans des gaz d'échappement

La dioxine, cette redoutable substance qui a empoisonné la ville italienne de Seveso fait à nouveau parler d'elle.

Les trois cent quarante trois personnes contaminées par les émanations échappées d'un transformateur en feu, en janvier dernier à Reims, viennent de recevoir une lettre de l'administration. Celle-ci les informe du degré de gravité de leur exposition à la dioxine : *« Très faiblement »*, *« faiblement »*, *« moyennement »* et pour cent quinze personnes — les habitants de l'immeuble et les pompiers — *« fortement »*. Ces personnes devront se soumettre à une nouvelle analyse de sang en novembre prochain. Elles seront examinées par des médecins, d'abord tous les six mois, ensuite une fois par an. En attendant, en cas de symptôme alarmant, il leur est conseillé d'appeler leur médecin.

« Nous sommes inquiets, dit une habitante de Reims, *car si nous savons que nous avons été contaminés nous ignorons quels seront les effets à long terme, surtout chez les enfants. »*

Les médecins se veulent rassurants. Hormis quelques démangeaisons, dermatoses et maux de tête, ils n'ont constaté, jusqu'à présent chez les habitants les plus fortement exposés, aucun symptôme réellement alarmant. Ils rappellent d'autre part que, neuf ans après Seveso, aucune surmortalité par cancer n'a été mise en évidence dans la banlieue de Milan. Il n'empêche que la dioxine demeure un redoutable poison, même à très faible dose. Et l'on se demande aujourd'hui s'il n'y en a pas aussi dans les gaz d'échappement de nos voitures.

La question se pose depuis que *Test*, une revue allemande de consommateurs, a révélé au début du mois d'août que certaines huiles régénérées vendues en RFA contenaient des polychlorobiphényles (PCB). Or ces PCB, lorsqu'ils sont portés à haute température, par exemple dans les cylindres d'une voiture, se transforment en furannes et en dioxines qui sont expédiés dans l'atmosphère par les tuyaux d'échappement.

Un tel risque n'a pas échappé aux responsables de la santé publique et de l'environnement. En juin dernier la Communauté européenne a interdit que les huiles recyclées contiennent plus de 100 milligrammes de PCB par kilo.

Normalement, si on ne régénérait que les huiles de voitures, il ne devrait pas y en avoir du tout. Mais les récupérateurs ramassent aussi des huiles industrielles et même des huiles de transformateurs électriques qui, elles, contiennent du PCB. Ces différents produits peuvent être mélangés par inadvertance ou volontairement. Les PCB, qui ne sont pas biodégradables, se retrouvent alors dans le lubrifiant recyclé qui lui-même est vendu aux automobilistes.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 13.)

ASSASSINATS, VIOLS, TORTURES

Les généraux brésiliens au pilori

De notre correspondant CHARLES VANHECKE

Un peu moins de quatre mois après l'intronisation d'un civil, M. José Sarney, à la présidence du Brésil, les bouches s'ouvrent sur les crimes du régime militaire précédent. Libérée de la censure, la presse joue, dans ces révélations, un rôle primordial.

Rio-de-Janeiro. — Le feuilleton a commencé il y a plusieurs semaines. Il semble inépuisable : c'est celui des turpitudes du régime passé. Fraudes gigantesques, scandales en tous genres, viols, assassinats, tout y passe dans cette chronique du règne des militaires, dont les scandales alimentent quotidiennement la presse. Certains personnages qui, hier encore, tenaient le haut du pavé, jouent les « premiers couteaux » dans des histoires qui fleurent le gangstérisme et rappellent les règlements de comptes entre maffiosi.

Jusqu'à la fin de l'année dernière, il n'était pas d'homme plus arrogant, plus sûr de lui, que le général Newton Cruz, commandant militaire de Brasilia. Chargé à deux reprises d'appliquer les mesures d'exception dans la capitale, il se comporta alors comme dans un régiment de cavalerie : le verbe haut, une badine à la main, on le voit se colleter avec un journaliste et un député, et même avec des automobilistes, qui klaxonnaient des slogans en faveur des « élections directes ». Il ne cachait pas son aversion pour la démocratie qui s'annonçait, et fut même accusé de comploter contre elle. Il devint si encombrant, à l'approche de la succession, que ses supérieurs jugèrent bon de le mettre dans un « placard », en attendant la retraite.

Aujourd'hui, le général Newton Cruz a le profil plutôt bas. Son visage à la von Stroheim, autrefois truculent, s'assombrit de plus en plus. Quand les journalistes l'assaillent, il devient nerveux, agité. Pendant un temps, il a tenté de se refaire une virginité grâce à la politique : il s'est inscrit au PDS, le parti des conservateurs, dans l'intention de briguer un siège de député l'an prochain. Mais ses espoirs ont été de courte durée. Un juge d'instruction l'a convoqué récemment, à Rio-de-Janeiro, pour répondre de l'enlèvement et de l'assassinat d'un journaliste, il y a trois ans, du temps où il dirigeait, à Brasilia, le SNI, c'est-à-dire les services secrets.

Certes, l'accusation n'est pas neuve. Mais elle a pris des contours précis. L'affaire remonte au 25 octobre 1982, quand on trouve sur une plage du littoral de Rio de Janeiro, le cadavre, à moitié dévoré par les poissons, du journaliste Alexandre von Baumgarten, qui a dirigé pendant un temps l'hebdomadaire *O Cruzeiro*, à la solde du régime militaire. Le journaliste était parti douze jours auparavant avec sa femme pour une partie de pêche en mer. Ni l'un ni l'autre ne devaient jamais revenir, pas plus que le propriétaire du bateau qu'ils avaient recruté.

La véritable histoire von Baumgarten commence trois mois après, lorsque l'hebdomadaire *Veja* révèle que le journaliste n'est pas mort noyé, mais qu'il a été assassiné : le corps retrouvé sur une plage portait deux balles dans la tête. De ses poches, en outre, on a tiré des papiers prouvant les liens du journaliste avec le SNI. L'hebdomadaire fait mieux : il publie un dossier posthume de von Baumgarten. Celui-ci se sentant menacé, a raconté par le menu ses rapports tumultueux avec les services secrets, dans un texte de cinquante-quatre pages, qu'il a adressé à quelques amis. Il y explique, entre autres choses, que c'est avec l'aide du SNI qu'il a pris la direction de l'hebdomadaire ; mais quand les ventes ont diminué et qu'il a cherché de nouveaux soutiens financiers auprès de ses protecteurs, il est entré en conflit avec eux. Ceux-ci, à l'en croire, le trouvèrent tellement gênant qu'ils décidèrent de le supprimer. Dans son dossier, le journaliste affirme que, dès le mois de janvier 1981, il était certain que son élimination physique avait été décidée par le SNI. Il se demandait seulement si cette décision avait été prise par le général Octavio Medeiros, alors chef suprême des services secrets — et candidat à la succession du général-président Figueiredo — ou par son subordonné immédiat, le général Newton Cruz.

Les accusations *post mortem* du journaliste ont reçu un commencement de preuve avec la découverte de son cadavre. Quand elles sont publiées, en janvier 1983, les généraux mis en cause sont toujours au pouvoir. La police ouvre une enquête, mais celle-ci n'aboutit à rien, comme on pouvait s'en douter.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

DES LIVRES

LIRE

enquête

PHOENIX, AMÉRIQUE 1985

Au centre, toute !

par BERNARD GUETTA

John McCain est un dur. Pendant la guerre du Vietnam, il est resté prisonnier pendant six ans à Hanoï. Mais à la Chambre des représentants, ce grand gaillard aux allures de cow-boy est décidément un modéré.

Phoenix (Arizona). — Il s'appelle John McCain III (prononcez : le troisième), car son grand-père, l'amiral qui commandait des porte-avions dans le Pacifique durant la seconde guerre mondiale, s'appelait déjà John McCain, et son père, l'amiral qui dirigeait les forces américaines dans le Pacifique durant la guerre du Vietnam s'appelait, lui aussi, John McCain.

On tient, dans la famille McCain, au respect des traditions. John McCain III, que l'Arizona, en 1982, a envoyé renforcer à Washington la minorité républicaine de la Chambre des représentants, a normalement fait l'Académie navale des Etats-Unis et serait, certainement, devenu lui-même amiral si, un jour de 1967, le 26 octobre exactement, la défense nord-vietnamienne n'avait abattu son avion au-dessus de Hanoï.

Pour l'instant, le vol de 11 h 25 en provenance de Washington vient d'atterrir en douceur à l'aéroport de Denver (Colorado), et, parmi les passagers qui en descendent, ce devrait être lui, sous ce large chapeau blanc de cow-boy qu'ornent quelques insignes. *« Congressman McCain... ? »* C'est bien lui, mais on a peine à le croire, car, en plus du chapeau, la large chemise « country » s'ouvre bas sur le poitrail, la taille, demeurée parfaitement fine, est étroitement moulée dans un blue-jean que rehausse un large ceinturon et il ne manque aux bottes que les étriers et le cheval.

Le mythe reaganien

Les bottes et le chapeau, les hommes politiques de l'Ouest et du Texas en usent souvent, mais là, cela friserait d'autant plus l'excès de zèle que, pas du tout frais et l'œil vague, il paraît avoir, de surcroît, passé la nuit entière au saloon. Un instant d'oubli ? Un moment de faiblesse ? Allons ! En fait de saloon, cette fatigue tient à la fin de la discussion budgétaire à la Chambre, et John McCain part maintenant, en bon fils de l'Ouest, faire quatre jours de marche dans le Wyoming sauvage et pur, loin des téléphones, de la politique et de cet endroit pas vraiment recommandable qu'est Washington.

Cette aptitude aux relations publiques, cette facilité de contact, cette adolescence à quarante-huit ans, plus les ancêtres amiraux, le Vietnam et la juste position sur l'avortement (contre), tout cela fait de John McCain une incarnation du mythe politique de l'Ouest — un véritable rêve reaganien. Congressman McCain, comment se fait-il alors que sur tant de dossiers vous vous fassiez l'avocat d'une ligne républicaine modérée ? John McCain qui sait, évidemment, faire trois choses à la fois a répondu au journaliste français : *« C'est un Français qui a dit : « Montrez-moi la direction que prennent mes gens, pour que je puisse prendre leur tête et les conduire. »*

Il y a quatre ans encore, John McCain ne connaissait de l'Arizona que la fille d'un richissime distributeur de bière. Cindy Hensley, qu'il aura tôt fait d'épouser avant de décrocher, dans une furieuse primaire, l'investiture républicaine qui lui assurait l'entrée de la Chambre des représentants. Aujourd'hui, ne serait-ce que pour avoir personnellement sonné aux portes de vingt mille maisons de son district durant la campagne de 1982, il possède son État sur le bout des doigts. *« 35 % des électeurs actuels de l'Arizona,* enchaîne-t-il, *n'y sont installés que depuis 1981. Ils y ont été attirés par le dynamisme économique et la beauté de l'environnement, et ils veulent que cela soit préservé et que leurs enfants puissent recevoir une bonne éducation. Voilà les trois préoccupations majeures. Les gens auxquels je parle ne sont généralement pas obsédés par* (la lutte contre) *l'avortement ni d'ailleurs par l'inscription de l'égalité des sexes dans la Constitution »* (1).

Incontestable, mais en quoi ce prosaïsme de ses électeurs pousse-t-il un reaganien, militaire, fils et petit-fils de militaire, à vouloir maintenant réduire la croissance du budget de la Défense — alors même que plusieurs des grandes entreprises de pointe de son État travaillent pour le Pentagone ?

Jusque parmi ceux, dit-il, dont ces entreprises sont le gagne-pain, *« il y a une désillusion sur les dépenses militaires en raison des gaspillages, ressentis ou réels. Ce n'est pas qu'on ne se préoccupe pas du rôle des Etats-Unis dans le monde ou qu'on ignore que le comportement de l'Union soviétique n'a pas changé, mais les contribuables ne croient plus que la défense utilise leurs dollars avec discernement et efficacité. Je pense donc,* énonce-t-il avec certitude, *refléter les sentiments de beaucoup en Arizona — et certainement à travers le pays — quand je dis que nous voulons une défense forte mais que nous devons, dans le même temps, clairement déterminer nos obligations à travers le monde et voir si nous pouvons les remplir. »*

Comme tous les élus, John McCain sait que les Américains ont, aujourd'hui, réalisé le danger représenté par le déficit budgétaire. Entre des coupes dans le budget du Pentagone et des réductions de dépenses dont souffriraient non plus seulement les pauvres mais aussi la classe moyenne, leur choix est tout fait. Naviguant au plus près, le représentant de l'Arizona défend en conséquence les recherches sur la « guerre des étoiles », mais met en question le maintien des troupes américaines en Europe, dénonce surtout la faiblesse du budget militaire japonais et freine des quatre fers devant la mise en place d'armes atomiques et conventionnelles supplémentaires.

John McCain a le souffle un peu court, une raideur de la démarche, le visage marqué aussi. Quand les Vietnamiens l'ont ramassé après que son avion se fut écrasé, il avait les deux bras et le genou gauche brisés. Un coup de crosse lui a cassé l'épaule et une baïonnette entaillé le pied. Avec ce père commandant la flotte américaine au large, le gouvernement de Hanoï aurait bien aimé obtenir une déclaration contre la guerre ou un entretien avec Jane Fonda, venue en ambassadrice de la paix : il a toujours tout refusé et enduré six années de détention. Un dur, fêté à sa libération par le gouverneur de Californie, Ronald Reagan.


Dessin de JACQUES BELLENGER

Congressman, lorsque vous parlez de la nécessité de protéger l'environnement, d'assurer un bon système scolaire ou une protection médicale convenable aux personnes âgées, ne pensez-vous pas automatiquement à un rôle de l'Etat, aux impôts ?

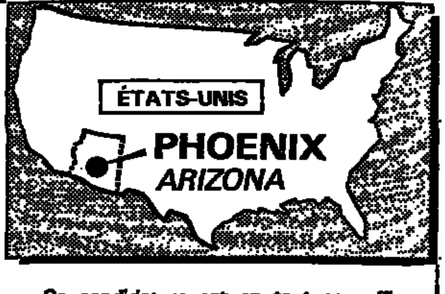
Il ne laisse pas finir la question : *« Ce que le Parti républicain doit faire — cela a toujours été ma position — est de ne pas rejeter les programmes* (sociaux), *aussi coûteux soient-ils, sans proposer de solutions alternatives. On ne peut abandonner les pauvres, les vieux et les handicapés simplement parce que les programmes qui leur étaient consacrés ont, dans une certaine mesure, échoué, en raison de fraudes, d'abus, de gaspillages ou de je ne sais quoi. »* Comme il le dira plus tard en expliquant que ses souffrances de prisonnier lui ont appris la compassion, John McCain n'est pour autant pas devenu *« un libéral au cœur saignant ».* Il ne voudrait certes pas en revenir à l'assistance sociale sous forme de distribution de chèques, mais il souhaiterait développer de nouvelles formes d'aide permettant l'accession à la propriété dans les immeubles subventionnés ou l'exemption fiscale pour les créateurs d'emplois en zone déshéritée.

« Oui », répond-il, il voudrait que l'Etat promeuve de tels programmes, et l'on est, aujourd'hui, moins hostile que par le passé à l'idée même d'Etat en Arizona, car l'on y considère (quelques *« segments marginaux »* mis à part, comme dans l'ensemble du pays, dit-il) que le « government » a un rôle à jouer — pourvu qu'il œuvre à sa propre réduction en aidant chacun à se suffire à soi-même.

Des impôts ? Pourquoi pas

Version capitaliste, en somme, du dépérissement de l'Etat cher aux marxistes, mais, en attendant, combien de temps pourra-t-on continuer d'éviter, Congressman McCain, cette augmentation des impôts que M. Reagan refuse si vigoureusement, malgré l'ampleur du déficit budgétaire ? Eh bien, si augmentation de la pression fiscale il y a, rétorque-t-il sans sourciller, ce sera probablement sous forme d'impôts indirects, TVA ou taxe sur les importations de pétrole. *« Dès l'année prochaine ? Dans deux ans ? » — « Ça dépend du président. Bien qu'il se montre inflexible, vous savez qu'une des raisons de son succès tient à sa capacité à voir les réalités et à conclure des compromis. »* John McCain, pour sa part, ne soutiendrait une augmentation des impôts que le jour où toutes les possibilités de réduction de dépenses — *« y compris militaires »* — auraient été épuisées, mais, ce jour-là, il s'y rangera.

Tout est dit avec assez de prudence pour ne pas risquer de n'être plus invité à la Maison Blanche, mais le rejet de l'impôt est un pilier du dogme reaganien, et il y a ainsi des différences d'accent, des infléchissements marqués qui ne trompent pas. On les sent aux quatre coins du pays. Ils sont éclatants jusqu'en Arizona, cet Etat qui aurait pu, depuis trente-cinq ans, avoir le laisser-faire pour emblème, et qui, dès 1952, avait envoyé au Sénat le grand précurseur de M. Reagan dans le Parti républicain, Barry Goldwater, lequel ne se représentera pas en novembre 1986, et auquel John McCain va sans doute succéder parmi les cent sénateurs des Etats-Unis.



Sa candidature est en tout cas officielle, sa campagne amorcée, et l'on ne voit pas ce qui pourrait arrêter ce bulldozer dont on parle, à Washington, comme l'un des espoirs républicains.

Fallait-il aller au Vietnam, Congressman McCain, ou l'intervention était-elle, dès le début, une erreur ? *« On peut considérer que la conclusion de tout cela est qu'il n'y avait, dès le départ, pas de claire perspective de victoire »,* estime-t-il en se félicitant de discerner une guérison du syndrome vietnamien dans l'actuelle tendance du Congrès à débloquer des fonds pour les guérillas anticommunistes de tous les continents. *« L'état d'esprit est complètement différent d'il y a trois ou quatre ans. Il y a un retour au patriotisme, peut-être même à un chauvinisme musclé* (« jingoism »), *et un danger que, après avoir assimilé certaines leçons du Vietnam, au point de presque tomber dans le néo-isolationnisme,* dit-il comme un quelconque libéral modéré, *nous ne les négligions jusqu'à rejouer au gendarme du monde en nous laissant piéger dans un autre conflit qui, sur le long terme, ne serait pas soutenu par la majorité du pays. »* Barry Goldwater, lui, faisait campagne en faveur de l'*« extrémisme dans la défense de la liberté »,* mais, décidément, c'était il y a bien longtemps.

Avant de sauter dans un avion pour le Wyoming, John McCain explique encore que la question de l'avortement pourrait *« diviser autant l'Amérique que l'avait fait celle de l'esclavage » ;* il laisse l'impression qu'il préférerait, pour 1988, une candidature du pragmatique vice-président George Bush à celle de l'actif Jack Kemp, représentant de New-York et idéologue de l'économie libérale ; il affirme, surtout, que *« le parti qui gagnera le centre sera celui qui dominera la vie politique pour le reste du siècle ».*

Paradoxalement, ce pourrait, aujourd'hui, être plus vrai pour l'Arizona (qui a déjà connu trente-cinq ans de « révolution conservatrice ») que pour l'ensemble des Etats-Unis à la conquête desquels le démocrate Bruce Babbitt s'est lancé plein cap sur le centre puisque lui aussi prêche à son parti la modération, clé du succès. Mais ça, c'est la suite de l'histoire où l'on verra un gouverneur intellectuel prendre, sur le Grand Canyon, la ligne de départ pour la Maison Blanche.

Prochain article :

BABBITT, DÉMOCRATE ET ASPIRANT-PRÉSIDENT...

(1) Allusion à l'une des revendications du mouvement féministe américain à laquelle le Parti démocrate apporte son soutien.

« LA GAUCHE FRANÇAISE ET LE NATIONALISME MAROCAIN (1905-1995) », de Georges Oved

Un germe mortel ?

Consacré aux rapports de la gauche française avec la nation marocaine, l'ouvrage de Georges Oved « couvre » l'installation de l'Empire français au Maroc, son apogée dans l'entre-deux-guerres et la crise aboutissant à l'indépendance. Quelle part la gauche française a-t-elle prise dans ces vicissitudes ? Elle aurait dû être l'alliée du colonisé. Or, ce rôle, elle ne l'a joué que de façon intermittente, parfois incohérente et globalement inopérante.

Certes, la colonisation et les gros intérêts bancaires ont engendré un immobilisme que la gauche s'est montrée impuissante à ébranler. On n'oubliera pas non plus les efforts qu'elle a prodigués. Georges Oved analyse ainsi les luttes parlementaires de Jaurès, le soutien du PCF à ce qui, pour les uns, ne fut que *« la révolte d'Abd El Krim »,* mais qui, pour les autres, en petit nombre, pouvait annoncer une République riffaine.

L'auteur décrit la résistance qu'ont opposée des militants politiques et syndicalistes aux excès du pouvoir. Il fait ressortir, enfin, l'attitude de certaines personnalités parisiennes, R.-J. Longuet et C.-A. Julien, entre autres, dans la critique du principe colonial, la dénonciation des abus et l'appui donné aux propositions constructives.

D'autres intellectuels les rejoignirent plus tard, issus d'horizons différents, François Mauriac par exemple. Peut-être Georges Oved ne distingue-t-il pas assez nettement le rôle particulier de l'intelligentsia, qui devait bientôt s'affirmer à propos de l'Algérie plus encore qu'à propos du Maroc, de la Tunisie ou de l'Indochine...

Mais ce qu'il démontre avec une grande érudition et beaucoup de sincérité, c'est le comportement des partis. S'interrogeant sur les hésitations et les défaillances de ces derniers, il les attribue, en définitive, à l'insuffisance des analyses qu'on faisait alors des événements et des situations politiques extérieurs à l'Hexagone.

Qu'ils fussent généralement appréciés en fonction du débat métropolitain, ce n'était là qu'une rançon de la démocratie. Mais le plus grave, c'était l'incapacité à admettre l'autre comme différent de soi : cela montrait un inquiétant retard sur les positions de Lyautey.

En fait, le rôle que pourraient jouer la bourgeoisie de Fès, la culture islamique et une dynastie tricentenaire dans la libération nationale soulevait le malaise et la suspicion. Passons sur les affirmations paradoxales, comme celle d'Aragon en 1925 : *« Il n'y a pas de peuples pour moi, à peine si j'admets ce mot au singulier. »* Il était commode d'imputer la spécificité maghrébine à l'archaïsme et à la réaction. C'est ce qu'on a fait presque jusqu'au bout. Et l'on ne jurerait pas que ces attitudes aient entièrement disparu...

La conclusion de Georges Oved est, comme il se doit, nuancée. Sans complaisance à l'égard des siens, il les crédite pourtant d'un solde positif. Sans doute serait-il exagéré de croire, comme l'auteur, que la critique de gauche, interne au protectorat, ait introduit dans celui-ci *« un germe mortel »,* car le système colonial est mort du jeu de causes bien plus vastes. Mais les thèmes qu'elle agitait, la sensibilité qu'elle exprimait, son universalisme enfin, n'ont, de ce côté-ci de l'indépendance, rien perdu de leur suggestion non plus que de leur actualité, la condition de la réussite étant toujours, aujourd'hui comme hier, que soit assumée l'identité collective.

JACQUES BERQUE.

★ L'Harmattan, Paris, deux volumes, 481 p. et 595 p., avec bibliographie et index.

COURRIER DES LECTEURS

Taxe sur le tuner

La presse évoque sporadiquement la disparition éventuelle de la taxe sur les magnétoscopes. Je me permets de vous soumettre le fruit d'une réflexion ancienne que m'évoque cette taxe.

Un téléviseur se compose de deux parties :

1) Un récepteur (tuner) ;

2) Un moniteur (tube cathodique, haut-parleur, etc.).

Un magnétoscope de salon se compose également de deux sous-ensembles :

1) Un récepteur (tuner) éventuellement programmable.

2) Une partie enregistrement/lecture.

Un moniteur seul n'est pas soumis à la taxe. La partie enregistrement/lecture d'un magnétoscope n'est pas non plus soumise à la taxe (cas d'un magnétoscope portable).

Il faut donc conclure que la taxe dépend exclusivement de la présence du tuner. Il paraît important de noter que la partie enregistrement/lecture du magnétoscope n'entraîne pas à elle seule l'assujetissement à la taxe.

Je conclus donc que le téléspectateur qui dispose d'un magnétoscope paie deux taxes différentes engendrées par la possession de deux tuners identiques, alors que la loi impose le paiement d'une seule taxe pour un nombre non limité de téléviseurs (ou de magnétoscopes) détenus au même endroit.

Les montants des taxes télévision et magnétoscope étant différents, il est possible de déduire que la détention d'un tuner ne coûte pas le même prix selon qu'il est associé à un moniteur (télévision) ou à un ensemble d'enregistrement/lecture (magnétoscope).

Je vois là deux incohérences dont la première me semble illégale dans la mesure où elle contredit la loi établissant la taxe TV.

ALAIN MANANT
(Bourg-la-Reine).

Les droits de l'homme au Liban

Ayant été mis en cause (*le Monde* daté 7-8 juillet) par une lettre de M. Léopoldo Niilus, du Conseil des Eglises du Moyen-Orient (CEMO), à la suite du compte rendu par M. Péroncel-Hugoz de mon rapport sur les événements du Liban du Sud en avril-mai 1985 (*le Monde* daté 16-17 juin), je voudrais vous indiquer que mon rapport sur le Liban du Sud n'a effectivement pas été *« commandé »* par le CEMO, comme pouvait le laisser penser le titre de l'article du *Monde*, mais qu'il a été réalisé par mes soins pour le CEMO et adressé à son secrétariat général, en même temps qu'à des organisations humanitaires, mais non point à la presse, du moins pas par mes soins.

Etant avocat, je ne peux déontologiquement être appointé par le CEMO, mais je suis régulièrement en contact avec cette organisation et je lui adresse le résultat de mes enquêtes sur la situation des droits de l'homme au Liban, résultats qui ont trouvé écho dans le bulletin du CEMO — et parfois dans *le Monde* (votre article sur le Chouf du 2 mars 1984) — ou dans l'organe de la Fédération internationale des droits de l'homme. Je ne suis qu'un simple militant pour le respect des droits humains et c'est à ce seul titre que je me suis toujours exprimé dans mes rapports, dont j'assume l'entière responsabilité.

Mᵉ GEORGES ASSAF.
(Beyrouth.)

Les hôpitaux de Jérusalem-Est

Me référant à l'article paru dans *le Monde* du 31 juillet 1985, sous le titre « Le dernier hôpital arabe de Jérusalem est fermé par l'armée » (dépêche AFP), je vous signale que Jérusalem-Est dispose d'un autre hôpital, le Victoria Augusta (luthérien) et de deux bonnes cliniques, sans parler des autres hôpitaux de Jérusalem disponibles pour tous les malades sans distinction confessionnelle.

L'*« hôpital arabe »* mentionné est, en fait, un ancien hospice construit en 1963 par l'Eglise autrichienne pour y héberger des pèlerins. L'empereur François-Joseph y a même séjourné en 1869. Il cessa d'être un hospice quand les Anglais le réquisitionnèrent, avec d'autres immeubles allemands ou autrichiens, pendant la seconde guerre mondiale.

Après le départ des Anglais, l'hospice, transformé en hôpital, fut administré par les autorités musulmanes de Jérusalem-Est et par la Jordanie. J'ai récemment visité cet établissement, qui ne satisfaisait aucune des exigences d'un hôpital moderne. Je tiens de la gardienne de l'établissement que l'Eglise autrichienne, propriétaire des lieux, en réclame la restitution depuis trente ans.

Elle me confia son espoir de voir les autorités israéliennes mettre fin à la confiscation d'un immeuble, que rien ne justifie. En restituant ces lieux à leur propriétaire légitime, Israël démontre son respect des droits culturels et religieux de chacun.

BAT YE'OR.
écrivain
(Gland, Suisse).

étranger

AFRIQUE

République sud-africaine

Mgr Desmond Tutu rejette par avance le nouveau programme de M. Botha

Quel que soit le programme politique que le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, annonce ce jeudi 15 août, il ne saurait être acceptable pour les Noirs, a déclaré, mercredi 14 août à Johannesburg, le prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu.

A l'occasion d'un grand rassemblement à l'université Witwatersrand, l'évêque anglican de Johannesburg a expliqué que ce programme est à rejeter parce que M. Botha annoncera ce qu'il pense être bon pour les Noirs sans les avoir consultés.

La seule solution à la crise que traverse l'Afrique du Sud est, selon lui, que les Blancs acceptent les Noirs, qui représentent 73 % de la population et auxquels sont refusés les droits politiques, comme des êtres humains. Il a ajouté que protester pacifiquement contre la politique de ségrégation raciale imposée par le gouvernement de la minorité blanche devient de plus en *plus difficile* et que les opposants à l'apartheid sont généralement poursuivis pour trahison et disparaissent mystérieusement.

A la veille de l'intervention très attendue du président Pieter Botha, la radio sud-africaine a laissé entendre que toute réforme du système d'apartheid ne pouvait être que progressive.

« C'est un processus évolutif. Ses acquis sont cumulatifs. On n'y parviendra pas en sortant brusquement un programme sur le papier », a-t-elle dit dans un commentaire reflétant étroitement les vues du gouvernement.

C'était le deuxième fois en quarante-huit heures que la radio s'emploie à tempérer les espoirs de ceux qui attendent beaucoup du discours de M. Botha devant le congrès du Natal du Parti national à Durban.

Le Front démocratique uni (UDF), point de ralliement des opposants à l'apartheid, a fait savoir que seuls le suffrage universel et la levée des restrictions limitant les mouvements de la population noire pouvaient apporter une solution pacifique à la crise.

Mais la radio a indiqué clairement qu'il n'était pas question pour M. Botha d'annoncer de telles mesures pour aboutir à la création d'un Etat unitaire. *« Il faut être réaliste dans ce que l'on attend du discours de M. Botha »*, a-t-elle dit.

La « fondation Urban », dirigée par le milliardaire Harry Oppenheimer, a appelé également à l'abolition des lois sur les mouvements de population. Dans son rapport annuel, elle estime notamment que *« la politique migratoire destinée à maintenir les Noirs dans les bantoustans a eu précisément l'effet contraire, car elle a suscité un tel niveau de pauvreté rurale que les pressions en faveur d'une urbanisation accrue ont augmenté de façon significative »*.

A Moscou, un responsable – M. Vladlen Vassez, chef du troisième département d'Afrique au ministère des affaires étrangères – a tenu une conférence de presse pour dénoncer la *« duplicité »* des pays occidentaux, tels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui, a-t-il dit, *« se prononcent contre l'apartheid et ses crimes tout en s'opposant à des sanctions globales »*. Il a réaffirmé la solidarité de l'URSS avec *« la lutte pour une Afrique du Sud libre et démocratique »*.

En France, les dockers du Havre, répondant à un appel de la CGT, ont refusé mercredi de décharger un cargo transportant 30 000 tonnes de charbon sud-africain destiné à la centrale de la ville.

En Grande-Bretagne, la banque Barclays a annoncé qu'elle allait réduire sa participation en capital à sa filiale en Afrique du Sud, la Barnat. Le directeur de la Barclays a toutefois assuré qu'il s'agissait d'une *« mesure d'ordre commercial qui était déjà en examen depuis quelque temps déjà »*.

Mozambique

● *Enlèvement de deux missionnaires italiens.* – Deux missionnaires italiens de l'ordre des frères mineurs capucins ont été enlevés, le 30 juillet, au Mozambique, lors d'une incursion des rebelles de la RNM dans la ville de Luabo, à 300 kilomètres au nord de Maputo, a-t-on appris, mercredi 14 août, à la curie générale de leur ordre à Rome.

Les deux religieux, les Pères Filippo Guarnieri et Gaetano Pasqualicchio, seraient en vie, a-t-on indiqué à la curie, en précisant que des démarches diplomatiques étaient en cours pour tenter d'obtenir leur libération. – *(AFP.)*

L'ESCALE DE JEAN-PAUL II EN CENTRAFRIQUE

Une visite marquée par le souvenir du régime despotique de Bokassa

Le pape est attendu vendredi 16 août au Kenya, avant-dernière étape de son voyage en Afrique. Il célèbre la fête de l'Assomption, ce jeudi 15 août, à Kinshasa, où a lieu la messe de béatification d'une religieuse assassinée par un chef rebelle qui avait occupé son couvent lors des troubles de 1964. La radio zaïroise a annoncé que l'assassin, repenti et amnistié par le président Mobutu, avait demandé à rencontrer le souverain pontife. La conférence épiscopale zaïroise a indiqué que Jean-Paul II avait accepté cette entrevue.

De notre envoyé spécial

Bangui. – C'est dans un pays blessé, qui, six ans après le renversement de l'ex-empereur Bokassa, ne s'est pas entièrement dégagé du sentiment de peur qui s'attacha à son règne, que Jean-Paul II a fait une *escale de quelques heures, mercredi* 14 août, avant de se rendre à Kinshasa où il est arrivé en fin de journée. En Centrafrique, Jean-Paul II voulait assurément, comme il le fait ailleurs, renforcer une Eglise qu'il a qualifiée de *« méritante »*, mais aussi manifester son estime à une nation humiliée et son encouragement à un Etat cherchant à reconstruire son honorabilité, mise à mal *par le régime despotique et dérisoire* de Bokassa-Ier.

Dès son arrivée à Bangui, en *réponse au discours d'accueil* du président André Kolingba, le pape a d'ailleurs ajouté spontanément des mots d'encouragement au texte de son allocution. Au cours de la cérémonie, il a déclaré : *« Par cette visite, je voulais manifester l'estime, le respect et l'encouragement du Saint-Siège. (...) Nous désirons que la République centrafricaine vive dans un esprit de totale réconciliation et dans la paix à l'intérieur comme à l'extérieur. » « Nous souhaitons*, a ajouté le pape, *qu'elle bénéficie de la bienveillance et de la solidarité des autres pays, en particulier des pays africains. »*

Il n'est sans doute pas fortuit que la messe célébrée par le pape à Bangui ait eu lieu sur l'avenue des Martyrs menant au centre de la ville. Autrefois avenue Bokassa, elle rappelle cette centaine d'enfants disparus dont la mort est venue s'ajouter à celle de milliers de victimes du régime « impérial ».

Une foule estimée à plus de cinquante mille personnes, solidement encadrée par des soldats en treillis, arme au poing (parmi lesquels on notait la présence de militaires français), a assisté à la messe du pape. Une *foule* moins nombreuse que prévu (en raison des difficultés de communication dues à des pluies abondantes), mais fervente, portait d'humbles croix de bois et des chapelets. Tous les diocèses du pays étaient représentés.

S'adressant aux fidèles, Jean-Paul II a particulièrement souligné le rôle des catholiques et leur responsabilité à l'égard de la société, évoquant notamment certains maux dont souffre, encore le pays, telle la *corruption qui tenait certes par le* passé du pillage organisé mais n'a pas encore été extirpée des mœurs nationales. Les catholiques, a déclaré Jean-Paul II, *« auront à cœur s'ils ont une charge publique de s'en acquitter pour servir tous leurs compatriotes, surtout les plus démunis, sans accepter le favoritisme, l'intolérance entre groupes ethniques, la corruption »*.

Dans le contexte politique et social de la République centrafricaine, cet appel de *Jean-Paul II* a une signification précise : l'Eglise estime que le Vatican a une responsabilité à assumer dans le processus de reconstruction morale du pays. Les catholiques pourraient notamment contribuer à créer des structures législatives reflétant certains principes de l'Eglise, en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme. L'élite nationale a, en *effet, été formée dans les institutions* catholiques.

Une « terre de première évangélisation »

C'est là un avantage, mais l'Eglise, en République centrafricaine, a aussi ses faiblesses : c'est encore une *« terre de première évangélisation »* fortement dépendante de l'aide extérieure et dans laquelle les missionnaires sont beaucoup plus nombreux que le clergé local : on compte 240 religieux et 280 religieuses étrangers pour une cinquantaine de prêtres. L'Eglise centrafricaine, qui, jusqu'en 1955, n'avait pas de hiérarchie et était dirigée *simplement par* un vicaire apostolique, n'a qu'un seul évêque autochtone, Mgr N'Dayen, archevêque de Bangui. Les séminaires sont certes pleins, *mais la majorité de ceux qui* les fréquentent y voient simplement la possibilité d'acquérir une éducation, aussi les vocations qui arrivent à maturité sont-elles encore rares.

Au cours de ces dernières années, l'Eglise a dû modifier sa « stratégie » pastorale. La nationalisation de l'enseignement par Bokassa, vis-à-vis duquel elle avait gardé ses distances, l'a privée de l'un de ses instruments de pénétration sociale. Elle a donc fait porter son effort sur les communautés de base, qui donnent l'initiative aux laïcs et constituent un *palliatif au manque* de prêtres. Le tribalisme, les difficultés à faire accepter les principes du mariage chrétien et, dans une certaine *mesure*, le prosélytisme des nouvelles sectes, comme celle de Moon, entravent son action.

PHILIPPE PONS.

Tunisie

Médiation de la Ligue arabe pour mettre un terme à l'expulsion des Tunisiens de Libye

De notre correspondant

Tunis. – Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a engagé une médiation entre Tunis et Tripoli à la suite des mesures d'expulsion des travailleurs tunisiens de Libye (*le Monde* des 11-12 et 13 août).

M. Klibi, qui s'est entretenu mercredi 14 août avec le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, avant de se rendre à Tripoli où il a rencontré le colonel Kadhafi, a déclaré qu'il était *« du devoir de la Ligue arabe de proposer ses bons offices fraternels à la Tunisie et à la Libye en cette conjoncture marquée par des difficultés dans les rapports entre les deux pays frères »*.

Les expulsions n'en continuent pas moins au même rythme depuis dix jours. Elles atteignaient, mercredi, en milieu de journée, le nombre de 9 375, soit approximativement le dixième de la colonie tunisienne en Libye, *et rien ne laisse* prévoir pour le moment un assoupissement du comportement libyen.

En effet, le haut représentant (ambassadeur) de Libye à Tunis, M. Abdellah Ahmed El Harrari, qui s'est entretenu mercredi avec le ministre des affaires étrangères, M. Beji Caïd Essebsi, s'est borné à lui expliquer que les mesures prises font suite aux décisions des *« comités populaires »* qui *« sont souverains »* et qu'elles concernent tous les travailleurs étrangers en Libye. *Le chef de la diplomatie tunisienne* n'a pu qu'enregistrer, en rappelant que les expulsions sont en contradiction avec les accords et les conventions liant les deux pays et attirer l'attention de son visiteur sur *« les conditions difficiles et anormales »* dans lesquelles se déroulent les opérations de refoulement.

Cynisme ou inconscience ? Le représentant de la Jamahyiria aurait déploré que les journaux tunisiens – dont le ton demeure cependant mesuré, – rapportent quotidiennement les récits de mauvais traitements subis par les expulsés qui, pour la plupart, sont *« parqués comme des bêtes »* pendant plusieurs jours dans des centres de tri avant de pouvoir regagner la Tunisie. Il est vrai que ces témoignages sont de nature à ternir sérieusement *« l'image fraternelle »* que la propagande libyenne s'évertue depuis des années à diffuser – sans grand succès – dans l'opinion publique tunisienne et plus particulièrement à l'intention des mouvements d'opposition.

Après l'UGTT, la Ligue tunisienne des droits de l'homme a demandé au colonel Kadhafi d'intervenir pour mettre un terme aux *« exactions »*, dont sont victimes les Tunisiens. Dans son télégramme, la Ligue exprime son *« indignation »* et estime *« qu'au-delà des victimes elles-mêmes, ces pratiques sont légitimement ressenties comme une humiliation pour tous les Tunisiens et plus généralement comme un défi à la dignité de l'homme arabe »*.

Pour le gouvernement, en l'état actuel de la situation, mieux vaut éviter d'attiser la polémique, et l'important est de s'organiser pour recevoir, et si possible reclasser rapidement, les expulsés. A leur arrivée, après un contrôle d'identité à la frontière (rendu d'autant plus nécessaire par la confiscation en Libye des passeports), ces derniers sont aussitôt dirigés vers leur région d'origine où les autorités les prennent en charge. *Mercredi*, à l'issue d'un conseil ministériel, le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a lancé un appel à toutes les entreprises et aux responsables industriels et agricoles pour aider, au titre de la solidarité nationale, à leur *réinsertion* dans les circuits économiques.

MICHEL DEURE.

● *Un millier de travailleurs maliens expulsés de Libye.* – Depuis début août, Tripoli a chassé un millier d'immigrés maliens légalement présents en Libye. Avant d'être renvoyés chez eux, sous prétexte qu'ils ont refusé de prendre la nationalité libyenne, les expulsés ont souvent été dépouillés de leurs biens, comme les Tunisiens, Nigerians et Egyptiens auxquels est en ce moment réservé le même sort par Tripoli.

Ouganda

Dans Fort-Portal « libéré » par de « très corrects » maquisards

De notre envoyé spécial

Fort-Portal. – Pas beaucoup plus hauts que leur kalachnikov, des enfants-soldats patrouillent dans Fort-Portal *« libéré »*, il y a *près d'un mois par* l'Armée nationale de résistance (NRA) ou servent de gardes du corps aux chefs de la guérilla. Lancés dans une *aventure qui les dépasse*, ces pauvres gosses sont orphelins. Les maquisards les ont emmenés avec eux lorsque, en avril dernier, certains ont quitté leur bastion du Luwero, au nord de la capitale, pour ouvrir un nouveau front dans *l'ouest du pays, à proximité de la* frontière zaïroise. *« Nous leur avons donné une formation militaire*, explique M. James Muwezi, *directeur par intérim des services* de renseignement de la NRA, *mais nous ne les envoyons jamais en première ligne. »*

Lorsque les *« bandits »* de la NRA – comme on les qualifiait sous le régime déchu de M. Milton Obote – prirent possession des lieux, les habitants, qui avaient vécu deux mois en quasi état de siège, leur firent fête. Le commandant du *premier* bataillon de Fort-Portal, Pacific Okwer, leur livra la ville, fusils en main. Cet officier acholi fut tué en tentant de rejoin*dre à Gulu, dans le nord du pays*, ceux des siens qui s'apprêtaient à descendre vers Kampala.

Pour les habitants de Fort-Portal, les *« bandits »* ce sont maintenant les autres, c'est-à-dire les soldats de l'armée régulière, qui, pendant des semaines avant la *« libération »*, n'ont pas cessé de s'en prendre pour un oui ou pour un non à leur personne et à *leurs biens. Depuis le coup d'Etat* du 27 juillet, certains de ces hors-la-loi en uniforme ont filé à l'anglaise. La plupart, désarmés, traînent en ville ; *la population respire* de se savoir enfin en sécurité.

Les maquisards de la NRA ont la cote. *« Ce sont des gens très corrects »*, insiste-t-on à Fort-Portal, sans vouloir pour autant donner à cette appréciation un quelconque contenu politique. La *« libération » de la ville aussi bien* que le coup d'Etat ne se sont accompagnés d'aucun acte de violence, d'aucune scène de pillage. Plus de contrôle, pas de couvre-feu.

« Les soldats de la NRA règlent même leurs achats avec des billets neufs », constate un habitant. Pas étonnant, puisqu'ils ont vidé les coffres de la banque ! Il n'empêche que les maquisards tentent de se démarquer au maximum des militaires de l'armée régulière. Lorsqu'il leur est récemment arrivé de faire main basse sur des médicaments dans le camp de réfugiés banyarwandains de Kykaka, où *travaille une équipe de Médecins* sans frontières, n'ont-ils pas eu la délicatesse de dresser l'inventaire de tout ce qu'ils emportaient ? *« Notre code de conduite est très strict*, note M. Muwezi. *Récemment, près d'ici, trois de nos hommes qui avaient volé des chèvres ont été traduits en justice, condamnés à mort et exécutés. »*

Une lettre de l'évêque

Ce responsable est très fier de sortir de sa poche la lettre que vient *d'adresser* au commandant local de la NRA l'évêque protestant du diocèse de Fort-Portal. Celui-ci le félicite de l'excellente tenue de ses soldats et lui annonce que désormais il prendra en charge leur alimentation. *« Nous en redistribuons une partie à ceux de l'armée régulière »*, assure M. Muwezi. Pas facile pour les nouveaux maîtres des lieux de remettre en marche une ville d'environ vingt mille habitants secouée par les événements de ces derniers mois. Une circulaire affichée à l'entrée du *marché invite les commerçants à* régler au plus vite leurs taxes foraines comme avant la *« révolution »* du 27 juillet. Les bureaux des administrations sont ouverts, mais les fonctionnaires ne sont pas à leur poste : ils n'ont pas été payés depuis deux mois ; des médecins de l'hôpital public n'ont pas réapparu depuis le coup d'Etat. *Les banques sont fermées depuis plus d'un mois* : l'argent liquide commence à manquer, mais les Indiens sont derrière leurs comptoirs. L'essence se fait rare et son prix monte.

Fort-Portal paie son éloignement de la capitale – huit heures de voiture – et peut-être aussi son attitude de défi vis-à-vis des auteurs du putsch.

« Le vrai changement, c'est nous qui le vivons, pas ceux qui obéissent aux putschistes, trop mêlés aux régimes de M. Oboté », remarquent avec ironie les habitants de Fort-Portal. Ils s'enorgueillissent d'avoir été la première ville d'Ouganda *« libérée »* par la NRA. *D'autres – notamment* Kasese et Mbarara – l'ont été depuis lors. Il ne fait pas de doute dans leur esprit que les maquisards ne s'arrêteront pas en *si bon* chemin, que leur chef, M. Yoweri Museweni, ne trouvera pas de terrain d'entente avec les gens au pouvoir à Kampala, et que, bientôt, la capitale tombera à son tour entre leurs mains. Mais cela se passera-*t-il aussi bien qu'ici ?* s'interrogent-ils.

Du côté des *« bandits »*, on évite de dévoiler le *« plan de bataille »* des jours à venir. *« S'il le faut, nous retournerons dans le maquis*, indique M. Muwezi ; *nous ne voulons pas conduire une guerre conventionnelle »*. Prendre le pouvoir ? *« Uniquement*, dit-il, *s'il s'offre à nous. »* Et de dénoncer les *« opportunistes »* du Parti démocratique, la principale formation de l'opposition sous le régime *de M. Obote, « qui nous ont invités à déposer les armes, comme si nous avions perdu la partie »*. Ce responsable de la NRA préfère évoquer des perspectives moins immédiates.

« Il nous faudra reconstruire une nouvelle armée, politisée mais non partisane, à partir de la nôtre. » Pour répondre aux besoins du moment, la NRA doit recruter dans la *région de Fort-Portal de nouveaux* éléments – civils et militaires – qui s'étaient ralliés à sa cause. *« Nous avons cessé de le faire depuis le coup d'Etat »*, précise M. Muwezi. Pas question, selon lui, de mettre un fusil entre les mains d'un soldat sans lui expliquer pourquoi il pourrait avoir à s'en servir, sans lui inculquer *« quelques grands principes de morale politique »*. C'est au nom d'un de ces principes qu'une trentaine de détenus d'opinion ont été libérés de la prison de Fort-Portal et que certains partisans de M. Obote y ont été enfermés en attendant de passer en jugement.

En tout cas, les enfants-soldats de la NRA sont bien loin de comprendre le pourquoi de cette lutte fratricide dans laquelle imprudemment ils ont été jetés. *« Ils demandent à se battre »*, souligne M. Muwezi. En Ouganda, la guerre – la vraie – est devenue un jeu d'enfants.

JACQUES DE BARRIN.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Salet.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

Pologne

LE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DES GRÈVES DE GDANSK

« Solidarité doit trouver des solutions concrètes à la crise »,

déclare M. Lech Walesa

Gdansk (*AFP, AP, Reuter*). – Plusieurs centaines de personnes, avec au premier rang Lech Walesa, ont célébré publiquement, le mercredi 14 août à Gdansk, le cinquième anniversaire des grandes grèves d'août 1980 dans les chantiers navals Lénine, alors que la police avait investi les abords immédiats de l'entreprise.

Le président du syndicat dissous Solidarité a été vivement applaudi par la petite foule qui l'attendait devant le célèbre portail des chantiers numéro 2, au moment où il quittait son travail. Le visage grave, il s'est dirigé d'un pas assuré vers le monument dédié aux victimes de la révolte ouvrière de décembre 1970 qui se dresse à une cinquantaine de mètres du portail. Il y a déposé une gerbe de roses rouges, puis a observé une minute de silence avant d'entonner l'hymne national polonais, accompagné par l'assistance, qui, à son exemple, faisait le « V » de la victoire. La police n'est pas intervenue.

Parlant avec les journalistes, M. Lech Walesa a déclaré que, *« cinq ans après sa naissance, Solidarité reste un syndicat fort, mais il doit trouver des solutions concrètes à la crise sociale et économique polonaise »*. Il n'est plus réaliste aujourd'hui, a-t-il estimé, de faire grève ou de manifester contre le gouvernement : *« Beaucoup de gens ne descendent plus dans la rue,* a-t-il dit, *parce qu'ils pensent que le temps de la négation est révolu. Et certaines de ces protestations se sont retournées contre le syndicat. »*

Le président de Solidarité a indiqué que son syndicat élaborait actuellement *« un programme positif pour résoudre les problèmes des Polonais ». « C'est seulement lorsqu'il sera prêt que nous pourrons appeler des millions de Polonais à lutter pour le faire appliquer »*, a-t-il ajouté.

« Tout ce que fait l'équipe au pouvoir n'est pas à rejeter,* a encore dit Lech Walesa. *Il existe certaines choses positives mais insuffisantes, trop lentes, qui demanderaient deux à trois siècles pour changer la Pologne. Nous pourrions réaliser des changements tout de suite. »

Lech Walesa s'est ensuite rendu dans la paroisse Sainte-Brigitte, où il a assisté à une messe anniversaire célébrée par son ami personnel, le Père Jankowski. Dans son sermon, celui-ci a notamment déclaré : *« Cinq ans jour pour jour après votre soulèvement, qui a étonné le monde, cet anniversaire me rappelle des moments joyeux et réconfortants, lorsqu'une entente s'est faite entre les Polonais, au nom du respect des justes droits des travailleurs. » « Nous n'avons pas le droit d'oublier ces jours-là,* a-t-il ajouté, *car vous aviez raison, et personne, ni alors ni maintenant, ne peut le nier. »*

Mardi, de vives critiques avaient été adressées par la presse polonaise aux syndicats officiels qui ont remplacé Solidarité après sa dissolution. Le quotidien *Rzeczpolita* déplorait *« une hausse injustifiée des revendications salariales dans l'industrie »* sans commune mesure avec l'augmentation de la production. Celle-ci, ajoutait-il, est *« la tâche des travailleurs et surtout des conseils de direction et des syndicats »*.

BIBLIOGRAPHIE

Un martyr et un procès

Chacun se souvient de l'étonnant procès qui commença le 27 décembre 1984 à Torun, en Pologne, et s'acheva le 7 février suivant. Au banc des accusés, quatre policiers impliqués dans l'assassinat d'un prêtre, quelques semaines plus tôt. L'autorité suprême n'avait pas laissé traîner l'instruction entre la découverte des faits et la sanction judiciaire : il lui fallait montrer qu'elle était étrangère au crime.

Des représentants de la presse furent admis aux audiences, et un employé de l'épiscopat sténographia la totalité des débats. Ce document constitue l'essentiel du livre que Patrick Michel et Georges Mink viennent de publier (1). Les auteurs ont dû faire un choix (ils ont conservé un tiers de la version intégrale).

Au cours de ce travail, ils ont relevé des passages que la censure coupait dans les comptes rendus publiés par l'hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny*, soit près de 6 % du texte, et notamment les déclarations de témoins qui traitaient des objectifs et privilèges de la police ou les passages qui risquaient de susciter un doute sur la légitimité du pouvoir. Pas question non plus de laisser la moindre allusion au rôle de l'URSS ou aux connexions entre policiers et « durs » du Parti... De plus, il ne fallait pas laisser citer le nom du ministre de l'intérieur ou d'un membre de la hiérarchie toujours en place.

Dans une longue et passionnante introduction, les auteurs montrent comment un tel procès illustre un phénomène très particulier dans le camp soviétique : la normalisation « à la polonaise ». Du temps de Staline, rappellent-ils, les procès avaient pour objet d'installer la peur au cœur de chacun. Cette abominable pédagogie ne prend pas dans la société polonaise de 1985 : « *Dans un cas,* notent les auteurs, *il s'agissait de rappeler à chacun que le couperet pouvait tomber sur n'importe qui, n'importe quand. Dans l'autre, la terreur risque de discréditer le pouvoir. C'est pourquoi celui-ci s'efforce de se poser en représentant du juste milieu mettant en avant une normalité dont il lui importe peu qu'elle soit factice.* »

Procès donc, mais aussi spectacle à Torun, au cours duquel les autorités ont voulu mettre dans le même panier victime et bourreaux. Quatre hommes avaient à répondre de leur forfait. Des minables ? Certes. Mais, dans sa plaidoirie, l'avocat du chauffeur du prêtre assassiné a posé une question essentielle : « *De quel monde viennent les accusés ? De quel système de valeurs ? Quel réseau conceptuel touchant la vie sociale leur a servi de référence ?... Je laisse aux criminologues, aux politologues, aux psychologues, le soin de déterminer qui a construit ces robots, et au procureur celui de déterminer qui les a mis en mouvement.* » Voilà qui n'intéressait pas, mais pas du tout, le procureur.

« L'aumônier de Solidarité »

C'est en vain, d'autre part, que l'on attend des représentants du pouvoir un mot de compassion pour le martyr. Ils condamnent les policiers qui ont usé de moyens inadmissibles, mais on dirait qu'ils leur reconnaissent une circonstance atténuante, celle d'avoir eu affaire au Père Popieluszko.

Qu'a donc dit, qu'a donc fait le prêtre torturé qui irritât à ce point les puissants ?

Le dernier dimanche de chaque mois depuis 1982, une « messe pour la patrie » était célébrée en l'église Saint-Stanislas-Kostka, à Varsovie. Le curé de la paroisse avait confié le soin d'animer cet office à un de ses vicaires, le Père Jerzy Popieluszko. Ce prêtre, on l'appelait *« l'aumônier de Solidarité »*.

Pendant les journées gonflées d'espoir d'août 1980, il était allé célébrer la messe au milieu des grévistes dans les aciéries de Varsovie. Après la proclamation de l'état de guerre, il continua à proclamer les vertus de Solidarité, que le pouvoir traquait. Aux fidèles qui se pressaient à ses « messes pour la patrie », il prêcha l'espérance en les invitant à ne pas se résigner à l'état de guerre présenté comme un *« moindre mal »*, car, *« un moindre mal, c'est toujours un mal »*. Il continua jusqu'à ce jour d'octobre 1984 où des policiers firent de lui un martyr.

Les textes lus au cours de ses offices, Évangiles, Épîtres, oraisons, prières universelles, homélies, ont été, eux aussi, réunis dans un livre en français, présenté par Jean Offredo, rédacteur en chef adjoint à TF 1 (2).

Il n'y a là rien qui puisse provoquer un insupportable désordre. Mais n'est-il pas déjà subversif de lire, dans un pays en état de guerre, ce passage de l'Évangile de Marc : « *Quand on vous emmènera pour vous livrer, ne vous préoccupez pas de ce que vous direz, mais dites ce qui vous sera donné sur le moment.* » Ou ce verset de Luc : « *L'esprit du Seigneur (...) m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour de la vue, renvoyer en liberté des opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur.* »

Les textes du Père Popieluszko – homélies ou prières universelles – ne sont pas plus virulents. A moins que la liberté, la justice, la vérité qu'il prêche sans relâche ne soient des notions virulentes. En maints endroits – mais en un style moins altier, – il dit ce qu'a écrit Soljenitsyne. A temps et à contretemps, il prie pour les victimes de l'état de guerre, pour ces hommes et femmes de qualité traités en criminels et avec lesquels il se proclame solidaire. Il prie en même temps pour ceux qui se trouvent de l'autre côté, et qu'il lui arrive de traiter de mercenaires.

Lui reproche-t-on de s'aventurer dans le temporel ? Il ne s'en défend pas, parce qu'il faut « se mouiller » quand la liberté, la vérité, la justice, l'honneur et la dignité des honnêtes gens sont en cause. Souvent, il se contente de citer le pape ou les primats. Il lui arrive de méditer longuement sur l'histoire chrétienne et nationale de la Pologne, parce qu'il faut entretenir une mémoire malmenée par le système. Et parce que « *nous sommes les héritiers de ceux qui n'ont pas fermé la bouche, car il s'agissait de problèmes importants pour la nation* ».

Voilà un peu de ce qui fut dit une fois par mois dans une société assiégée, que le prédicateur voulait, à la suite du pape lui-même, vacciner contre la peur.

FRANÇOIS BRÉVENT.

(1) Patrick Michel et Georges Mink : *Mort d'un prêtre. L'affaire Popieluszko. Analyse d'une logique normalisatrice.* Textes traduits du polonais par Maryla Laurent. Editions Fayard, 354 p., 89 F.

(2) Jerzy Popieluszko *le Chemin de ma croix, messes à Varsovie.* Présentation de Jean Offredo. Textes traduits par Michel de Wieyzka. 200 p., 85 F. Éditions Cana, 76 *bis*, rue des Saint-Pères, Paris 75007.

Albanie

RÉFUGIÉ EN GRÈCE

Un transfuge décrit son pays comme « une prison d'esclaves »

Athènes (*AFP*). – Un réfugié albanais, qui affirme avoir passé dix ans dans un camp de concentration dans le centre-ouest de l'Albanie et qui vient d'obtenir l'asile politique en Grèce, a décrit l'Albanie comme n'étant « *rien d'autre qu'une prison d'esclaves* ».

M. Kassos Hoxha, trente-quatre ans, qui a fui récemment son pays (*le Monde* du 8 août) et tenait, le mardi 13 août, une conférence de presse à Athènes, a été arrêté en 1972 et condamné un an plus tard à dix ans de camp pour « *propagande contre le régime* ». Il a purgé sa peine au camp de Spatse (au nord-est de Vlore) où sont gardés en permanence, selon lui, mille cinq cents prisonniers politiques, albanais et membres de la minorité grecque. Libéré en octobre 1982, il a travaillé comme ouvrier agricole dans une coopérative du sud-est du pays avant de s'échapper et de franchir la frontière gréco-albanaise, le 29 juillet dernier.

Le réfugié a qualifié d'« *inhumaines* » les conditions de vie des détenus qui travaillent dans des mines de cuivre. Ceux-ci, a-t-il dit, sont soumis à toutes sortes de brimades, de tortures physiques et psychologiques pour les forcer à se repentir ou parce qu'ils ne respectent pas les normes de travail. Les exécutions, a-t-il affirmé, ne sont pas rares.

Au mois de mai 1979, a indiqué M. Hoxha, une révolte des prisonniers, qui réclamaient de meilleures conditions de détention et le respect des libertés individuelles, a été réprimée dans le sang par les soldats. douze meneurs ont ensuite été fusillés et plus de quatre cents détenus ont été condamnés à de lourdes peines de prison supplémentaires, a-t-il ajouté.

M. Hoxha, qui s'est donné comme objectif de dénoncé « *la tragédie albanaise* », affirme que durant dix années il a été « *continuellement torturé* ». Il estime que 30 % des Albanais, principalement les jeunes, ont connu la prison.

Il a remis à la presse une première liste de trente-six détenus d'origine grecque enfermés au camp de Spatse comprenant notamment quatre instituteurs, deux ingénieurs, un médecin et plusieurs ouvriers. Selon lui, trois Albanais sont morts depuis le début de l'année en tentant de gagner la Grèce.

Un autre réfugié albanais, le soldat Emin Metasani, vingt-deux ans, qui a franchi la frontière il y a deux mois avec son uniforme et ses armes, assistait à la conférence de presse organisée par le Comité coordonnateur étudiant, solidaire des Grecs d'Epire du Nord (sud de l'Albanie, où vit une importante minorité grecque).

PROCHE-ORIENT

LES ENTRETIENS DE M. MURPHY A AMMAN

Washington voudrait s'assurer que la délégation jordano-palestinienne est disposée à négocier avec Israël

Correspondance

Amman. – Le secrétaire d'Etat américain adjoint pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, devait quitter Amman pour Jérusalem jeudi 15 août, sans avoir rencontré de membre de la délégation jordano-palestinienne. Sa tournée n'est cependant qu'à son début, et M. Murphy devrait en principe revenir en Jordanie après sa visite en Israël et celle qu'il doit ensuite effectuer en Egypte.

Avant le départ du secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, l'administration américaine avait fait savoir qu'elle n'avait pas encore pris de décision définitive concernant la liste des personnalités palestiniennes choisies par l'OLP et susceptibles de participer à des discussions exploratoires avec M. Murphy. Cette liste a été communiquée à Washington il y un mois par la Jordanie.

Coïncidence : deux des personnalités palestiniennes en question, MM. Hanna Seniora, rédacteur en chef du quotidien arabe de Jérusalem *Al Fajr*, et Fayez Abou Rahmeh, avocat à Gaza, se trouvaient justement à Amman ces jours-ci. Selon M. Seniora, l'administration américaine serait en fait prête à accepter, en tant qu'interlocuteurs, quatre des Palestiniens dont les noms lui ont été proposés : MM. Seniora et Abou Rahmeh eux-mêmes, ainsi que MM. Nabil Chaath et Mohamed Sbeih, deux membres du Conseil national palestinien résidant au Caire.

Quoi qu'il en soit, si l'on en croit des sources diplomatiques et officielles à Amman, les Américains chercheraient surtout à obtenir des assurances sur la suite du processus. Ils voudraient notamment être sûrs que d'éventuelles discussions américano-jordano-palestiniennes déboucheront bien sur des négociations directes avec Israël. Ce serait là précisément l'une des principales questions soulevées par M. Murphy au cours de ses entretiens avec le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre jordanien, M. Zaïd Rifaï, mercredi 14 août.

Ces entretiens ont été suivis de discussions entre le souverain hachémite et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui a lui-même eu ensuite une longue réunion mercredi avec ses principaux collaborateurs à Amman. Des résultats de toutes ces consultations, ainsi que des entretiens que M. Murphy aura encore, dépend sans doute la possibilité d'une rencontre entre le secrétaire d'Etat adjoint et la délégation jordano-palestinienne, dans les jours qui viennent.

EMMANUEL JARRY.

A TRAVERS LE MONDE

Nations unies

• LE DROIT A L'AUTO-DÉTERMINATION DE PORTO-RICO. – Le comité de décolonisation des Nations unies a approuvé, mercredi 14 août, par onze voix contre une et dix abstentions, un projet de résolution présenté par Cuba et le Venezuela réaffirmant « *le droit inaliénable du peuple portoricain à l'auto-détermination et à l'indépendance* ». Les Etats-Unis, qui ont quitté le comité en 1971, ne reconnaissent pas la validité des résolutions sur ce territoire. – (*AFP.*)

Taiwan

• DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES. – Accusé de négligence dans le cadre d'un scandale financier mettant en cause une banque de Taiwan, le ministre taiwanais des finances, M. Loh Jen-kang, devait présenter, jeudi 15 août, sa démission au premier ministre, M. Yu Kuo-hwa. – (*AFP.*)

Vietnam

• REMISE DES RESTES DE 26 SOLDATS AMÉRICAINS DISPARUS. – Le Vietnam a restitué, mercredi 14 août, aux Etats-Unis, les restes présumés de 26 soldats américains disparus durant le conflit vietnamien (*le Monde* daté 11-12 août) et s'est déclaré en faveur d'une réunion dans les plus brefs délais de hauts responsables des deux pays pour régler le problème des disparus. Cette restitution est la plus importante jamais intervenue depuis le début de ce type d'opérations en septembre 1982. Selon les chiffres américains, 99 corps identifiés de disparus ont été remis aux Etats-Unis depuis 1982. Au total, 1 820 soldats américains sont toujours portés disparus au Vietnam et 2 464 dans l'ensemble de l'Indochine.

AMÉRIQUES

Brésil

Les généraux au pilori

(*Suite de la première page.*)

Tout a été fait, au contraire, pour brouiller les pistes ; échange de cadavres à la morgue, acte de décès certifiant que le journaliste est mort noyé. Le corps carbonisé d'une femme est trouvé dans une région montagneuse près de Rio. A certains indices, on a toutes les raisons de croire qu'il s'agit de la femme de von Baumgarten. Mais aucune vérification n'est faite : les enquêteurs sont étrangement frappés de paralysie. Quant aux responsables du SNI, ils répondent à toutes les allégations ou interrogations de la presse par un solennel mépris.

Mais voici que, le 15 mars dernier, le pouvoir change de mains. La démocratie s'installe, après vingt et un ans de régime militaire. L'affaire von Baumgarten redémarre, au grand dépit du gouverneur de Rio, M. Lionel Brizola, qui pense à la présidence et veut éviter toute friction avec les militaires, ses anciens ennemis. M. Brizola se déclare opposé à la poursuite de l'enquête. Il ne faut pas, à son avis, « *rouvrir des blessures qui sont cicatrisées* ». Il voit même la main de la CIA dans l'obstination de la presse à impliquer des généraux danc cette affaire, une façon comme une autre, selon lui, de torpiller la jeune démocratie.

Le « parapluie bulgare »

Malgré les réticences – surprenantes – du gouverneur, chaque jour apporte son lot de nouveautés. Des agents, actuels ou anciens du SNI, révèlent ou confirment les liens qui existaient entre Baumgarten, son journal et les services secrets, ainsi que l'implication de nombreux personnages incriminés dans d'autres affaires scabreuses, mettant en cause des militaires et semées de pas mal de cadavres. Le corps carbonisé qu'on n'avait pas pu identifier finit par l'être : c'était bien celui de la femme du journaliste. On apprend qu'un ou deux témoins gênants ont été victimes, comme Baumgarten lui-même avant sa partie de pêche fatale, de tentatives d'assassinat, dont la technique rappelle beaucoup celle du « parapluie bulgare » : une piqûre dans la fesse, en pleine rue, dont il est difficile de se remettre si on n'est pas soigné dans l'hôpital approprié, celui de l'armée de l'air, la seule institution, semble-t-il, qui fabrique le poison utilisé. Enfin, un témoin essentiel – mais qui avait disparu – est retrouvé et ce qu'il dit est accablant pour le général à la badine, qui ne parle plus aux journalistes, désormais, que par avocat interposé.

Selon ce témoin, en effet, le général Newton Cruz était sur le quai où, le 13 octobre 1982, au petit matin, von Baumgarten et sa femme ont été enlevés, alors qu'ils partaient pour la pêche. Je l'ai vu, affirme-t-il en substance, dans la voiture occupée par les hommes armés qui ont participé à l'opération, laquelle a consisté à séquestrer le journaliste pendant dix jours pour le « cuisiner », avant de le liquider. Le juge a fait procéder à une reconstitution des faits. Celle-ci a confirmé les affirmations du témoin.

Mais voilà, le témoin en question, Claudio Werner Polila, est un « danseur », et de surcroît, un travesti. Aussitôt la rumeur a couru que, dans les casernes, on n'admettrait pas que la « parole » d'un tel personnage puisse être opposée à celle d'un général d'armée. Des efforts sont faits, en coulisse, pour démontrer que le « danseur » est un débile mental et un délinquant, donc que son témoignage ne peut pas être pris en considération.

L'affaire en est là. Il y en a d'autres. Il y a celle, par exemple, du journaliste Mario Eugenio Rafael de Oliveira, assassiné le 11 novembre 1984 à Brasilia, alors qu'il s'apprêtait à donner tous les détails sur un escadron de la mort opérant dans la capitale. Le journaliste avait une émission quotidienne à la radio, qui était très écoutée, car il dénonçait les abus commis contre la population pauvre des cités-satellites, notamment de la part des policiers.

Mario Eugenio travaillait aussi pour un journal, qui recruta un avocat pour découvrir ses assassins. Très vite, les recherches s'orientèrent vers la police et l'armée. Mais le secrétaire à la sécurité de Brasilia, le colonel Lauro Reith, fit tout pour égarer les enquêteurs. Et pour cause. On a appris depuis que c'était lui le commanditaire du crime. Là encore, il a fallu le départ des généraux, et l'arrivée d'un nouveau gouverneur dans la capitale, M. José Aparecido de Oliveira, pour que les fils de la trame soient dénoués. Trois sous-officiers et deux policiers ont été écroués. Certains sont passés aux aveux. Ils faisaient partie d'une bande organisée qui travaillait avec des voleurs de voitures, dont le butin était écoulé en Bolivie. Quand les voleurs avaient rempli leur office, leurs complices militaires et policiers les supprimaient.

Le journaliste, qui avait tout découvert, a été éliminé à son tour. Les criminels ont mis en cause le colonel Rieth, leur protecteur, en affirmant qu'il leur avait donné l'ordre de liquider le gêneur. Le colonel a été assigné pendant quelques jours à résidence, puis remis en liberté. L'enquête dira si les activités de l'« escadron » se sont limitées au vol de voitures, ou si elles concernaient aussi le trafic de drogue, comme le bruit en a couru un moment.

Une autre affaire

Autre affaire, de mœurs cette fois-ci. En septembre 1973, le cadavre d'une fillette de sept ans, Ana-Lidia Braga, était découvert dans un terrain vague près de l'université de Brasilia. La veille, son frère l'avait conduite dans la maison de campagna d'un sénateur gouvernemental, M. Enrico Rezende, pour une « partie » entre jeunes gens. Le fils du sénateur participait à cette soirée, ainsi que le fils du ministre de la justice de l'époque, M. Alfredo Buzaid. Aussitôt après la mort de la fillette, le fils du ministre disparut, et, deux ans plus tard, sa famille annonça son décès dans un accident de voiture. La censure sur la presse existant à l'époque, celle-ci se vit interdire de relater les faits.

Mais voici qu'une journaliste vient de les remettre en lumière. Elle a raconté à la télévision avoir recueilli les confidences d'une des personnes impliquées dans la mort d'Ana-Lydia. Le fils de Buzaid n'est pas décédé, a-t-elle dit, il vit en Suisse, où il s'occupe de courses de voitures et de trafic de drogue. C'est lui qui serait le principal coupable. Il aurait violé la fillette, après s'être drogué, lui et ses amis. Et la petite Ana-Lydia serait morte étouffée. Aussitôt prévenu, le père, en tant que ministre de la justice, aurait tout fait pour noyer le scandale. L'un des policiers chargés de l'enquête aurait été muté. En 1973, une instruction a été ouverte contre les participants à la soirée, mais elle a abouti deux ans après, faute de preuves, à un non-lieu. Plus tard, quand il fut question d'exhumer le cadavre enterré sous le nom d'Alfredo Buzaid junior, pour voir s'il s'agissait bien de lui, le père s'y est farouchement opposé.

Faut-il préciser que le ministre de la justice en poste en 1973 a été l'un des plus rétrogrades du régime militaire, et que sous son règne la censure n'a jamais été aussi draconienne, au nom – entre autres – de la défense des bonnes mœurs ?

CHARLES VANHECKE.

politique

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT SUR L'ÉVOLUTION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

L'opposition déposera deux nouveaux recours devant le Conseil constitutionnel

La *majorité sénatoriale* (opposition nationale) saisira le Conseil constitutionnel sur *« la forme »* et sur *« le fond »*, dès l'adoption définitive par le Parlement la semaine prochaine, de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie.

M. Etienne Dailly (gauche démocratique, Seine-et-Marne), rapporteur du texte, a déclaré mercredi soir que le recours *« pour détournement de procédure »* est d'ores et déjà rédigé et signé par soixante sénateurs. Le second recours, a-t-il dit, sera présenté sur le *« fond »*, car a précisé M. Dailly, *« le gouvernement n'a nullement tenu compte de la décision du Conseil constitutionnel et continue de sous-représenter la région de Nouméa »*. La commission des lois du Sénat, réunie mercredi après-midi 14 août – en présence de M. Dick Ukeiwé (RPR), président du gouvernement territorial, arrivé mercredi matin de Nouméa – a décidé de *« dénoncer le détournement de procédure »* que constitue, selon elle, *« le fait d'utiliser l'article 10 de la Constitution pour demander au Parlement une nouvelle délibération »* de la loi sur la Nouvelle-Calédonie, a expliqué M. Dailly. Malgré ce qu'elle considère comme un *« violation de la Constitution »*, a-t-il ajouté, la commission a accepté d'examiner le texte, l'article 10 de la Constitution indiquant que *« la nouvelle délibération ne peut être refusée »*. Il est possible qu'à la demande de certains responsables de l'opposition, M. Alain Poher se joigne à l'un de ces recours (*le Monde* du 15 août). Le président du Sénat aurait alors le choix entre deux moyens. Si M. Poher veut donner une grande solennité à son geste, il peut alors saisir lui-même le Conseil constitutionnel. M. Poher avait utilisé cette procédure une fois, en 1971, sous la présidence de Georges Pompidou, au nom de la liberté d'association. M. Poher peut également cosigner, ainsi que MM. Giscard d'Estaing et Debré par exemple, le recours contre l'utilisation, par le chef de l'Etat, de l'article 10 de la Constitution.

***Les députés avaient adopté la loi dans la nuit de lundi à mardi,* en se contentant de modifier l'alinéa 2 de son article 4 – jugé non conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, – en portant de dix-huit à vingt et un le nombre des conseillers dans la région de Nouméa.**

« On sous-estime les chiffres de la démographie canaque »

écrit l'ethnologue Jean Guiart à M. Louis Mermaz

L'ethnologue Jean Guiart, spécialiste des questions mélanésiennes et favorable aux thèses des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, nous a fait parvenir le double d'une lettre qu'il a adressée le 10 août à M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.

On y lit : « J'ai le devoir d'attirer votre attention sur un point technique essentiel de la situation en Nouvelle-Calédonie, à savoir la très faible valeur actuelle des chiffres cités en ce qui concerne la démographie de ce territoire, et cela depuis longtemps. Depuis la prise de possession, l'effort souhaitable pour dénombrer exactement les Mélanésiens n'a jamais été même envisagé, et l'on ne dispose que de valeurs approchées, meilleures bien sûr qu'il y a un demi-siècle, mais tout à fait insuffisantes encore aujourd'hui. La sous-estimation des chiffres de la démographie canaque aboutit, au cours des dernières années, à la minorisation systématique de l'électorat mélanésien, dont la jeune génération n'est, pour une très grande part, pas inscrite sur les listes. Le *Conseil constitutionnel* a délibéré à partir de chiffres inexacts.

» Dans les *dernières années*, cette situation s'est aggravée du fait qu'il y avait des raisons de manipuler les chiffres des autres composantes de la population actuelle, de façon à faire apparaître, *sur le papier*, un déséquilibre en la défaveur des *Mélanésiens*, déséquilibre qui n'existe pas dans la réalité (...).

Des listes électorales infidèles

» En dehors du cas des Mélanésiens, qui nécessite des développements particuliers, les autres parties de la *population correspondent* en Nouvelle-Calédonie à des listes électorales devenues de plus en plus infidèles depuis la fin des années 60, à partir d'un encouragement à une immigration nombreuse en période d'expansion, suivie par des départs provoqués par la crise économique. Ces départs auraient normalement dû se traduire par des retraits de listes électorales, qui n'ont pas eu lieu dans la très grande partie des cas. On *observe* soit des gonflements brutaux des listes, soit qu'elles sont restées depuis vingt an à peu près stables, comme si elles étaient tout d'un coup imperméables aux conséquences des mouvements démographiques.

» La majorité des huit mille Européens repartis en France sont restés incrits, de même que les deux *mille Wallisiens* retournés à *Wallis* et un chiffre au moins égal de Tahitiens retournés chez eux. Dans les petits villages européens de l'intérieur cela a peu d'importance : on n'y fera pas voter les absents. Mais, à Nouméa et dans les environs *immédiats, il est très aisé de faire* voter un Wallisien ou un Tahitien à la place d'un autre, c'est-à-dire de le faire voter deux fois dans deux bureaux différents et d'en faire autant des Européens introduits récemment et que personne ne connaît.

» Le refus constant de vérifier l'identité, ou celui de porter les références d'identité au procès-verbal, aboutit à protéger des manœuvres spécifiques à la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui, où l'on ne bourre pas les urnes, mais les listes électorales. La première vérification entre les listes métropolitaines et les listes calédoniennes aboutit à *faire* ressortir plus de deux mille inscriptions doubles et donc irrégulières, non compris les cas de ceux qui sont restés inscrits et ne résident plus dans le pays.

Les Mélanésiens ont perdu confiance

» Pour éviter les incohérences trop manifestes entre les listes électorales *et les résultats du recensement*, il semble bien qu'on ait faussé les résultats du dernier, ce qui était facile, les agents recenseurs étant, dans la région de Nouméa, fournis par les municipalités et recrutés dans la famille politique dont l'intérêt *évident est de diminuer le nombre* de Mélanésiens et de gonfler celui des autres habitants actuels de l'île. On a par ailleurs découragé depuis vingt ans les inscriptions sur les listes électorales de la jeune génération canaque, et il manque *actuellement sur* ces listes des milliers de jeunes gens mélanésiens (entre six mille et huit mille). La prise de conscience de cette double manipulation volontaire est à l'origine de la désaffection pour le système démocratique. Elle est l'explication *fondamentale du geste d'Eloi* Machoro brisant une urne électorale qui ne servait plus qu'à mettre artificiellement en minorité les Canaques.

» Le résultat de cette situation est qu'il y a en Nouvelle-Calédonie plus de Mélanésiens qu'il n'en est annoncé *officiellement* et bien moins des autres. Il est inévitable, si les listes électorales ne sont pas corrigées, que le problème ne finisse par être posé au plan international et que nous ne soyons obligés de compenser notre carence sous la pression d'autrui. La revendication de l'indépendance canaque et celle d'un collège électoral réduit aux Mélanésiens et aux autres « victimes de l'histoire », veulent simplement dire que les dirigeants mélanésiens, hommes politiques, mais moins hommes de dossiers, ont perdu confiance dans notre système démocratique, et surtout dans notre capacité à rétablir la justice électorale. Comme ils ne peuvent faire le travail à notre place, ils ont imaginé un moyen d'aboutir au même résultat. Mais nous ne pouvons nous en prendre *qu'à nous-mêmes. Car, il y a* trente ans, les listes électorales, alors tenues par la gendarmerie, étaient parfaitement correctes. »

LE FLNKS A NEW-YORK ?

Le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) a *l'intention d'ouvrir très prochainement* un bureau auprès des Nations unies à New-York, a indiqué le 14 août à Nouméa le *« ministre des relations extérieures »* du FLNKS, M. Yann Céléné Urégei. Ce dernier a pré*cisé qu'un représentant mélanésien* du FLNKS devrait s'installer à New-York *« avant la prochaine assemblée générale des Nations unies »*, en septembre. Le FLNKS dispose déjà d'un *« bureau permanent »* à Melbourne (Australie).

● *MM. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, et Roger Chinaud*, chargé des DOM-TOM au PR, arriveront le 20 août, à Nouméa, pour une visite de quatre jours. MM. Léotard et Chinaud, qui seront accompagnés de *M. Jacques Médecin*, maire de Nice, rencontreront les personnalités politiques et socio-économiques du territoire et tiendront un meeting à Nouméa.

De son côté, M. Le Pen a décidé de différer son voyage, prévu aux mêmes dates, dans l'attente de la fixation de la nouvelle date des élections régionales, qui dépend de la durée des travaux parlementaires.

● *Narbonne propose d'accueillir la statue de Léon Blum.* – La ville de Narbonne (Aude), dont Léon Blum fut le député en 1936, est prête à accueillir la statue du premier ministre du Front populaire. On sait que cette œuvre, due au sculpteur Philippe Garel, fait l'objet d'une polémique entre le ministère de la culture et la ville de Paris qui ne souhaite pas l'installer dans l'immédiat sur le site choisi : la place Léon-Blum. Or il existe à Narbonne un square Léon-Blum, situé au centre de la ville, et un monument à la mémoire du leader socialiste. M. Madalle, maire adjoint de Narbonne, a donc écrit à M. Jack Lang en proposant la candidature de sa ville.

DÉFENSE

L'AVION DE COMBAT EUROPÉEN

M. Hernu en Espagne pour mettre au point une contre-proposition

Le sultanat d'Oman vient d'acheter huit Tornado, l'avion de combat construit par la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et l'Italie, a annoncé mercredi 14 août, la compagnie British Aerospace.

Il s'agit de la première vente à l'étranger de cet appareil. Les Omanais, a précisé la compagnie, ont opté pour la version « air defense variant » du Tornado, un biplace d'interception à long rayon d'action *spécialisé dans la défense anti*aérienne. Les huit avions, équipés notamment de missiles air-air, ont été vendus à Oman pour la somme de 250 millions de livres sterling.

Cette vente intervient après la conférence de Turin où se sont réunis, jeudi 1er août, les cinq pays européens qui devaient construire en commun un avion de combat. Au cours de cette réunion, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et l'Italie se sont mies d'accord sur un projet à trois, tandis que la France et l'Espagne réservaient leurs positions. Mais, le 9 août, l'Espagne annonçait qu'il n'était pas exclu quelle se joigne aux trois autres pays, même si la France y renonçait (*le Monde* daté 11-12 août).

La position de l'Espagne est au centre des conversations que le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, arrivé mercredi 14 août à Palma-de-Majorque a avec son homolgue espagnol, M. Narcis Serra. M. Hernu souhaiterait, en effet, connaître les intentions des Espagnols avant de soumettre des contre-propositions à ses collègues européens. *« La France et l'Espagne souhaitent vivement une solution, et la question pourrait être réglée dans les quarante-huit heures »*, a-t-il déclaré mercredi à la Radio nationale espagnole.

Licencié pour indiscipline... militaire

De notre correspondant

Brest. – Un jeune ouvrier *brestois de vingt-sept* ans se trouve au chômage parce que la marine lui a enlevé sa carte d'accès à l'arsenal. Cet ouvrier avait trouvé, après deux ans de chômage, un emploi à la SOFREG, une des entreprises privées qui effectuent des travaux pour le compte de la marine.

En juillet 1984, il prenait son travail, après avoir reçu des autorités navales l'autorisation de pénétrer dans l'arsenal. C'est la règle : civils et militaires doivent posséder une carte d'accès délivrée après enquête.

Quatre mois plus tard, la marine lui refusait l'entrée permanente. Du coup, l'entreprise qui l'employait décidait de se passer de ses services. Raison *invoquée par l'arsenal* : un mauvais comportement du jeune ouvrier au cours de son service militaire. En 1978, sous les drapeaux, il avait en effet écopé de douze jours supplémentaires pour quatre jours d'absence illégale. *Un motif qui ne sera précisé* qu'en mars 1985 dans une lettre du ministre de la défencs. *« Mais rien d'autre »*, selon la CGT, qui a pris l'affaire en main. Il bénéficie, dit le syndicat, d'un certificat de bons services pendant sa période militaire. Son casier judiciaire est vierge; il n'a pas d'activité politique et a bénéficié de l'amnistie de 1981 – ce que M. Hernu a reconnu dans sa lettre.

Des démarches engagées auprès de la marine puis de M. Hernu n'ont rien donné. Selon la CGT, un officier a répondu à l'*ouvrier que « six mois de traversée du désert lui feraient du bien »*; et, en échange, faisait *savoir*, affirme le *syndicat*, qu'il se déchargeait de toute responsabilité.

Le jeune ouvrier, qui a perdu *son emploi au bout de six mois* alors qu'il avait fait un peu de « rab » pendant son service militaire, a décidé d'attaquer la décision des autorités militaires devant le tribunal administratif.

G. S.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de police de Paris a rendu le 13 mars 1984, entre l'Association générale des usagers de la langue française (AGULF) et MM. Baligant Jean-Paul, Colistro Charles, Georg Dominique, Laurens André, les sociétés Technicon S. A., Organisation et Publicité S. A., *le Monde SARL*, le jugement suivant confirmé par l'arrêt *de la onzième* chambre de la Cour d'appel de Paris du 31 octobre 1984 :

Par citation directe du 20 mai 1983, l'Association *générale des usagers de la langue française* (AGULF) a cité devant le tribunal de police de Paris, M. Jean-Paul Baligant, président-directeur général de la société Technicon, M. C. Colistro, employé de la société Technicon, en qualité de conseur responsable du recrutement du personnel de cette société, M. Georg Dominique, président-directeur général de la société Organisation et Publicité ;

Elle a cité également la société Technicon et la société Organisation et Publicité comme civilement responsables respectivement de *M. J.-P. Baligant et M. Colistro et de* M. Georg ;

Elle reproche aux prévenus d'avoir fait publier dans le journal *le Monde* du 18 janvier *1983 une annonce entièrement rédigée en* langue anglaise proposant deux postes de secrétaire de direction devant exercer leurs fonctions à Garges-lès-Gonesse (temporairement à Saint-Denis) et précisant que la connaissance de l'anglais (sténo et frappe) était indispensable ;

Elle fait valoir que cette annonce parue dans la presse française relative à un emploi devant *s'exercer sur* le territoire français, s'adresse à des lecteurs français puisqu'aucune mention ne précise que la société Technicon recherche exclusivement les candida*tures de ressortissants étrangers*, qu'une annonce publiée en français aurait aussi bien permis le recrutement d'un personnel bilingue, sans recours à la seule langue anglaise ;

Elle estime que les faits constituent les contraventions prévues et réprimées par la loi n° 75 1349 du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française, notamment en ses articles 1, 3 et 5 et par les articles L 311-4 et R 361.1 du Code du travail *et* souligne que la société Technicon a déjà été condamnée pour des faits identiques ;

Elle indique qu'elle a été créée pour veiller à l'application de la loi du 31 décembre 1975 et chargée, conformément à son objet social, avec le soutien du Haut Comité de la langue française placé sous l'autorité du premier ministre, de « relever *les infractions commises* et de citer les contrevenants devant les juridictions répressives. », que sa vocation de partie civile a déjà été reconnue et consacrée par la jurisprudence ;...

...Par citation directe du 29 décembre 1983, M. Georg et la société Organisation et Publicité ont cité M. André Laurens, directeur du journal *le Monde* et la société *le Monde*, en tant que civilement responsable, à comparaître devant notre tribunal ;

Ils indiquent qu'ils entendent mettre en cause M. Laurens et le journal *le Monde* qui ont pris la décision de publier dans ce journal l'annonce incriminée en langue étrangère et ont ainsi donné leur accord à cette annonce en pensant *eux-mêmes* qu'elle n'excédait pas les termes *prévus* par la loi du 31 décembre 1975 ;...

...Le ministère public, partie jointe à la procédure a pris ses réquisitions. Il estime que l'AGULF a un intérêt personnel dans la défense de la langue française et il fait toutes réserves sur l'appel, leur garantie par M. Georg et la société Organisation et Publicité du journal *le Monde ;*

Chacune des parties a repris les arguments développés dans ses conclusions :

Le tribunal

Attendu qu'il y a lieu d'ordonner la jonction de la citation directe de M. Georg et la société Organisation et Publicité à l'encontre du journal *le Monde* à la citation directe de l'AGULF à l'encontre de M. Baligant, *M. Colistro, la société Technicon, M. Georg* et la société Organisation et Publicité.

Sur la citation directe par l'AGULF de M. Baligant, la société Technicon, M. Colistro, M. Georg et la société Organisation et Publicité

Sur l'action publique

Attendu que le ministère public est partie jointe à l'action de l'AGULF ;

Attendu que c'est une offre d'emploi en langue anglaise que les défendeurs ont fait paraître dans le journal *le Monde* du 18 janvier 1983 ;

Attendu que l'article L 311-4 du Code du travail, repris dans l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 interdit de faire publier dans un journal, revue ou article périodique une offre d'emploi au moyen d'un texte rédigé en langue étrangère pour les services à exécuter en France, ce qui est le cas en l'espèce, le travail devant s'exercer à Garges-lès-Gonesse ;

Attendu que cette interdiction s'applique, selon le texte, quelle que soit la nationalité de l'auteur de l'offre ou de l'employeur, et alors même que la parfaite connaissance d'une langue étrangère serait une des conditions requises pour tenir l'emploi proposé, et que l'infraction à cette interdiction est réprimée par l'article 361-1 du Code du travail ;

Mais attendu que pour échapper à cette interdiction les défendeurs invoquent l'exception prévue par l'article L 311-4 dans les 2 dernières phrases du texte : « toutefois, des *directeurs* de publications principalement rédigées en langues étrangères peuvent recevoir des offres d'emploi rédigées dans ces langues. En outre, les offres d'emploi expressément faites à l'intention des ressortissants étrangers peuvent être rédigées en langue étrangère » ;

Attendu qu'ils s'appuient sur le sens du mot « expressément » qui ne veut *évidemment* pas dire « exclusivement » comme ils ont *raison de le soutenir* ;

Attendu cependant qu'ils reconnaissent eux-mêmes dans leurs écritures que l'annonce expressément faite à l'intention des ressortis*sants étrangers n'excluait pas pour autant* la candidature de nationaux possédant parfaitement la langue anglaise ;

Attendu qu'ils indiquent par ailleurs que le terme expressément *peut* vouloir dire « manifestement » ou « clairement » ;

Attendu qu'il suffit de se reporter au dictionnaire français pour confirmer que le mot « expressément » veut dire « en termes exprès » (adjectif du latin expressus, nettement exprimé, précis, formel) c'est-à-dire d'une façon nette et précise ;

Or attendu que la phrase employée dans l'annonce « we are looking for fluent english speaking secretaries » signifie sans conteste « nous recherchons des secrétaires parlant l'anglais courant » de même que la phrase « *English shorthand is essential* as well as accurate typing » veut dire « La sténo anglaise ainsi qu'une excellente dactylographie sont indispensables » ;

Attendu que si les défendeurs ne s'étaient adressés qu'à des ressortissants anglais il devenait inutile pour eux de préciser que les candidats devaient parler l'anglais courant puisqu'il se serait agi de leur langue d'origine, et qu'ils devaient connaître la sténo anglaise par opposition aux autres procédés *sténographiques* ;

Attendu qu'il résulte donc de cette annonce qu'elle ne s'adressait pas d'une façon nette et précise aux seuls ressortissants anglais et qu'elle devait être rédigée en français pour les éventuels candidats français parlant l'anglais courant et pour les organismes sociaux, syndicats, etc. recherchant des emplois pour des candidats à même de remplir les conditions demandées ;

Attendu *que l'infraction est établie à l'enco* contre des prévenus, qu'il convient de condamner M. Balignant, M. Colistro et M. Georg chacun à une amende de cinq cents *francs par application* de l'article R 361-1 du Code du travail et de déclarer la société Organisation et Publicité civilement responsable de M. Georg ;

Sur l'action civile de l'AGULF

Attendu qu'il résulte des statuts de cette association que si elle a été créée sur le modèle des groupements de consommateurs, son objet est de défendre le patrimoine linguistique et culturel des usagers de la langue française ;

Attendu *que* le droit propre de défense du patrimoine linguistique des usagers de la langue française lui a été reconnu par le Haut Comité de la langue française présidé par le premier ministre (lettre du 20 février 1981) ;

Attendu que, bien que fondée sur le modèle des groupements de consommateurs, *elle* n'avait pas à solliciter l'agrément imposé à ces groupements puisqu'elle ne défend pas un intérêt collectif de consommateurs ;

Attendu qu'elle agit selon la mission spécifique qui lui a été donnée par le Haut Comité de la langue française et *d'où elle tire* sa propre action conformément à ses statuts ;

Attendu que tout ce qui met en péril son objet, la *défense* du patrimoine linguistique français, lui cause un préjudice personnel puisqu'elle se trouve atteinte dans sa seule raison d'être ;

Attendu qu'il y a lieu de faire la distinction entre l'action de défense de la société par le ministère public, l'action civile de la personne qui pour être recevable doit faire la preuve d'un préjudice personnel et l'*action civile* des associations qui pour être recevables doivent faire la preuve d'un préjudice distinct de celui de leurs membres ;

Attendu *que* la Cour de *cassation* reconnaît aux associations une action propre avec la possibilité pour elles de se constituer parties civiles lorsque les infractions ont eu pour effet d'entraver, d'empêcher ou de discréditer cette action propre leur causant un préjudice direct et personnel ;

Attendu que par un arrêt du 17 février 1982, la cour d'appel de Paris a reconnu que la mission qui était impartie à l'AGULF lui permettait de se constituer partie civile ;

Attendu *que d'autres* jugements, de ce tribunal et d'autres juridictions ont déclaré son *action civile recevable* ;

Attendu que dans un arrêt du 20 décembre 1983 la cour d'appel de Paris a confirmé le jugement de ce tribunal du *8 février* 1983 ayant reçu l'AGULF en sa constitution de partie civile ;

Attendu qu'il y a lieu de la recevoir en sa constitution de partie civile en la présente espèce *et* de condamner solidairement *MM.* Baligant, Colistro et Georg à lui payer la somme de quatre mille francs à titre de dommages-intérêts et la somme de deux mille francs par application de l'article 475-1 du Code de procédure pénale et de déclarer la société Technicon civilement responsable de M. Baligant et de M. Colistro et la *société* Organisation et Publicité civilement responsable de M. Georg ;

Attendu qu'il convient d'ordonner la publication du présent jugement dans le journal *le Monde* aux frais partagés par moitié entre d'une part M. Baligant, M. Colistro et la société Technicon et d'autre part M. Georg et la société Organisation et Publicité ;

Sur la *citation* directe par M. Georg et la société Organisation et Publicité de M. Laurens et le journal *le Monde*.

Attendu qu'un prévenu ne peut appeler en cause et citer une autre personne qu'il prétend être l'auteur de l'infraction pour laquelle il est poursuivi ;

Attendu que la citation délivrée par M. Georg et la société Organisation et Publi*cité à M. Laurens et le journal le Monde est* bien mise en cause puisqu'ils demandent à être déchargés par ces deux défendeurs des condamnations qui pourraient intervenir à leur encontre ;

Attendu qu'ils prétendent par ailleurs exercer une action civile à l'encontre de M. Laurens *et le Monde* en réparation du préjudice personnel *et* direct qu'ils invoquent au cas où ils seraient condamnés, préjudice qui serait constitué par une condamnation à des dommages-intérêts et la publication à leurs frais du jugement dans le journal *le Monde ;*

Attendu que l'exercice de l'action civile devant les tribunaux de répression est un droit exceptionnel qui, en raison de sa nature, doit être strictement renfermé dans les limites *fixées* par le *Code* de procédure *pénale*, qu'aux termes de l'article 2 de ce code, l'action civile en réparation du dommage causé par l'infraction n'appartient qu'à ceux qui ont *personnellement souffert du dommage directement* causé par l'infraction ;...

...Attendu qu'il y a lieu de déclarer irrecevable la mise en cause par ces deux derniers *de M. Laurens et le journal le Monde sans* avoir à rechercher si ces appelés en garantie étaient tenus ou non de publier toutes les annonces qu'ils reçoivent ;

Par ces motifs.

Statuant publiquement, contradictoirement et en premier ressort,

Vu les réquisitions du ministère public ;

Vu les articles 5 de la loi du 31 décembre 1975, L 311-4 et R 361-1 du code du travail ;

Ordonne la jonction des procédures pour*suivies par la citation du 20 mai 1983 à la* requête de l'AGULF contre M. Baligant, la société Technicon, *M.* Colistro, M. Georg et la société Organisation et Publicité et par la citation du 29 décembre 1983 à la requête de M. Georg et la société Organisation et Publicité contre M. Laurens et le journal *le Monde ;*

Sur l'action publique.

Dit que les faits d'emploi d'une langue étrangère pour une offre de services à exécuter en France adressée à des candidats parlant couramment cette *langue* étrangère et publiée dans le journal *le Monde* du 18 janvier 1983 sont établis à l'encontre de M. Jean-Paul Balignant, M. Charles Colistro et M. Dominique Georg ;

En répression les condamne chacun à une amende de cinq cents francs ;

Déclare la société Technicon civilement responsable de Jean-Paul Baligant et de *Charles Colistro et la société Organisation et* Publicité civilement responsable de Dominique Georg ;

Sur l'action civile

Recevant l'AGULF en sa constitution de partie civile ;

Condamne solidairement Jean-Paul Baligant, Charles Colistro, la société Technicon, *Dominique Georg et la société Organisation* et Publicité à lui payer la somme de quatre mille francs à titre de dommages-intérêts et la somme de deux mille francs par application de l'article 475-1 du Code de procédure pénale ;

Ordonne la publication du présent jugement dans le journal *le Monde* aux frais partagés par moitié entre d'une part M. Baligant, M. Colistro, et la société Technicon, et d'autre part M. Georg et la société Organisation et Publicité,

Déclare irrecevable la mise en cause par *M. Georg et la société* Organisation et *Publi*cité par citation du 29 décembre 1983 de M. Laurens et le journal *le Monde* et déboute M. Georg et la société Organisation et Publicité de leur demande à l'encontre de ces derniers ;

Déboute M. Baligant, M. Colistro et la société Technicon de leur demande de cinq mille francs de dommages-intérêts à l'encontre de l'AGULF par application de l'article 475-1 du Code de procédure pénale et déboute M. Georg et la société Organisation et Publicité en leur demande de cinq mille francs de dommages-intérêts à l'encontre de l'AGULF par application du même texte ;

Dit n'y avoir lieu à ordonner l'exécution provisoire ;

Condamne les prévenus aux entiers dépens de l'action publique et solidairement aux entiers dépens de l'action civile ;

Fixe au minimum la contrainte par corps s'il y a lieu de l'exercer.

société

L'AFFAIRE GREENPEACE

Dominique Prieur alias Sophie Turenge

«Sophie Turenge», incarcérée à la prison de Mount-Eden à Auckland, inculpée de meurtre et d'incendie volontaire après l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, se nomme en fait Dominique Prieur. Dominique, et non Françoise comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 15 août.

Voici donc l'un des éléments de mystère d'une affaire qui n'en manque pas enfin éclairci. Celle qui, sur son faux passeport suisse, se faisait appeler Sophie-Claire Turenge, enseignante, âgée de trente-six ans, mariée à Alain Jacques Turenge, homme d'affaires, trente-trois ans, est bien membre de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le service de renseignement français. Elle ne réside évidemment pas à l'adresse indiquée sur son faux passeport, 105, avenue du Général-Michel-Bizot, à Paris, douzième arrondissement, un immeuble bourgeois où sa vraie comme sa fausse identité sont inconnues.

Membre de la DGSE, elle ne serait pas pour autant militaire de carrière, le contre-espionnage employant des personnels civils «assimilés» aux grades de l'armée. En effet elle ne figure pas dans l'annuaire des officiers. De plus, elle ne semble pas comprendre l'anglais, ayant eu recours à un interprète lors de sa comparution devant la justice néo-zélandaise. Or la compréhension de cette langue au moins est exigée des officiers appartenant à la DGSE. Deux hypothèses alors : elle pourrait être sous-officier, mais il semble improbable — et en tout cas inhabituel — qu'une mission comme celle qui était la sienne en Nouvelle-Zélande ait été confiée à un grade subalterne ; elle ferait donc partie du personnel civil et assimilée au grade de capitaine.

Son vrai mari, en revanche, est un militaire de carrière, capitaine du train, et se nommerait Noël Patrick Prieur. Il aurait commandé la compagnie 4 des sapeurs-pompiers à la caserne du Vieux-Colombier à Paris avant d'être muté, il y a quelques mois, à la Direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT) du ministère de la défense. Dominique Prieur, en tout cas, a suivi l'entraînement physique et militaire — mêlant les techniques de commando, le parachutisme et, peut-être, la plongée — qu'appelaient ses missions, dans une des écoles d'officiers féminins, près de Caen.

Quant à son faux époux, le temps d'une mission en Nouvelle-Zélande, « Alain Turenge », son identité réelle n'est toujours pas connue. Selon notre confrère *l'Express* de ce jeudi, il s'agit d'un commandant du centre d'instruction des nageurs de combat de la base aéronavale d'Aspretto, près d'Ajaccio, qui est l'un des fers de lance de la division Action de la DGSE.

E. P.

Le pouvoir presse M. Tricot

(Suite de la première page.)

Ils sont au nombre de trois. D'abord, les relations entre le couple de vrais militaires français faux suisses, les « Turenge », en mission pour la DGSE en Nouvelle-Zélande et, aujourd'hui, incarcérés à Auckland, et l'équipage de l'*Ouvea*, ce voilier parti de Nouméa fin juin qui se trouvait, au même moment, au nord de la Nouvelle-Zélande. S'il apparaît qu'ils travaillaient sur place de concert, qu'ils se rencontraient, qu'ils se trouvaient aux mêmes lieux au même moment, c'est donc que la DGSE est aussi derrière l'affrètement de l'*Ouvea*. Or ce voilier, par son comportent mystérieux, sa « disparition » au large de la Nouvelle-Calédonie, après qu'il ait quitté le nord de la Nouvelle-Zélande le 9 juillet, la fuite dans la nature de trois de ses occupants, a signé sa participation à l'attentat.

Sur ce premier point, les réponses de la police néo-zélandaises semblent affirmatives. Notre envoyé spécial en Nouvelle-Zélande, Frédéric Filloux, qui refait actuellement tout l'itinéraire du couple et du voilier, estime que plusieurs points de rencontre entre les Turenge et l'*Ouvea* peuvent être identifiés, notamment les localités de Paihia, Opua, Tutukaka Harbour.

Le second élément porte sur la nature de l'équipage de l'*Ouvea*. S'agit-il d'activistes mercenaires, ayant pu être, dans le passé, employés par la DGSE, ou, comme pour les Turenge, de militaires, spécialement entraînés aux techniques de commando, employés par la direction Action de la DGSE ? Le personnage principal est ici Raymond Velch, qui s'est présenté comme un « *skipper* » expérimenté, mais qui est inconnu dans les milieux nautiques français, et dont il est désormais avéré qu'il a fait au moins deux séjours rapprochés à Nouméa, en mai. Quant au docteur Xavier Maniguet, qui a quitté l'*Ouvea* avant qu'il ne « disparaisse », il aurait été la façade honorable — un vrai nom, de l'argent, une motivation touristique — pour la location du voilier. Sans que l'on sache, à l'heure actuelle, s'il fut consentant ou manipulé, comme il l'affirme...

Troisième élément qui accréditerait l'implication de la DGSE, le climat entretenu dans les sphères gouvernementales autour de cette affaire. « *C'est très chaud, je ne peux rien dire* », s'entend-on répéter. « *Ici, le pire n'est jamais sûr mais souvent certain* », insistent d'autres interlocuteurs. Une tonalité qui accréditerait donc l'hypothèse la plus grave, au détriment de l'hypothèse basse : celle d'une opération doublée, la mission de surveillance de *Greenpeace* (les époux Turenge) s'étant « emberlificotée » dans une autre opération plus trouble (l'attentat) aux motivations peu avouables pouvant relever tout aussi bien de la manipulation entre services secrets concurrents ou d'une ombre portée des tensions néo-calédoniennes.

Pourtant, un climat ne suffit, pas à dire les faits dans toute leur clarté. Car, dans le cas où la DGSE serait directement impliquée, trois questions restent entières. D'abord, la raison militaire d'une telle opération : à moins de penser que l'irrationnalité règne dans nos services secrets, l'attentat, que ses auteurs aient découvert ou non, ne pouvait enrayer la campagne de Greenpeace contre les essais nucléaires français. Au contraire, il a pour conséquence de la mettre sous les regards accrus des médias, d'accroître la sympathie internationale pour le mouvement écologiste et, enfin, de d'abord rendre suspecte la France dans cette région du monde.

Deuxième question sans réponse : l'attitude du ministère de la défense et de l'Elysée. Peut-on penser que la DGSE, dirigée par un amiral discipliné, ait pu décider une telle opération sans en référer ? Mais si elle s'est « couverte », pourquoi M. Mitterrand, ayant en possession le premier rapport de M. Fabius, a-t-il pris le risque d'une procédure publique, inhabituelle en France et très anglo-saxonne dans la forme ? Pourquoi autorise-t-il ses proches collaborateurs, civils et militaires, à porter plainte contre *VSD* qui les mettait en cause ?

Ultime question : le rôle du RPR. A l'évidence, M. Chirac, et notamment son chef de cabinet, M. Michel Roussin, ancien directeur de cabinet de M. Alexandre de Marenches au SDCECE, l'ancêtre de la DGSE, a été tenu au courant de la mission confiée à M. Tricot et de ses possibles retombées. Souci d'une cohabitation avant l'heure ? Ou, plus prosaïquement, en raison de liens entre cette affaire et l'agitation des franges dures du RCPR néo-calédonien ?

A M. Tricot de répondre sur les responsabilités. Restera alors à éclaircir les motivations d'une affaire jusqu'ici sans mobile apparent...

EDWY PLENEL.

L'ENQUÊTE A PARIS DES POLICIERS NÉO-ZÉLANDAIS

Les trois policiers néo-zélandais chargés d'assister à l'exécution de la commission rogatoire internationale délivrée aux autorités françaises ont été reçus, mercredi 14 août, par le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, M. Robert Michat.

Le «detective inspector» Burt White, le «detective senior sergeant» Lex Denby et le «constable» Nick Hall étaient accompagnés du chef de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire. *«Une visite de travail»*, a seulement déclaré ce dernier à sa sortie du cabinet du magistrat.

L'entretien, a, semble-t-il, porté notamment sur les limites étroites imposées aux policiers néo-zélandais au cours de leur mission en France. Comme leurs collègues envoyés en Nouvelle-Calédonie, ils ne pourront qu'assister aux investigations menées par la police française dans le cadre de la commission rogatoire internationale. Tout au plus leur est-il permis de demander que certaines recherches supplémentaires soient faites. C'est ainsi qu'ils souhaiteraient que la commission rogatoire d'origine soit exécutée de manière plus approfondie, notamment en ce qui concerne l'origine précise de certaines pièces à conviction susceptibles d'avoir été achetées en France.

Trois bateaux en opération

L'attentat contre le *Rainbow Warrior* et ses suites internationales n'arrêtent pas les activités du mouvement Greenpeace. Trois des unités de la flottille affrétée par l'association sont en opération. Sur le Rhin c'est le *Beluga*, ancienne vedette de pompiers de 20 mètres, qui croise entre l'Alsace et l'Allemagne avec huit personnes à bord. L'équipage prélève des échantillons et procède à des analyses pour rechercher les polluants. Puis il compare avec la législation des pays riverains. Sur le cours allemand du Rhin deux cas de rejets interdits ont été découverts. Et Greenpeace a l'intention de porter plainte.

Un autre navire, plus important celui-là et baptisé le *Greenpeace*, vient de quitter le port d'Amsterdam et fait route vers l'Antarctique. Il y apporte le matériel nécessaire à l'hivernage d'une équipe de chercheurs. Ceux-ci qui s'entraînent actuellement sur les glaciers suisses veulent attirer l'attention sur les dangers que court le continent boréal. En effet les projets d'exploitation du sous-sol y sont de plus en plus nombreux. S'ils étaient réalisés ils risqueraient, selon les écologistes, de faire disparaître la faune et même de faire fondre les glaces.

En Islande c'est le « Sirius » qui avec une vingtaine de militants tente de s'opposer aux baleiniers qui terminent leur saison de chasse. Mais la police surveille le navire et les pêcheurs se fâchent : « *Nous n'entendons pas laisser des hippies et des playboys étrangers se mêler de nos affaires.* » Pourtant faisant un geste d'apaisement la compagnie islandaise de chasse à la baleine a mis son personnel en congé pour dix jours.

Enfin, dans le Pacifique, le mouvement ne renonce pas non plus à mener sa campagne contre les prochaines expériences atomiques françaises. Un voilier baptisé *Vega* va quitter la Nouvelle-Zélande avec cinq personnes à bord. Il sera suivi de plusieurs autres yachts qui, après un parcours de 3 000 kilomètres, ont l'intention de se disperser autour de l'atoll de Mururoa où les attendent des commandos de la marine nationale.

MÉDECINE

LA POLÉMIQUE SUR L'AVORTEMENT EN ESPAGNE

La résistance des médecins

De notre correspondant

Madrid. — L'approbation définitive par le Parlement en mai dernier, malgré l'opposition virulente des partis de droite, de la loi dépénalisant dans trois cas l'interruption volontaire de la grossesse (1) n'a pas mis fin à la polémique sur l'avortement. Ses adversaires, majoritaires au sein de la profession médicale, semblent décidés à ce que l'IVG, inscrite dans les textes, ne devienne pas une réalité.

Au moment de l'entrée en vigueur effective de la loi, à la fin du mois de juillet, le ministère de la santé avait publié une circulaire d'application permettant aux médecins qui le désirent d'invoquer la clause de conscience et de se refuser à pratiquer l'avortement. Ce texte avait été critiqué par les secteurs progressistes du corps médical, qui le jugeaient trop laxiste. Il laisse, en effet, aux médecins la faculté de décider, cas par cas, s'ils acceptent ou non de pratiquer l'opération sans déclaration préalable. L'Association pour la défense de la santé publique, de son côté, demandait au contraire que les médecins déclarent par écrit leur motif de refus, seule manière, selon elle, de planifier l'IVG au niveau national en tenant compte des disponibilités de chaque hôpital.

« Lynchage moral »

Les événements n'ont pas tardé à démontrer que ces craintes n'étaient pas sans fondement. Une jeune femme de vingt-deux ans, habitant Gijon, aux Asturies, fut la première à demander à avorter légalement en Espagne. Ses deux premiers fils souffrent d'une grave maladie congénitale, qui se caractérise chez l'enfant en bas âge par une régression psychomotrice. Les huit gynécologues de l'hôpital de Gijon auquel elle s'adressa se refusèrent toutefois à pratiquer l'IVG. Il fallut que le directeur provincial du ministère de la santé intervienne personnellement pour trouver une clinique disposée à réaliser l'avortement. Le 9 août, la jeune femme fut avortée en même temps qu'une autre de vingt et un ans atteinte d'une grave affection rénale, dans une clinique d'Oviedo, une ville proche de Gijon.

L'affaire ne se terminait pas là. Le collège des médecins des Asturies envoyait une circulaire à tous ses membres enjoignant ceux qui étaient disposés à pratiquer l'avortement de l'en avertir, afin que leur cas soit examiné par la commission de déontologie. D'autre part, l'Association asturienne pour la défense de la vie, une organisation opposée à l'IVG, portait plainte devant les tribunaux contre les médecins ayant pratiqué les deux avortements, en arguant que ces derniers n'entraient pas dans les cas prévus par la loi. La clinique d'Oviedo reçut de multiples menaces anonymes.

Cette polémique en annonce sans doute bien d'autres. Une jeune fille de quatorze ans de Merida, en Estremadure, enceinte à la suite d'un viol, devra sans doute réaliser l'avortement à Ciudad-Réal faute d'avoir pu trouver dans sa province un médecin disposé à le pratiquer. Combien de femmes... et de médecins sont-ils prêts à braver un tel climat de « *lynchage moral* », suivant les termes d'un éditorial du quotidien *El Pais* ? C'est la question que se pose une opinion publique qui, les sondages sont concordants sur ce point, se montre pourtant favorable dans sa grande majorité à la dépénalisation.

THIERRY MALINIAK.

(1) En cas de grave danger pour la vie de la femme enceinte, de risque important de tare du fœtus ou de viol.

A BOSTON

L'inégalité des Noirs devant la mort

Il est des statistiques qui en disent long. Entre 1969-1970 et 1978-1979, le taux de mortalité néo-natale (décès survenu entre 0 et 28 jours) des enfants blancs est passé à Boston (Massachusetts) de 14,6 pour 1000 naissances vivantes à 7,2 pour 1000. Durant la même période ce taux est passé, pour les enfants noirs, de 21,8 à 15,6 pour 1 000. Proportionnellement, l'écart s'est donc creusé, le rapport entre les deux taux passant de 1,49 à 2,17 (1).

Ces disparités ne s'observent pas seulement entre enfants de couleurs différentes. Elles se retrouvent également dans la situation socio-économique des familles. Ainsi, en 1979, le taux de mortalité néonatale des enfants appartenant à un milieu familial aisé (le revenu annuel des parents étant compris entre 14 700 et 33 000 $) était-il inférieur de 42 % à celui des enfants issus de milieux plus modestes (revenu annuel compris entre 5 900 et 11 000 $).

Quels sont les facteurs qui permettent d'expliquer qu'un tel écart puisse exister à Boston, l'une des villes les mieux équipées au monde sur le plan médical ?

Deux causes essentiellement l'expliquent : la prématurité, plus fréquente, et un poids de naissance plus faible chez les enfants noirs ou issus des milieux défavorisés.

Ces disparités se retrouvent quand il s'agit de mortalité infantile.

Qu'on enregistre chez les minorités et les plus pauvres un taux plus haut de mortalité n'est pas vraiment surprenant. Le fait que l'écart ait tendance à se creuser l'est sans doute davantage. Dans un éditorial qui avait fait grand bruit, le *New England Journal of Medicine* avait déjà, il a quelques mois, souligné l'émergence aux Etats-Unis de deux systèmes médicaux bien distincts : l'un qui serait destiné aux personnes aisées, et donc solvables, et l'autre qui, en définitive, ne concernerait plus que les personnes économiquement défavorisées. (*Le Monde* du 13 mars).

F.N.

(1) Cette étude, publiée dans le *New England Journal of Medicine* du 8 août, a été faite par des chercheurs de la Harvard Medical School et de la Harvard School of public health.

EN BREF

L'accident du Boeing-747 : Le président de la Japan Air Lines a présenté sa démission

Le président de la Japan Air Lines (JAL), M. Yasumoto Takagi, a présenté, le 14 août, sa démission au premier ministre japonais M. Nakasone, à la suite de la catastrophe aérienne survenue le 12 août 1985, à un Boeing-747 de sa compagnie. Après avoir rencontré le premier ministre, M. Takagi, âgé de soixante-quatorze ans, a déclaré qu'il assumait la responsabilité de l'accident, qui a fait cinq cent vingt victimes. Mardi 13 août, M. Takagi avait nié que des insuffisances dans la maintenance des avions de la JAL aient pu être à l'origine de la catastrophe aérienne. La découverte en mer, le 14 août, de trois morceaux de la queue de l'appareil tend à prouver que le Boeing est devenu incontrôlable à la suite d'une problème survenu au niveau de l'empennage. La découverte par les enquêteurs de la porte arrière droite du fuselage, retrouvée intacte, élimine définitivement l'hypothèse de l'accident dû à un arrachage de porte.

M. Takagi, nommé président de la JAL en juin 1981, avait été sur le point de démissionner en février 1982, après l'accident, dans la baie de Tokyo, d'un DC-8 dont le pilote avait été reconnu mentalement malade.

Le ministre des transports japonais a par ailleurs ordonné que des contrôles techniques d'urgence soient effectués sur tous les Boeing-747 des compagnies aériennes japonaises, à partir du 15 août. Il y a actuellement soixante-neuf Boeing-747 en service sur les lignes aériennes japonaises, dont quarante-huit appartiennent à la JAL et dix-sept aux All Nippon Airways, les deux principales compagnies. *(AFP).*

1 mort et 89 blessés au cours d'un feu d'artifice à Saint-Sébastien

(De notre correspondant.)

Madrid. — Les fêtes estivales de Saint-Sébastien, qui réunissent chaque année des dizaines de milliers de touristes espagnols et étrangers, ont été marquées, dans la nuit du 14 au 15 août, par un grave accident survenu durant un feu d'artifice. Un enfant de six ans a été tué et quatre-vingt-neuf personnes ont été blessées, dont une quinzaine étaient toujours dans un état grave ce jeudi matin. Plusieurs d'entre elles ont dû subir des amputations.

Il était environ 23 heures, mercredi, et le concours de feux d'artifice qui marque traditionnellement le point culminant des fêtes venait de commencer près de la mairie, dans le centre de la ville, lorsqu'une fusée partant au ras du sol, au lieu de s'élever, entra dans la foule, fauchant et brûlant tout sur son passage.

L'accident allait provoquer une panique générale, rapidement contrôlée par les forces de l'ordre et les pompiers immédiatement arrivés sur les lieux. Durant la nuit, les principaux hôpitaux de la ville ont lancé des appels continuels par les stations de radio locales, demandant à tous les traumatologues et chirurgiens de rejoindre d'urgence leurs postes.

La mairie de la ville a décidé de suspendre les fêtes, qui auraient dû prendre fin dimanche. Un juge de Saint-Sébastien a ouvert une enquête sur les causes de l'accident.

Th. M.

Treize jeunes gens en garde à vue après le meurtre d'un adolescent à Rouen

Treize personnes ont été interpellées et sont gardées à vue dans le cours d'une enquête sur la mort d'un adolescent, Bertrand Péligat, âgé de dix-sept ans, en vacances avec cinq camarades à Notre-Dame-de-Monts (Vendée), au cours d'une bagarre avec un autre groupe d'une vingtaine de jeunes gens, originaires de la région parisienne et âgés de dix-huit à vingt ans. La victime et ses camarades étaient originaires de Trosly-Loire (Aisne).

La bagarre avait éclaté lundi vers minuit et demi à la sortie d'un café. Bertrand Péligat, frappé au cœur par une arme tranchante, est mort sur le coup. Son frère, Frédéric, vingt ans, a été légèrement blessé ainsi qu'un de leurs camarades, Frank Boulanger, dix-sept ans.

Selon la gendarmerie des Sables-d'Olonne, le meurtrier présumé de Bertrand Péligat serait en fuite.

Non-lieu, à Rouen, en faveur de Mme Marie-France Tateceau

M. Roland Catenoix, juge d'instruction, a rendu, à Rouen, mercredi 14 août, une ordonnance de non-lieu au bénéfice de Mme Marie-France Tateceau qui était toujours inculpée du meurtre d'une septuagénaire malgré les aveux passés par un adolescent (*le Monde* du 3 août).

Cette ordonnance rendue sur réquisition du parquet est motivée par les aveux de l'adolescent qui excluent toute participation ou complicité de la jeune femme dans cette affaire. Mme Tateceau avait été inculpée en juillet 1983 du meurtre de Mme Mireille Duval, la mère de son compagnon, avec qui elle avait déjeuné le jour du crime. Mme Tateceau avait passé un an en prison avant d'être remise en liberté sous contrôle judiciaire.

Un ancien autonome arrêté en Espagne

Un ancien militant d'extrême gauche italien, aujourd'hui de nationalité française, a été arrêté fin juillet en Espagne, où il était en vacances, a révélé mercredi 14 août l'un de ses camarades de l'Association des Italiens réfugiés en France. M. Alessandro Stella, vingt-huit ans, étudiant, qui fut militant de l'Autonomie ouvrière, avait été brièvement incarcéré à son arrivée en France en 1982 puis relâché (*le Monde* du 3 mars 1982). Selon ses camarades, la justice italienne lui reproche plusieurs infractions, dont sa participation à une « bande armée ». Il a acquis la nationalité française en 1984 après son mariage, l'année précédente, avec une Française. La police de Tolède l'a, semble-t-il, arrêté au vu d'un mandat d'Interpol. M. Stella était venu se plaindre auprès des policiers espagnols d'un vol commis dans sa voiture.

D'autre part, la cour d'appel de Nîmes a émis, mercredi 14 août, un avis favorable à l'extradition d'un autre Italien, ancien militant de l'Autonomie ouvrière, M. Sergio Beneducci. La justice italienne reproche à celui-ci des hold-up et sa participation à une « bande armée ».

● *Un maire RPR des Pyrénées-Atlantiques visé par un attentat.* — Une charge explosive a soufflé, dans la matinée du mercredi 14 août, la vitrine d'une boulangerie de Lanne (Pyrénées-Atlantiques), appartenant à M. Louis Althapé, conseiller général RPR du canton d'Aramits. L'explosion s'est produite vers 3 h 30, devant la boulangerie dont le premier étage est occupé par la famille de M. Althapé. Ce dernier, qui est aussi le maire de Lanne, a indiqué que la charge avait été déposée à deux mètres environ d'un dépôt de bouteilles de gaz domestique ; celui-ci n'a pas été atteint.

● *Manifestation à la maison d'arrêt de Loos.* — Une trentaine de détenus de la maison d'arrêt de Loos, près de Lille, sont montés sur le toit de l'établissement pénitentiaire, mercredi 14 août en milieu d'après-midi, afin de protester contre les conditions de détention, notamment la nourriture et la discipline. A 18 heures, tous avaient regagné leurs cellules sans incident.

« *Tu te crois libre parce que tu pars, et tu emportes tes pantoufles.* »
LÉON-PAUL FARGUE.

Le Monde
DES LIVRES

La folie du temps qui passe

Deux récits pour mieux connaître l'univers de l'écrivain uruguayen Juan Carlos Onetti :* le Puits *(1939) et* les Adieux *(1954) — qui viennent seulement d'être publiés en français — ont cette ressemblance têtue, admirable, des œuvres nées d'une obsession.

CE qui hante Onetti, c'est l'impossibilité de saisir la réalité au présent ; dès qu'on cherche à la nommer, à la voir, elle se décompose, elle glisse immédiatement vers un passé ô combien composé ! C'est là que cet Uruguayen rejoint de nombreux écrivains argentins : si rien n'est stable, s'il n'est pas possible de coexister avec le monde ni avec soi-même, puisque tout, toujours, se fractionne en souvenirs et projets, alors la seule vérité de notre présence est dans le sentiment de cette perte sans cesse recommencée. Qu'on en rie ou qu'on en pleure, il y a là une étrangeté radicale qui donne à la vie une obliquité à strictement parler fantastique.

Pour surmonter l'horreur de n'être jamais son propre contemporain, le narrateur du *Puits* décide, avec l'enthousiasme des désespérés, de s'échapper dans l'imaginaire. Puisqu'il ne se remet pas du passé, puisqu'il ne sait pas coïncider avec le présent, il entreprend, à la veille de ses quarante ans, de s'éloigner de sa souffrance en écrivant. En écrivant pour lui, à sa façon ; comme on se console, comme on se récompense. N'arrivant pas à vivre, il en est irrémédiablement fâché, mais il peut toujours s'abandonner aux songeries dont il se berce le soir pour s'endormir, et qui sont *« l'histoire de son âme »*.

EVELYNE PIEILLER.

(Lire la suite page 10.)

Pour une esthétique de la légèreté

Les flâneries d'un peintre, Jacques Martinez, et d'un écrivain, Guy Scarpetta, à travers la modernité.

SEULES les choses qu'il ne faut pas dire sont vraiment intéressantes à entendre. Surtout lorsque l'auteur, se souvenant que la sensibilité de chacun, c'est son génie, impose le sien avec une suffisance tranquille et une ironie charmeuse. Oui, Jacques Martinez avec *Moderne for Ever* peut nous ravir, c'est mon cas, ou nous exaspérer, mais on aurait tort de ne pas prêter attention à la petite musique qui sourd des confidences qu'il nous envoie de Nice, Venise, Florence ou New-York.

Résolument moderne, c'est-à-dire baudelairien et cosmopolite, se sentant à l'aise dans des décors d'acier, de béton et de verre, Jacques Martinez écrit à la femme aimée, l'irréelle Soledad : *« Je t'abandonne mille tours d'Auvergne en voiture à chevaux avec haltes dans les châteaux pour un aller simple en Concorde et n'importe quelle chambre climatisée dans la 67e Rue Est. Vive l'avion ! Vive le néon ! »*

Vive l'art abstrait, aussi. Jacques Martinez, qui est peintre, ne comprend toujours pas comment on peut aimer la peinture *« stupidissime »* de Magritte et de ses copains surréalistes, ni comment le même homme, Umberto Eco, qu'il admirait pour ses essais sur la modernité, a pu nous donner, avec *le Nom de la rose*, un produit de marketing médiéval-spaghetti.

Tout esthétisme révèle une éthique. Celle de Martinez pourrait se résumer en un mot : légèreté. Etre allégé de tout ce qui n'est pas notre choix unique. Ne pas s'encombrer. Ne pas s'attacher. Ne pas faire dans le courrier du cœur, dans la glu, dans l'enracinement. Horreur aussi du pontifiant, style Alain Resnais au cinéma ou Chirico en peinture pour ne citer qu'eux. *« Il existe comme ça des œuvres dites d'art qui sont faites pour faire réfléchir ceux qui ne savent pas vraiment réfléchir ni vraiment ce qu'est l'art... »*

Rothko et Pollock

Moderne for Ever, c'est le cri d'un homme qui ne peut supporter la vie que quand il croit y reconnaître quelque chose de l'art qu'il aime. Son bonheur, il le trouve dans une aquarelle de Turner, dans les *Nymphéas* de Monet, la dernière *Sainte-Victoire* de Cézanne, le carré blanc de Malevitch, un jaune de Mondrian, un noir de Rothko ou encore Pollock et son *One Number 31*...

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 10.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le dernier tour de Georges Perec

ET on dira qu'il ne se passe rien en août ! Jugez plutôt. Les épreuves et les exemplaires des romans d'automne tombent avec la régularité d'averses sur l'Avranchin ; chaque éditeur annonce l'avènement d'un superbe écrivain doublé d'un sublime conteur tendre et cruel... Jusque-là, rien que d'habituel. Et soudain, la surprise ! C'est marqué en toutes lettres sur l'une des brochures qui promettent la rentrée du siècle : *« Georges Perec »*, et en dessous : *« Penser/Classer »*. Le fac-similé de la couverture, qui authentifie la nouvelle, sous-titre : *« Textes du XXe siècle »* (1). C'est bien vrai : s'il y a un auteur qui mérite d'être lagarde-et-michardisé d'emblée, c'est bien Perec !

QUAND les auteurs meurent, surtout s'ils meurent jeunes, l'idée qui vient est de se demander : qu'auraient-ils bien pu écrire *ensuite* ? Après *la Vie mode d'emploi*, quoi ? Le dernier roman de Perec était de ceux après lesquels il n'est pas facile, même pour les autres écrivains, de reprendre la plume. On reconnaît les chefs-d'œuvre à cette impression de terre brûlée qu'ils laissent derrière eux. Oh ! pas longtemps : jusqu'ici, l'herbe littéraire a toujours trouvé à repousser...

Perec avait jeté toutes ses forces dans la bataille ; comme s'il devinait qu'il ne livrerait pas d'autres combats, dit-on généralement dans ces cas-là, avec une prescience rétroactive qui n'engage à rien. J'ai relu *la Vie mode d'emploi*. Je conseille à tous les fous de roman d'en faire autant, et aux chanceux qui ont encore cette découverte à faire de ne plus la différer.

Ce qui éblouit et passionne, dans cette entreprise monstrueusement méthodique, c'est la manière dont l'auteur acclimate les conventions auxquelles condamnent le travail romanesque et la vie tout court. Pourquoi borner son imagination et son attention à telle distance de soi plutôt qu'à telle autre ? Le peintre sait cela mieux que personne, qui se collette sans cesse avec l'espace. Un immeuble découpé en tranches, un puzzle pulvérisé et recomposé, une grille de mots croisés : c'est en jouant de ces arbitraires qu'on dégage de la liberté.

L'AUTRE réussite qui s'affirme à la relecture de *la Vie mode d'emploi*, c'est la façon vertigineuse dont les objets y prennent possession des gens.

Dans *les Choses* — à relire également, avec la cocasse étude de Jacques Leenhardt sur l'accueil du livre par la presse et le public (Julliard, 10/18), — Perec agissait, on l'a assez noté, en sociologue. Mettant en roman les *Mythologies* de Barthes, il peignait la génération des années 60 par le seul répertoire des objets qu'un couple d'alors acquérait ou rêvait d'acquérir. Une mentalité standard se dégageait de l'énumération. La consommation : aliénation ou bien-être ? Comme on allait se le demander sur tous les tons... Par la suite, Perec a traité lieux, souvenirs et rêves de la même façon, en matériel susceptible de porter sens au-delà des individus ; susceptible seulement. La bêtise de *« conclure »* n'était pas son fort.

On a trop parlé de l'héritage Queneau, à qui *la Vie mode d'emploi* était dédiée ; pas assez de Flaubert. *L'Education sentimentale* est citée en contrebande plus qu'on ne l'a dit. C'est l'inventaire du patrimoine *Bovary* qui continue, poussé au délire.

Chez Perec comme chez Flaubert, l'objet, et son homologue immatériel qu'est l'idée toute faite, forment la trame de la toile romanesque, des âmes, des destins. Chez l'un et l'autre, il s'ensuit une même tristesse perplexe pour le lecteur. Ces petits riens familiers, finalement peu nombreux, dont s'entourent les existences, ces foulards à motifs appuyés, ces marqueteries insistantes, comment ont-ils été choisis ? Ils ont l'air si décidés à signifier, ces objets, si prêts à couper la parole à leur propriétaire, qu'on hésite à trancher lequel possède l'autre. Rude coup pour les philosophies de la liberté !

Comment dire ça mieux ? Lors de certains *derbys* où la reine d'Angleterre affiche à la fois des bibis pas possibles et l'impassibilité de sa fonction, l'écart est tel entre le bavardage du turban pistache et le silence du visage royal qu'on s'interroge : qui arbore qui ? Dans une image, au bout du compte, qui porte le chapeau ?

■ ■ ■ QU'AJOUTER à *la Vie mode d'emploi* ? Le plaisir de savoir en vie les auteurs qu'on aime ressemble à celui que donne le spectacle de la nature. Connaissant l'œuvre antérieure, l'air du temps, ce que l'âge fait des créateurs, on cherche à deviner vers où l'ouvrage nouveau a pu s'aventurer, pousser sa branche. Et dans les bons cas, l'inattendu mène, avec le prévisible, sa jolie danse.

Perec a disparu (en 1982) à moins de cinquante ans. Il n'était pas l'écrivain d'un seul livre, ni le genre à se répéter. Il nous aurait forcément pris à revers. Aurait-il poursuivi sa *Comédie humaine* éclatée ? Se serait-il lancé dans une *Tentation de saint Antoine* ou quelque aventure formaliste dont la portée aurait tardé à nous apparaître ? Hélas ! La mort d'un écrivain, c'est d'abord l'interdiction de rêver sur ce que, à son insu ou presque, il nous réserve...

Sauf inédit posthume, justement. Les intimes ont évoqué des textes en chantier au moment de la « cruelle maladie ». Paul Fournel, dans le *Magazine littéraire* de mars 1983, a fait état d'une « moitié de roman », ainsi que de la « Sarah » dont Perec parlait volontiers, fresque familiale qui serait peut-être devenue le « pendant historique » de *la Vie mode d'emploi*, le développement de *W ou le souvenir d'enfance*...

IL y aura, sous peu, une « actualité Perec », comme nous disons. *La Vie mode d'emploi* reparaîtra à la mi-septembre chez Hachette ; bravo. Les Amis de Pérec annoncent un *Cahier* nouveau pour octobre (2). Les pauvres, ils doivent se contenter de petits feuillets tapuscrits ; mais l'intelligence et le cœur y sont. Cerisy a donné, l'an passé. La tombe est entretenue, la flamme est ranimée, les numéros de revues et les thèses vont venir...

Aux dernières nouvelles, le livre annoncé dans la collection « Textes du XXe siècle » est un recueil d'articles autour de l'envie des humains, rebelle à tous les démentis, de répartir les choses dans des catégories qui ne marchent jamais... Ou quelque chose d'approchant.

(1) Hachette.
(2) Chez P.O.L.

LA VIE LITTÉRAIRE

Héros et hérauts de la francophonie

« Les amis de... » se retrouvent entre amis : le Commissariat général de la langue française vient de réunir dans un *Répertoire des organisations et associations francophones* l'ensemble des groupements attachés à ce que Du Bellay aurait appelé la « *défense et illustration de la langue française* ».

Organismes officiels, associations diverses et sociétés d'édition associatives sont rassemblés sous la couverture verte et jaune qui doit relier les passionnés de la francophonie : grâce à ce livret publié par la Documentation française, les centres culturels francophones de tous les pays pourront se donner la main pour « favoriser » une « *coopération multilatérale* », selon l'expression de François Owono Nguema (secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique).

Un cercle de très bonne compagnie, donc. Les apôtres de la langue française s'y côtoient au hasard de l'alphabet, qui bouleverse la géographie (l'« *Association amicale et culturelle des Français d'Asie et des Asiens* » touche l'« *Association canadienne d'éducation de langue française* ») et la chronologie (la « *Société des amis de Marcel Proust* » précède celle des amis de Rabelais) : des renversements qui témoignent de la toute-puissance du verbe... – R. R.

★ **RÉPERTOIRE DES ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS FRANCOPHONES, Documentation française, 112 p., 75 F.**

N.B. – A noter, au chapitre des associations amicales, la publication, par la Société des amis de Colette, du *Cahier Colette* nº 7. Introduit par un texte d'Edmonde Charles-Roux, ce recueil contient également un beau passage de Giuseppe Antonio Borgese sur *la Vagabonde*.

Tout sur 1984

Depuis 1974, Encyclopedia universalis publie chaque année un gros supplément relié, Universalia, qui rend compte des temps forts de l'année précédente. Il existe certes d'autres publications récapitulatives de même nature, mais Universalia tranche par son ampleur. Voici maintenant les événements de 1984. Ils ne sont pas seulement rappelés dans des tableaux chronologiques, mais longuement analysés et mis en perspective, agrémentés de portraits, éclairés par d'importantes synthèses. Souvent même, les responsables de l'ouvrage osent sortir de l'actualité immédiate, qui ne sert plus que de prétexte à des articles de réflexion. Sur la destruction des œuvres dans l'art contemporain, par exemple, ou sur la redécouverte de l'enluminure gothique, aussi bien que sur les systèmes experts en informatique ou sur les cicatrices de la guerre du Vietnam aux Etats-Unis.

Une telle variété et une telle abondance ont leur revers : malgré tables des matières, repères et index, il est parfois difficile de retrouver son chemin dans une jungle aussi épaisse. D'autant que le choix des sujets retenus témoigne d'une farouche volonté d'éclectisme. Ainsi, pour les livres, Universalia traite pour 1984 de l'*Amant*, de Marguerite Duras, *d'Aracoeli* d'Elsa Morante, ou des récits autobiographiques de Thomas Bernhard, ce qui va de soi, mais également du *Cantique des Quantiques*, de Sven Ortoli et Jean-Pierre Pharabod, de *Lacan et la philosophie* d'Alain Juranville ou de *Patron de droit divin*, de Roger Martin qu'on ne s'attendait pas à trouver parmi les faits culturels importants l'année écoulée. – P. L.

★ **UNIVERSALIA. 1985. Sous la direction de Jacques Bersani. Encyclopedia Universalis. 670 pages, 384 F. 212 F, pour les souscripteurs de l'Encyclopedia.**

La mort du romancier italien Ettore Settanni

Ettore Settanni s'est éteint récemment à Capri à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. La nouvelle de sa mort, survenue le 11 mai dernier en pleine campagne électorale, est passée inaperçue aussi bien en France qu'en Italie.

Romancier original en quête de nouvelles techniques narratives, Settanni eut son heure de gloire à Paris vers la fin des années 30. Son premier grand roman, *Chi ha ucciso Gianni Randone*, saisi en Italie par les autorités fascistes, fut signalé à l'attention du public français par Valery Larbaud. Celui-ci préfaça en 1937 le roman *les Hommes gris* dont seule la traduction française put voir le jour et qui fut saluée dès sa parution par James Joyce, Jean Paulhan, Maurice Blanchot, comme le premier exemple de « monologue intérieur » venu d'Italie. Vers la fin de son séjour à Paris, en 1938, Settanni fut associé indirectement à la traduction italienne des premières pages de *Finnegans Wake* que Joyce lui-même préparait en étroite collaboration avec Nino Frank.

Pour marquer son attachement à *la France, Settanni manifesta*, quelques semaines avant sa mort, le désir de confier à la bibliothèque municipale de Vichy les lettres manuscrites que lui avaient adressées ses amis Larbaud et Joyce. Ces lettres sont venues aujourd'hui enrichir le Fonds Valery Larbaud de la bibliothèque municipale de Vichy dont le nouveau siège va devenir l'un des principaux centres de recherche pour la connaissance des littératures européennes de la première moitié du vingtième siècle.

J. J.

Ernest Pérochon un « bleu » chouan

Ernest Pérochon pâtit probablement d'avoir été trop lu. Jusqu'à une période très récente, il n'était pas de livre de lecture scolaire qui ne proposât deux ou trois descriptions tirées des *Cent et Un Matins* ou des *Quatre Saisons*. Pérochon en a tiré une réputation d'écrivain pour dictées qui a dissuadé de lire ses romans.

Il est vrai que la vie et l'œuvre de Pérochon sont très liées à l'école. Né il y a cent ans à Courlay, dans les Deux-Sèvres, Pérochon a été l'un de ces instituteurs, de ces « *hussards noirs de la République* » en mission dans le pays chouan. Il l'est resté jusqu'en 1921, jusqu'à ce que l'obtention du prix Goncourt pour *Nêne* le décide à se lancer dans la carrière littéraire. Mais il n'abandonna pas pour autant la Vendée, où il continuera à vivre et qui restera sa principale source d'inspiration, ni le combat social et républicain, dont l'école publique était à la fois la source et le symbole.

Ses romans parlent de la misère des « *cherche-pain* » qui errent de ferme en ferme le long des chemins du bocage, de la vie des paysans, de l'exploitation physique et morale des servantes, de la naissance des coopératives, des guerres de Vendée – dans une tradition familiale à la fois « bleue » et protestante, et, bien sûr, de la bataille pour l'école. Ils s'intitulent *la Parcelle 32* (1922), *l'Instituteur* (1927) ou *Barberine des genêts* (1933). Des peintures solides et amples de la vie paysanne au début du siècle. Il est mort à Niort, en 1942, à la veille de son arrestation par les Allemands. A l'occasion du centenaire de sa naissance, un comité a été créé qui organise en Vendée de nombreuses manifestations.

Au cri du chouan, Barberine des genêts et *les Endiablés* ont été réédités en un volume en 1976 (Plon), *les Contes de Cent et Un Matins* en 1978 (Delagrave). Les éditions Brissaud, de Brive, proposent également l'édition en fac-similé de plusieurs romans de cet écrivain-témoin. – P. L.

Cahiers Buzzati

Ce sixième volume des cahiers Buzzati reproduit les communications du colloque qui se tint en 1982 à Milan. Pour cerner le fameux « mystère », quelques témoignages d'anciens journalistes au *Corriere della Sera* sont particulièrement précieux. Car le *Désert des Tartares* est né dans une salle de rédaction, comme le racontait Buzzati à Alberico Sala, « *devant mes collègues aux cheveux blancs, déjà parvenus à la veille de leur retraite, ces collègues restés dans l'ombre et qui ne laisseraient derrière eux qu'un pâle souvenir bien vite appelé à disparaître* ».

Collègues sortis avec fracas de l'ombre, Alberto Cavallari et Indro Montenelli dégagent le génie du « *merveilleux quotidien* » du rédacteur chargé des faits divers et devenu l'un des plus grands écrivains de son pays. Excellente contribution de Michel Suffran sur l'angoisse obsessionnelle liée au sentiment de la fuite du temps et d'Yves Panafieu qui s'inscrit en faux contre une lecture « *militariste* » du *Désert* et y lit l'illustration symbolique de la crise des années 30. On ne se lasse pas d'explorer la douce névrose de Buzzati et sa nostalgie du temps immobile de l'enfance. – P.-J. F.

★ **CAHIERS BUZZATI, Robert Laffont, 315 p., 82 F.**

Un grand Norvégien : Tarjei Vesaas

La revue *Plein Chant*, imprimée et éditée en Charente par un groupe de vrais « amateurs » de littérature, publie un remarquable numéro (double) consacré à un écrivain d'une personnalité exceptionnelle : le Norvégien Tarjei Vesaas.

Né en 1897 dans une ferme du Telemark, province montagneuse du sud de la Norvège, mort en 1970 au moment où son nom commençait à s'imposer pour le prix Nobel, Tarjei Vesaas se place dans la lignée d'un Bjornson ou d'un Knut Hamsun. Son œuvre est marquée par l'univers magique des contes et des légendes de son enfance de paysan. Régis Boyer, qui a dirigé ce volume et qui a été le traducteur du plus beau livre de Vesaas, *les Oiseaux*, présente, avec passion, l'itinéraire de ce conteur-poète-romancier-auteur dramatique qui raconte les lacs, les brumes, les forêts de son pays, les travaux de la ferme, des histoires de chevaux embourbés, de paysans isolés, des ponts enneigés, toute la magie secrète et fantastique de la terre.

Il avait fallu attendre très longtemps pour que le premier titre de l'écrivain scandinave soit traduit en français, et encore dans la plus grande discrétion. Il s'agissait d'un recueil de nouvelles (depuis longtemps épuisé) : *le Vent du nord* (Table ronde, 1954) ; et il s'est passé encore bien des années avant que paraissent les grands romans de la maturité : *les Ponts* (Gallimard, 1966. Epuisé), *Palais de glace* (Flammarion, 1975, et Livre de poche), *les Oiseaux* (P.-J. Oswald, 1975, et Livre de poche), *l'Incendie* (Flammarion, 1979).

Ce très riche dossier ne peut qu'inciter à la lecture des œuvres d'un écrivain immense et étrange qui amène avec lui de grandes bouffées d'air norvégien, et qui a choisi d'écrire, non pas la langue des livres, mais le dialecte rural qu'on appelle *nynorsk* (néo-norvégien).

On lira notamment : un « Panorama des lettres norvégiennes de 1920 à 1970 » et une solide étude sur Vesaas par Régis Boyer, des souvenirs de sa femme Halldis Moren Vesaas qui traduit Racine, Molière, Claudel, etc. Et l'on contemplera les photos de ce solide paysan à la tête ronde. Des extraits inédits complètent ce numéro et donnent une idée de la richesse des quelque trente livres qui restent à traduire.

N. Z.

★ **TARJEI VESAAS. *Plein Chant*, nºˢ 25-26 (Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente). 75 F.**

• CORRESPONDANCE

Defferre, Rocard et la décentralisation

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, nous a adressé la lettre suivante à la suite de notre compte rendu du livre de Jacques Rondin, le Sacre des notables, dans « le Monde des livres » du 19 juillet.

La loi sur la décentralisation a-t-elle provoqué un risque de féodalités locales capables de menacer l'autorité de l'État ? C'est l'éternelle question agitée par tous les adversaires de la décentralisation.

En vérité, j'ai pris en la matière toutes les précautions nécessaires pour éviter qu'une telle menace ne se réalise. Les décrets d'application de 1982 ont poussé le plus loin possible la déconcentration en donnant aux préfets autorité sur tous les services ministériels du département. Il n'y a donc pas eu de dérive ni de rétrogradation des préfets. Si certains élus de droite ont cherché à s'emparer des locaux, des voitures des préfets, j'ai veillé à ce qu'il n'en soit rien, et j'ai, dans certains cas, parlé de ces problèmes à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, les préfets disposent du droit de traduire devant le tribunal administratif ou devant les nouvelles juridictions créées par les lois de décentralisation, telles les chambres régionales des comptes, les décisions prises par les élus. Il a déjà été fait usage de ces procédures.

Quant aux « *citoyens de base* », ils ne sont pas perdants. Désormais, grâce à la décentralisation et à la déconcentration, les dossiers qui étaient autrefois envoyés pour décision à Paris et qui en revenaient un, deux ou trois ans après, peuvent être réglés sur place dans des délais normaux.

Pour ce qui est de la dernière phrase de votre article, elle tourne le dos à la réalité. Il n'y a pas de « *sacre des notables* », il n'y a pas de « *triomphe de Defferre sur Rocard* ». Nous avons été d'accord, Rocard et moi, de bout en bout, sur la politique de décentralisation.

• EN BREF

• **DU NOUVEAU DANS LE MEUBLE ANCIEN. Giacomo Wannenens, critique d'art et expert, publie une série de six volumes retraçant l'histoire du meuble français et italien du dix-septième siècle à nos jours. Les deux premiers volumes, abondamment illustrés, proposent des joyaux prestigieux signés, entre autres, par Weisweiler, Maggiolini, Roentgen et Carlin. Le texte détermine d'une part l'incidence de la qualité esthétique de l'objet sur son prix réel et actuel dans les transactions directes et dans les ventes publiques de chez Christie's, Senenzato et Sotheby's. D'autre part, photos et documents à l'appui, l'auteur dévoile les secrets de ceux qui fabriquent en série des meubles trop souvent présentés comme authentiques et définitivement singuliers. *(Giacomo Wannenens, Mobili di Francia, Mobili d'Italia, premier volume 175 p., second volume 240 p., plus de mille photos noir et blanc et couleur. Giorgio Mondadori, Milano. Librairie de l'ameublement, 23, rue Joubert, Paris, 2 volumes 900 F.)***

• **Pour son premier numéro, la revue LA PART DE L'ŒIL (rue du Midi, 144, 1000 Bruxelles) consacre un dossier aux arts plastiques et à la psychanalyse. On y appréciera les contributions de Serge André, Murielle Gagnebin, Michel Thévoz, Marc Richir, Gaston Fernandez et Gérard Wajeman.**

• **L'ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN GIONO a publié son vingt-troisième bulletin consacré pour partie à Aline Giono, fille de l'auteur. Association des amis de Jean Giono : Lou Paraïs, 04100 Manosque, tél. 53-66-57.**

Ont collaboré à cette rubrique : Paul-Jean Franceschini, Jean Joinet, Pierre Lepape, Raphaëlle Rérolle, Josyane Savigneau, Nicole Zand.

• SCIENCES HUMAINES

Au royaume de la schizophrénie

Il est des livres qui vous attirent et vous repoussent comme des maisons hantées. Le lecteur n'y pénètre que par effraction et, une fois à l'intérieur, il se trouve pris au piège. La répulsion lui commande de fuir, la fascination le retient, il s'abandonne à sa curiosité fatale.

Telle est mon impression en ouvrant le livre d'Emmanuel Bresson, *L'enfant qui avait perdu sa mort*. On entre dans ce *récit par une porte dérobée*, située à la frontière entre le rêve et le fantastique, entre la folie et le réel. Un petit garçon, M., lutte dans une mare aux crocodiles contre des serpents, cerbères du royaume des eaux, pour parvenir, guidé par une invisible dame, au « *pays gris* », où, à la lisière d'une forêt, il découvre une petite fille étranglée. Ce pourrait être le cauchemar d'un adolescent nourri de littérature fantastique et de romans policiers, abreuvé d'obsessions et de fantasmes ; c'est simplement le cauchemar éveillé d'un homme qui, au bout d'un interminable voyage au pays de la folie, revit par ces premières images sa longue descente aux Enfers.

« Le contraire de vivre »

Avant l'enfermement psychiatrique, M. connut la claustrophobie familiale. Papa était docteur, mais le corps lui répugnait, comme une saleté dont il était défendu de parler, qu'il était interdit de toucher. Papa prônait le manteau comme le salvateur du monde. Etre vu, voilà son effroi. Et maman ? « *C'était le contraire de confiance, le contraire d'espace, le contraire de ce qui se dépense et le contraire de vivre.* »

M. n'eut pas de parents, mais des accoucheurs de schizophrénie. Le monde devint chaos, l'harmonie se transforma en cacophonie, le jardin se mit à pousser à l'envers ; M. rêva d'un cheval aux jambes courtes qu'il dût porter comme l'orphelin se porte lui-même, faute d'un amour maternel. Puis un double menaçant rôda autour de lui : « *Derrière les volets clos, le long des murs, contre les vitres, sous le lit, les yeux de son double, les yeux de son assassin, les yeux de sa mort, les yeux l'assiégeaient.* »

La fuite éperdue dans le travail de la terre, dans les efforts scolaires, ne sauva pas M. de cette folie sécrétée à l'ombre de sa maison aux portes fermées, aux fenêtres toujours closes.

Puis ce fut l'amour, Mariette, Martine, Hélène, Yamina... autant d'échecs, autant d'adieux à peine déchirants. A chaque fois, « *il décida qu'on ne se reverrait jamais* ». « *C'était*, dit-il, *à cause de la voix du vent dans les arbres qui lui faisait mal...* »

Avec la finesse d'un Bachelard imprégné des meilleures pages de Jung, avec la raison d'un fou en quête d'identité, Emmanuel Bresson élabore une symbolique de l'eau violente et apaisante, du ventre de la mère hostile, de la couleur verte, celle de l'amour et celle de l'enfer.

Poussez la porte de cette maison hantée par mille ombres et images dansant à la pâle lueur de la raison. Vous êtes au royaume de la schizophrénie vue à travers le regard impitoyable d'un enfant mal-aimé, évoquée avec l'accent pathétique d'un malade trop lucide.

ROLAND JACCARD.

★ **L'ENFANT QUI AVAIT PERDU SA MORT, d'Emmanuel Bresson. Ed. du Seuil, 248 p., 85 F.**

• HISTOIRE LITTÉRAIRE

Corneille, Racine même combat

Dans le Prince sacrifié, Jean-Marie Apostolidès montre que le roi est au centre du théâtre classique : autant sur la scène comme spectacle que dans la salle comme spectateur.

POUR Jean-Marie Apostolidès, la dimension sacrée du prince, *rex et sacerdos*, fonde tout le prestige de notre théâtre, de Corneille à Racine et même à Molière. De même que dans les temps médiévaux, la bataille était l'équivalent de la messe, la représentation au XVIIᵉ siècle est l'équivalent d'une bataille : sacrifié ou sacrifiant, le roi y est à la fois, comme au noble jeu des échecs, l'enjeu du combat et la pièce imprenable. Cependant, malgré la mainmise progressive de l'Etat sur la production dramatique, celle-ci est moins le lieu où s'élabore l'image glorieuse du roi qu'une sorte de champ de liberté où défile l'ensemble des images associées au roi, y compris celle du tyran.

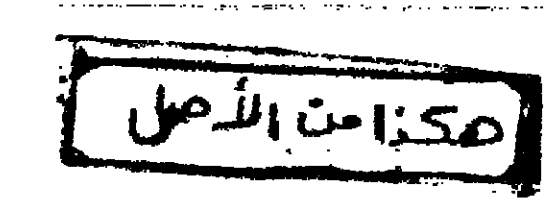
« De l'histoire qui explose »

Ainsi chez Corneille, depuis les premières comédies jusqu'à *Cinna*, il est surtout question de ce que l'auteur appelle « *un deuil de la bravoure* ». Auguste, délivré de « *la chair* », occupe seul la « *place royale* » et sert d'ancrage au corps mystique de la royauté. Toute la scène cornélienne se décrit alors comme un ensemble de variations autour de cette théorie du double corps royal, à la fois personnel et symbolique. Au point de rupture et de silence de *Suréna*, le poète sépare ce qu'il avait jusqu'alors lié, l'héroïsme féodal et la raison d'Etat. L'individu se libère devant la machine étatique car elle est devenue folle. Même remise en cause chez Racine : la tragédie n'est plus, d'après la formule lumineuse d'Apostolidès, que « *de l'histoire qui explose, qui ne trouve plus de médiation* ». Désormais, les forces en présence obéissent à des lois qui échappent au spectateur. Derrière *Athalie*, on entrevoyait la cause janséniste, mais on savait moins en ce Racine glorieux d'une fin de carrière une conscience aussi aiguë de la dégradation de l'histoire du monde. A suivre cette analyse, on s'aperçoit que, loin de s'opposer à Corneille, en tout cas au Corneille des dernières années, Racine le prolonge, le radicalise.

Que Molière préfère, quant à lui, l'espace privé à l'espace public ne signifie pas que le roi ait quitté le centre de la dramaturgie. Pourtant, l'écrivain perçoit génialement ici l'avènementd'un autre ordre de valeurs : l'univers chrétien se voit de plus en plus ébranlé par les valeurs laïques. Don Juan s'annonce comme le nouveau prince des temps modernes.

BERNARD RAFFALLI.

★ **LE PRINCE SACRIFIÉ, de Jean-Marie Apostolidès, éditions de Minuit, 192 pages, 79 F.**



LES ÉCRIVAINS ET LE VOYAGE (III)

A quoi sert-il de voyager ? Répondant à cette question, plusieurs écrivains nous livrent leurs méditations sur les avantages et les inconvénients du dépaysement. Cette semaine, voici les propos d'Alain Demouzon et d'Hervé Guibert.

BERENICE CLEEVE.

Le meilleur tapis volant

par ALAIN DEMOUZON

J'AI lu un jour un guide de voyage écrit pour les visiteurs de l'Afrique noire au temps des splendeurs coloniales. L'auteur y donnait de précieux conseils pour survivre au milieu des barbaries. Du genre : « *Soyez inflexibles avec les porteurs indigènes ; d'un naturel indolent, ils ne seront efficaces que si vous êtes le maître.* » Suivait un florilège de ces phrases types qui peuvent sauver des pires situations – avec, en regard, leur traduction en diverses langues exotiques : « *Plus vite ! Vous ne pagayez pas assez fort !... Construisez la tente, allumez le feu, allez chercher de l'eau... Cette eau n'est pas potable, la viande est avariée, trouvez un endroit sans moustiques ... Tu es un fainéant, tu ne seras pas payé !* » Je cite de mémoire, mais ma mémoire est bonne. L'évocation de ces périls m'a dissuadé d'aller en Afrique.

D'ailleurs, même si les temps ont (un peu) changé, les menaces restent réelles. Ouvrant n'importe lequel de ces guides bilingues qui dorment dans ma bibliothèque, j'y trouve des provocations à l'angoisse : « *Où se trouve la sortie de secours, s'il vous plaît ? ... Pouvez-vous m'indiquer comment rejoindre la chaloupe nº 13 ? ... Puis-je obtenir un autre gilet de sauvetage, j'ai égaré le mien ? ... Connaissez-vous un bon avocat pas cher ? ... J'ai perdu mes traveller's chèques, voulez-vous ma montre en gage ? ... Elle est à quartz...* »

Autant l'avouer, tout voyage prend pour moi des allures d'aventure dangereuse, et je ne monte jamais dans l'avion ou le train sans emporter une boussole, des allumettes, ma poudre antirequins et des fusées éclairantes. J'imagine mes déplacements sous forme de scénarios tragiques, souvent plus noirs que mes romans. Et je n'ai jamais pu passer la douane sans préparer minutieusement à l'avance une réponse circonspecte à cette épouvantable question métaphysique : « *Avez-vous quelque chose à déclarer ?* »

Imaginer le pire, et savourer le moindre

Je ne suis pas pour autant un voyageur timoré. Imaginer le pire est une excellente façon de savourer le moindre. Tout devient merveilleux à qui chemine avec la conviction obsessionnelle d'être un rescapé. Plaisir névrotique, sans doute, mais je suis bien certain que c'est celui qui poussait aux quatre coins du monde les grands découvreurs, marins, conquistadors. Retrouver la menace, c'est se donner une âme d'aventurier.

Cependant, l'aventure n'est plus si facile. Nos voyages sont organisés, des gens s'en occupent. Ou alors, c'est faire le tour du monde sur un catamaran parrainé par une marque de bière, avec écran tous les soirs au journal de 20 heures. Gravir l'arête nord-ouest d'un piton lointain (l'arête nord est déjà prise ; la nord-ouest aussi). Et, dans le fond, je me demande si ce n'est pas pour nous redonner le goût du péril et de l'imprévu que les gentils organisateurs nous préviennent la veille que le charter de Paris décollera finalement de Bruxelles et se posera à 250 kilomètres de la destination initiale (pas de supplément pour le car ; six heures de route dans la montagne ; collation admise dans le forfait, sans la boisson).

Il est bien vrai qu'il n'y a pas de voyage réussi sans la traversée de quelques périls. Nous en connaissons tous de ces survivants glorieux. Ils racontent leurs batailles à l'apéro : miraculeusement réchappés du bouchon de Chilly-Mazarin, ils se sont aussitôt sortis presque indemnes de l'embouteillage de Viry-Châtillon pour avoir encore la force de surmonter les 7 kilomètres de file du péage de Fleury-en-Bière (« *appuyez, prenez votre ticket* »). Après : les grands espaces, l'ivresse de la vitesse, et l'essence au prix maximum, sans négociation possible, même avec des colliers de verroterie.

Nos ancêtres sont aussi passés par là. Ce n'est pas pour faire joli que la chanson souhaite à M. Dumollet de débarquer à Saint-Malo sans naufrage. Mais lui, au moins, il était sûr de sa nourriture. Pour le Français contemporain, l'obstacle est de taille. Ecoutez-les tous, au retour des antipodes : « *C'est pas mal là-bas, mais qu'est-ce qu'on mange mal !* » Heureusement, à force, la planète finit par s'ouvrir aux cultures les plus raffinées. Il devient possible de changer sa mousaka contre un bifteck-frites, son chiche-kebab contre un bifteck-frites, sa paëlla contre un bifteck-frites, son sukiyaki contre un bifteck-frites (prochaine étape œcuménique : tous les biftecks-frites sont remplacés par un hamburger. Soulagement général).

Le vrai plaisir, c'est de revenir à la maison

Ce qui frappe en effet chez la plupart des voyageurs, c'est l'inquiétude de ne pas retrouver le confort quotidien. Comme si la principale jouissance du voyage n'était pas le plus total dépaysement. Voilà pourquoi les officiers de l'armée des Indes ne se séparaient jamais d'une malle contenant leur mélange de thé préféré, leur mixture de tabac habituelle, leur whisky *blended favourite*. Et voilà pourquoi les HLM de vacances fleurissent le long des golfes clairs et pourquoi les Hilton ont le même degré hygrométrique à Dunkerque et à Tamanrasset.

Bien sûr, rien de tout cela ne doit décourager le voyage. Au contraire. Il y a des satisfactions fines à savourer les plaisirs organisés des déconvenues convenues. *Il est bon de visiter la terre et d'apprendre que, partout, c'est l'eau froide qui coule du robinet bleu et la chaude du robinet rouge.* Ainsi vient la sagesse de savoir que les hommes sont bien tous les mêmes : de petits êtres vulnérables capables de s'adapter à tout, convaincus que les autres sont tous des sauvages, et immensément satisfaits – au retour du bout du monde – de retrouver leur chez-soi. Le vrai plaisir du voyage, c'est de revenir à la maison. Ou d'y rester : lire un livre, ou en écrire un. C'est encore le meilleur tapis volant. Cet été, je ne partirai pas, mais ça ne m'empêchera pas de voyager. A vous aussi, quel que soit le choix des aventures, je souhaite bon vent, bonne piste et bon voyage. ■

★ Alain Demouzon vient de publier aux éditions Ramsay son dix-huitième livre : *le Crime de la porte Jaune*, deuxième volume des *Enquêtes du commissaire Bouclard* (treize énigmes à résoudre vous-même... avec leur solution à la fin !). Il met actuellement la dernière main aux dialogues et chansons de *Flic Floc*, un téléfilm musical de Patrick Le Gall, tourné pour Antenne 2.

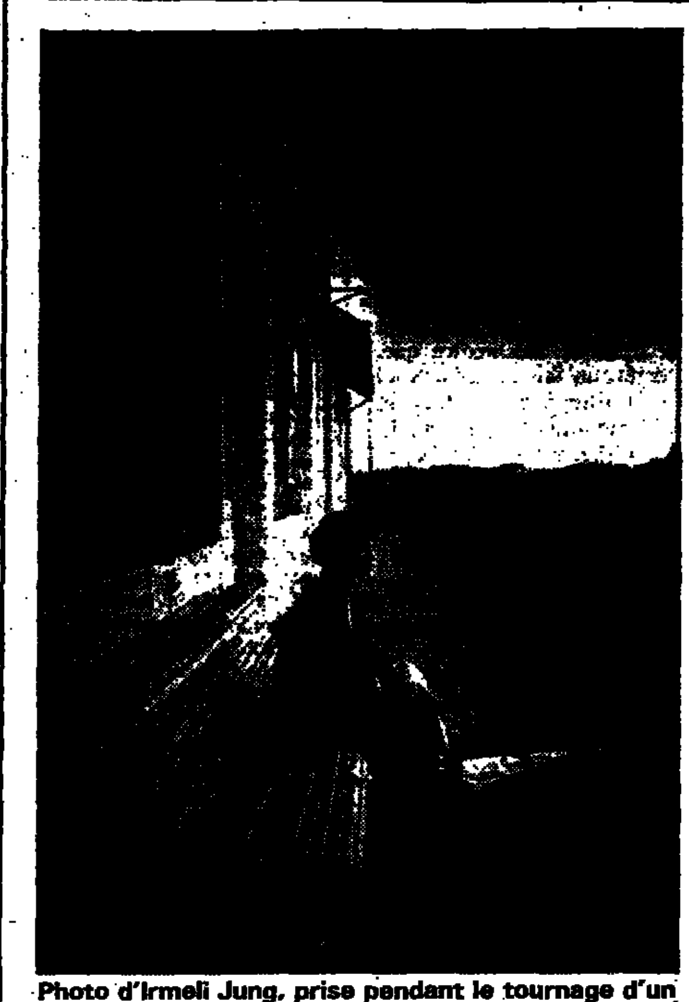


Photo d'Irmeli Jung, prise pendant le tournage d'un film de John Reid, intitulé *Leave All Fair*, sur la vie de Katherine Mansfield. Jane Birkin a John Gielgud pour partenaire.

J'ai peur de repartir

par HERVÉ GUIBERT

JE fuis. Comme si j'avalais une mortelle dose de somnifères qui m'assurerait en même temps d'un réveil, sinon d'une renaissance. Je laisse un mot d'amour sur ma table. Je ne voyage plus seul, je n'ose plus me mettre dans cette position, je pense qu'elle m'achèverait.

Je suis devenu un homme. Je pars retrouver un ami, nous ne nous voyons que dans ce désespoir de cause, les vacances ; nous nous rejoignons à une distance égale de nos lieux d'habitation, chacun feint de croire qu'il est le salut de l'autre. C'est avec soulagement que nous nous reconnaissons : celui des déserteurs. Nous échangeons quelques produits de nos pays respectifs : une mousse à raser, une chemise, un illustré pornographique. Dans le train, où je monte toujours avec l'affolement de quelqu'un qui vient d'égorger un enfant et qui a encore l'espoir de s'en tirer, je me vois, je me revois ; chaque kilomètre dépassé par la machine reprécise un peu mieux cette petite vue en perspective de moi-même, comme à l'autre bout d'un télescope.

Des menottes invisibles à mes poignets

Ce n'est pas la superposition de mon visage sur le paysage strié par la vitesse ; c'est tout le train qui est le télescope, et au lieu d'avoir mis mon œil dans le côté net, pour surprendre une étoile, je le pose sur le côté trouble, qui ne me ferait voir que mes chaussures si toute ma personnalité ne semblait s'y engouffrer, aspirée par ce puits d'acier, hachurée, débitée en *lamelles* par le jeu de lentilles grossissantes et déformantes. Je ramasse les morceaux (profil, date de naissance, situation professionnelle, projets ; fiches d'ordinateur) par le petit bout, ils sont friables, scintillants, d'autres terriblement solides, je les mets dans ma poche, je veux les oublier.

J'ai l'espoir que la nuit va me jouer un sale tour : qu'elle va remplacer les livres de mon bagage et l'identité de mon portefeuille, me teindre les cheveux, m'opérer. Au réveil, j'entendrai sortir de mes lèvres un langage que je n'ai jamais su parler, j'aurai la faim de nourritures qui m'auront répugné, je dévorerai un roman à l'eau de rose, des obsessions inconnues m'apparaîtront.

Mais en descendant sur le quai je vois bien qu'on ne se défait pas si facilement de soi-même, et qu'un verre de trop d'un mauvais vin aura exagéré l'ivresse d'une métamorphose. Je suis mon prisonnier, je suis seul mais je sens si bien le boulet qui m'accompagne, et les menottes invisibles à mes poignets redeviennent réconfortantes. Je remarche dans mes pas, je *resuis ma direction*.

Passer une frontière n'est pas passer une vie. Me voilà à Mexico, à Prague, à Tokyo, à Budapest, au Caire, à New-York, à Nairobi. Les somnolences ouatées, bourdonnantes et inquiètes de l'avion ont un peu plus émoussé ces vœux d'amnésie. Maintenant toutes les capitales se ressemblent à mes yeux, et où que je sois déplacé je n'attends plus guère de vérité de ces déplacements, où que je sois, loin de chez moi, je sais que le bruit de l'avion qui ne m'y rapporte pas, pas encore, sera une pointe de souffrance intolérable dans la nuit. L'éternité n'est pas dans l'exotisme. Ma mère n'a jamais quitté la France et ne la quittera certainement jamais de sa vie, mon père n'a jamais pris l'avion parce qu'une voyante lui a prédit qu'il y mourrait. Je les trouvais lâches, je commence à envier leur lâcheté. Encore une fois je rentre de voyage et je me demande ce qu'il m'a apporté. Je suis forcé de me résoudre à la réponse. Ce n'est pas : un peu plus de beauté. C'est un peu plus de souffrance. Au lieu du souvenir-ektachrome, le capital du déplacement n'est fait que d'une stratification de souffrances. Je vais avoir trente ans. J'ai peur de repartir. ■

★ Cette année, Hervé Guibert a publié un roman : *Des aveugles*, Gallimard (*le Monde des livres* du 12 avril).

● ROMANS

Méfiez-vous des humoristes !

Avec ses « Soirées dansantes à l'orphelinat », Jacques A. Bertrand montre qu'il est de la famille, méchante et fraternelle, de ces clowns nommés Salinger et Jules Renard.

VOICI un écrivain engagé, fermement comme il le dit, dans la voie de l'insatisfaction et qui fourmille d'idées, à faire éclater de rire tout seul à six heures dans le métro.

Un monsieur qui se moque de son lecteur au point de lui infliger sans sourciller un autoportrait permanent et sans cesse retravaillé, en vingt-deux tableaux ou séquences, et qui ne *se lâche plus quand on a commencé*.

A quoi ça tient ? C'est là le charme, le mystère.

Donc, entre en scène John-Jonathan Nevermore. Dit Jiji. Ecrivain. Ardéchois aux moustaches mongoles qui sont, comme chacun sait, fort différentes des gauloises : effilées et mataphysiques comme un plainte étouffée. Mais sourtout orphelin. Orphelin honnête : « *Un bon père et une bonne mère n'ont jamais empêché personne de se sentir orphelin.* » On fait comme on veut. Si l'on veut se sentir malheureux, on peut. Selon l'auteur, ça tient beaucoup à la manière de regarder le monde...

Les meilleurs « des philanthropes »

Que regarde-t-il John Jonathan ? Ses clients quand il est détective ; son rédacteur en chef quand il est journaliste ; son éditeur quand il est écrivain ; ses compagnes, les consolatrices, quand il dîne en ville, ou quand il va au cinéma. Au total, peu de monde, peu de drames : des situations. Le narrateur voit la vie en sketches.

Comme dans les films muets, les poses se crispent, les corps ont des angles imprévus et idiots, tout se passe mal, mais sans vraie raison, et ce n'est pas très grave, juste désespéré. Jacques A. Bertrand raconte des anecdotes en noir et blanc, et nous fait rire d'un mot pas à sa place.

Attention ! ce n'est pas un livre futile. Il n'est pas seulement question de petites histoires anecdotiques. L'auteur, qui évoque abondamment le respect attendri qui le porte vers son lecteur, ne lésine pas sur les conseils de vie, ni sur les fortes maximes. On lui doit de jolies idées : « *On devrait pouvoir découvrir de chacun la vieille photo où il a posé avec sa fêlure (la plupart du temps elle a été prise entre cinq et quinze ans, souvent avant douze ans)* ».

Il faut se méfier avec les humoristes. Ils versent dans la tristesse, on n'a pas le temps de tirer les volets. Heureusement, ils ont, en général, horreur des apitoiements. Alors vite, ça grince. Tout le monde est prié de se tenir droit.

Entre deux inventions sur les introvertis, une blague relative aux poseurs de questions sur l'homme, et une balade au Père-Lachaise, Jacques A. Bertrand montre – s'il en était besoin après *Tristesse de la Balance*, et *Chronique de la vie continue* – qu'il est bien de la famille méchante et fraternelle de ces clowns nommés Salinger, Jules Renard, André Frédérique, ou Jules Laforgue.

Comme le remarque, plissant benoîtement les yeux, l'une des consolatrices : les *misanthropes*, quand on les pousse un peu, font les meilleurs des philanthropes. Des écrivains consolateurs.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ SOIRÉES DANSANTES A L'ORPHELINAT, de Jacques A. Bertrand, éd. B. Barrault, 141 p., 58 F.

Malice et mélancolie de Renée Massip

RENÉE MASSIP a une prédilection pour la « *mélancolique malice* » des jeux de la mémoire. Le point de départ de *Douce lumière* n'est pas sans faire songer à celui des *Torts réciproques*, l'un de ses précédents romans. Dans les deux cas, des existences sont évoquées à travers le prisme de fictions dont *le protagoniste* est le signataire ou le lecteur. C'est cette seconde circonstance qui prévaut dans le nouveau livre de *Renée Massip*.

Le narrateur, Bernard, relit *Une Anglaise en été*. De sa décision dépend le sort de ce récit paru en août 1968 et figurant parmi un lot d'ouvrages dont il doit dire « *s'il faut leur redonner le jour ou les rejeter définitivement dans l'oubli* ». Mais il se trouve que l'auteur, Christine Custodiat, qui a d'ailleurs campé Bernard dans la trame de sa narration, fut pour lui une amie chère ; la relisant, c'est toute la trajectoire d'une vie que Bernard déchiffre. De ce contrepoint, *Douce lumière* tire sa subtile nécessité, méditative et *morale*.

Décryptage d'un récit aux fils autobiographiques, éclairages *indirects, enquêtes sur le passé*, ainsi se déroule l'intrigue, ponctuée d'anecdotes et de réflexions littéraires. Peu de traits suffisent à suggérer l'essentiel concernant Christine Custodiat. Un destin d'une cohérence vulnérable et passionnée se lit dans *quelques signes qui* dessinent une solitude et un besoin de tendresse mal comblés : « *Pourtant*, dit Bernard, *elle n'était pour moi qu'une sorte d'amie-chat, celle qui s'en va toute seule par les chemins mouillés du bois sauvage et ceux de la vie.* »

Les récits et les époques se fondent, le puzzle des réminiscences reconstruit ce personnage de femme dont la douceur et la délicatesse s'allient au courage de la journaliste résistante, à la ténacité de l'écrivain, à la déréliction des amours sans espoir et de la chasteté finalement choisie.

« *Je ne rêve pas éveillé, je me souviens* », murmure le narrateur. Ce pourrait être le secret de l'art de Renée Massip, dans ce livre où la confidence chuchotée, l'humour de la fiction et les rumeurs tragiques de l'histoire fusionnent sereinement, comme sous le regard du « *Grand Pardonneur* » qu'est Dieu – ou l'artiste.

SERGE KOSTER.

★ DOUCE LUMIÈRE, de Renée Massip. Gallimard 212 p., 75 F.

• LETTRES ÉTRANGÈRES

Juan Carlos Onetti

(Suite de la page 7.)

Il va donc écrire ses petits feuilletons... et découvrir que même là l'imagination n'est pas isolée de ce qui a été vécu, même là on ne connaît qu'une liberté surveillée. Lui, l'imprécateur cynique qui n'a d'intérêt à rien, et surtout pas à lui, se voit obligé de retrouver ses souvenirs, car ils sont remués par ses *« rêves »*.

Pourtant, seul avec son crayon, il s'amuse enfin du dérisoire de l'existence. Il commente, il divague, il zigzague, il joue. Il ne cherche ni l'efficacité ni le grand style. Il s'arrange, il arrange, il saute ce qui ne lui convient pas, il corrige, il découvre les pouvoirs de l'écriture, qui, entre escroquerie et tour de magie, dilate le temps ou l'abolit. Le grand irréconcilié accepte la nuit des âmes.

La nudité opaque des faits

En revanche, *les Adieux* refusent tout accent de triomphe, pour ne se consacrer qu'à l'oscillation brillante de l'instant : déjà passé, alors même qu'on cherche à l'immobiliser. Le narrateur est ici le patron d'un bistrot dans la montagne, que fréquentent les tuberculeux soignés dans le voisinage. Tout part de ce café-bureau de poste-épicerie, et tout y revient, l'extérieur existe à peine ; seul importe, toile d'araignée lentement tissée, le récit du patron. Récit d'une fascination. Car le narrateur a été captivé par un nouveau venu, un malade dont la discrète indifférence est ressentie comme une *« secrète offense »*. Le patron, les habitués, *« presque immobiles dans la pénombre »*, vivent *« comme si le temps ne passait pas »*. Mais cet homme qui arrive, ce tuberculeux qui porte en lui sa mort, précisément parce qu'il n'attend aucune guérison, va susciter chez le patron une curiosité froide et passionnée qui remet le temps en marche. Le narrateur cherche à lire ce qui, entre le malade et la maladie, peut représenter un espoir, peut infirmer sa propre certitude que le patient souhaite mourir ; il traque tous les signes qui lui permettront, en les énonçant, d'éterniser cette lutte.

Autour du *« type »* et des deux femmes qui lui rendent visite, le patron élabore un scénario et nous y englue. Mais le scénario va se révéler complètement faux (*« et il est vrai que j'en vins à inventer »*). Le seul point resté véridique, c'est que le *« type »* a effectivement trouvé la mort. Il nous revient, alors, de reprendre le récit pour y démêler les faits de leur commentaire fallacieux, il nous revient de tenir à notre tour le rôle périlleux du conteur. Des faits, nous ne saurons rien que leur nudité opaque. Nous aussi sommes donc obligés de leur donner sens, et de nourrir notre solitude propre de leur muet mystère.

Un humour nocturne

Dans cette très belle histoire, impeccable et tourmentante, la sauvagerie joyeuse du *Puits* a fait place à un tragique ralenti. L'imaginaire ne triomphe plus de l'écoulement du temps, il est lui-même mise à mort, et le seul salut possible, mélancolique et cruel, c'est de reconnaître que, sans arrêt, on fait ses adieux au vivant, quitte à en égrener la magnifique litanie. Puisque la réalité follement se dérobe, il reste le faux-semblant, il reste à faire comme si on pouvait la saisir. La littérature devient piège où faire tomber les ombres.

Onetti fait de la douleur de n'être jamais entièrement au monde, paradoxalement, un monde : aussi vrai, ni plus ni moins, que les rêves. Dans cet entre-deux vertigineux où Arlt a dressé ses fous somptueux et Borges ses galeries de miroirs, Onetti, avec l'humour nocturne propre à ceux qui savent que le paradis est perdu, fait de l'éternité avec les trous du temps.

EVELYNE PIEILLER.

★ LE PUITS, 103 p., 60 F ; LES ADIEUX, 152 p., 75 F. Traduits de l'espagnol par Louis Jolicœur. Ed. Christian Bourgois.

Retour à Wad Hâmid

VOICI un très grand livre, un très grand chant venu des rives du Nil, tout chargé d'alluvions ténébreuses, de légendes incertaines, d'histoires avérées, avec çà et là des balafres de lumière qui trouent les yeux et le cœur des vivants. *Bandarchâh*, second roman de Tayeb Salih traduit en français, après l'admirable *Saison de la migration vers le Nord* (1), se présente comme la chronique d'un retour au pays natal, mais c'est une chronique dévoreuse de chronologies, de souvenirs, d'hallucinations et de rêves.

Comment celui qui retrouve Wad Hâmid, son village du nord du Soudan abandonné pour une problématique carrière à Khartoum, va-t-il réintégrer sa communauté d'origine et accorder sa mémoire aux dérives de la mémoire collective ? Très vite, le narrateur perçoit combien les esprits et les choses ont changé pendant ses années d'absence. Le temps n'a pas seulement effacé les jours un à un, il s'est fracturé, meurtri, ouvert les veines, laissant les hommes agités et démunis, avides de chimères et dépossédés.

« Le passé et l'avenir en ce matin étaient deux cadavres assassinés qui ne trouvaient personne ni pour les enterrer ni pour les pleurer. » Et personne ne pouvait dire précisément ce qu'était la déchirure invisible qui avait créé le trouble : un événement s'était produit, *« un événement qui défie toute description, y consacrerait-on un récit entier, ou plusieurs, ou une vie entière. Brusquement, l'harmonie qui régissait l'univers fut bouleversée. Du jour au lendemain nous avons cessé de savoir qui nous étions et quelle était notre place dans le temps et dans l'espace »*.

L'homme mystérieux surgi des eaux du Nil

Cette incertitude nouvelle quant à l'identité profonde des êtres, Tayeb Salih l'étend au lieu même, aux maisons et aux champs entre fleuve et désert. Son projet a toutes les apparences d'une mission impossible tant il veut restituer ensemble les destins individuels, les mutations sociales, les secousses religieuses, les figures mythiques et la résurgence fragile d'une ancienne histoire d'amour. La force d'envoûtement du livre tient à la faculté, fabuleuse et spontanée, avec laquelle l'auteur multiplie les approches, renverse les perspectives. Le dialogue des paysans d'aujourd'hui s'ajourne soudain devant l'irruption de Bandarchâh, le personnage légendaire qui hante le récit, ou fait place au souvenir de cet étranger mystérieux surgi des eaux du Nil, le corps ensanglanté, l'esprit amnésique, et que le village adopta comme un frère.

Sans cesse, les répliques du présent convoquent la geste des ancêtres, l'embrasement des songes, les conflits quotidiens. Avec une aisance démoniaque, Tayeb Salih tisse une trame ample, mais à la continuité souvent rompue, comme tributaire des explorations imprévues d'une conscience qui se cherche. La narration en vient à échapper au narrateur. Le témoin, à son tour, doit éprouver le tumulte indéchiffrable du réel et de l'imaginaire. Car la chronique franchit successivement plusieurs seuils de réalité en quête d'une vérité volatile comme un mirage, qui ne lègue à celui qui l'effleure qu'une blessure inédite, qu'une question inapaisée.

Une langue de sable

Pour déjouer les langues de bois symétriques de la tradition et du modernisme, l'auteur s'est doté d'une langue de sable : fluide et sèche. Elle assure l'agilité paradoxale de son texte, son foisonnement, sa pureté. La chance veut que la traduction d'Anne Wade Minkowski ait su transcrire les tonalités diverses d'un roman qui mêle à l'arabe classique des passages en dialecte soudanais. D'où la verve populaire des dialogues, l'élan lyrique des visions, le phrasé charmeur des contes. Cette version française (qui pour une fois précède l'édition anglaise) préserve superbement les secrets, les zones d'ombre, les éclairs de l'original.

ANDRÉ VELTER.

★ BANDARCHAH, de Tayeb Salih, traduit de l'arabe par Anne Wade Minkowski. Ed. Sindbad, 211 p., 98 F.

(1) Sindbad, 1983.

• ESSAIS

Pour une esthétique de la légèreté

(Suite de la page 7.)

On ne surprendra personne, au terme de cette énumération, en ajoutant que Jacques Martinez a également un goût prononcé pour les voitures noires et les tulipes blanches, les hôtels de luxe et les aéroports.

Un éloge de l'impureté

Selon toute vraisemblance, ce sont les mêmes lecteurs qui apprécieront *l'Impureté*, le dernier ouvrage de Guy Scarpetta, jeune professeur à l'université de Reims, romancier (*l'Italie*, Grasset 1982), essayiste (*Eloge du cosmopolitisme*, Grasset 1981) et collaborateur de la revue d'art moderne *Art Press*. Après l'éloge du cosmopolitisme, voici un éloge de l'impureté. Guy Scarpetta commence par prendre acte du décès des avant-gardes et, plus profondément, de l'effondrement du mythe du progrès en art. Plus personne ne croit aujourd'hui que chaque nouvelle œuvre, chaque nouveau mouvement doive *« dépasser »* ce qui l'avait précédé. *« La seule chose dont nous puissions être certains, c'est que toute une part de ce à quoi nous nous attachons finira par sombrer dans l'oubli et que nous passons forcément à côté d'œuvres que l'avenir désenfouira. »* L'auteur ajoute *« qu'une telle réflexion, par définition, ne saurait être que subjective »*. D'où l'impérative nécessité de parler à la première personne et d'en assumer, sans garde-fou théorique, tous les risques. D'où aussi la nécessité d'un décloisonnement du discours critique.

Sur ces deux plans, Guy Scarpetta mérite un prix d'excellence : jouant la désinvolture contre l'esprit de système, il nous entraîne dans le maquis de l'art contemporain (de De Kooning à Godard, de Musil à Kundera...) avec une allégresse réjouissante, nous invitant à lire son essai comme le *« journal de bord qu'un écrivain peut tenir à propos de ce qui, dans l'art et la littérature de son temps, recoupe ses propres interrogations, le provoque, le force à réagir »*.

N'affichant pas le dandysme raffiné de Martinez, Scarpetta se révèle plus cool : prêt à défendre les films de Marguerite Duras, mais ne cachant pas qu'il lui préfère Fernandel ; il est vrai, qu'il partage cette fascination pour la *« monstruosité »* de ce dernier avec Georges Bataille, qui avait songé, tant il l'appréciait, à écrire un scénario pour lui...

L'impureté, c'est peut-être précisément cela pour Scarpetta : cette aisance à assumer son goût, librement, à prendre son bien où il se trouve — y compris dans ce que les avant-gardes, prisonnières de leur dogmatisme, avaient méconnu ou ignoré. Particulièrement importante, cette réflexion de Scarpetta sur l'obsession de la pureté, qui dans le champ culturel, a débouché sur le nihilisme, sur les stratégies de la *« mort de l'art »* et qui, appliquée à l'histoire, est à la base des camps et des génocides, d'Auschwitz au Cambodge.

Un manifeste pour l'esprit nouveau

Genre impur par excellence, le journal intime illustre admirablement la position de Scarpetta. Souvenons-nous de la suspicion qui, pendant la période *« théoriste »* des années 60 et 70, pesait sur la subjectivité : suspicion idéologique (avec la théorie althussérienne de l'histoire comme *« procès sans sujet »*, suspicion psychanalytique (avec la définition du moi comme leurre narcissique), suspicion littéraire enfin (avec l'idéologie de la *« mort de l'auteur »*). Et voici que, non seulement le moi revient en force, mais qu'on prend plaisir à ses artifices, à ses stratégies de séduction, à ce que Scarpetta nomme justement un *« narcissisme paroxystique »*, un narcissisme au second degré, tout à la fois vain et suprêmement érotique. Genre impur, le journal intime exige également une lecture impure, une lecture désinvolte : on saute des passages, on isole ce qui nous intéresse, nous amuse et nous touche...

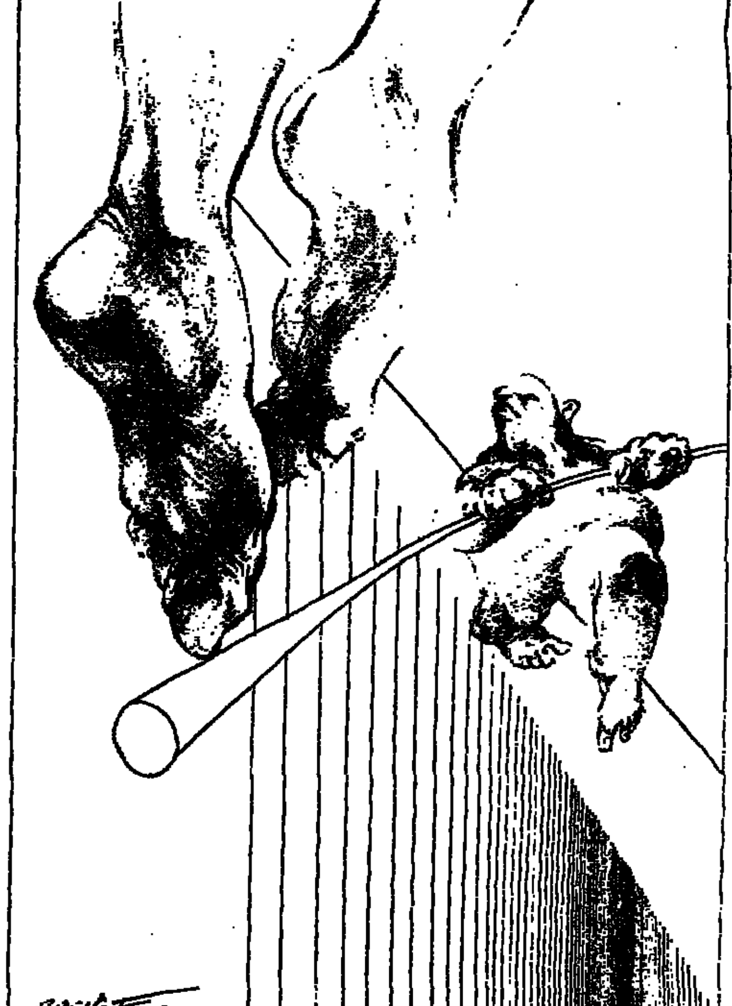
Eloge de l'impureté, éloge du libertinage également. Nous sortons enfin d'une période sinistrement *« naturaliste »* (celle du reichisme, du féminisme, du spontanéisme, de l'illusion d'un *« bon désir »*...) ; alors, se demande Scarpetta, pourquoi ne pas réhabiliter l'art baroque, cet art du masque, de l'équivoque, du travestissement, de la ruse, bref, de tout ce qui fait apparaître la vérité comme un effet du semblant, et non comme son contraire ? *« Pour le libertin en tout cas (et c'est sa lucidité de fond), le malentendu est toujours premier — le tout est de savoir en jouer, et en jouir. »*

Guy Scarpetta en joue avec beaucoup de virtuosité. Pour une fois, la quatrième de couverture ne ment pas en proclamant que l'*Impureté* est sans doute aussi un manifeste pour l'esprit nouveau. Après avoir lu Martinez et Scarpetta, on éprouve le sentiment qu'à l'ère des *« idéologies pures et dures »* succède celle d'une flânerie inventive, indifférente aux utopies communautaires et aux religions du progrès, se défiant de toute idée de *« nature »*, s'obstinant à affirmer notre exil originel et nous confrontant sans répit à notre impureté fondamentale.

ROLAND JACCARD.

★ MODERNE FOR EVER, de Jacques Martinez. Grasset, 186 p., 69 F.

★ L'IMPURETÉ, de Guy Scarpetta. Grasset, 386 p., 120 F.



CAGNAT.

culture

FESTIVALS

SALZBOURG, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La prudente audace

Malgré le succès de la première, *le Retour d'Ulysse*, de Monteverdi, « rénové » par *Henze*, ne sera pas repris l'an prochain : les représentations suivantes n'ont pas été louées intégralement, et le box-office dicte sa loi à Salzbourg. On reverra donc une nouvelle fois *Carmen*, qui a fait cette année l'ouverture du festival, au grand déplaisir des journalistes : cette seconde mise en scène de Karajan (qui avait déjà monté le chef-d'œuvre de Bizet dans ce même *Festspielhaus en 1966) est en effet* un héritage du festival de Pâques. Il est vrai que notre sauvage bohémienne reste immuablement maillot jaune au hit-parade de l'opéra, toutes catégories.

Salzbourg allie toujours ainsi une *extrême prudence avec une apparente* audace. On commande des opéras qui coûtent fort cher, l'an dernier un *Re in Ascolto* à Berio, l'an prochain à Penderecki, *le Masque noir*, d'après une pièce de Gerhardt Hauptmann (dans une mise en scène d'Harry Kupfer), pour maintenir une réputation, donner le sentiment de la nouveauté et attirer les critiques, mais sans faire l'*effort de soutenir ces œuvres* au moins une saison supplémentaire.

Cette année, à côté des reprises du *Macbeth*, de Verdi, dans la réalisation discutable de Piero Faggioni, du merveilleux *Cosi fan Tutte*, de Hampe, et *la Flûte enchantée*, c'est *le* nouveau *Capriccio* de Strauss, dans une mise en scène très 1925 de Johannès Schaaff, qui a remporté le plus de suffrages, avec une distribution de premier ordre, malgré la comtesse encore timide d'Anna Tomowa Sintow, sous la direction de Horst Stein, qui, curieusement, faisait ses débuts à Salzbourg, après avoir été un des piliers de Bayreuth. Grand succès, grande influence, on retrouvera donc ce *Capriccio* l'an prochain.

Cosi, mis en réserve après quatre années consécutives, *sera remplacé* par une énième mouture des *Noces de Figaro* de Jean-Pierre Ponnelle (qui n'abandonne pas pour autant *la Flûte enchantée*, neuvième année, record battu !). On est en droit de se demander si Salzbourg ne tourne pas en rond avec tous ces vieux bateaux, de Karajan et de Ponnelle, qui donnent une impression d'interrègne. Seuls, ces dernières années, *Michaël Hampe et Mauro Pagano* sont venus apporter un peu d'air frais dans ces productions certes de haut niveau mais un peu trop connues.

On ne comprend guère, par ailleurs, que Salzbourg s'en tienne obstinément aux œuvres célébrissimes de Mozart (d'ailleurs réduites à deux ces dernières années), alors qu'on redécouvre un peu partout ses opéras de jeunesse ; quand *la Finta Giardiniera, Lucio Silla* ou *Mithridate* auront-ils les honneurs du Festspielhaus ? Il est vrai qu'avec des places qui s'étagent entre 1 260 F et 225 F, on peut difficilement brusquer les habitudes les *mieux ancrées*.

Les soixante ans de Fischer-Dieskau

Salzbourg fête cette année les soixante ans de son baryton favori, Dietrich Fischer-Dieskau. Celui qui a chanté sur toutes les scènes du monde et enregistré (1) le répertoire classique et romantique quasi intégral s'est voué courageusement,dans son arrière-saison, à l'illustration de la musique moderne. Après un récital Berg, Schönberg et Webern, il incarnera le saint François d'Assise, d'Olivier Messiaen, dans une exécution concertante le 22 août au Manège aux rochers, et il a magnifiquement défendu les trois *monologues du Roi Lear*, l'opéra d'Aribert Reimann, qu'il créa à Munich en 1978.

On a vu l'œuvre au palais Garnier, mais ces trois monologues paroxystiques, au milieu de trois tornades sonores d'une violence sans cesse *renouvelée et* d'un *expressionnisme* certes efficace, seraient presque insupportables sans la stature tragique de Fischer-Dieskau, l'art avec lequel il varie toutes ces vociférations, ce dédoublement visionnaire qui nous fait ressentir comme physiquement *l'immense détresse du* vieux roi fou devant sa fille assassinée.

Le même concert, qui mettait à nouveau en valeur les qualités de l'orchestre de la Radio autrichienne, dirigé par Leopold Hager, présentait une symphonie en cinq mouvements d'Egon Wellesz inspirée par le Prospero de *la Tempête*, de Shakespeare, partition de 1938 fort bien écrite, dans un style atonal assez romantique, mais d'un intérêt un peu mince, et une création d'Alfred Schnittke.

Ce compositeur soviétique de cinquante et un ans, ami de Ghidon Kremer, nous a habitués à des œuvres fortes, très *personnelles*. Comment-a-t-il pu laisser passer l'occasion d'une demande aussi flatteuse que celle de Salzbourg, en écrivant cette pochade digne d'un étudiant doué pour une soirée de fin d'études ? Une sérénade mozartienne, qui peu à peu se brouille, se dédouble, reparaît dans sa nudité classique, est couverte par un orchestre criard, entraîné dans une *musique de foire, puis reprend* imperturbablement sa marche comme si de rien n'était. Malgré l'habileté de l'écriture, l'œuvre qui s'intitule *(K)ein Sommernachtsraum (Pas un songe de nuit d'été)* s'enferme dans une formule sans avenir ni grande signification.

Pour l'amour-propre français, signalons qu'à côté du *Saint François* de Messiaen, Salzbourg présente une version du *Soulier de satin* de Claudel dans la traduction d'Urs von Balthasar. Cette production honorable, assez distanciée, de Hans Lietzau, qui dure seulement quatre heures, ne semble pas avoir enthousiasmé outre mesure le public et la critique.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Pour fêter cet anniversaire*, la Deutsche Gramophone publie, en compacts, un choix de grands enregistrements de Dietrich Fischer-Dieskau (Beethoven, Brahms, Mahler, Schubert, Schumann, Wolf) en cinq disques (DG, 415 188/192-E) et l'intégrale des *Maîtres chanteurs* sous la direction d'Eugen Jochum (*quatre disques compacts* 415 278/2).

● *Croix du mérite*. – M. Wilfried Haslauer, Landeshauptman de la province de Salzbourg, a remis, le 13 août, la « Croix d'or du mérite » de son gouvernement à sept journalistes autrichiens et étrangers, dont notre collaborateur Jacques Lonchampt.

JACQUES RIVETTE ET FREDI MURER A LOCARNO

Histoires d'amour maudit

Deux films étaient particulièrement attendus à mi-parcours d'une *manifestation qui ne cesse de drainer* un énorme public : *Hurlevent*, de Jacques Rivette (France) présenté en première mondiale hors compétition sur la piazza Grande, et en compétition au gymnase surchauffé de la Morettina, *Hohenfeuer*, de Fredi *Murer*, le cinéaste suisse le plus connu en son pays, avec Alain Tanner.

Hurlevent n'appartient qu'à son auteur. Le *cinéaste*, qui s'est emparé du roman d'Emily Brontë, en a fait entièrement sa chose, au risque, avoue-t-il *de « trahir »* quelque peu l'œuvre originale : *« J'ai eu envie d'une histoire forte »*, déclarait Jacques Rivette dans une plaquette *publiée en avril dernier à Genève* à l'occasion d'une rétrospective de ses films.

Rivette a *suivi* dans son adaptation le même principe que Ben Hecht et Francis McArthur en 1939 pour le célèbre film de William Wyler avec *Merle Oberon et Laurence Olivier* : s'en tenir à la première partie du roman. Cette ressemblance établie, tout sépare les deux ouvrages. Les moyens : ici énormes, là plus modestes ; une conception générale de la production et de la mise en scène très dans le style « attention chef-d'œuvre ! » pour l'Américain ; le dépouillement, l'aridité, la volonté de tout *miser sur les deux jeunes interprètes, Fabienne Babe* et *Lucas Belvaux* chez le Français.

Mise à l'épreuve

Kathy et Heathcliff sont devenus Catherine et Roch, le décor, la lumière ont été systématiquement déplacés d'un Yorkshire recréé à Hollywood dans le midi de la France, *une Haute-Provence austère*, très protestante. Le couple des amants terribles n'a guère dépassé vingt ans, contrairement à ceux de Wyler. Catherine est blonde, plutôt nordique, Roch plus méridional, moderne. Sans la rendre exactement contem*poraine, Jacques Rivette a situé son* action dans les années 50, à un siècle et demi de distance de l'époque évoquée par Emily Brontë.

Ces décalages dans le temps et l'espace bien établis, le *cinéaste* s'est livré à cœur joie à une espèce de *happening dramatique. La transe* permanente de Catherine et Roch est vécue comme un psycho-drame.

Hurlevent pourrait s'appeler simplement *l'Amour à mort*, pour reprendre le titre du dernier film d'Alain Resnais situé dans des paysages *et une lumière pas tellement* différents. La malédiction de Roch et de Catherine devient celle de deux jeunes comédiens livrés à leur seule force. Ils s'engagent à fond dans une mise à l'épreuve qui les consume, à l'image de leurs personnages. On peut *déplorer* que Jacques *Rivette* n'ait pas poussé plus loin *la destruction* des conventions sociales, qu'il soit resté toujours si bien élevé, si *pudique. Le film a souffert également d'être projeté* sur la piazza *Grande* : l'accord ne se faisait pas, entre un décor presque d'opérette malgré les *montagnes environnantes* et *la* perte de soi-même des deux héros. Il faudra revoir *Hurlevent* dans un autre contexte, entre quatre murs lors de la sortie du film, *en octobre prochain*.

Au cœur des montagnes

Hohenfeuer, lui, a totalement fasciné les mille cinq cents spectateurs à nette dominante suisse qui s'étaient entassés dans l'immense salle où se déroule la compétition. Si l'on jugeait de la qualité d'un film en fonction des applaudissements *qui* l'accueillent à la fin de la projection, Fredi Murer devrait être très nettement en tête du palmarès. L'auteur parle de son monde, de l'univers où il a grandi enfant et qu'il avait déjà décrit en 1974 dans un documen*taire cocasse intitulé Nous, montagnards dans nos montagnes, nous ne sommes pas vraiment coupables d'être là où nous sommes*. Le cinéaste a rectifié le tir, et il est passé du registre comique à la tragédie, sans effort.

Dans un *décor sublime* au cœur des montagnes abruptes vit un couple de paysans avec leurs deux enfants, Belli la fille, et celui qu'on *appelle simplement « le garçon »*, son frère. Il est sourd, n'est jamais allé à l'école ; sa sœur a tenté de parfaire son éducation avec les moyens du bord. Le père n'admire que son fils, docilement attelé aux travaux de la ferme. La fille tout comme la femme, *pour le père*, ne sont bonnes qu'à passer leur temps à s'occuper des travaux futiles de la vie quotidienne.

Les deux jeunes, qui n'ont guère plus de quatorze ou quinze ans, ont su créer entre eux une profonde complicité. Le garçon disparaît un jour après avoir saboté son outil de travail, sa sœur part le retrouver. Ils s'aiment. Le retour du couple au *foyer engendre la tragédie*, Belli attend un enfant, la mère accepte, le père réagit avec la violence qu'on pouvait deviner jusqu'à essayer de *tuer sa progéniture. Il sera tué lui*-même, la mère mourra sur le champ. Ce sanglant règlement de compte s'achève dans la neige, dans un décor d'outre-tombe où vivants et morts ne forment qu'une seule âme.

Les images de la fin sont admira*bles, qui donnent à cette tragédie à* quatre personnages une dimension lyrique jamais forcée. Fredi Murer réussit à nous faire croire non pas tant à la *réalité* de ces personnages qu'à la *vérité* d'une ambiance, d'un climat à la fois moral et physique. *Cette famille, symbole d'une* Suisse hors du temps, vit en symbiose permanente avec les éléments, au milieu d'une nature meurtrière et fraternelle à *la fois. Que les humains se mettent* à lui ressembler n'a pas de quoi vraiment surprendre. Fredi Murer a mené à bout – comme on dit de certains êtres qu'ils sont à bout – une histoire impossible qu'il conforte sans cesse par la présence très accentuée des *objets*, du décor, des gestes de la vie quotidienne, de la lumière. *Hohenfeuer* a la beauté, la grandeur des films d'antan.

LOUIS MARCORELLES.

NOTES

THÉÂTRE

La Biennale de Venise

Le trente-troisième Festival international de théâtre, dirigé par Franco Quadri à la Biennale de Venise, a lieu du 4 au 20 octobre. Il s'ouvre avec *la Tempête*, adaptée en napolitain *par Eduardo de Filippo pour* les marionnettes de la famille Colla. Eduardo de Filippo, qui avait l'intention de monter le spectacle avec la compagnie, avait enregistré le texte peu avant sa mort (4 au 7 octobre).

On verra *Un atelier pour Arlequin*, avec Dario Fo, qui travaille pendant toute la durée de la manifestation à l'île de la Giudecca et présente son *spectacle* les 18, 19, 20 au Goldoni ; *Notre Faust*, de Goethe, par Massimo Castri (10 au 12), *la Mort de Paolo Uccello*, par Federico Tiezzi et le Maggassine Criminali (15 et 19). Deux *Ubu roi* sont prévus, celui du Teatro Sud di Mola, par Armando Pugliesi (8 au 10), celui de l'Arc en terre, troupe proche des Bread and Puppet, avec des poupées de Enrico Baj, dans une réalisation de Massimo Schuster (17, 18).

La participation étrangère est importante : Etats-Unis : la Mama de New-York envoie *le Roi cerf* de Gozzi, par André Serban ; un spectacle Beckett, par Gerald Thomas, avec Julian Beck ; les *Kneeplays* de Bob Wilson – épisode américain de *Civil Wars* – musique de David Byrne, chorégraphie de Suzushi Yanagi (18-19 octobre). Japon : *Clytemnestre*, d'Eschyle *et les Trois Sœurs*, de Tchekhov, par la compagnie de Tadashi Suzuki (5, 6, 7). Danemark : quatre spectacles par l'Odin Teatret, d'Eugenio Barba (11-19). Inde : danse Manipuri et le récit du Mahabharata par la conteuse Pandavani (18-19). Belgique : *Wunderen der Mensheid*, d'après *le Prince constant*, de Calderon, par le groupe AKT Vertikaal d'Anvers (15-16). France : *la Nuit de Madame Lucienne*, de Copi, par Jorge Lavelli, avec Maria Casarès (les 11, 12 et 13 octobre).

EXPOSITION

Evocation de Lapérouse

Le musée de la Marine célèbre le bicentenaire de la « *Généreuse et tragique expédition Lapérouse* ». Généreuse, car les compagnons du capitaine – parmi lesquels de nombreux savants comme Monge, débarqué avant le naufrage – allaient civiliser les bons sauvages d'Océanie. Tragique, car *la Boussole* et *l'Astrolabe* disparaissent corps et biens devant l'île Vanikoro après avoir quitté Botany-Bay en 1788 (*le Monde* daté 4-5 août 1985).

L'exposition du musée de la Marine est un résumé des connaissances de l'époque en matière de sciences, de navigation, de géographie. Et un réunion d'objets (sextants, astrolabes, compas...), de livres, de *cartes, sans oublier la chaise* à porteurs de Lapérouse. Tout cela est présenté un peu confusément, chaque pièce étant désignée par un code qu'on a parfois du mal à retrouver sur les notices explicatives. On se laisse cependant *prendre au charme des* figures de proue polies, des instruments de navigation en cuivre à côté desquels la calculatrice électronique présentée à l'occasion paraît dénuée de puissance évocatrice.

Cette exposition prend le relai de celle du Palais de la Berbie d'Albi qui portait en exergue deux vers d'André Chénier : *« J'accuserai les vents, et cette mer jalouse, qui retient, qui, peut-être, a ravi Lapérouse. »*

S. D.-S.

★ Musée de la Marine, Palais de Chaillot, 75116 Paris, jusqu'au 23 septembre.

COMMUNICATION

La rentrée sur Canal Plus

● *Philippe Gildas chaque jour*

● *Un film « porno » par mois*

Quelques nouveautés s'inscriront à l'automne sur la grille de Canal Plus. La plus importante concerne *l'arrivée de Philippe Gildas*, qui, tout en conservant ses fonctions de directeur de l'antenne d'Europe 1, animera, chaque jour, à partir du 9 septembre, une émission en clair, de 12 h 30 à 14 heures. Un peu d'informations, quelques séquences magazine, mais surtout un plateau d'invités, caractériseront ce nouveau rendez-vous. Une manière pour la quatrième chaîne de marquer sa présence *à l'heure où TF 1 et Antenne 2* diffusent leurs journaux de la mi-journée.

En revanche, Canal Plus a décidé de renoncer définitivement au « 7/9 », l'émission en clair qu'elle propose quotidiennement en début de journée. La concurrence trop inégale avec le « Télé-matin » d'*Antenne 2 serait à l'origine* de cette décision.

En outre, toujours dans la tranche diffusée en clair de 17 h 45 à 20 h 35, apparaît un nouveau jeu, « Maxitête », auquel pourront participer les téléspectateurs. Enfin, les abonnés se verront offrir, une fois par mois, un « vrai » film pornographique (jusqu'à maintenant la *chaîne ne diffusait que du « soft »*) et, à partir du 2 septembre, une retransmission hebdomadaire (en différé) de huit matches de football australien, un sport d'une violence particulière.

EN BREF

● *Antenne 2 suspend la diffusion de « La chasse aux trésors »*. – L'incertitude qui demeure sur le sort de Philippe de Dieuleveult et de son équipe a conduit Antenne 2 à suspendre la *diffusion* des émissions « La chasse aux trésors », actuellement programmées le dimanche soir à 20 h 30. La chaîne précise que deux équipes sont sur place au Zaïre et participent activement aux recherches ; leurs reportages seront *présentés* dans les *différentes* éditions du journal d'Antenne 2. D'autre part, une édition spéciale retraçant les préparatifs et le départ de l'expédition sera diffusée dimanche prochain 18 août à 20 h 30, juste avant la programmation d'une émission documentaire inédite : « Akhenaton : le pharaon oublié », de Nicholas Kendall.

● *Le groupe Jeune Afrique ouvre son capital aux lecteurs*. – Le groupe *Jeune Afrique* va ouvrir son capital à ses lecteurs à hauteur de 5 %. Sur les vingt mille actions détenues actuellement par cent cinquante-sept porteurs, mille seront ainsi cédées au prix de 2 000 F chacune. Personne ne pourra acheter plus de vingt parts : M. Bechir Ben Yahmed, le PDG du groupe, souhaite en effet respecter *« l'éparpillement de l'actionnariat »*. Son objectif est *« d'élargir la base de* Jeune afrique » et de resserrer les liens entre le groupe et ses lecteurs, *répartis dans plusieurs pays* du monde, en particulier en France, en Côte-d'Ivoire, en Tunisie et au Maroc. En plus de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le groupe publie le *Journal de l'économie africaine*, un bimensuel, ainsi qu'un mensuel, *Jeune Afrique Magazine*. Si son budget est équilibré avec un chiffre d'affaires de 79,5 millions de francs en 1985, ses ventes stagnent, et la direction voudrait *« impliquer les lecteurs dans le journal »*.

● *Plan de redressement au* Courrier-picard. – Un *« plan de redressement de la situation financière »* sera présenté en septembre aux sociétaires du *Courrier picard*, le quotidien d'Amiens, que dirige M. Bernard Roux. Ce plan envisage *une action sur la masse salariale* (les journalistes devront notamment renoncer aux augmentations conventionnelles et à la moitié de leur treizième mois) et l'entrée dans le capital, à hauteur de 35 % environ de fonds venant du secteur de l'économie sociale (le *Courrier picard* est lui-même une coopérative ouvrière de production). La direction n'a pas précisé le montant du déficit prévu pour 1985, mais rappelle que le bilan était positif en 1984. La diffusion était, l'an dernier, de 64 220 exemplaires.

CINÉMA

« LES CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ÉPOUVANTE »

Charmes noirs du passé

Boris Karloff, Bela Lugosi, Basil Rathbone, Lon Chaney Jr, Vincent Price... Les méphistophéliques de la première heure *sont jusqu'au mois de novembre* au Studio Saint-Germain, qui présente « Les chefs-d'œuvre de l'épouvante », une sélection de six films tournés pour Universal entre 1932 et 1941. Leur sortie, annoncée il y a près de deux ans, a *dû être reculée pour* des *raisons* techniques – trouver des copies en bon état – et commerciales : les promoteurs souhaitaient une exploitation longue durée dans quelques petites salles, les exploitants préféraient la formule un film par jour. Finalement, les six se succèdent au même endroit et restent chacun quinze jours à l'affiche.

Le premier, c'est le Chat noir, d'Edgar G. Ulmer (1934), très lointainement inspiré d'Edgar Poe. Bela Lugosi voyage dans l'Orient Express, en compagnie d'un couple de jeunes mariés. Il a envers la femme un geste douteux, il effleure ses cheveux pendant qu'elle dort. C'est qu'il a un secret. De retour d'un camp de prisonniers – *« Peu survivent, moi je suis revenu »*, répète-t-il à plusieurs reprises, les soucils frémissants – il va chez Boris Karloff, *qu'il soupçonne d'avoir* enlevé sa femme et sa fille. Son audace n'a d'égale que sa haine, mais la seule vue d'un chat *noir le plonge dans une terreur épouvantable*.

Des nanars poétiques

Dépourvu des électrodes de Frankenstein, Boris Karloff reste impressionnant : long, maigre, la démarche non plus saccadée mais glissante, le sourire *rare*. Ses cheveux plantés en pointe dessinent des cornes. Il est, apprendre-t-on, grand prêtre luciférien et joue de l'orgue. Sur un cimetière où sont enterrés des *milliers de soldats morts par sa* faute, il a édifié une superbe demeure Art nouveau.

A la suite d'un accident, les trois voyageurs se retrouvent chez lui, et l'histoire se poursuit jusqu'au moment où Bela Lugosi *fait sauter la maison* et ceux qui s'y trouvent – le jeune couple a pu s'enfuir.

Le *Chat noir*, comme les autres chefs-d'œuvre, appartient à la catégorie des nanars poétiques, réalisés avec un minimum de moyens, sans tenir compte d'une quelconque logique, ni chercher l'invention. Au contraire, il s'agit pour le *cinéaste d'imprimer sa marque* aux images convenues – paysages nocturnes secoués par des tempêtes, pluies torrentielles, portes coulissantes, bistouris luisant sur la table blanche d'un laboratoire, messe noire – dans *un décor expressionniste*, dépouillé et très beau. Domestiques dévoués, capables de bien des exploits même avec trois balles dans le corps... Ces poncifs sont aujourd'hui remplacés par les robots savants et farceurs, les étoiles, le cosmos, les clignotements des ordinateurs, les lettres qui s'écrivent toutes seules sur les écrans noirs... Les *signes changent*, le principe est le même.

Le jour où les effets spéciaux seront *démodés*, les vaisseaux de l'espace apparaîtront tout juste comme des manèges de chevaux de bois. Les émotions ont besoin de nouveauté. Ce n'est pas la peur qu'il faut espérer avec ces « chefs-d'œuvre de l'*épouvante* », mais le charme *d'un voyage dans les standards* du passé : les dentitions miraculeusement régulières des jeunes *premiers – une exigence de* l'époque, – les lèvres dessinées, les yeux soulignés au noir, les maquillages et *mimiques*, celles *de Bela Lugosi surtout, qui plisse* les paupières, dilate les pupilles, crispe sa bouche. Chaque muscle de son visage illustre une réplique, « écrit » un sentiment. Il n'avait pas oublié les impératifs du cinéma muet, alors que Boris Karloff joue plus intérieur.

Et il y a la photo, embrumée par les ans, pour ravir les gourmets du noir et blanc...

COLETTE GODARD.

★ Studio Saint-Germain, 53, rue de la Harpe, 75005 Paris. – Suivront : le 28 août le *Fils de Frankenstein* de Rowland V.-Lee (1939) avec Boris Karloff, Bela Lugosi, Basil Rathbone. Le 11 septembre, *la Momie* de Karl Freund (1932) avec Boris Karloff. Le 25 septembre, *le Loup-Garou* (1941) de George Waggner, avec Lon Chaney Jr, Claude Rains, Bela Lugosi. Le 9 octobre, *la Tour de Londres*, de Rowland V. Lee (1939) avec Basil Rathbone, Boris Karloff, Vincent Price. Le 23 octobre *le Corbeau*, de Louis Freidlander (1935), avec Boris Karloff et Bela Lugosi.

■ VOYAGE CINÉMATOGRAPHIQUE. – La Fédération française des ciné-clubs (FFCC) organise, du 24 août au 5 septembre, un voyage en Italie sur le thème « Cinéma et culture ». Le périple se terminera à la Mostra de Venise. L'accès aux séances sera compris dans le forfait de 3 320 francs.

★ Renseignements : FFCC Méditerranée, 6, rue Condorcet, 34500 Béziers. Téléphone : (67) 31-27-35.

SPECTACLES

théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : le Canard à l'orange.

FONTAINE (874-74-40) 21 h : Du rififi dans les labours.

GALERIE 55 (326-63-51) 19 h. : Sexual, Perversity in Chicago ; 21 h. : Madam's Late Mother.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h. : C'est rigolo. II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Max Mahler et S. Courtecuisse.

MATHURINS (265-90-00) 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : Le bluffeur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 ; Gigi.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53) 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31). 20 h 45 : Jeune ballet classique de France.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

La Table Verte, 22 h : T. Chagnot (Bach, Rodrigo, Ponce...).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fèvre (Vivaldi, Albinoni, Corelli...).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 18 h et 21 h : V. Radu (orgue), S. McInstosh (trompette), Pana (flûte de Pan) (Albinoni, Bach, Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 0 h 30 : Samy et Sion.

MONTANA (548-93-08) 22 h : Trio Cristobal.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : R. Weston, M. Ben Fatah.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Soirées fresh de Dan.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : De Preissac Jazz Group.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

FACULTÉ DE DROIT D'ASSAS, 20 h 30 : Orchestre de Bach du Gewandhaus de Leipzig, dir. G. Bosse (Bach).

XVIIIe Festival de l'Orangerie de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, The Cambridge Buskers.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Le monde tremblera, de R. Pottier ; 19 h, le Bonheur de M. L'Herbier ; 21 h : Cinéma japonais contemporain : En attendant la fête, de Kazuo Kuroki.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Terror by night, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : La chose surgit des ténèbres, de N. Juran ; 19 h, Cinéma chinois : Romance dans les trois gorges, de Xu Jihong.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA BASTON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 15 août

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.o.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (326-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DIESEL (*) (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DÉGUEULASSE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LA GROSSE MAGOUILLE (A., v.o.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

GYMKATA (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SAINT-TROPEZ INTERDIT (Fr.), (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SANG POUR SANG (A.) (*) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

STARMAN (A.) (V.f) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENDREDI 13, CHAPITRE 5, UNE NOUVELLE TERREUR (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-990-81).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES ZÉROS DE CONDUITE (A. s.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAVALE IMPOSSIBLE, (*), film américain de Stephen Gyllenhaal (v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-97).

COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR, film américain de Walter Hill (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (235-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DREAMSCAPE (*), film américain de Joe Ruben (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-789-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PALE RIDER, film américain de Clint Eastwood (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

UNE DÉFENSE CANON, film américain de Willard Huyck (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic entrepôt, 14e (544-43-14).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-14-04).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

CABARET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE CHAT NOIR (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, (h.sp.), 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-00-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAMAN KUSTERS S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MÉDÉE (It., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PHASE IV (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (636-10-96).

LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

WARGAMES (A.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-33-00).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Quand la ville dort ; 18 h : Une leçon d'amour ; 20 h : la Règle du jeu ; 22 h : Jour de colère.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Show Boat

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40) : Honky Tonkman. — Salle 2 : Joe Kidd.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Tueurs de dames.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chien enragé.

MELO-PASSIONS, MELO-DRAMES (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) : les Tueurs. Morocco.

E. ROHMER, Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne — la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O : la Collectionneuse ; les Nuits de la pleine lune ; la Femme de l'aviateur. — Denfert, 14e (321-41-01) : le Beau mariage, Pauline à la plage.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Messidor.

TEX AVERY (v.o.), George-V, 8e (562-41-46).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30) : Péché mortel.

TOTO Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : Fripouilleurs et compagnie ; Toto apôtre et martyr ; Toto le Moko.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), 17 h 30.

LE DERNIER MÉTRO (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 45.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

FURYO (Jap. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 15 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : l'Enlèvement.
De Jean l'Hôte. Avec M.-C. Barrault, A. Tainsy, G. Doulcet, M. Cuvelier...
Œuvre réalisée en 1972 par Jean L'Hôte à partir d'une histoire vraie, qui se situe dans un couvent. Sœur Marie-Joseph, jeune religieuse, se prend d'une affection profonde pour un nouveau-né qu'elle soigne clandestinement comme son propre enfant. Mais le secret est découvert, et la mère supérieure décide de mettre l'enfant à l'Assistance publique...

22 h Racines : Carlos Fuentes et le Mexique.
Série d'émissions de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis.
L'un des plus illustres écrivains d'Amérique du Sud, Carlos Fuentes, filmé dans son pays natal, le Mexique. En toile de fond, la révolution de Pancho Villa et de Zapata, qui marque profondément son œuvre. Scènes de la vie quotidienne, interviews, documents d'époque, illustrent les rapports entre cet auteur et sa terre d'origine.

22 h 55 Journal.
23 h 10 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Falbalas.
Film français de J. Becker (1944), avec R. Rouleau, M. Presle, J. Chevrier, J. Fusier-Gir, G. Dorziat, C. Barry, F. Lugagne. (N. Rediffusion.)
Un grand couturier, pour qui les femmes sont autant de conquêtes nécessaires à son inspiration, s'éprend d'une jeune provinciale et se trouve pris au piège d'une vraie passion. Admirable étude sur le milieu de la haute couture parisienne et drame psychologique, extrêmement fort et troublant.

22 h 25 Magazine : Musiques au cœur.
D'Eve Ruggieri.
La cantatrice Teresa Berganza interprète des extraits des Noces de Figaro, *de* Cosi fan tutte, *de Mozart, du* Couronnement de Poppée, *de Monteverdi, de la* Périchole, *d'Offenbach, etc.*

23 h 50 Journal.
0 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Fanny et Alexandre.
D'Ingmar Bergman. Avec P. Allwin, B. Guve, E. Frowling...
Numéro 3 : *Les événements de l'été. Le père de Fanny et Alexandre disparaît ; apparaît la figure impitoyable de l'évêque Vergerus. Les enfants se révoltent, la famille Ekdahl passe l'été à Eknaset. Générosité, tendresse, douleur... L'intégralité d'un grand film d'Ingmar Bergman conçu pour la télévision. Somptuosité des décors « viscontiens », profondeur psychologique des personnages. Admirable.*

21 h 30 Journal.
21 h 55 Divertissement : la Femme à l'iris.
De T. Kerbaro, réal. R. Darbon. Avec F. Andron, J.-C. Bastos, P. Bisciglia...
Mésaventures d'un employé de librairie confronté à un livre sans nom, ni titre, ni auteur. Ce conte est ponctué de chansons de Mama Béa, Claude Jacquin, Amélie Morin et de poèmes d'Eluard, Carco.

22 h 45 Rencontres de l'été.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Singet dem Herrn ein neues Lied, pour chœur et orchestre, de J.-S. Bach.

CANAL PLUS

20 h 30, l'Amour par terre, film de J. Rivette ; **22 h 45**, Phantasme, film de J. Rougeron ; **0 h 15**, la Bande des quatre, film de P. Yates ; **1 h 50**, Les pionniers du Kenya ; *2 h 40, Festival de jazz d'Antibes 1984* (Chick Corea).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21 h Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : jazz, hommage à Bill Evans.
23 h Nuits magnétiques : family life.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : « Carmen » de Bizet par l'Orchestre philharmonique de Londres et les chœurs du Festival de Glyndenbourne, dir. B. Haitink, sol. M. Walker, baryton, M. Mac Laughlin, soprano, X. Deparz, basse, B. Mac Cauley, ténor...
23 h 35 Nocturnes : Œuvres de Schumann, Schubert, Bruckner.

Vendredi 16 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 La bonne aventure.
13 h Journal.
13 h 40 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14 h 30 Reprise : Show Rose.
15 h 50 Images d'histoire.
Le front russe.
16 h 20 Tourisme : vélo en Irlande.
16 h 35 Antiope 1, jeux.
17 h 40 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 25 Série : Les mystères de Paris.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.
20 h Journal.

20 h 35 Numéro un : Yves Duteil.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier.
Autour de Yves Duteil, Alain Souchon, Claude Nougaro...

21 h 45 Variétés : Chapeau (Annie Cordy).
Emission de M. et G. Carpentier, animée par Alice Dona et Yves Lecoq.
Annie Cordy en duo avec Alain Delon et un sketch de Raymond Devos.

22 h 35 Histoires naturelles.
Emission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Le plomb et l'acier.

23 h 5 Journal.
23 h 30 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé matin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Magnum.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Le vrai du faux.
15 h 25 Série : Une affaire pour Manndli.
15 h 55 Sports été.
ULM : championnats du monde ; hippisme : CSIO à Rotterdam.
18 h Récré A 2.
Viratatouns ; Wattoo-Wattoo ; Les mystérieuses cités d'or.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigault. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse... (Rediff.)
Deuxième épisode d'une série de six qui retrace les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIXᵉ siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique, la lutte des classes. Fresque campagnarde classique, peu convaincante.

21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « histoires de couples » sont invités : Joseph Barry (A la française - le couple à travers l'histoire). *Anne de Leseleuc* (Eponine), *Noëlle Loriot* (Quand Bertrand était là...), *Renée Massip* (Douce lumière), *Irène Frain (qui a préfacé :* Victor Hugo raconté par Adèle Hugo).

22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-été : l'Empereur du Pérou.
Film franco-canadien d'Arrabal (1982), avec M. Rooney, M. Mercure, J.-L. Roux, G. Hoffman, Anick, J. Starr, K. Huotuk.
Trois enfants découvrent une gare désaffectée et remettent en état une vieille locomotive que doit conduire son ancien mécanicien. Celui-ci se fait appeler « l'empereur du Pérou ». Un conte sur l'amitié enfantine et la foi qui soulève les montagnes. Très différent de l'inspiration habituelle d'Arrabal. Film inédit.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Série : Brigade verte.
Réal. G. Clément. Avec G. Segal, J.-Y. Chatelais, S. Fugain, C. Minazzoli...
Nº 1. *Le divisionnaire. Une nouvelle série dans la lignée de « Opération open », un polar écologique. Le suicide du policier Léopardi soupçonné de malversations entraîne la démission d'un de ses confrères. Thriller sur fond de restauration de monuments et de préservation de la nature.*

21 h 25 Vendredi : Destination vieillesse.
Magazine d'A. Campana et I. Barrère, réal. Y. Dalain pour le magazine suisse « Temps présent ». (Rediff.)
Deux reporters ont interrogé des passagers d'un train, à Genève, sur les angoisses de la vieillesse. Certains ont accepté de jouer le jeu de la caméra, d'autres ont préféré se taire. Comment conjurer les méfaits du temps, de la simple gymnastique aux « sérums miracles » ?

22 h 15 Journal.
22 h 35 Spécial Tropiques.
Festival d'Angoulême 1984 : Zani Diabate et le super Djarta Band de Bamako.
23 h 30 Rencontres de l'été.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Largo et *Cantabile*, de Haydn, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10**, Top 50 (et à 19 h 15) ; **7 h 45**, Robin des Bois ; **8 h 35**, Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h 5**, Cabou Cadin (et à 12 h 20 et 17 h 30) ; **9 h 30**, la Tour Eiffel en otage, film de C. Guzman ; **10 h 45**, Téléfilm : Prototype ; **14 h**, la Garce, film de C. Pascal ; **15 h 55**, Un soir au music-hall, film de H. Decoin ; **18 h 10**, Bioman ; **18 h 35**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 5**, L'esclave Isaura ; **20 h 20**, Championnat de France de football : Auxerre-PSG (en direct) ; **22 h 25**, Lucky Jo, film de M. Deville ; **23 h 50**, Comédie : Elle voit des nains partout ; **1 h 10**, Phantasme, film de J. Rougeron ; **2 h 40**, le Tartuffe, film de G. Depardieu ; **4 h 55**, Hurlements, film de D. Lynch.

FRANCE-CULTURE

0 h, *Les nuits de France-Culture* ; **7 h**, Sous la radio, la plage ; **8 h 5**, La mer, en long et en large ; **8 h 30**, Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes, de la tradition à la science ; **9 h 5**, Temps libres : visages (et à 11 h, physionomiste ; casting ; à 11 h 30, feuilleton : Un voyage en Vendée ou le Royaume de Louis XVII ; à 14 h 30, invité : C. Levinas ; à 18 h 30, Actualité ; visage et caractère ; à 19 h 15, façons de parler) ; **9 h 30**, Mémoires du siècle : avec Vladimir Pozner ; **10 h 30**, L'opérette c'est la fête : airs de Franz Lehar ; **12 h**, Panorama : entretien avec Le Clézio ; **13 h 40**, Chansons pour un été : chansons d'outre-France (Haïti) ; **14**, Nouvelles policières : « Aux portes de l'épouvante », de John Dickson Carr ; *15 h 30*. *Le crépuscule des albatros ; 16 h, Padirac :* de José Pivin. Avec P. Le Person, F. Marthouret, J.-P. Sentier et l'équipe de football de Padirac (rediff.) ; **17 h**, Héros du rock : Captain Beefheart ; **17 h 10**, Le pays d'ici : à Foix ; **18 h 5**, Agora : avec Paul Veyne, historien ; **19 h 30**, Les oubliés de la mer de Chine.
20 h 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21 h, Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Maksymiuk, sol. M. Dalberto, piano (œuvres de Mozart).
22 h 30, Nuits magnétiques : les hôtels.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; **7 h 10**, Réveille-matin : à 7 h 30 Idée fixe ; à 8 h 40 Bonjour M. Trénet ; **9 h 8**, Le matin des musiciens : Bartok en son temps : œuvres de Bartok, Stravinski ; **12 h 5**, Concert lecture : œuvres de Josquin des Prés, par l'Ensemble Gilles Binchois ; à 13 h 25, Pièces pour orchestre de Webern ; **13 h 40**, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; **14 h 2**, Mémoires des sillons : Petite histoire du phonographe, Fédor Chaliapine ; **15 h**, Harmonie : Œuvres de Poulenc, Bach, Sauguet ; **16 h**, Musique sacrée au XIXᵉ siècle : Hymnes à la Vierge Marie, œuvres de Schubert, Liszt, Dvorak, Verdi ; **18 h**, Une heure avec... Les solistes de l'orchestre de l'Opéra de Lyon et du Nouvel orchestre philharmonique : œuvres de Mozart ; **19 h 5**, Le temps du jazz : Rencontre du troisième type ; **19 h 30**, Les pêcheurs de perles : œuvres de Zimmerman, Schoenberg.
20 h 30, Concert : *la Foire de Sorotchinski*, ouverture, de Moussorgski, *Concerto pour piano et orchestre nº1 en si bémol mineur*, de Tchaïkovski, *Danses symphoniques*, de Rachmaninov, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M.-W. Chung, sol. J. Bolet, piano...
22 h 25, Les pêcheurs de perles : Fernand Dufrêne, flûtiste : œuvres de Nono, Maderna, Debussy, Milhaud, Honegger.
0 h, Musique traditionnelle d'Inde du Nord.

SPORTS

RUGBY

Après l'élection de Guy Basquet à la présidence du SU AGEN

La révolution des pruneaux

Entamée par quelques matches amicaux, la saison de rugby 1985-1986 s'offre d'entrée deux nouvelles « *affaires de mutations illégales* » sur lesquelles la commission des mutations de la Fédération française de rugby doit statuer au début de septembre. Deux internationaux ont, en effet, décidé de changer de club hors des délais réglementaires : Laurent Pardo quitte Montferrand pour Toulouse, et le Lourdais Pierre Berbizier rejoint Agen.

Ce dernier club a vécu une inter- saison mouvementée, départs et arrivées étant, pour la plupart, liés à la « personnalité » de Guy Basquet, nouveau président du Sporting.

C'est *« à la demande générale des copains »* que le vice-président le plus influent de la Fédération française de rugby a pris les rênes du SU Agen. Il en était le vice-président ; son prédécesseur a démissionné *« pour raisons de santé »* ; le changement a toutes les apparences de la continuité. Pourtant, l'arrivée du « patron-bis » de la FFR, ami intime du président Ferrasse, lui-même Agenais, aux commandes d'un club qui passe depuis longtemps pour être « le club de la fédération », ne laisse personne indifférent. Ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

Certains, comme le président du Stade Toulousain, Jean Fabre, approuvent et le font savoir. *« J'ai reçu de nombreuses lettres et témoignages de sympathie »*, dit Guy Basquet. Les autres gardent leurs critiques pour eux. La personnalité et les fonctions fédérales du nouveau président agenais n'encouragent pas les francs-tireurs. Beaucoup ont encore en mémoire sa devise lorsqu'il était sélectionneur de l'équipe de France : *« A égalité, je ferai toujours plaisir à mes amis. »* Or, depuis quarante-cinq ans, ses amis portent le maillot bleu et blanc du SUA.

Mi-amusé, mi-excédé, Guy Basquet désamorce un à un tous les procès d'intention. Sa double casquette ? *« D'autres ont cumulé les fonctions avant moi. »* Son influence éventuelle sur les arbitres ? *« J'en connais beaucoup, je ne leur parle jamais. D'ailleurs, je n'arrive au stade avec ma famille qu'un quart d'heure avant le coup d'envoi, je ne les verrai même pas. »* Son despotisme ? *« C'est de la légende. On décide en commun avec les amis. Comme je suis feignant de nature, je délègue à mes commissions. »* Le président fait patte de velours, mais il ne sera pas une potiche : *« En dix jours, j'ai déjà rétabli beaucoup de choses. »*, affirme-t-il.

La venue de Pierre Berbizier, par exemple, c'est lui. *« J'ai été élu un soir à 22 h 30*, se souvient Guy Basquet. *Le lendemain matin, je téléphonais à mon ami Rancoule, président de Lourdes, à ce sujet »*. En concurrence avec Jérôme Gallion pour le poste de demi de mêlée en équipe de France, le Lourdais est très apprécié du vice-président de la FFR. Le rapprochement entre les deux hommes a contraint l'ouvreur agenais Joël Llop à s'en aller. Il n'est pas le seul. La prise de pouvoir de Guy Basquet, y compris dans le domaine sportif, a refroidi les ardeurs d'Henri Cazaubon, à peine appelé pour remplacer le tandem Bénésis-Mazas au poste d'entraîneur. *« Il ne voulait pas que la commission technique forme l'équipe avec lui*, explique Guy Basquet. *Il se croyait infaillible. »*

Le poids du président, ancien avant international, ira-t-il jusqu'à infléchir le « jeu à l'agenaise », fait de mouvement et d'esprit offensif ? *« Ce n'est pas parce que Basquet est au pouvoir qu'Agen va se mettre à taper en l'air »*, rassure-t-il tout en martelant le b.a. ba du rugby : *« Il n'y a qu'un ballon, et c'est devant qu'il faut le prendre ! »* Il ajoute, goguenard : *« Si j'avais voulu tuer le jeu à l'agenaise, avec l'influence que l'on me prête, ce serait fait depuis longtemps. »*

Malgré les départs, prévus ou non, de Viviès, Lavigne et Llop chez les joueurs, de Bénésis, Mazas, Cazaubon, Delléa, Lacroix, dans l'encadrement technique, le SU Agen prendra le départ du championnat de France avec de solides ambitions. Quart de finaliste l'an dernier, il aurait pourtant à souffrir de la non-qualification éventuelle de Berbizier. Mais Basquet, président de club, n'interviendra pas. Basquet, vice-président de la FFR, non plus. *« Depuis dix ans, je ne veux plus entendre parler de ces problèmes de mutation*, dit-il. *Quand le sujet revient sur le tapis à la fédération, je m'en vais. Chaque cas est unique. »*

Le cas Berbizier-Agen pourrait être étudié, selon la formule du président Ferrasse, *« dans l'intérêt supérieur du rugby »*. Agen ne veut pas avoir fait ce qu'on appelle là-bas sa *« révolution des pruneaux »*... pour des prunes.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

NATATION : Deux records de France. La première journée des championnats de France, mercredi 14 août, à Dunkerque, a été marquée par les records de France du Toulousain Nicolas Boucher sur 50 mètres brasse (29 s 41) et du Champenois Nicolas Granger sur 200 mètres quatre nages (2 mn 7 s 75).

SKI ALPIN

Coupe du monde à Las Lenas (Argentine)

Faibles retombées des neiges d'août

Les premières épreuves de la saison 1985-1986 de la Coupe du monde de ski alpin commenceront vendredi 16 août à Las Lenas, sur les pentes de la cordillère argentine. Sourdes aux protestations de certaines fédérations qui avaient jugé prématurée pareille initiative, indifférentes aux critiques des médias qui craignent de voir se diluer l'intérêt d'une compétition déjà passablement boulimique, les instances internationales de ce sport ont décidé d'ouvrir la compétition trois mois avant l'échéance habituelle.

Leurs arguments ? Etendre géographiquement le champ d'action d'une discipline d'ordinaire pratiquée dans l'hémisphère nord et célébrer le vingtième anniversaire de la création de la Coupe du monde, à quelques centaines de kilomètres de Portillo (Chili), où, en 1966, furent jetées les bases de cette épreuve sportive désormais florissante. Les organisateurs ont retenu deux stations argentines répondant aux normes internationales, celle de Las Lenas, en particulier, située à 2 300 mètres d'altitude, et construite il y a trois ans à l'initiative d'un Français, Denis Capecci.

Trop loin trop cher

Une dérogation spéciale permettra aux organisateurs locaux – fait rarissime dans l'histoire de la Coupe du monde – de mettre sur pied coup sur coup, deux descentes (le 16 et le 18) sur un seul et même parcours. L'enneigement insuffisant (aucune précipitation depuis le début du mois de juillet) n'a permis en effet la préparation que d'une seule piste : la piste Jupiter. Moins heureux, les responsables de la station voisine de Bariloche ont d'ores et déjà annoncé l'annulation d'une troisième descente prévue le 24 août prochain.

Même si la qualité des neiges hivernales de ces régions permet aux techniciens européens des tests beaucoup plus probants que celles des glaciers du vieux continent, toutes les équipes n'ont pas rejoint l'Argentine avec le même enthousiasme. M. Jürgen Schenkenbach, PDG des skis autrichiens Kestle, fournisseur de plusieurs champions, faisait récemment remarquer que ce prologue occasionnerait pour les fabricants des dépenses tout à fait superflues dans la mesure où les retombées de ces courses sur le marché sud-américain sont quasiment nulles. *« Nous aurions dû*, a-t-il précisé, *nous contenter de quelques entraînements sur place afin de mieux concentrer nos efforts sur la saison européenne. »*

A l'orée d'une nouvelle campagne plutôt calme (sans championnats du monde et sans Jeux olympiques), la question des « retombées » semble précisément préoccuper toutes les parties prenantes, les coureurs en particulier. Lors du congrès de la Fédération internationale (FIS), en juin dernier, une demi-douzaine de skieurs parmi les plus cotés du circuit ont demandé la possibilité – malgré leur statut d'amateur – de porter sur leur dossard une inscription publicitaire.

Plus radical que ses camarades, l'Américain Bill Johnson, médaille d'or aux Jeux olympiques de Sarajevo, a menacé purement et simplement de créer un circuit de descente autonome ouvertement professionnel. Mis à l'index par sa fédération il a, semble-t-il, renoncé à son projet. Conséquence directe ou indirecte de cette rébellion : Bill Johson, prétextant une blessure, ne participera pas à l'ouverture de la saison 1985-1986 à Las Lenas.

BENOIT HEIMERMANN.

ENVIRONNEMENT

De la dioxine dans des gaz d'échappement

(Suite de la première page.)

C'est aparemment ce qui s'est produit en Allemagne.

Sur trente-trois échantillons analysés par la revue des consommateurs d'outre-Rhin, trois présentaient des doses de 50 à 100 milligrammes de PCB par kilo et une dépassait les 200 milligrammes. Celle-ci a été immédiatement retirée de la vente par son distributeur. Quant au ministère de l'intérieur qui, en Allemagne, a la tutelle de l'environnement, il a ordonné que l'on analyse sans tarder les différentes huiles recyclées présentes dans les stations-service de RFA.

Qu'en est-il des produits vendus chez les garagistes français ? La France s'est dotée depuis 1979 d'une législation unique au monde qui réglemente de manière draconienne le ramassage et le recyclage des huiles usagées. Elle a été renforcée tout récemment à la suite de l'affaire de Reims.

D'une part les huiles issues des transformateurs – celles qui contiennent des PCB – doivent impérativement être détruites par incinération à Saint-Vulbas (Ain) dans la seule installation française capable de mener à bien cette opération.

D'autre part, les huiles de moteur *doivent être collectées par des ramasseurs* agréés par l'administration et portées chez des régénérateurs. Ces entreprises groupées en syndicat *ne sont pas plus d'une demi*-douzaine sur l'ensemble du territoire. En théorie donc, aucun risque de mélange.

Bricoleurs non agréés

En réalité, la situation est beaucoup moins nette. D'abord on s'est aperçu, à l'occasion de l'accident de Reims, que les 10 000 tonnes d'huiles de transformateur qui devraient être éliminées chaque année sont loin de l'être en totalité. On en avait retrouvé des dizaines de fûts dans les hangars sous lesquels M. Bernard Paringaux, avait entassé les fameux bidons de dioxine venant de Seveso.

Ensuite, par laxisme ou par insuffisance de moyens, on a laissé se développer le ramassage des huiles par des « bricoleurs » non agréés. Au lieu d'être régénérées comme la loi, l'économie et la protection de l'environnement le commandent, des tonnages importants vont alimenter les chaudières des garages et des serres.

Selon M. Patrick Brassard, président de la chambre syndicale du raffinage, sur 200 000 tonnes d'huiles récupérées en France chaque année, la moitié seulement passe dans les usines de régénération. Le reste est soit exporté, soit utilisé pour le chauffage.

Lorsqu'elles réceptionnent des huiles usées, les usines de régénération peuvent-elles contrôler que n'y sont pas mélangées des huiles de transformateur ? *« La viscosité et l'odeur sont différentes*, explique M. Brassard, *mais nous n'avons ni le personnel, ni le matériel, ni les techniques d'analyse pour nous assurer que les doses de PCB ne dépassent pas les normes européennes. »*

Les risques que les huiles recyclées vendues en France contiennent des doses anormales de PCB et qu'elles génèrent des dioxines sont faibles, mais ils existent. Il appartient au ministère de l'environnement et à l'industrie du raffinage de les réduire à néant et d'en apporter la preuve à l'opinion.

MARC AMBROISE-RENDU.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUX DU JEUDI
DES MOTS ET DES NOMBRES

Voici trois jeux pour les amateurs de bons comptes et de bons mots : « Anagrammes », « Suites logiques » et « Qui a dit quoi ? ».

Dans le premier, il vous est demandé de retrouver les mots de neuf lettres qui vous sont proposés dans le désordre.

Dans le deuxième, il vous appartient de percer le secret des séries logiques afin de deviner le nombre qui suit.

Dans le troisième, enfin, votre perspicacité devra vous permettre de rendre les citations à leurs véritables auteurs.

Anagrammes

a) stopylere *b)* agerenedo
c) lonkaxem *d)* cidentist
e) mamalages

Suites logiques

a)	56	67	80	88	104
b)	8	24	23	69	68
c)	14	24	28	48	416

Qui a dit quoi ?

1. De qui cette remarque sur les dirigeants soviétiques : *« Seuls les gérontes du Kremlin n'ont pas changé de chapeau depuis leur arrivée au pouvoir, d'où l'air qu'ils ont d'échapper à quelque maison de retraite pour caïds de Chicago. »*

a) Michel Rocard ;
b) André Glucksmann ;
c) Jean-Pierre Chevènement.

2. Définition des technocrates, mais signée de qui ? *« Les technocrates, si on leur donnait le Sahara, dans cinq ans il faudrait qu'ils achètent du sable ailleurs. »*

a) Georges Marchais ;
b) Coluche ;
c) Jean-Marie Le Pen.

3. Réflexion célèbre, mais vous souvenez-vous de son auteur ? *« On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus. »*

a) Charles Maurice de Talleyrand Périgord ;
b) Lénine.
c) Churchill.

***4. « M. Pisani, nommé haut commissaire de la terre Adélie, pourrait entreprendre la décolonisation et coller la pagaille entre les pingouins et les phoques. »* Ce plan de carrière ainsi suggéré, pour M. Pisani vient de quelqu'un qui ne lui souhaite pas que du bien. De qui s'agit-il ?**

a) Jacques Lafleur ;
b) Georges Lemoine ;
c) Claude Cheysson.

5. De qui cette définition : *« Le communisme, c'est un fascisme de sous-officiers ; le fascisme, le régime des officiers » ?*

a) André Labarthe ;
b) Raymond Aron ;
c) Alexandre Kojève.

Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MERCREDI (Le quiz)

1 : la Syrie et la Libye ; 2 : publication de photos volées ; 3 : la finale du championnat de football américain ; 4 : 51 km ; 5 : Raymond Barre ; 6 : micro-ordinateurs ; 7 : représentants du peuple entre guillemets ; 8 : la formule 1 et le football ; 9 : sioniste ; 10 : Yves Mourousi.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 15 août :

DES DÉCRETS

● Relatifs à la codification de textes législatifs et réglementaires concernant les assurances.

● Fixant le nombre des autorisations individuelles d'exercice à accorder, au titre de l'année 1984, pour la profession de médecin, de chirurgien-dentiste et de sage-femme en application de l'article L. 356 du code de la santé publique.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le prix d'achat, pour la campagne 1984-1985, des alcools de vin livrés en excédent des prestations viniques.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 août à 0 heure et le vendredi 16 août 1985 à minuit.

La hausse du champ de pression par le sud-ouest atténuera l'activité orageuse encore présente vendredi matin sur les régions de l'Est. Une nouvelle perturbation atlantique atteindra le soir la Bretagne, mais elle sera déviée vers des latitudes élevées.

Vendredi matin, quelques foyers orageux seront observés du nord des Alpes à la Franche-Comté, mais ils s'évacueront vers l'Est. Sur les régions proches de la Manche, les passages nuageux fréquents pourront donner de petites averses. Sur les autres régions, de nombreux bancs de brume ou de nuages bas seront observés, en particulier de l'Aquitaine au Centre.

Au cours de la journée, un temps bien ensoleillé va se généraliser sur la France, malgré des passages nuageux plus nombreux de la Normandie au Nord où de courtes averses sont toujours probables. Des nuages élevés vont apparaître de la Vendée à la Bretagne où quelques pluies sont observées dans la soirée. Les températures seront voisines de 20 à 26 dégrés dur la moitié ouest du pays, de 24 à 32 sur la moitié est.

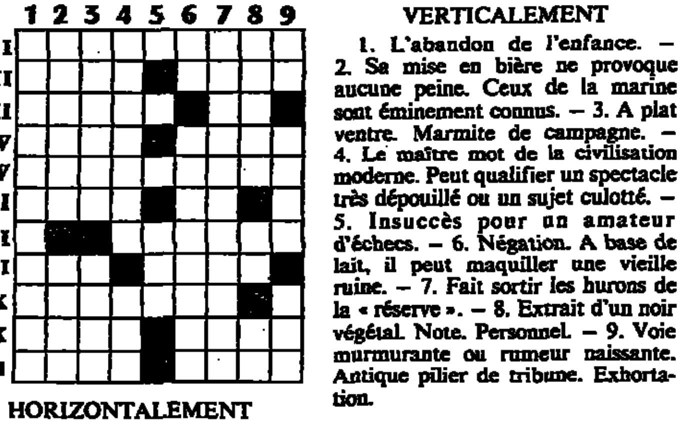
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 août ; le second, le minimum dans la nuit du 14 août au 15 août) : Ajaccio, 30 et 15 degrés ; Biarritz, 25 et 18 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Bréhat, 21 et 13 ; Brest, 18 et 14 ; Cannes, 31 et 19 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 34 et 16 ; Dijon, 32 et 16 ; Dinard, 22 et 11 ; Embrun, 31 et 17 ; Grenoble, 34 et 15 ; La Rochelle, 21 et 15 ; Lille, 26 et 11 ; Limoges, 24 et 13 ; Lorient, 19 et 15 ; Lyon, 33 et 15 ; Marseille-Marignane, 31 et 17 ; Menton, 31 et 23 ; Nancy, 33 et 16 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice, 31 et 23 ; Paris-Montsouris, 25 et 14 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 27 et 20 ; Rennes, 22 et 11 ; Rouen, 22 et 9 ; Saint-Etienne, 34 et 14 ; Strasbourg, 35 et 17 ; Toulouse, 31 et 26 ; Tours, 24 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Genève, 32 et 14 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 33 et 13 ; Rome, 34 et 18 ; Stockholm, 22 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4032



HORIZONTALEMENT

I. Réserve de pêche. — II. Entre « avant » et « arrière ». Qui se gargarise. — III. Guide spirituel d'Astérix. Saint. — IV. Se fête après l'Avent et avant la fête de la Nativité. Recette personnelle du chef. — V. Empruntent la voie des airs pour visiter les floralies. — VI. Siège épiscopal. Préfixe. — VII. Marot en dédia une au roi. — VIII. Unité kantienne. Une vieille baderne l'est à coup sûr. — IX. Personnes manquant de mesure. — X. Reçus sans examen. Fortement structuré. — XI. Peut porter la « crosse » dans un lieu où l'on manie le « fusil ». Bienvenues après une attente pesante.

VERTICALEMENT

1. L'abandon de l'enfance. — 2. Sa mise en bière ne provoque aucune peine. Ceux de la marine sont éminement connus. — 3. A plat ventre. Marmite de campagne. — 4. Le maître mot de la civilisation moderne. Peut qualifier un spectacle très dépouillé ou un sujet culotté. — 5. Insuccès pour un amateur d'échecs. — 6. Négation. A base de lait, il peut maquiller une vieille ruine. — 7. Fait sortir les hurons de la « réserve ». — 8. Extrait d'un noir végétal. Note. Personnel. — 9. Voie murmurante ou rumeur naissante. Antique pilier de tribune. Exhortation.

Solution du problème n° 4031

Horizontalement

I. Espérance. — II. Bout. Goût. — III. Eliacin. — IV. Nis. Atèle. — V. Italie. Un. — VI. Sagesse. — VII. Tiens. TOE. — VIII. ER. Tiges. — IX. EO. Ernée. — X. Dérider. — XI. Lieu. Suse.

Verticalement

1. Ebéniste. II. — 2. Solitaire. — 3. Puisage. Ode. — 4. Eta. Lent. Eu. — 5. Caissier. — 6. Agités. Gris. — 7. None. Etendu. — 8. CU. Lu. Osées. — 9. Etrenne. Ere.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 AOUT

« Les arènes de Lutèce », 15 heures, métro Jussieu.

« La haute bourgeoisie du dix-neuvième siècle sous le règne de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. Décor des salons de l'Opéra », 13 heures et 15 h 30, hall d'entrée Opéra.

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« Souvenirs révolutionnaires à la Maison des Carmes et dans son jardin », 15 heures, 70, rue de Vaugirard.

« Calendriers et cartes postales », 14 h 30, musée de la Poste », 34, boulevard de Vaugirard.

« Le château de Ferrières, demeure des Rothschild, le château de Champs », tél. : (1) 274-22-22).

« Les grands boulevards, de la Porte Saint-Denis à la Porte Saint-Martin », 15 heures, devant la Porte Saint-Denis.

« Vaux-le-Vicomte, comme au temps du surintendant Fouquet », tél. : (1) 526-26-77.

« Les salons de l'hôtel de Lassay, résidence présidentielle », 14 h 30, 14 h 45, bas escalier gauche ou 2, place du Palais-Bourbon.

« Exposition Renoir », 16 h 15, entrée Grand Palais.

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalator, métro Père-Lachaise.

« Cent tombeaux remarquables à Passy », 14 h 45, angle avenue Paul-Doumer et place du Trocadéro.

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie Maubert-Mutualité.

« Notre-Dame. Le secret de la Table ronde. La mission des Templiers », 15 heures, métro Cité.

VIE ASSOCIATIVE

Les amis de François Mauriac

Cette année est prodigue en centenaires. Celui de Hugo, il va de soi, domine, mais c'est celui d'une mort. Tous les autres commémorent une naissance, et comme la promesse rétrospective d'un avenir éclatant que nous déroulons à neuf. Ainsi de Charles Dullin et de Jules Romains — qui se retrouvent ensemble dans *Volpone*, — de François Mauriac... Qui, plus que lui, devait se réjouir de partager, à deux siècles de distance, la même année 85 avec l'archange de la musique, Jean-Sébastien Bach ?

L'« année Mauriac », ouverte aux premiers jours de février avec la reprise d'*Asmodée*, donne lieu à un grand nombre de manifestations et de publications : notamment un de ces volumes monumentaux que sont les *Cahiers de l'Herne* ; le tome IV de La Pléiade ; le *Livre du centenaire*, sous l'égide de l'Association des amis de Mauriac.

C'est bien le moment de parler d'elle. Car elle a suscité, soutenu et animé toutes ces initiatives. Elle a ceci de particulier d'être, si l'on ose ainsi parler, un personne morale en deux personnes : la Société des amis de Mauriac, qui naissait à Bordeaux en 1973 ; et aussitôt, l'Association parisienne des amis de François Mauriac, fondée par Yves Leroux, Jean Touzot et André Séailles. Toutes deux travaillent de concert. Dès les origines, elles entreprenaient ensemble la publication des *Cahiers François Mauriac*, que nous avions salués à leur apparition voici onze ans. Ils paraissent, chez Grasset, sous la forme d'un volume annuel dont le n° 13 vient de sortir. De ces *Cahiers*, quelqu'un a écrit qu'ils sont *« un temple ouvert à tous les courants de pensée, mais rigoureusement fermé aux marchands »*.

Les gardiens voués au culte sont attentifs aux nouveaux fidèles. Car c'est un fait que Mauriac attire les jeunes générations, davantage semble-t-il que ce maître initiateur d'une jeunesse que voulut être Gide. Quel auteur a suscité une troupe de jeunes comédiens qui se consacrent exclusivement à son œuvre ? Tels sont les Compagnons de Cybèle, qui participent bien entendu aux spectacles de cette année.

C'est encore à l'association qu'on a dû la rediffusion des fameux entretiens avec Jean Amrouche, suivis d'un débat animé par André Séailles, dont Jacques Madaule écrivait dans *Le Monde* qu'il est *« l'Amrouche d'aujourd'hui »*.

On le voit, l'activité de l'association est inlassable et innombrable. Il faudrait mentionner encore les conférences (Maurice Schumann, Lacouture, etc.), les expositions, les pèlerinages. Et d'abord ces grands colloques tenus depuis dix ans, non seulement à Paris et à Bordeaux, mais à Rome, Londres, Montréal, Boston, Tokyo... Aussi l'association a-t-elle essaimé, et elle garde des liens étroits avec ses « filiales » nord-américaine et italienne. L'intérêt singulier suscité par cet écrivain catholique parmi des peuples protestants ou bouddhistes semble dû à quelque rayon secret qui brille toujours dans cette œuvre, dans cette prose, cependant que l'homme attirait tant d'esprits.

Un trait significatif : l'un des trois fondateurs, Yves Leroux, s'est identifié à un personnage de Mauriac pour signer ses propres fictions : Yves Frontenac. Le choix de ce pseudonyme illustrerait à lui seul la force d'une filiation spirituelle et intellectuelle qui est bien le lien du « cortège » de Mauriac. On se souvient qu'il a écrit : *« Et les voici qui m'entourent et me font cortège et me poussent doucement vers la frontière qu'on ne passe qu'une fois. »* Il parlait alors d'amis morts. Le « cortège » de ses amis bien vivants, rajeunissants, si efficacement associés, n'a pas peu contribué à ce que lui fût épargné ce passage d'ombre où s'engouffrent, à peine jetées sur eux les dernières fleurs, tant d'écrivains célèbres, poussés, à eux, plutôt brutalement vers cette autre frontière (qu'on repasse parfois) : celle de l'oubli.

YVES FLORENNE.

★ **Tous renseignements auprès du secrétaire général, André Séailles, 1, rue Daru, 75008 Paris. Téléphone : (1) 622-27-21. L'association organise une journée du souvenir, à Paris puis à Vémars, le 28 septembre. Elle y convie tous les admirateurs de l'écrivain.**

ADMISSIONS GRANDES ÉCOLES

● **École spéciale militaire de Saint-Cyr**

(par ordre de mérite)

● **Concours sciences**

MM. Benoît Durieux, Patrice Quevilly, Marc Pennamen, David Tonon, Pascal Langard, Eric Jeannequin, Fabrice Meyer, Christophe Duvert, Marc Glinec, Pierre-Yves Guichard, Arnaud Meykiechel, Dominique Lemaire, Bruno Tardy, Hervé Jouslin de Noray, Patrick Bouvet, Stéphane Duhsu, Alban Le Fébure du Bus, Christophe Oursel, Olivier Cornefert, Pierre-Benoît Clément, Xavier Roumain de la Touche, Alain Valtaud, Thiébault Kieffer, Jean-Christophe Dias, Emmanuel Gaulin, Frédéric Goubeault, Philippe Goetz, Hervé Bertrand, Franck Scher, Christophe Otti, Frédéric Pironi, Jacques Plays, Eric Poret, Xavier D'Azémar, Frédéric Gauche, Fabrice Legrand, Dominique Quelennec, Bruno Malet, Philippe Lavigne, Jean-Marie Lucas, Olivier Challend de Cévins, Jean May, Jean-Marie Fulberti, Olivier Courtet, Bernard Ramband, Philippe Guéville, Bernard-Antoine Morio, Laurent Dubau, Emmanuel Germain, Jean-Daniel Nadal, Thierry Taverny, Philippe Caussé Mao, Hubert Benoît, Laurent Alègre, Claude Blondeau, Thierry Hocq, Jean-Philippe Grisard-Rebichon, Stéphane Loubès, Jean-Michel Barcelo, Ludovic Perche, Philippe Masson, Bernard Clouzot, Thierry Marotte, Bernard Lebrun, Laurent Michon, Jean-Paul Renard, Jean-Marc Le Mouroux, Pascal Lombard, Thierry Burkhard, Bruno Protte, Christian Povéda, François Bertrand, Luc Pagès, Philippe Moreau de Bellaing, Xavier Macrez, Jean-Pierre Perrin, Christophe Vincent, Bruno Rivière, Pascal Thevenon, Olivier Coreau.

Classement parallèle : M. Konan Assamoua.

● **II. — Concours sciences économiques**

MM. Christophe Gouin, Guillaume Ancel, Pierre Debiard, Jean-Luc Lefour, Marc-Henri Wronski, Loïc Esnault, Gérard Wattelier, Loïc Louer, Jean-Marc Césari, Bruno Houdart.

● **III. — Concours lettres**

MM. Eric Kunzelmann, Didier Allemand, Bernard de Montalivet Masson Bachasson, Claude Minjoulat Rey, Francis Paccagnini, Olivier Dunant, François Milhaud, Alexandre d'Andoque de Seriege, Hugues de Roquemaurel de l'Isle, Régis Mircher, François Vinot-Préfontaine, Bernard Roussel-Coumont, Bruno Manin, Jean-Michel Millet, Bruno Goudaillier, Edouard Thwaites, Philippe Fassy, Charles-Edouard Anfray, Xavier De Fontenay, Didier Tanguy, Eric Martin, Robert Dumouchel de Prémare, Lionnel Jeand'heur, Pascal Le Brun, Jean-Philippe Lecouffe, Jean-Luc Chapeu, Renaud Sénétaire, Antoine Gouze, David Delabbey, Michel de Peyret, Pierre Gillet, Philippe De Gestas de l'Esperoux, Francis Blanc, Olivier Kim, Laurent Couraudon, Hervé Bouticourt, Olivier Passot, François Bazan, Bertrand Darras, Patrick Légiot, Gaël de Jacquelin Dulphe, Vincent Faureau, François Labuze, Jack Noël, Fabrice Jaouen, Hervé Denis, Emmanuel Jacquier, Amaury de Bouvet, Frédéric Malis, Jean-Noël Blanc, Henri Donadieu de Lavit, Thibault Pillet, Jean-Luc Fumey, Wilfrid de Miribel, Marc de Fritsch, Louis-Amaury Jaulin, Patrick Barthel, Jean-François Morin, Thierry Dumont, Frédéric Party, Georges-Édouard Davoine, Patrick Leurs, Éric Zimmermann, Serge Maignon, Éric Carrey, Jean-Claude Gallet, Alban Massie, Jacques Rinaudo, Jacques Diacono, Jean-Michel Rietsch, Éric Marin, Roland Margueritte, Jérôme Dupont, Pierre Le Guével, Pierre Lecomte.

BREF

HANDICAPÉS

ANNUAIRE POUR LES NON-VOYANTS. — L'Union centrale des Associations d'aveugles et typhlophiles (UCAAT) a publié à l'intention des 500 000 non-voyants et malvoyants qui vivent en France et des personnes qui s'occupent d'eux, un annuaire des associations, établissements et organisations spécialisés. Sa dernière édition date de 1982. On peut le commander aux Auxiliaires des aveugles, 19, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris, tél. : (1) 306-39-68 (184 pages, 80 F.).

TÉLÉMATIQUE. — Le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) vient de créer un service télématique d'informations destiné aux personnes handicapées. Un journal télématique fournira des informations pratiques sur les transports, les ressources, la scolarité, les associations, les droits devant les administrations, la liste des clubs de vacances accessibles, etc., et ce pour le prix d'une communication téléphonique.

★ **Tous les jours de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche et fêtes toute la journée (22) 44-51-40. A partir de septembre : (16) 36-14-91-66, puis le code GIHP.**

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	1	100
	41	300
	031	600
	191	600
	521	600
	881	600
	6 561	2 100
	8 041	2 300
	89 961	10 100
	91 091	10 100
	106 461	1 000 100
2	312	500
	332	500
	652	500
	3 262	2 000
	57 702	10 000
	74 752	10 000
3	323	500
	693	500
	903	500
	2 983	2 000
	5 753	2 000
	06 093	10 000
	57 433	10 000
4	594	500
	714	500
4	884	500
	3 544	2 000
5	45	200
	55	200
	086 185	4 000 000
6	76	400
7	néant	néant
8	318	500
	838	500
	958	500
	26 338	10 000
9	449	1 000
	519	500
	5 619	2 000
	6 559	2 000
	8 189	2 000
0	0	100
	940	600
	2 490	2 100
	42 040	10 100
	54 340	10 100
	71 080	10 100

LOTO — N° 33 — TIRAGE DU MERCREDI 14 AOUT 1985

7 — 9 — 30 — 32 — 33 — 46 — Numéro complémentaire : 17

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 21 ET DU SAMEDI 24 AOUT 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85e TRANCHE FERNAND LEGER 67e — TIRAGE DU MERCREDI 14 AOUT 1985

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/03/85)

Le numéro **241300** gagne **4 000 000,00 F**

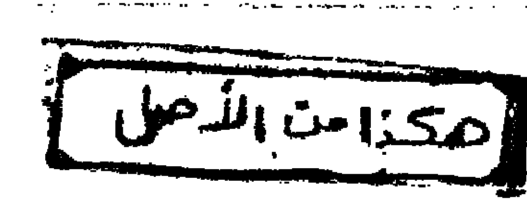
Les numéros approchants à la centaine de mille : 041300, 141300, 341300, 441300, 541300, 641300 gagnent **50 000,00 F**

LES NUMEROS APPROCHANTS AUX

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
201300	240300	241000	241310	241301	10 000,00 F
211300	242300	241100	241320	241302	
221300	243300	241200	241330	241303	
231300	244300	241400	241340	241304	
251300	245300	241500	241350	241305	
261300	246300	241600	241360	241306	
271300	247300	241700	241370	241307	
281300	248300	241800	241380	241308	
291300	249300	241900	241390	241309	

Tous les billets se terminant par	gagnent
1300	5 000,00 F
300	1 000,00 F
00	200,00 F
0	100,00 F

85e TACOTAC 68e — TIRAGE DU MERCREDI 14 AOUT 1985



économie

REPÈRES

Dollar : repli à 8,5075 F à New-York

Un repli du dollar s'est amorcé, jeudi 15 août, sur les rares places européennes restées ouvertes le jour de l'Assomption. A Francfort, la devise américaine s'est traitée à 2,7795 DM (contre 2,7920 DM la veille). Elle valait 2,29 FS à Zurich (contre 2,3060 FS). A New-York, quelques heures auparavant, le « billet vert » s'était stabilisé à 2,7825 DM, 2,2940 FS et 8,5075 FF, après s'être, à nouveau, raffermi un moment. Selon les *cambistes new-yorkais, le* phénomène est imputable à la décision de la Réserve fédérale d'injecter des liquidités dans le circuit monétaire, ainsi qu'à l'annonce des mauvais résultats de l'industrie automobile américaine.

Pétrole : les achats de la France à l'OPEP ont baissé de 27 % depuis un an

Les pays membres de l'OPEP *n'ont* vendu à la France, au cours du premier semestre 1985, que 17,23 millions de tonnes de brut, soit 27 % *de moins qu'il* y a un an (23,6 millions de tonnes), selon les statistiques des douanes. Aussi la part de l'OPEP dans l'approvisionnement français, qui était de 61,2 % au premier semestre de l'an passé, est-elle tombée à 51,5 % cette année. Cette baisse s'explique par la vive *diminution* des achats de *brut à l'Arabie Saoudite,* qui de troisième fournisseur avec 14,46 % du total a reculé au septième rang avec 4,5 % des achats français. En volume, cette chute atteint 73 % (de 5,59 millions à *1,50 million de tonnes). Elle a été compensée par la hausse des* achats à la Grande-Bretagne (+ 32 %) et à la Norvège (+ 143 %), qui sont, désormais, respectivement le premier et le quatrième fournisseur de la France avec 25,5 % et 5,9 % du total.

ENTREPRISES

Le projet de rachat d'Olida-Caby par le groupe Mimran se précise

Le projet de reprise du premier groupe français de charcuterie-salaisons, Olida-Caby, par Mimran, groupe français domicilié en Suisse, qui détient des intérêts importants dans l'agro-alimentaire, notamment en Afrique (*le Monde* du 15 août 1985), a été confirmé par un communiqué conjoint des deux parties intéressées. A la rentrée, les fonds propres seront reconstitués par une augmentation de capital et d'émission d'obligations ouvertes au public *« si les autorisations nécessaires à la reprise d'Olida par Mimran sont obtenues »,* précise Olida. Celui-ci, qui connaissait des difficultés financières depuis plus de deux ans (80 millions de francs de pertes en 1983, 135 en 1984, pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards), avait annoncé dès mai dernier qu'il négociait avec diverses sociétés pour une prise de participation substantielle dans son capital. Le groupe Mimran projette de reprendre la participation des trois groupes familiaux qui détiennent la majorité des droits de vote, mais entend conserver au groupe Olida son actionnariat diversifié, qui comprend, notamment, la banque Worms, actionnaire à hauteur de 10 % depuis octobre 1984.

SKF : 55 % de bénéfices en plus

Le groupe suédois SKF, un des plus grands fabricants mondiaux de roulements à bille, enregistre pour le premier semestre une hausse de 55 % de ses *bénéfices (80,3 millions de* couronnes, soit 825 millions de francs) pour un chiffre d'affaires accru de 11 % seulement, à 10,03 milliards de couronnes (10,3 milliards de francs). Ce *résultat a été obtenu malgré* la dépression des affaires aux Etats-Unis et le coût de la restructuration des activités du groupe dans ce pays. L'amélioration est principalement due au développement des marchés *européens et* à l'amélioration des résultats dans les autres divisions, « acier » notamment. Les frais financiers du groupe ont diminué de 78,5 millions de couronnes, et les gains de *change se sont chiffrés* à 11 millions de couronnes.

GAF corp. entre dans le capital d'Union Carbide

La GAF corporation, un fabricant *américain de produits* chimiques mais aussi de matériels de construction, annonce le rachat à Wall Street de 3,94 millions d'actions Union Carbide (5,6 % du capital), groupe *chimique* rendu tristement célèbre à la suite de la catastrophe de Bhopal (Inde).

Cette révélation a relancé la spéculation sur les intentions de la GAF d'acquérir une participation *plus significative* dans le capital d'Union Carbide, voire de lancer une OPA. Mais dans un communiqué, les dirigeants de la *société* démentent ces allégations et affirment qu'ils *ont seulement saisi l'opportunité* de faire un bon investissement, qui pourrait ultérieurement leur permettre de travailler en collaboration avec Union Carbide.

Le montant de la transaction est pour l'instant confidentiel. Mercredi 14 août, l'action Union Carbide cotait 51,75 dollars à Wall Street. Sur un chiffre d'affaires de 731,3 millions de dollars, la GAF a *dégagé* en 1984 *un bénéfice* net de 56,7 millions de dollars. Union Carbide est un des plus grands chimistes des Etats-Unis (85 millions de francs environ de chiffre d'affaires).

Feu vert à l'achat d'Hédiard par Guinness

Le Trésor a donné *son* autorisation à la prise de participation de l'Irlandais Guinness dans le capital du célèbre traiteur français Hédiard (*le Monde daté* 11-12 août 1985). M. Philippe Brunon, actuellement PDG d'Hédiard, devrait garder la *direction de l'entreprise* pendant un certain temps, sa famille ayant conservé une minorité de blocage *dans* le capital.

ÉTRANGER

En Italie

L'IRI « privatise » la Banca commerciale italiana

De notre correspondant

Rome. – La « privatisation » d'une partie du capital des sociétés contrôlées par l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle) est au cœur de la stratégie d'assainissement et de rationalisation du colossal holding public mis en œuvre depuis près de trois ans par M. Romano Prodi, PDG de l'Institut.

Le 1er août dernier, le conseil d'administration de l'IRI donnait son accord à la vente sur les marchés italien et étranger de 10 millions d'actions de la Banca commerciale italiana (COMIT), ainsi qu'à l'augmentation du capital – de 420 à 630 milliards de lires (1) – de cette banque, qui est une des plus importantes de la péninsule. La COMIT, dont le siège social est à Milan, *emploie, en effet, dix-neuf mille* personnes et a distribué, en 1984, pour 71 milliards de lires de dividendes à ses actionnaires. *L'IRI,* qui détenait 87,8 % des actions de la COMIT, réduit ainsi sa participation de près de 13 %. Mais, en pratique, le pourcentage de capital réellement contrôlé par l'Etat se limite désormais à peine 61 %.

Le prix de vente des actions de la COMIT a *été* fixé à 23 295 lires. La moitié d'entre elles sont vendues sur les marchés financiers étrangers par Rowe et Pitmann, une société anglaise d'agents de change dépendant de la Banque Warburg. L'opération fournira en tout 223 milliards de lires aux caisses de l'IRI.

Un précédent

Le dernier exemple de « privatisation » d'une banque à capitaux publics remonte à mai dernier quand le Banco di Roma (contrôlé par l'IRI) revendit 74 % des actions d'une de ses filiales, le Banco del Centro Sud, à la CITICORP américaine pour 130 millions de dollars.

La privatisation de 13 % du capital de la COMIT n'en constitue pas moins un précédent puisque l'opération porte sur l'une des trois grandes banques de l'IRI (avec le Credito italiano et le Banco di Roma) considérées, au moment de leur prise en charge, en 1930, par l'Etat, comme des banques d'intérêt national. Ces banques de l'IRI ne sont pas pour autant des banques nationalisées, à la différence de celles qui sont définies comme « de droit public », et qui sont au nombre de six, la Banca *nationale del Lavoro étant la plus* importante.

Le conseil d'administration de l'IRI a souligné que, pour le moment, le pourcentage de capital public dans les trois banques d'inté*rêt national ne devrait pas descendre* au-dessous de la barre des 60 %. Mais M. Romano Prodi et une partie du groupe dirigeant de l'IRI ne cachent pas qu'une majorité de 51 % suffirait amplement à assurer le contrôle public sur ces banques. La revente du reste du capital actionnaire fournirait à l'IRI en déficit chronique près de 1 350 milliards de lires.

Depuis son arrivée à la tête de l'Institut public, le 3 novembre 1982, M. Prodi, économiste, démocrate chrétien et manager de choc, a, en effet, décidé d'affronter radicalement la crise d'un holding étatique qui, alors, perdait 3 000 milliards de lires par an et accumulait *37 000* milliards de lires de dettes. *« L'IRI est à lui seul plus endetté que toute la Yougoslavie »,* ironisait à l'époque le *Wall Street Journal.* En 1984, les pertes de l'IRI se « limitaient » à 2 370 milliards de lires et avaient diminué de près d'un quart par rapport à l'année précédente. M. Prodi espère qu'à la fin de 1985 celles-ci ne dépasseront pas 1 500 milliards de lires.

Quand les capitaux privés désertaient

Si la diminution de l'emploi, l'augmentation de la productivité, l'amélioration de la gestion et le développement des fonds de financement propres sont l'un des volets de la « cure » de M. Prodi, celui-ci ne cache pas sa volonté de redessiner la carte de la participation de l'IRI dans l'économie nationale. Ainsi, en 1984, l'IRI augmentait de 145 % ses investissements dans l'aéronautique, de 117 % dans l'électronique. L'autre volet de cette réforme est la privatisation. Dans certains cas elle peut se limiter à une simple revente d'une partie du capital public, ce qui représente un retour à ce qui était l'esprit original du secteur à participation d'Etat. Les sociétés de l'IRI sont toujours restées juridiquement des sociétés privées par actions, où la prise de participation, majoritaire ou non, de l'Etat devait uniquement servir de soutien à l'initiative privée dans des branches en difficulté ou jugées comme stratégiquement essentielles.

Si de fait l'Etat est souvent devenu, au fil des ans, l'actionnaire presque exclusif de nombreuses sociétés dépendant de l'IRI (notamment la sidérurgie, les chantiers navals, la chimie), c'est avant tout parce que des capitaux privés les désertaient pour s'investir dans des activités plus rentables. Le consensus politique est presque total quant au principe d'une telle stratégie d'un recours accru au privé pour les sociétés du secteur à participation d'Etat. Pour de telles opérations – par exemple celles de la COMIT – l'autonomie de gestion et de décision des managers de l'IRI est théoriquement totale.

En revanche, la privatisation de secteurs entiers d'activité, l'abandon par l'Etat de sa majorité de contrôle dans certaines grosses sociétés peuvent poser des problèmes beaucoup plus délicats, comme en témoignent les rebondissements de l'affaire SME, la société para-étatique qui contrôle l'ensemble des activités agro-alimentaires de l'IRI. En avril dernier, M. Romano Prodi annonçait que M. Carlo de Benedetti, PDG d'Olivetti, mais aussi de Buitoni, achetait 64 % du capital de la SME pour 497 milliards de lires. Le gouvernement du socialiste Bettino Craxi bloqua l'opération. Les arrière-pensées politiques et les riva*lités de pouvoir avec la Démocratie* chrétienne, son principal allié dans la coalition gouvernementale, n'étaient certes pas étrangères à une telle décision. Mais s'il ne s'opposait pas au principe même d'une privatisation de la SME, le président du conseil refusait d'être mis devant le fait accompli.

Certains juristes et certains hommes politiques prirent le parti de M. Prodi, soulignant que, même dans un tel cas, les managers de l'IRI devaient pouvoir bénéficier d'une totale liberté d'initiative comme dans n'importe quelle entreprise privée. Les socialistes insistèrent au contraire sur la nécessité d'un accord préalable du gouvernement et dénoncèrent surtout ce qu'ils appelaient le « bradage » de la SME, qui, bon an mal an, réalisait plus de 4 000 milliards de chiffre d'affaires annuellement. L'IRI a dû se plier et l'accord avec M. de Benedetti est devenu caduc. L'IRI examinera jusqu'au 30 septembre prochain toutes les propositions et les offres publiques de rachat d'une majorité du capital de la SME.

(Intérim.)

(1) 1 000 lires = 4,56 F.

Traînée de poudre à Wall Street

Ils ou elles sont cadres supérieurs, agents de change, banquiers ou même PDG. Ils ou elles *boivent moins, ne fument presque plus,* mais se droguent. De plus en plus nombreux, au point de mettre en péril leur emploi, leur famille et leur entreprise. Dans le monde des affaires américain *« l'abus des drogues par les dirigeants est devenu un problème sérieux à l'échelle nationale »,* affirme l'hebdomadaire *Fortune,* qui lui a consacré, dans un récent numéro (24 juin), une enquête de huit pages.

Cocaïne, médicaments divers, voire héroïne, les drogues ont *« frappé le monde des affaires comme une tempête »,* dit le directeur d'une chaîne d'hôpitaux spécialisés dans la désintoxication. Il assure avoir constaté *depuis cinq ans une augmentation* de 100 % du nombre des dirigeants de haut niveau venus consulter.

Les raisons de cette *« traînée de poudre »* dans un milieu où, en revanche, selon les mêmes spécialistes, l'alcoolisme semble reculer ? Maladie de génération assure *Fortune.* Les enfants du *baby boom* d'après guerre, aujourd'hui dans la quarantaine, qui occupent des postes de *haute responsabilité, sont* familiers avec la drogue, contrairement à leurs aînés. Beaucoup en ont tâté, pour le plaisir, au collège ou à l'université. *Dans leurs nouvelles* fonctions, les qualités prêtées notamment à la cocaïne *– « défonce » favorite des boursiers* et *managers* – leurs paraissent d'autant plus attirantes : confiance en soi accrue, *absence de scrupules,* résistance au stress, performances nocturnes améliorées, etc.

Habitués à la réussite, les dirigeants sont, en outre, une population paradoxalement plus vulnérable que la moyenne, car moins méfiants et plus surmenés. Enfin, disposant de revenus élevés et d'une grande liberté d'action, ils ne rencontrent pas les obstacles habituels de la plupart des drogués et dissimulent plus longtemps leur dépendance. Au demeurant, le premier symptôme, la paranoïa, ne les distingue pas toujours aisément de leurs pairs...

Les conséquences de cette dangereuse habitude, maîtrisées aisément au début, n'en deviennent pas moins, très vite désastreuses, tant pour le drogué que pour l'entreprise qui l'emploie. *Fortune,* citant de nombreux exemples de crises de paranoïa, ruines, faillites, erreurs graves, etc., souligne l'embarras des états-majors confrontés à ce problème inattendu. Difficile à confondre, *le cadre ou le dirigeant* drogué est également particulièrement réticent à se laisser soigner. Accepter une cure de *désintoxication équivaut à* un aveu et sonne souvent le glas d'une brillante carrière. *« Plus on a à perdre, plus on dissimule, plus on nie la vérité. »* Pourtant les dirigeants drogués guérissent plus facilement que les autres, une fois le traitement accepté : même après une longue accoutumance, ils ont suffisamment de ressort, de motivations et d'appuis pour s'en sortir rapidement.

Indulgence

Aussi *Fortune* recommande-t-il l'indulgence aux patrons à l'égard d'un cadre supérieur drogué. Son renvoi renforcera, dans l'entreprise, la méfiance et la dissimulation d'autres intoxiqués éventuels. En revanche, ledit cadre, une fois guéri et réhabilité, est *« un symbole authentique de l'attention portée par l'entreprise à ses employés ».*

Comment, dans ces conditions, enrayer les ravages de la « coke » dans les états-majors de Wall Street ? *Fortune,* curieusement n'en dit mot. Arrêter, à défaut des toxicomanes, les revendeurs de drogue ? Ils se recrutent eux aussi dans les rangs des managers de très haut niveau. Ainsi du président de l'une des cinq cents premières entreprises cotées à la Bourse de New-York. Il organise, selon un *témoin cité par la revue,* après ses réunions de travail, à l'hôtel Plaza, pour des clients privilégiés, des parties décrites en trois mots : *limos, bimbos and lines* – limousines, filles et lignes (de cocaïne) !

Et la « défonce » n'a pas pour les entreprises que des inconvénients. Les cadres drogués à la cocaïne sont aussi souvent, du moins jusqu'à un certain point, des intoxiqués du boulot. Certains employeurs, surtout à la Bourse, note *Fortune* non sans quelque embarras, ont une attitude ambiguë face à ce problème, redoutant de voir leurs meilleurs éléments, une fois désintoxiqués, perdre leurs « qualités ».

Enfin, la pratique s'est à ce point répandue que le commerce s'est mis de la partie. On trouve à Manhattan, dans des boutiques spécialisées dans les articles pour drogués (!) la panoplie du parfait cocaïnomane : flacon, miroir, cuillère, etc. Elle est vendue dans une élégante pochette de peau portant l'étiquette : *« The executive kit »* – le nécessaire du dirigeant. Autant lutter contre l'abus du champagne !

V. M.

AGRICULTURE

L'EGYPTE VA ACHETER DES CÉRÉALES AMÉRICAINES SUBVENTIONNÉES

L'Egypte vient de demander à acheter 150 000 tonnes de farine de blé américaine subventionnée à l'exportation. C'est ce qu'a annoncé le 14 août, le département de l'agriculture à Washington. Le Caire est ainsi le premier pays à bénéficier du programme de subvention aux ventes de céréales mis en place le 15 mai aux Etats-Unis pour concurrencer la Communauté européenne et pour lequel Washington dépensera 2 milliards de dollars en trois ans. L'Egypte pourrait ainsi acheter 600 000 tonnes de céréales aux Etats-Unis. L'Algérie, autre pays qui pourrait bénéficier de ces ventes subventionnées à hauteur de 1 million de tonnes, n'a toujours pas répondu à l'offre américaine.

L'Egypte est un client traditionnel de la Communauté européenne à laquelle elle achète 70 % de ses céréales. Washington qui se plaint d'avoir vu sa part du marché mondial tomber de 45 % à 15 % quand celle de la CEE passait de 20 % à 55 % de fait, dit-on, aux Etats-Unis, des subventions européennes – espère porter sa part du marché égyptien à 40 %. – *(UPI, AP.)*

SOCIAL

PROTESTATIONS CONTRE LES NOUVELLES DATES DE VERSEMENT DES PRESTATIONS FAMILIALES

L'unification des dates de versement des prestations familiales a soulevé de nouvelles protestations très vigoureuses.

« Inadmissible bricolage destiné à équilibrer artificiellement les comptes », dit Force ouvrière, *« mesure inadmissible »* qui *« relève des l'arsenal des faux remèdes destinés à réaliser de faux équilibres »,* dit la CFTC, pour qui cela *« donne la mesure de l'authenticité des déclarations gouvernementales favorables aux familles ».* La CGT se demande si le ministre des affaires sociales *« a décidé d'augmenter le nombre des pauvres ».* Réclamant la convocation d'urgence d'un conseil d'administration extraordinaire de la Caisse nationale d'allocations familiales pour obtenir *« la non-application du diktat ministériel »,* elle a annoncé aussi des démarches de ses organisations auprès des directeurs régionaux des affaires sociales.

A l'Assemblée nationale, Mme Fraysse-Cazalis, député communiste des Hauts-de-Seine, au nom de son groupe, a demandé à Mme Dufoix de revenir sur sa décision *« autoritaire » : « Le ministre de la solidarité,* dit-elle, *devrait savoir à quel point les familles attendent ces versements. »* Pour Jacques Barrot, ancien ministre, secrétaire général du CDS, ce *« mauvais coup », « nouvelle manipulation effectuée à la dérobée, au détriment de la politique familiale qui devrait constituer la priorité des priorités »* va *« encore aggraver les difficultés des familles ».* Quant à l'Union nationale des associations familiales (UNAF), elle fait observer que *« les familles devraient percevoir les allocations avant qu'elles engagent les dépenses ».*

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Nouvelle et modeste avance

Pour la seconde séance consécutive, les cours ont progressé, mercredi, à Wall Street. Mais cette fois, les « Blue Chips » n'ont pas été seules à profiter de l'amélioration constatée. Si l'indice des industrielles a encore légèrement monté (+ 1,68 point à 1 316,97), le bilan de la journée a été nettement positif. Sur 1 978 valeurs traitées, 872 ont gagné du terrain, 608 en ont perdu et 498 n'ont pas varié.

L'attention s'est portée sur l'aérospatiale, la sidérurgie et le téléphone. En revanche, les actions automobiles se sont alourdies.

L'activité est demeurée assez faible, et 85,78 millions de titres ont changé de mains, contre 80,30 millions la veille.

VALEURS	Cours du 13 août	Cours du 14 août
Alcoa	33 7/8	34 1/8
A.T.T.	21	20 1/2
Boeing	49 1/8	48 5/8
Chase Manhattan Bank	55	55 1/2
Du Pont de Nemours	57 1/8	57 3/8
Eastman Kodak	44 5/8	44 1/8
Exxon	51 3/8	51 5/8
Ford	44	43 5/8
General Electric	61 1/8	60 5/8
General Foods	76 1/4	76 1/8
General Motors	67	68 3/4
Goodyear	28	28 3/8
I.B.M.	128 3/4	128 3/4
I.T.T.	32 5/8	32 3/4
Mobil Oil	29 1/4	29 1/4
Pfizer	49 1/8	48 3/4
Schlumberger	37 1/8	37
Texaco	35 3/4	35 3/4
U.A.L. Inc.	56 1/2	56 5/8
Union Carbide	51 7/8	51 3/4
U.S. Steel	29 3/8	29 5/8
Westinghouse	33 1/4	33 1/2
Xerox Corp.	52 1/4	52 1/2

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **Hausse de la croissance ouest-allemande au deuxième trimestre.** – L'activité en Allemagne fédérale a augmenté de 3,5 % au deuxième *trimestre,* par rapport à la même période de l'année précédente, a annoncé le ministère de l'économie. *Elle* n'avait progressé que de 0,5 % au premier trimestre, toujours par rapport à la même période de l'année passée.

L'importance de cette hausse s'explique par la faiblesse inhabituelle du PNB au cours du deuxième trimestre de 1984, qui avait été marqué par des grèves dans la métallurgie. Sur l'ensemble des six premiers mois de l'année 1985, la croissance de l'économie a donc été de 2 % par rapport au premier semestre de 1984. – *(AFP.)*

● **Les Philippines obtiennent 3,8 milliards de dollars de nouveaux prêts.** – Le comité des banques créditrices des Philippines, coiffé par la Manufacturers Haniver Bank, vient de consentir 3,8 milliards de crédits au pays – 2,9 milliards de crédits commerciaux, et 925 millions de dollars de nouveaux prêts. La mise en œuvre de l'ensemble a été déclenchée par un tirage de 109 millions de dollars que les Philippines ont obtenu du Fonds Monétaire international, sur un crédit *stand-by* total de 610 millions de dollars. La dette extérieure totale du pays *s'élève* à environ 26 milliards de dollars. – *(AFP.)*

Social

● **Préretraites : revalorisations du minimum garanti.** – Le *Journal officiel* a publié un arrêté modifiant le minimum garanti, pour les allocations journalières de préretraite, à compter du 1er juillet. La revalorisation porte à 122,59 F, contre 119,25 F au 1er janvier, le montant minimum versé pour les allocations des contrats de solidarité du FNE (fonds national de l'emploi) et pour les préretraites démissions. Pour les préretraites progressives ou à mi-temps, *le montant minimum* passe de 59,62 F à 61,29 F.

PRÉCISION. – Evoquée dans l'article consacré à la fermeture de l'usine Massey-Ferguson à Marquette-lès-Lille (*le Monde* du 14 août), la fin du « chômage partiel total » a d'abord été facilitée par la publication d'un décret en date du 3 avril 1985, annoncé quelques jours plus tôt par M. Michel Delebarre, ministre du travail. Consultés sur la teneur de ce *texte,* les *partenaires* sociaux avaient pu ensuite négocier une revalorisation des indemnités minimales de chômage partiel, inchangées depuis octobre 1983. Un *accord était intervenu le 30 avril qui* annonçait le classement de ce dossier. Ce fut chose faite avec la publication, le 15 juillet dernier, des circulaires d'application.

Parallèlement au décret sur le chômage partiel total, il convient de rappeler que le ministère du travail fit publier un autre décret en date du 3 avril, portant à deux ans, au maximum, les contrats de travail à durée déterminée proposés sous certaines conditions aux chômeurs de longue durée.

Transports

● **Commission pour évaluer le coût des accidents de la route.** – Une commission, présidée par M. Jean Bergeras, conseiller maître à la Cour des comptes, va être créée pour évaluer le coût des accidents de la route pour les régimes de Sécurité sociale, faire le bilan du fonctionnement du protocole qui permet à la Sécurité sociale de récupérer une partie de ses dépenses auprès des compagnies d'assurances, et présenter des propositions. Les compagnies avaient vigoureusement protesté contre le relèvement de trois points de la taxe sur les assurances automobiles.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

VOILE

La RFA conserve l'Admiral's Cup

La République fédérale d'Allemagne a remporté, pour la deuxième fois consécutive, l'Admiral's Cup, considérée comme l'officieux championnat du monde de la course au large par équipes de trois bateaux (*le Monde* du 6 août). Après la course du Fastnet, marquée par une tempête, qui a provoqué l'abandon de plus de la moitié des concurrents, les Allemands de l'Ouest devancent les Britanniques et les Néo-Zélandais. Les Français terminent sixièmes derrière les Australiens et Singapour. Comme en 1983 avec *Diva* (plans de Michel Joubert et de Bernard Nivelt), c'est un bateau conçu par des architectes français qui s'impose au classement individuel, *Phoenix* (plans du trio Jean Berret, Jacques Fauroux et Jean-Marie Finot), construit par les chantiers Bénéteau.

La course du Fastnet, ouverte à d'autres bateaux que ceux de l'Admiral's Cup, a été gagnée par *l'Esprit d'équipe* de Lionel Péan. Eric Tabarly a pris la troisième place avec *Côte-d'Or*. Ces deux équipages préparent la Course autour du monde, dont le départ sera donné le 28 septembre.

Par ailleurs, dans la Course de l'Europe, *Charente-Maritime*, de Jean-François Fountaine, a remporté, mercredi 14 août, la deuxième étape disputée sur 60 milles entre Scheveningen (Pays-Bas) et Zeebrugge (Belgique), avec 1 mn 33 s d'avance sur *Jet-Services* de Patrick Morvan, et 8 mn 33 s sur *Ker-Cadelec* de François Boucher. Au classement général, *Jet-Services* (3 points) précède *Charente-Maritime* (5,7) et *Crédit-Agricole* (14,7).

● *Un enfant assassiné près de Menton.* — Un enfant de quatre ans a été découvert étranglé, mercredi 14 août, dans une pièce de la maison familiale à Sainte-Agnès, près de Menton (Alpes-Maritimes). Les parents, profondément choqués, ont été placés sous contrôle médical. Le frère de la victime, âgé de seize ans, est recherché par les enquêteurs.

Le numéro du « Monde » daté 15 août 1985 a été tiré à 395713 exemplaires

A B C D E F G

Au Liban

La population espère que la Syrie évitera de nouveaux affrontements

Beyrouth. — La montée des périls se confirme et s'amplifie au Liban, mais il demeure vrai que la Syrie devrait, dans son intérêt, au moins la contenir. Bien que plongés en pleine tourmente et témoins quotidiens d'institutions démantelées et de « *politiciens en panne* », selon l'expression de la presse locale, les Libanais, attentifs au dialogue jordano-palestino-américain sur le point de s'amorcer, se disent que, malgré tous les indicateurs, de nouveaux affrontements devraient être évités par Damas pour qu'ils ne prennent pas l'allure d'une défaite syrienne.

Partout — à Beyrouth (et entre les deux Beyrouth), à Tripoli, à Saïda, à Zahlé, c'est-à-dire dans la capitale au nord, au sud et à l'est — le pays craque et côtoie le gouffre. La livre libanaise chute de nouveau et le dollar a frôlé les 18 livres libanaises mercredi 14 août, ce qui a porté le franc à son record absolu de 2,08 livres.

L'effroyable massacre, mercredi (*le Monde* du 15 août), à la voiture piégée de Sad-Baouchrieh, quartier populeux du secteur chrétien de

De notre correspondant

Beyrouth (12 morts, 115 blessés), le deuxième en trois mois dans cette partie de la ville, n'avait apparemment d'autre projet que de semer la panique et d'ajouter à la confusion. Objectif atteint.

Néanmoins, les trois voies de passage praticables entre les deux secteurs de la capitale sont demeurées ouvertes et ont connu un trafic routinier. La bataille sur la ligne de démarcation qui les traverse et les bombardements des quartiers résidentiels de part et d'autre de cette ligne, qui ont fait près de vingt-cinq morts et des centaines de blessés depuis une semaine, n'ont pas non plus affecté ces voies de passage.

De plus, à Beyrouth-Ouest (secteur musulman), après une amélioration certaine de la sécurité, en raison du dispositif mis en place de concert par les chefs des communautés islamiques, sous l'égide de la Syrie, des signes d'un retour à l'anarchie recommencent à poindre.

Dans la perspective du bras de fer à l'échelle régionale entre la Syrie d'une part et les Palestiniens arafatistes de l'autre, liés à la Jordanie et soutenus par l'Egypte et *de facto* par les régimes arabes présents au sommet de Casablanca, c'est cependant à Saïda et/ou à Tripoli que l'on s'attend au déclenchement de l'éventuelle nouvelle phase de la guerre du Liban, Beyrouth étant prête cependant à prendre tout de suite le relais...

En plus des armes qui se déversent à Saïda — la centaine de chars livrés par la Syrie à Amal servant à contrebalancer l'arsenal palestinien — et des combattants palestiniens qui arrivent à Tripoli, on note dans les deux villes des assassinats de Syriens comme de Palestiniens, crimes susceptibles de mettre le feu aux poudres.

Enfin, la situation à Zahlé est également potentiellement explosive. A la faveur d'une conjoncture où le camp chrétien n'est pas en mesure de s'opposer à ses desseins, Damas s'emploie en effet à faire rentrer dans le rang cette localité chrétienne incluse dans le territoire sous son contrôle direct mais y disposant d'un statut interne particulier avec présence du Parti phalangiste et des Forces libanaises, le parti et la milice dominants du camp chrétien.

Après avoir patiemment attendu durant quatre ans le moment favorable, Damas exige maintenant de prendre pied dans la cité, ne serait-ce que par le biais d'officiers dans le cadre d'une « commission mixte ». Zahlé dérange les autorités syriennes non pas tant sur le plan stratégique — leur armée occupe toutes les collines la surplombant, — mais comme excroissance du (semi) pouvoir chrétien hors du territoire exigu (un millier de kilomètres carrés) où celui-ci est admis.

Damas fait pression sur Zahlé par des opérations de harcèlement menées contre la ville ou contre ses habitants lorsqu'ils en sortent pour se rendre à Beyrouth à travers une route de montagne.

Dans ces conditions, la tentative de réunir un conseil des ministres scindé en deux — les musulmans à Beyrouth-Ouest, sous la présidence du chef de gouvernement, M. Rachid Karamé, en présence de deux chrétiens, et les chrétiens à Beyrouth-Est, sous la présidence du chef de l'Etat, M. Amine Gemayel, en présence d'un ministre musulman — apparaît dérisoire. Pour sa part, M. Joumblatt, dirigeant de la communauté druze et ministre des travaux publics, a préféré prendre le large et partir en voyage, notamment en Union soviétique, pour plusieurs semaines.

LUCIEN GEORGE.

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS

Mme Kauffmann a reçu une deuxième lettre de son mari

Mme Joëlle Kauffmann, femme de notre confrère de *l'Evénement du jeudi*, enlevé à Beyrouth le 22 mai dernier, en compagnie du chercheur Michel Seurat, a reçu, le mardi 13 août, une deuxième lettre de son mari, en date du 25 juillet. Dans cette lettre beaucoup plus longue que la première missive, datée du 19 juillet, qu'elle avait reçue au début du mois, Jean-Paul Kauffmann précise un peu les conditions de sa détention.

« *Les premières semaines ont été difficiles psychologiquement*, écrit-il, *mais jamais nous n'avons été maltraités. Depuis le 8 juillet, il y a eu incontestablement amélioration de nos conditions de détention. Nous sommes maintenant* [NDLR : Jean-Paul Kauffmann est détenu avec Michel Seurat] *dans une cellule plus vaste, et les nouvelles de l'extérieur nous parviennent plus facilement grâce à la lecture de* l'Orient-le Jour. *Nous disposons de peu d'informations quant à notre sort. Nous avons cru le 27 juin que notre libération était proche, mais il paraît que les Américains ont refusé de lier notre sort à celui des otages de la TWA. Nous ne savons pas à l'heure actuelle si notre libération est liée aux prisonniers d'Atlit. Il y a une dizaine de jours, nous avons cru que la fin de notre détention était immédiate, mais il semble que des difficultés ont surgi. Nous ignorons lesquelles.* »

Mme Kauffmann a d'autre part précisé que son mari avait pu recevoir une lettre d'elle. Mme Seurat a elle aussi reçu des nouvelles de son mari, mais, a dit Mme Kauffmann, « *la filière par laquelle ces échanges de messages ont pu avoir lieu est brisée* ». Mme Kauffmann a déclaré s'être entretenue mercredi au téléphone avec un dirigeant d'Amal à Beyrouth pour tenter de la faire reprendre. L'organisation chiite a, en effet, servi d'intermédiaire pour ces échanges.

M. Cantal-Dupart, membre du Comité de soutien des amis de Jean-Paul Kauffmann, a, d'autre part, précisé que ceux-ci allaient entamer des démarches pour que Joëlle Kauffmann puisse au moins rencontrer son mari. L'appui officiel donné par le président Assad au président Mitterrand pour tenter de faire libérer les otages détenus, selon la Syrie et Amal, par les Hezbollahs (partisans de Dieu) est une « *nouvelle positive. (...) Nous espérons beaucoup en la grande fête musulmane du sacrifice le 26 août* », a déclaré M. Cantal-Dupart.

M. Michel Blum, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui vient d'effectuer une mission humanitaire à Beyrouth, au cours de laquelle il a pu rencontrer notamment Cheik Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite, et Cheik Fadllalah, leader spirituel des Hezbollahs, nous a, d'autre part, déclaré que « *ces deux personnalités ont condamné sans restrictions les enlèvements de personnes innocentes, affirmant que de telles pratiques sont en opposition absolue avec les principes les plus sacrés de leur religion* ».

M. Michel Blum, qui est intervenu à la télévision libanaise « *à la demande des responsables d'Amal* », a notamment lancé un appel aux ravisseurs pour qu'ils libèrent sans conditions leurs treize otages, c'est-à-dire les sept Américains, les quatre Français outre MM. Kauffmann et Seurat, les deux diplomates, MM. Carton et Fontaine, le Britannique et notre confrère photographe iranien de l'agence SIPA, Alfred Yaghotzadeh, dont on est sans nouvelles depuis sa disparition à Beyrouth-Ouest le 27 juin dernier.

Après Libération *et* le Figaro, le Monde *publie, cette semaine, les textes d'écrivains lus chaque matin sur France-Inter en faveur de la libération de notre confrère Jean-Paul Kauffmann et des trois autres otages français — le chercheur Michel Seurat et les deux diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine — et notre confrère photographe iranien Alfred Yagotzadeh détenus au Liban.*

Aujourd'hui, nous publions des extraits du courrier reçu par la station de radio.

Que le coq chante un jour très prochain et ouvre les yeux et le cœur, à l'humanité repliée trop souvent sur elle-même... Que l'espoir naisse, au cœur de tous. Courage... !

Modeste témoignage de sympathie aux otages retenus. Nombreux sont ceux qui pensent à eux en cet été, et souhaitent ardemment leur libération. A très bientôt.

En vacances à Paris, soyez assurés, monsieur Kauffmann, ainsi que vos camarades, de mon amitié, et de ma profonde sympathie dans l'épreuve que vous traversez, et à laquelle l'existence aventureuse de tout journaliste vous exposait.

A l'appel de France-Inter, je me joins à la chaîne de ceux qui n'oublient pas et qui s'indignent de toute injustice. Courage, amis, vous la retrouverez cette liberté si chère. A bientôt sur le sol de France...

Que chaque minute fasse pression sur les geôliers et que les prisonniers redeviennent des hommes libres.

Au dos d'une carte représentant Colombey-les-Deux-Eglises : c'est par hasard que je passe par cet endroit historique. Il avait dit que les Français étaient des veaux. A entendre votre appel déchirant, je crois que c'est vrai. Je souhaite que quelque chose se fasse pour la libération des otages.

Je trouve honteux et inadmissible qu'un homme soit privé de liberté parce qu'il fait son travail. Je trouve inadmissible qu'un homme serve d'otage. Une cause, quelle qu'elle soit, ne peut s'affirmer par ce procédé cruel et illégal, et ne peut espérer gagner des sympathisants en agissant ainsi.

Je n'ai pas d'arme. Je n'ai qu'un crayon et une feuille blanche. Mais je gueule ma haine de toutes les armées du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest. Je gueule ma haine de tous les facismes, de tous les fanatismes noirs, blancs ou jaunes. Comme le droit d'aimer, de crier et de penser, le droit d'informer appartient à tous. Ces cinq types, c'est chacun d'entre nous qui est enfermé dans une geôle. Parce que l'amour et la liberté sont les plus forts, j'ai aligné quelques mots sur ce foutu papier.

Voilà, c'est peu de chose, et c'est immense. Continuez à nous écrire. Tous vos messages seront remis aux otages. Car un jour, très vite, ils seront à nos côtés.

En Italie

La police de Palerme dénonce l'insuffisance des moyens dont elle dispose

De notre correspondant

Rome. — Vaincre la peur, réorganiser et renforcer les forces de l'ordre, affronter avec encore plus de détermination la Mafia mais « *dans le respect des lois républicaines* » ; tels sont les objectifs du gouvernement italien, présentés le 13 août au Parlement par M. Oscar Luigi Scalfaro, le ministre de l'intérieur. M. Scalfaro dressait ce bilan après la « semaine noire » de Palerme où furent assassinés, coup sur coup, le commissaire Giuseppe Montana puis, quelques jours après, le chef adjoint de la brigade mobile, Nini Cassara, et un agent d'escorte (*le Monde* du 7 août). « *La Mafia a obtenu un incontestable succès sur le plan psychologique. Elle a réussi à redonner d'elle-même l'image d'un pouvoir qui ne connaît pas d'obstacle. Le but évident de cette stratégie est double : tenter de paralyser les recherches de clandestins et créer un climat de terreur à la veille du grand procès* », a affirmé le ministre.

Le pool des magistrats palermitains chargés de la lutte anti-Mafia est en effet sur le point de parachever le dossier de l'instruction, l'une des plus vastes jamais menées sur l'organisation criminelle sicilienne. Ce long travail d'investigation, complété par les dépositions d'importants parrains repentis, comme Tommaso Buscetta, a permis l'inculpation de 840 personnes — des hommes de main mais aussi d'importants chefs de clan —, et, pour la première fois, les enquêteurs ont mis au jour les structures et le fonctionnement de la Mafia ainsi que l'histoire d'une décennie de criminalité. Le procès devrait commencer en février prochain, dans une salle d'audience fortifiée, construite spécialement à l'intérieur des murs de la prison palermitaine de l'Ucciarbone. Les magistrats ainsi que les responsables des forces de l'ordre de la capitale sicilienne craignent que, d'ici là, la Mafia ne lance une offensive sans précédent pour répondre à ce qu'elle considère comme un défi de l'Etat sur son territoire.

« *Le procès se tiendra coûte que coûte* », avait affirmé M. Vincenzo Pajno, procureur général du parquet de Palerme. Les magistrats engagés en première ligne dans ces enquêtes n'en soulignent pas moins que si d'importants succès ont été remportés à l'automne dernier grâce aux dépositions de repentis, comme lors de la grande rafle de la nuit de la Saint-Michel, le 29 septembre 1984 (366 mandats d'arrêt, puis l'inculpation de personnalités importantes, dont les financiers Nino et Ignazio Salvo), « *l'essentiel de l'appareil militaire de la Mafia reste intact* ». En outre, 60 à 70 % des parrains identifiés comme membres de la Commission (l'organisme dirigeant de la Mafia sicilienne) sont actuellement en « cavale ».

Ces juges insistent sur le fait qu'après la guerre des clans des années précédentes « *l'organisation a retrouvé une unité monolithique* ». Des familles comme celles des Corleonesi ou des Greco ont réussi à établir une hégémonie absolue sur les autres. Et les parrains de cette mafia dite gagnante, comme Michele et Salvatore Greco, mais surtout Bernardo Provenzano et Salvatore Riina (lieutenant de Luciano Liggio, parrain historique du clan de Corleone) sont toujours introuvables.

La question du renforcement des forces de l'ordre et de la réorganisation de la brigade mobile se pose avec acuité. Surtout après l'assassinat de deux commissaires et la mutation de deux hauts responsables, sanctionnés après la mort mystérieuse, à la préfecture de police, d'un suspect, Salvatore Marino, alors qu'il était interrogé pour son éventuelle complicité dans l'assassinat de M. Montana. Le ministre de l'intérieur a de nouveau insisté sur la nécessité de faire toute la lumière sur cette affaire. Il n'est pas question de « *tolérer des bavures* ».

M. Scalfaro a aussi dressé un bilan de l'action menée par les forces de l'ordre en Sicile depuis deux ans. En 1984, 10 400 personnes ont été arrêtées mais 200 « mafieux » de premier plan sont encore recherchés. Actuellement, 17 824 policiers et carabiniers sont employés pour le maintien de l'ordre en Sicile. Leur nombre sera encore renforcé.

Ces engagements n'ont pourtant pas suffi à calmer les polémiques de ces derniers jours ni le malaise des policiers de Palerme, qui, lors des funérailles de Nini Cassara, avaient violemment pris à partie de ministre de l'intérieur.

Les représentants des deux syndicats de police, le SIULP, lié aux trois confédérations syndicales (GIL, GISL, UIL), et le SAP (autonome) ont en effet souligné, le 13 août, devant la commission parlementaire anti-Mafia, la faiblesse des moyens mis à leur disposition : insuffisance d'effectifs, désorganisation des services, carence de matériel moderne. Ils ont raconté à nouveau comment, certaines fois, pour payer leurs informateurs, ils en étaient réduits à faire la collecte. « *Contre une organisation aussi puissante que la Mafia, la direction de la sécurité me semble manquer d'une véritable tête* », a affirmé M. Forleo, secrétaire national du SIULP. Les enquêtes de police et donc le rôle de la Brigade mobile sont primordiales. Celles-ci ne peuvent se limiter au « contrôle du territoire » et au déploiement ostentatoire de carabiniers et de policiers en uniforme, pour des barrages routiers ou de vastes opérations de ratissage menées dans les fiefs traditionnels de la Mafia. — (*Intérim.*)

LE MORATOIRE SOVIÉTIQUE SUR LES EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES

Washington admet que Moscou n'a peut-être pas terminé son programme d'essais

Santa-Barbara (Californie) (*AFP*). — La Maison Blanche a reconnu, mercredi 14 août, que l'URSS n'avait peut-être pas terminé ses essais d'armes nucléaires avant de proclamer un moratoire sur ces explosions le 6 août dernier, date du quarantième anniversaire de la bombe d'Hiroshima.

Le président Ronald Reagan avait minimisé la portée de l'initiative soviétique en affirmant, le 5 août, lors d'une conférence de presse, que l'URSS avait « *terminé* » les tests des charges nucléaires de ses nouveaux missiles SS-24 et SS-25 avant de décréter un moratoire unilatéral jusqu'au 1er janvier 1986.

M. Reagan avait justifié le rejet américain de l'initiative soviétique en soulignant que les Etats-Unis devaient auparavant terminer leur propre programme d'essais.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a pris acte, mercredi, à Santa-Barbara (Californie), des propos de M. Mikhaïl Gorbatchev dans une interview à l'agence Tass où le numéro un soviétique rejette l'argumentation du président américain.

« *Ils n'ont peut-être pas terminé leurs tests* (sur les ogives de SS-24 et de SS-25), *mais ils les ont certainement accélérés avant le moratoire* », a déclaré M. Speakes, en soulignant que l'URSS avait déjà testé « *toute une génération de missiles, les SS-17, SS-18 et SS-19, et que de nouveaux tests ne sont pas nécessaires durant la période* (du moratoire) ».

En ce qui concerne la question de la vérification d'un moratoire, la Maison Blanche a poursuivi son dialogue de sourds avec le Kremlin. Dans l'interview à l'agence Tass ; citée précédemment, M. Gorbatchev a affirmé que le moratoire était vérifiable par les moyens existants, une affirmation que M. Speakes a une nouvelle fois rejetée. « *En l'absence d'inspection sur place, la marge d'erreur est tout à fait substantielle pour vérifier les limitations sur les essais nucléaires* », a-t-il déclaré.

La présidence américaine a estimé que les propos de M. Gorbatchev ne semblaient, « *à première vue, être qu'une réaffirmation de positions soviétiques anciennes* ».

M. Speakes a renouvelé l'invitation lancée par les Etats-Unis le 29 juillet — le jour même de l'annonce du moratoire soviétique — d'envoi d'experts soviétiques lors du prochain essai nucléaire américain dans le désert du Nevada.

A San-Francisco

M. BUSH A CÉLÉBRÉ LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CAPITULATION JAPONAISE

San-Francisco (*AFP, UPI*). — Le vice-président Bush a présidé, mercredi 14 août, à bord du porte-avions *Entreprise*, dans la baie de San-Francisco, une cérémonie marquant le quarantième anniversaire de la capitulation japonaise, qui mit fin à la deuxième guerre mondiale. Au cours d'une allocution, M. Bush a déclaré que « *beaucoup de braves Américains avaient payé cher la folie de ceux qui avaient enfoui leur tête dans le sable au lieu d'affronter la réalité d'un monde de plus en plus dangereux et la puissance montante de régimes agressifs et totalitaires* ». M. Bush a ajouté : « *Promettons en cette journée du souvenir que notre nation ne sera plus jamais la proie de la suffisance et du manque de préparation.* »

Environ trois mille invités assistaient à cette cérémonie, parmi lesquels la veuve du général MacArthur, qui reçut en 1954 la capitulation japonaise.

En Tanzanie

LE VICE-PRÉSIDENT ALI HASSAN MWINYI SUCCÉDERA A M. NYERERE

Dar-Es-Salaam (*Reuter*). — Le Parti révolutionnaire au pouvoir en Tanzanie a choisi le vice-président Ali Hassan Mwinyi pour succéder au président Julius Nyerere, qui renonce au pouvoir en octobre, a annoncé la radio tanzanienne jeudi 15 août.

M. Nyerere, âgé de 63 ans, avait annoncé au début de l'année qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat présidentiel.

● *Décès de Henri Ravera, ancien maire de Bagneux.* — Henri Ravera, maire communiste de Bagneux (Hauts-de-Seine) de 1963 à 1985, est décédé dans la nuit du 13 au 14 août, à l'âge de soixante-six ans.

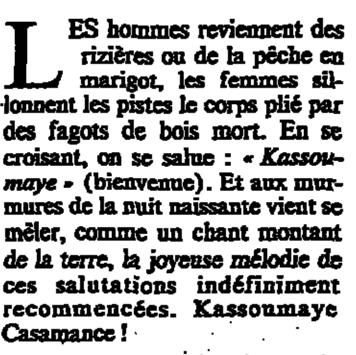
[Né à Paris, Henri Ravera, ajusteur de profession, adhère au PCF en 1937, et après avoir participé à la Résistance, il est élu, à vingt-six ans, conseiller municipal de Bagneux, ville qui élit un maire communiste depuis 1935.

En 1963, il est élu maire et conseiller général. En mai 1985, à sa demande, il devient maire honoraire et est remplacé par Mme Jacqueline Jambu, membre du comité central.

Chevalier de Légion d'Honneur, il avait été coureur cycliste dans sa jeunesse, participant notamment au « Premier Pas Dunlop ». Il a été journaliste sportif à *l'Avant-Garde* et à *Miroir-Sprint*, puis chef de la rubrique sportive de *l'Humanité* de 1948 à 1953, pour laquelle il suivra quatre fois le Tour de France.]

En case en Casamance

Neuf villages gèrent ensemble des campements touristiques construits selon des techniques traditionnelles.



LES hommes reviennent des rizières ou de la pêche en marigot, les femmes sillonnent les pistes le corps plié par des fagots de bois mort. En se croisant, on se salue : « *Kassoumaye* » (bienvenue). Et aux murmures de la nuit naissante vient se mêler, comme un chant montant de la terre, la joyeuse mélodie de ces salutations indéfiniment recommencées. Kassoumaye Casamance !

Tapie entre la Gambie et la Guinée, cette région au sud du Sénégal, qui s'étire sur 400 kilomètres à l'image du fleuve dont elle porte le non, déploie mille et un sortilèges. Le voyageur happé par la beauté radieuse du paysage : forêts de caïlcédrats, de fromagers, de palmiers et de lianes ; rizières en damiers, lacis de petites rivières se perdant dans la mangrove ; envolées de pélicans blancs, de mouettes et de goélands.

Mais, pour découvrir pleinement la Casamance, il faut s'attarder dans ses villages et vivre avec la population. Pour cela, la formule idéale reste celle du tourisme rural intégré. Une expérience pilote qui, depuis plus de dix ans, s'efforce de promouvoir un tourisme différent basé sur le contact et l'échange, tout en favorisant le développement de la région.

Pour ce faire, neuf villages exploitent et gèrent collectivement des campements touristiques qu'ils ont construits avec des matériaux et selon des techniques traditionnels. Réalisés sur le modèle des cases villageoises, grâce à une aide extérieure modeste (48 millions de francs), ces lieux d'accueil – conçus pour héberger 30 à 40 personnes – témoignent de l'harmonie et de la diversité de l'habitat casamançais : intimité de l'impluvium d'Enampore, une case circulaire avec un double toit dont les pentes intérieures s'inclinent vers un patio ; majesté de l'impluvium d'Affiniam ; sophistication de la case à étage d'Oussouye, avec ses escaliers et ses vérandas ; austérité de la case-forteresse d'Abéné.

Revaloriser l'habitat traditionnel tout en garantissant un confort minimum, ne pas défigurer l'environnement et faciliter l'intégration des visiteurs, telle était l'ambition de C. Saglio, le promoteur de ce projet. Pari gagné. Contrairement aux prévisions pessimistes (on doutait que les Occidentaux apprécient de vivre dans de « vraies cases »), cette formule rencontre un immense succès auprès d'une clientèle de plus en plus diversifiée : près de 23 000 visiteurs en 1983.

Les touristes, conquis par le charme rustique de ces maisons de terre et par l'accueil chaleureux du personnel, s'habituent aisément à vivre sans électricité, à ne pas gaspiller l'eau si laborieusement puisée, à dormir dans le cocon des moustiquaires, à manger sur une natte dans des assiettes en bois brut.

Pas de mise en scène artificielle

Mis à part les excursions en pirogue et la visite des villages, aucune animation n'a été prévue car la règle l'or du tourisme rural consiste à ne jamais organiser de cérémonies ou de danses « pour les touristes », afin de ne pas transformer ces manifestations rituelles en mise en scène artificielle.

En revanche, chaque fois que c'est possible, ceux qui désirent peuvent participer aux activités quotidiennes du village. On les emmène pêcher ou chasser ; on les initie à la cuisine et à la musique africaine ou encore au maniement du kayendo (sorte de longue bêche). On les convie à toutes les réjouissances : fête des récoltes, mariage, initiation, rite de la fécondité, etc. Et les autochtones sont sincèrement ravis lorsque les touristes, délaissant leur peur du ridicule, acceptent d'entrer dans la danse.

L'heure du repas est un moment privilégié qui scande la vie des campements. Après une journée dûment remplie, on se retrouve pour déguster des huîtres grillées ou du poulet yaasa. Les conversations vont bon train. Peu à peu, des villageois rejoignent leurs hôtes. A la fin du repas, certains vont se promener, les autres s'installent autour du gérant pour boire du thé ou du bunuck (vin de Palme). Les visages épuisés de soleil se détendent doucement à la lueur des lampes-tempête. Le rythme sourd du tam-tam se mêle aux bruissements de l'eau. C'est l'heure des « palabres ». L'heure de la rencontre.

Autogestion « à la Diola »

Pour mieux appréhender le mode de vie et le passé local, il faut assister aux interminables « causeries » qui se nouent sur les places et dans la cour des maisons. Les vieux racontent, chacun à sa manière, la fondation des villages, la résistance épique aux Mandingues puis aux colons.

Majoritaires à l'ouest de la Casamance, les Dioalas, connus pour leur goût de l'indépendance et leur régionalisme, sont restés très attachés au maintien de leurs traditions. Conciliant l'islam et l'animisme, ce peuple de cultivateurs consulte les fétiches comme les marabouts et veille jalousement sur ses bois sacrés (où se déroulent dans le plus grand secret les cérémonies d'initiation). La vie sociale, structurée par de nombreux regroupements d'ordre religieux, économique ou politique, est dominée par le sens de l'entraide.

Cette organisation a été un atout majeur dans la mise en place des campements puis dans la réussite d'une autogestion « à la Diola ». Un conseil de gestion, élu par la communauté et supervisé par un conseil d'administration (qui rassemble les notables), en asssure le fonctionnement.

Mais l'aspect le plus original de cette entreprise est que les bénéfices reviennent intégralement aux villageois, qui les utilisent comme bon leur semble (bénéfices nets en 1983 : 36 millions de francs). Définissant leurs priorités lors d'un congrès annuel, ils ont tout d'abord opté pour des réalisations socioculturelles : écoles, mosquées, dispensaires, maternités. Désormais, ils se tournent vers des activités productives susceptibles de freiner l'exode rural : coopératives de pêche, d'élevage, de maraîchage et d'artisanat. Récemment, ils ont créé l'Association sénégalaise pour le développement rural intégré (ASDRI). Le but de cette organisation non gouvernementale (ONG) est d'établir des relations de partenariat avec des ONG européennes afin de financer différents projets de développement.

Le succès de cette expérience a tendance à faire oublier les difficultés qui ont jalonné sa mise en route. Les promoteurs, qui tenaient à s'assurer une réelle participation populaire, se sont heurtés à la méfiance, voire à l'hostilité de la population. « *Pour le seul campement d'Enampore, nous avons dû organiser près de cinquante réunions avant d'obtenir un accord* », se souvient A. Goudiaby, le coordonnateur régional du tourisme rural. Mais, grâce au dynamisme et à la patience des responsables, les Casamançais se sont passionnés pour cette aventure.

Cependant, la plupart sont conscients de la nécessité d'être vigilants afin qu'elle ne soit pas détournée de ses objectifs initiaux. « *Il nous faut éduquer la population et les touristes si nous voulons éviter les travers du tourisme classique : incompréhension mutuelle, mendicité, délinquance et prostitution* », ajoute A. Goudiaby.

Or, si les villageois tiennent à sauvegarder leur éthique et leur dignité, les enfants sont vulnérables. Avides de se « frotter » aux étrangers, séduits par leur aisance financière, ils trouvent toujours le moyens de les rejoindre pour « causer » ou leur « offrir » des coquillages et des noix de coco. Et il est peu fréquent que les vancanciers, sensibles au dénuement général, résistent au plaisir de leur donner une pièce. Ce n'est pas tant le don que sa répétition quotidienne qui dégrade les rapports sociaux et développe une mentalité d'assisté. « *Nous ne voulons pas que nos enfants deviennent des mendiants*, explique le chef du village d'Elinkine. *Si les touristes veulent faire des cadeaux, ils doivent les remettre aux responsables locaux, qui se chargeront de les distribuer équitablement.* »

La question de la photo est aussi au centre des préoccupations. En effet, la population se sent de plus en plus mal à l'aise face au mitraillage dont elle est l'objet. « *Il est pénible d'être considéré comme une bête curieuse*, confie un instituteur. *Certains amateurs n'hésitent pas à violer notre intimité afin de rapporter des clichés intéressants.* » En revanche, dès qu'une relation est amorcée, les villageois se laissent photographier de bonne grâce.

Tous sont convaincus que l'information et le dialogue peuvent résoudre ces quelques malentendus, inhérents à la confrontation entre deux cultures. Et c'est bien dans cette tentative d'œuvrer pour un rapprochement entre les peuples que résident la force et l'originalité de cette expérience.

MURIEL SCIBILIA.

Pratique

● **Bureau national du tourisme sénégalais** : 30, avenue George-V, 75008 Paris.

A partir de Dakar

● **Par avion** : Air Sénégal, vols quotidiens.

● **Par bateau** : Casamance-Express, se renseigner auprès de Car Afric : 25, avenue Georges-Pompidou, Dakar. Tél. : 21-88-67.

● **Taxis-brousse** : gare routière de Dakar.

Hébergement

● **Campements du tourisme rural intégré** : pension complète, environ 80 FF ; demi-pension, environ 60 FF.

Se renseigner auprès d'Adama Goudiaby : Centre artisanal de Ziguinchor, Casamance. Tél. : 91-10-84.

● **Elinkine** : département d'Oussouye, 55 km de Ziguinchor (30 lits).

Excursions : île de Carabane (en pirogue, environ 100 FF) ; île aux Oiseaux (en pirogue, environ 70 FF).

● **Enampore** : département de Ziguinchor, 14 km de Ziguinchor (30 lits).

● **Thionk-Essyl** : département de Bignona, 60 km de Bignona (30 lits).

● **Baila** : département de Bignona, 20 km de Bignona (30 lits).

● **Koubalan** : département de Bignona, 23 km de Ziguinchor (30 lits).

● **Affiniam** : département de Bignona, 35 km de Bignona par piste (40 lits), case à impluvium.

Excursion : balade à travers les bolons en pirogue.

● **Abéné** : département de Bignona (village mandingue) (40 lits). Plage.

● **Oussouye** : département d'Oussouye, 40 km de Ziguinchor (40 lits). Case à étage.

● **Palmarin** : département Mbour, 20 km de Joal (village sérère) (30 lits). Plage.

● **Campements privés** : environ 120 F.

Hôtels

● **A Ziguinchor** :
- Le Diola (4 *).
- L'hôtel Aubert (3 *).
- Le Néma Kadior (4 *).

● **Au Cap Skirring** :
- Le Club méditerranée.
- Le Kabrousse Mossor (4 *).

A la Pointe-Saint-Georges :
- 26 bungalows.

A Carabane :
- Le relai de la mission catholique.

● **A Bignona** :
- Le Relai Fleuri (2*).

Artisanat

● Marché artisanal de Ziguinchor (plus de 200 artisans).

● Case artisanale d'Oussouye (vannerie, poterie).

● Poteries des femmes des villages de Djivente et d'Edioungou.

Faune

● Réserve des oiseaux de Kalissaye.

● Parc national de basse Casamance (hippopotames, buffles, léopards, hyènes, singes, etc.).

Pour en savoir plus

● Des jeux B. et C., Saglio C. : Casamance, l'Harmattan, 1984.

● Rémy M. : Sénégal, J.A.

Supplément au numéro 12612
Ne peut être vendu séparément. Samedi 17 août 1985.

Aux six coins

Cotentin : un sable qui efface les pas

DEPUIS cent cinquante ans, Granville connaît la vogue des bains de mer, son port de plaisance est vaste et les autres activités nombreuses aussi. Le randonneur, lui, trouve en Cotentin le GR 223, puis le GR 22, qui sont une approche insolite du Mont-Saint-Michel, mais auparavant il peut aller apprécier le charme des îles.

Au large se trouvent Jersey et Guernesey, îles Anglo-Normandes bien connues, mais notre mémoire oublie souvent que l'archipel de Chausey est bien français, à seulement une vingtaine de kilomètres au large de Granville.

Les îles Chausey sont un site marin exceptionnel, le paysage s'y modifie sans cesse et varie chaque jour. Il y a peu de maisons, peu d'accueil, et mieux vaut prévoir son pique-nique (... et rapporter ses détritus). La présence d'un château surprend autant que les vaches noires et blanches, qui ne font guère de différence entre l'eau douce et la mer. Le phare domine de 37 mètres, porte jusqu'à 40 kilomètres, et Chausey s'enorgueillit d'avoir les marées les plus fortes d'Europe : les dénivellations peuvent atteindre jusqu'à 14 mètres de hauteur : l'eau peut alors monter de plus de 1 mètre par quart d'heure ! C'est un spectacle sauvage et chaotique dont il faut jouir avec méfiance, surtout lors des grandes marées, pour ne pas rester isolé sur quelque îlot, voire pis...

Il n'y a pas d'itinéraire précis à conseiller sur cet archipel à géométrie variable, car on ne peut manquer de voir la Grande Grève et Port-Homard ; les goélands sont partout, avec quelques cormorans. La grande île mesure 1 400 mètres sur 800 mètres dans ses plus grandes dimensions, ne compte qu'une dizaine d'habitants permanents, mais elle est entourée à marée basse de quelque trois cent cinquante îlots !

Les départs en bateau se font depuis Granville, à des horaires variant selon les marées (quarante-cinq minutes de traversée). Une journée suffit, il n'y a d'ailleurs quasiment pas de possibilités d'hébergement, et le camping de courte durée n'est qu'une tolérance. Il faut éviter d'y aller par mauvais temps et en période touristique, car, hélas !, Chausey est une grande victime du tourisme, et ses écosystèmes sont très fragiles, difficiles à préserver, au point qu'il faudra sans doute un jour y réglementer les visites.

Coupe-vent, *pull-over*, maillot de bain et chaussures amphibies devront faire partie du voyage.

En retrouvant le continent, le randonneur peut rêver de plus longues marches : aller au Mont-Saint-Michel par la côte demande trois jours depuis Granville, mais un service d'autocars permet en semaine de fractionner l'itinéraire du sentier de grande randonnée (GR 223).

Le Mont-Saint-Michel, classé premier site de France, est vraiment trop fréquenté. Cependant, on peut fuir ses marchands pour le découvrir plus avantageusement depuis sa baie, car il est encore plus imposant de loin que de près. Le calme renaît sur les grèves plates et verdoyantes ; des moutons et des vaches se profilent, mais est-ce sur la mer ou sur le ciel ? Tout le plaisir est peut-être dans l'imprécision d'un horizon couleur pastel, dans l'étendue sans fin des plages mouillées où le ciel se reflète, dans la tranquillité des petits chemins et au bord de falaises inattendues.

De Granville à Carolles, le GR 223 s'écarte de la mer. Sa partie la plus intéressante se situe entre la table d'orientation de Carolles et Saint-Jean-le-Thomas, par les falaises du sentier des douaniers. Ensuite, il chemine par les « grèves » et les « herbus », avec aussi de beaux points de vue. Du bec d'Andaine, mais à certaines périodes seulement, on peut traverser toute la baie par Tomblaine ; c'est néanmoins un parcours pour initiés car les passages dans les sables peuvent être dangereux (se renseigner à la mairie de Genêts, 50118 : un guide organise ces traversées à pied l'été, en trois heures). Du Grouin du sud, on découvre brusquement l'ensemble de la baie du Mont-Saint-Michel.

Le passage à Avranches est inévitable : de là, on découvre aussi tout le littoral. La position stratégique du Mont-Saint-Michel lui a valu un passé à la fois riche et agité depuis le fond des âges, mais il en reste peu de vestiges. A noter cependant les manuscrits conservés au musée municipal d'Avranches.

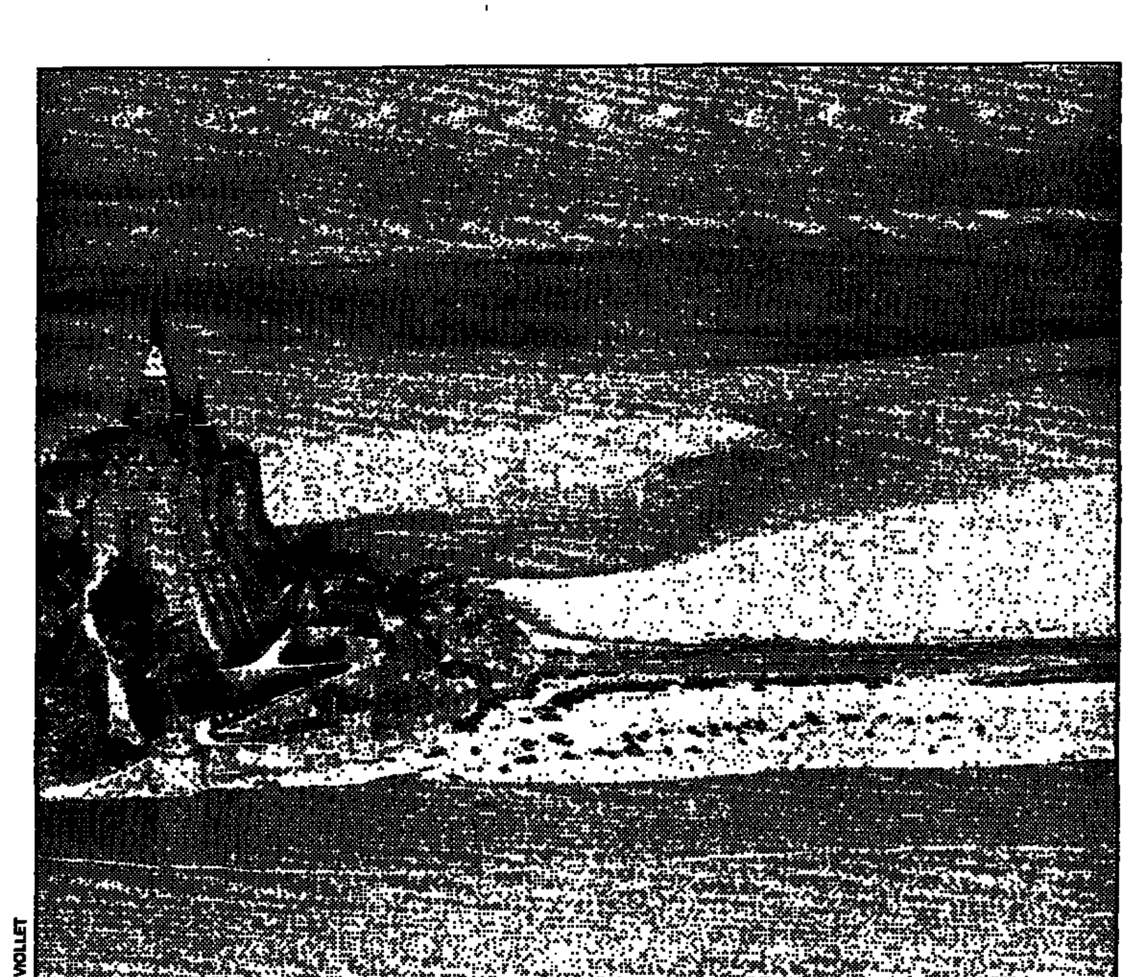
C'est le GR 22 qui conduit d'Avranches au Mont, d'abord par l'intérieur, puis par les herbus ponctués de moutons de pré salé. L'itinéraire suit la limite entre la terre ferme et le domaine maritime, longeant aussi la Sée ou la Sélune, qui se noient dans les eaux changeantes de la baie. Ici les couchers de soleil sont remarquables.

Les amateurs de randonnée au long cours peuvent entreprendre tout le tour du Cotentin, d'Avranches à Barfleur, ou emprunter plusieurs bretelles du GR 22, mais, avant de quitter la région de Granville, une incursion dans le Bocage permet de visiter l'abbaye de la Lucerne. Fondée en 1143, restaurée, elle est vivante aujourd'hui à travers les visites, les concerts et les cérémonies religieuses. Chaque dimanche, on y célèbre des offices : 10 heures, messe en français; 18 heures, vêpres sur les tons coutançais, et 18 h 20, grand-messe en chant grégorien. On y vend aussi de délicieuses crêpes.

ANNICK MOURARET.


EXPLORER

Il faut savoir lire une carte, et parfois même « interpréter » un itinéraire.


ROGER VIOLLET

Le Mont-Saint-Michel

En route

● **Bateaux :** Vedettes vertes granvillaises, tél. (33) 50-16-36 ; vedettes Jolie France, tél. (33) 50-31-81.

● **Autocars :** en semaine seulement : Granville, Carolles, Genêts, Saint-Jean-le-Thomas, Avranches, Mont-Saint-Michel. STN, Tél. (33) 50.66.66.

● **A pied :** GR 223, tour du Cotentin (topo-guide, 48 F) ; GR 22-22 B, Mamers/Mont-Saint-Michel (topo-guide 44 F). Cinq heures de Granville à Carolles, huit heures de Carolles à Avranches, sept heures d'Avranches au Mont-Saint-Michel.

● **Gares :** Granville, Avranches (moins de quatre heures de Paris) ou Pontorson (plus autocar pour le Mont. STN).

● **Où dormir :** il y a peu d'hébergement pour randonneurs, mais des hôtels et campings.

● **Syndicat d'initiative de Granville** (pour Granville et Chausey), tél. (33) 50-02-67.

● **Synd. d'init. d'Avranches** (pour Avranches, la baie et le Mont), tél. (33) 58-00-22.

● **Survol de la baie en avion :** s'informer aux SI de Granville et d'Avranches.

Goulets basquais

BIEN des touristes et des montagnards ne retiennent des Pyrénées que l'aspect haute montagne, délaissant ainsi, à l'ouest, le Pays basque qui s'apparente, il est vrai, plutôt à un chapelet de collines qu'à une chaîne véritable. En suivant le sentier de grande randonnée GR 10, le randonneur le traverse pendant environ 170 kilomètres, sans la moindre difficulté, la plus grande partie de l'année.

Trois canyons

Les montagnes du Pays basque sont assez originales. Même en plein été, leur dominante est la couleur verte des prairies souvent pentues : on comprend assez vite que cela est dû à la générosité des nuages charriés par les vents d'ouest, qui amènent aussi le brouillard. Avec ses vallons verdoyants et ses maisons blanches vénérées jalousement par leurs propriétaires, c'est l'une des régions de France qui ont gardé le plus de caractère. Ici, l'histoire est jalonnée de révoltes contre les pouvoirs successifs ; toujours en quête d'évolution, le Pays basque se cherche encore, mais notre seul propos est de découvrir une région authentique, dans un cadre naturel attrayant. Malgré la faible altitude, le réseau hydrographique est très tourmenté, et la Haute-Soule, au sud de Tardets, est même prodigue en curiosités : gorges, grottes et résurgences.

Les gorges d'Holçarté sont taillées dans le calcaire sur près de 200 mètres de hauteur. On peut les contempler facilement en balcon et emprunter la spectaculaire passerelle lancée à 171 mètres au-dessus du gave d'Olhadubi (1 h 30 aller-retour par le GR 10, depuis l'auberge et le pont de Laugibar, route D 26, à 3 kilomètres à l'est de Larrau).

Les gorges de Kakouetta se visitent par le fond, grâce à un parcours aménagé, avec parfois des mains courantes pour les passages demandant quelque attention (bien se chausser). Par endroits, le canyon est large de 3 à 10 m seulement et profond de 200 m lui aussi : c'est une promenade au frais, vers une cascade formée par une résurgence. A la grotte l'itinéraire s'arrête, et il faut compter deux heures et demie pour l'aller-retour ; le billet d'entrée coûte 8 F, en vente au chalet-buvette situé en contrebas du parc de stationnement (route D 113, commune de Sainte-Engrâce).

Les gorges d'Ehujarre sont moins connues car il faut marcher davantage pour les atteindre depuis Sainte-Engrâce. Cela reste donc le privilège du randonneur qui saura interpréter l'itinéraire décrit à leur intention par Jacky Feugas : il présente l'intérêt de parcourir les gorges par le fond et de revenir en balcon au-dessus. Une fois le départ trouvé, un sentier évident remonte près de l'eau, au frais dans la forêt de hêtres. En quittant les parois encaissées on débouche dans les prairies parmi les vaches, moutons et chevaux, puis on revient par le bord de l'énorme faille, avec des vues spectaculaires. La seule partie maintenant délicate est l'arrivée par la forêt, car des engins ont perturbé le chemin originel. Quoi qu'il en soit, grâce à la carte au 1/50 000, on retrouve en bas les maisons dispersées de Sainte-Engrâce, après une boucle de cinq heures et demie de marche.

Le GR 10 frôle le pied de ces trois canyons, passe même au pont d'Holçarté, mais, avant de traverser cette zone intéressante, il permet de découvrir plusieurs villages typiquement basques.

Les stèles discoïdales

Ainhoa d'abord, aux maisons anciennes dont les toits débordent ; l'église a un plafond en bois et deux étages de galeries, traditionnellement réservées aux hommes. Dans tout le pays, il n'est pas rare d'entendre des offices chantés en basque, ce qui, dans des édifices déjà caractéristiques, est très dépaysant ; dans les cimetières, ce sont les stèles discoïdales qui attirent l'attention.

A **Bidarray**, l'église est romane, comporte des parties d'un ancien prieuré de Compostelle fondé en 1132 et un clocher-mur dessinant un fronton pour le jeu séculaire de la pelote. **Saint-Etienne-de-Baïgorry** est un bourg de Basse-Navarre, cher au vignoble Irouléguy et dont on aime la place plantée de platanes et les maisons de chaque côté du torrent. **Saint-Jean-Pied-de-Port** est la ville la plus importante rejointe par le GR 10 : maisons en grès rouge, remparts du quinzième siècle, citadelle et fortifications défendant la route d'Espagne. Sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, c'était la dernière étape des voyageurs avant la montée au port de Roncevaux.

Mais les amateurs de gorges séjourneront aux gîtes d'étape de Laugibar ou de **Sainte-Engrâce**, où ils pourront voir la très belle église du onzième siècle. La commune est composée de plusieurs hameaux échelonnés le long de la petite route, dans un cadre pastoral agréable aussi pour une journée de repos.

A. M.

En route

● *Topo GR 10 :* d'Hendaye à Arrens.

● *Topo Pays basque Est et Baretous :* J. Feugas (collection « Pas de l'homme », Randonnées pyrénéennes).

● *Carte au 1/50 000 Pays basque Est* (Soule, Basse-Navarre, Ed. Randonnées pyrénéennes).

Informations pédestres

● *Cimes :* Randonnées pyrénéennes, 3, square Balagué, 09200 Saint-Girons, tél. : (61) 66-40-10.

● *Comité de coordination touristique en Pays basque :* 17, rue Victor-Hugo, 64100 Bayonne, tél. (59) 59-28-77.

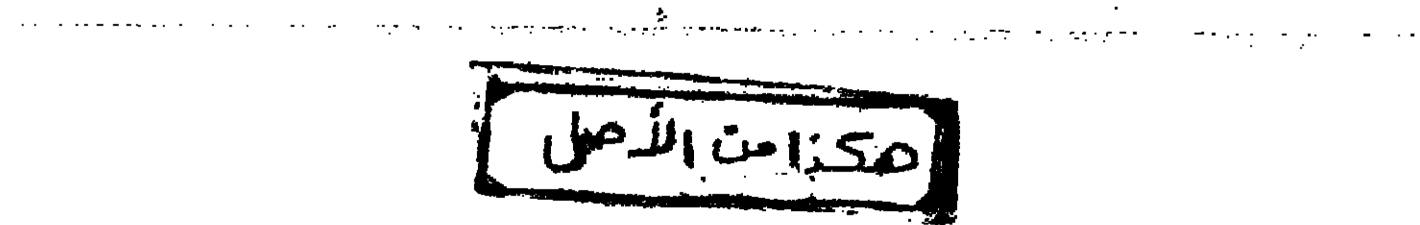
● *Carte d'identité :* le randonneur perd vite la notion du territoire dans lequel il se trouve.

● *Période :* éviter les périodes de chasse à la palombe, très pratiquée en octobre, et l'hiver les passages en altitude.


ROGER VIOLLET

Saint-Jean-Pied-de-Port









six coin[s] de l'Hexagone

Haute-Saône : voir Vesoul

« T'AS voulu voir Vesoul » : merci Jacques Brel, mais ajoutons à la chanson qu'il faut découvrir aussi la Haute-Saône, dont c'est la préfecture, avec 20 000 habitants. Il ne connut pas son récent plan d'eau ni sa roselière ; Peugeot s'est implanté non loin, à peine dissimulé, mais aux portes mêmes de Vesoul paissent toujours des vaches montbéliardes rouge et blanc.

Ici, aucune autre ville ne dépasse les 10 000 habitants, et, avec 44 % de forêts en espèces feuillues, c'est le département le plus boisé de France. Pour agrémenter, ajoutons que la Saône s'y prélasse en méandres paresseux, que l'Ognon sert de limite avec le département du Doubs, des canaux et de nombreuses rivières sont le paradis des pêcheurs et des plaisanciers. Quant au plateau des Mille-Etangs, juste à l'ouest du ballon d'Alsace, c'est un bel héritage des glaciations du quaternaire : le sol maintes fois remodelé est constellé d'une multitude d'étendues d'eau peu profondes, aux formes les plus variées, parfois étagées en gradins. Ne se croirait-on pas en quelque pays nordique parmi les bouleaux qui se reflètent dans l'eau tranquille, à travers les tourbières et les sous-bois tapissés de bruyères et de myrtilles ?

Hélas ! vie difficile signifie comme partout exode, résidences secondaires, convoitises financières, ventes à des étrangers et déséquilibres ruraux.

Le décor est planté, fait de verdure, de ruralité et d'histoire. La visite de Luxeuil-les-Bains montre combien les partages furent jadis complexes entre la Franche-Comté, la Champagne et la Lorraine, alors qu'à Ray-sur-Saône un château est occupé depuis huit siècles par la même lignée, qui, le plus simplement du monde, expose quelques-uns de ses trésors familiaux. La descente aux cuisines est à elle seule un émerveillement.

Pour rester sous le charme du passé, il ne faut surtout pas manquer la visite du musée de Champlitte. Désireux de retrouver l'âme d'un terroir, Albert Demard et son fils ont vadrouillé pendant des années à travers le département pour y récupérer des témoignages d'histoire et de folklore. C'est une grande réussite : trente-sept salles d'un château présentées selon des thèmes. Tout y est vrai et beau : ici le mot musée aux connotations figées est presque faux, car de chaque pièce se dégage une chaleur humaine qui reflète la passion de ses créateurs. Oui, l'ambiance y est encore, dans la chambre à poêle où trône la *couronne de mariage sur la cheminée*, avec les colporteurs, l'école du village, son boulier, ses bûchettes et le bonnet d'âne, au café, à l'épicerie 1900, dans l'atelier du charron, dans la salle aux loups... Le meilleur souvenir reste peut-être la fête foraine, sa rouIotte d'antan, les chevaux de bois multicolores qui tournent, le guignol lorrain, l'orgue de barbarie... On s'y croirait tant la musique surprend au dernier étage. A côté du château de Champlitte est aménagé un musée des pressoirs, et le vin, tout nouveau, est proche dans les caves du village... Bref, il faut consacrer une demi-journée à Champlitte.

Le charme de la Haute-Saône est donc sans nul doute l'authenticité : villages peu défigurés, accueil simple, harmonisation des loisirs avec les possibilités locales.

« La Haute-Saône, ça marche » : pour la troisième année consécutive, la traversée du département à pied et à cheval est organisée du 5 au 11 août. Les départs se font de Gray, Héricourt et Dampierre-sur-Salon, l'arrivée étant pour tous à Vesoul, avec un buffet dansant. Les étapes sont de 20 à 25 km, avec possibilité d'hébergement et de repas, en réservant (chez *l'habitant*, en dortoir ou en bivouac dans la paille). Les soirées sont animées de projections, visites, repas avec les gens du village, pour qui c'est une sorte de fête. En 1984, il y eut quatre cents participants, et il faut souligner que cette semaine de randonnée ne fait pas marcher idiot : l'itinéraire traverse la plupart des lieux intéressants. Citons, par exemple, le village de Pesmes, à 20 km au sud de Gray : son château médiéval dominant l'Ognon s'anime les soirs d'août d'un spectacle, l'église et les ruelles méritent aussi une visite, d'autant plus que les marcheurs, cyclistes et pagayeurs peuvent dormir dans le gîte d'étape tout neuf. Ronchamp est à 12 km de Lure, sur le GR 59 : la célèbre chapelle construite par Le Corbusier ne peut laisser indifférent, ni le proche Musée de la mine d'ailleurs, que l'on peut voir aussi au passage.

La Haute-Saône est pauvre en GR, mais riche maintenant de 800 km de sentiers balisés et décrits sur fiches. Des randonnées de trois, quatre ou six jours sont organisées tout l'été, du plateau des Mille-Etangs au ballon de Servance.

Les amateurs de canoë-kayak apprécient la haute vallée de l'Ognon, où l'association Plein air et nautisme de Villersexel offre des forfaits de sept jours, variant de 650 F à 1 615 F selon l'hébergement. Les enfants sont les bienvenus en basse vallée, au centre d'accueil de Brussey, qui propose des séjours plus vélo (1 540 F les dix jours), ou une grande descente modulable.

Les amis du tourisme fluvial peuvent louer des *house-boats* au départ de Gray, Seveux-Savoyeux et Port-sur-Saône : la Saône figure parmi les plus belles rivières navigables de France ; César vantait déjà ses eaux calmes, barrées maintenant de dix-sept écluses. Au fil de l'eau, on peut bien sûr faire une simple promenade d'une heure depuis Gray, ou découvrir selon une formule insolite le pays d'en haut, en combinant les survols et le bateau, le tout entrecoupé de visites terrestres et d'une dégustation de « pauchouse » à l'auberge Paris à Charentenay (tél. : (84) 78-40-10). C'est une sorte de bouillabaisse composée de quatre poissons d'eau douce (brochet, carpe, poisson-chat ou anguille). Le forfait d'une semaine, demi-pension en hôtel trois étoiles, coûte 2 770 F, et les occasions de goûter la cancoillotte ne manqueront pas. Plus qu'une spécialité de fromage, c'est une véritable recette de cuisine préparée à base de lait cru écrémé, caillé, appelé le meton. Le restaurant Le Balcon, à Combeaufontaine (tél. : (84) 92-11-13), prépare délicieusement la cancoillotte, mais tous les plats y sont d'ailleurs raffinés (sorbet au vieux marc de Bourgogne, coquelet au vin jaune et morilles...).

Dans cette région qui compte autant de bovins que d'habitants, coincée entre les Vosges et le massif du Jura, on cultive donc un *certain art de vivre tranquille* à redécouvrir.

A. M.

● **Comité du tourisme de Haute-Saône, rue des Bains — 70 000 Vesoul, tél. : (84) 75-43-66.**

Allier : marcher sur des volcans



ROGER VIOLLET

ENTRE Brioude et Chapeauroux, l'Allier est une rivière sauvage, vite oubliée des automobilistes, car il s'enfonce dans des gorges tellement encaissées de Langogne à Langeac que seul le train Cévenol a l'audace de les côtoyer. De Labastide à Langeac, la voie Paris-Nîmes-Marseille perd 530 mètres d'altitude et se faufile grâce à cinquante-trois tunnels !

Le randonneur pédestre dispose du GR 412, qui le guide en quatre ou cinq jours de Brioude à Chapeauroux, en frôlant le plateau de la Margeride quand la rivière devient trop inhospitalière. La bonne solution pour lui est d'arpenter le Val d'Allier à pied et de revenir au point de départ avec le train, appréciant alors pleinement le cadre des gorges. Mieux vaut faire leur connaissance en les remontant : au départ, vers 450 mètres d'altitude, le paysage est doux et riant, les villages ont conservé une grande homogénéité avec leurs toits de tuiles rouges. Ici, les hommes ont bâti à l'aide des pierres environnantes, exprimant même de l'originalité. Ainsi les maisons sont-elles ocre dans une partie de Langeac, noires à Saint-Arcons et grises à Prades, vieux village auvergnat typique, situé dans le plus bel ensemble d'orgues et de pitons volcaniques de la Haute-Loire. L'église de Sainte-Marie-des-Chazes, avec son clocher-porche de tuf rouge est magnifique, seule au bord de l'eau claire. Au-delà, l'Allier coule parmi des blocs de rochers, entre des parois de granit ou de gneiss, avec, aussi, des coulées basaltiques qui accentuent l'austérité des gorges, alors que la rivière elle-même s'amenuise.

L'automobiliste peu pressé et curieux peut, comme le randonneur, flâner en visitant de véritables trésors d'art auvergnat. Brioude n'est plus à vanter, la découverte peut commencer à Vieille-Brioude, d'où s'écarte la N 102. La D 595, longeant d'assez près la rivière jusqu'à Langeac, passe à Villeneuve-d'Allier, qu'un pont suspendu relie à la cité médiévale de Saint-Ilpize, agrippée à son promontoire basaltique. Les maisons de *Lavoûte-Chilhac* baignent *dans* l'Allier : pont du onzième siècle, église gothique, abbaye bénédictine... Chilhac est construit sur des orgues, Langeac surprend presque avec ses espaces de culture. A Saint-Arcons, la route doit abandonner les gorges, Prades est un village bien isolé, Chanteuges un merveilleux belvédère, avec des restes du douzième siècle, et Monistrol occupe l'un des plus beaux sites de la vallée. A Chapeauroux, la voie ferrée emprunte un viaduc courbe de vingt-huit arches et le Nouveau Monde est tout proche, mais lequel ? Peut-être sera-t-on tenté de le chercher plus loin, plus haut, dominant la vallée : le randonneur peut suivre les GR 4 et 65, tandis que l'automobiliste découvrira au-delà la ruralité des plateaux et des petites routes encore moins fréquentées.

A. M.

● **Comité départemental de la randonnée, hôtel du département, 43011 Le Puy Cedex. Tél. (71) 09-24-12 (topo GR 412 et fiches d'itinéraires).**

● **Comité départemental du tourisme, 5, place Michelet, 43000 Le Puy-en-Velay. Tél. (71) 09-28-05.**

Les sentiers de la Loire

TERRE, air, rivière... Ce triptyque résume exactement ce que souhaite désormais présenter aux touristes le département de la Haute-Loire, dont l'ambition, énoncée par le président de son conseil général, M. Jacques Barrot, est de *« devenir le poumon vert de la région Rhône-Alpes »*, en raison de sa position sur le versant est du Massif Central. L'autre volonté officielle est de se débarrasser de l'étiquette de *« région où l'on ne fait que passer »*. La Haute-Loire part donc à la conquête d'une clientèle de séjour en ne se contentant plus simplement de faire valoir la pureté et le calme de ses décors.

Cette nouvelle stratégie se traduit d'abord par l'abandon du slogan *« pays sans barrières »* au profit d'un autre, beaucoup moins flou : *« Haute-Loire insolite, sportive et culturelle »*, reposant sur une offre fournie de séjours de durée courte ou moyenne privilégiant une approche tonique pour le corps et l'esprit. Les Haut-Ligériens n'en *renient pas pour autant les éternelles* Vierges du Puy et les paisibles dentellières, mais on les sent désireux d'abandonner une image statique.

C'est dans cet esprit qu'est ainsi proposé, du 8 au 11 novembre prochain, un long week-end sur le thème des *montgolfières*. La ville du Puy en attend une centaine en vue de célébrer le tricentenaire de la naissance, dans un village proche, de Claude Galien, précurseur de l'aérostation. En 1983, l'association départementale des montgolfières avait déjà attiré la foule en organisant une manifestation analogue correspondant au bicentenaire du premier vol de Pilâtre de Rosier.

● *Du vendredi 8 au soir au lundi 11 novembre au matin, demi-pension en hôtel 2 étoiles, avec un baptême en montgolfière : 1 025 F par personne.*

Tout aussi insolite, mais bien plus agité, le raft, ce bateau pneumatique à gros boudins, venu du Colorado, a pris possession de l'Allier, qui traverse des gorges tourmentées entre les villages de Chapeauroux et Saint-Arcons, sur 45 kilomètres. La halte dans le paisible oasis de Prades permet de découvrir, grâce à Mme Michel, jeune chef de cuisine à « L'abri du Rocher », qu'il existe une gastronomie en Haute-Loire, nouvel élément de promotion pris en compte par le comité de tourisme (1). A noter également la multiplication des semaines de canoë-kayak sur l'Allier, mais aussi sur la Loire.

● *Deux jours de raft, à partir de 600 F par personne. Une semaine de canoë-kayak avec hébergement en hôtel ou sous la tente à partir de 1 000 F.*

La filière sportive est également largement exploitée avec la pratique de la randonnée sous toutes ses formes. La Haute-Loire n'a pas tellement à faire valoir ses richesses en matière de sentiers balisés pour les marcheurs — elles sont connues. L'originalité, c'est qu'elle ne craint pas de les ouvrir aux motos de trial, dans le cadre de randonnées accompagnées, sur des machines suffisamment discrètes pour limiter la gêne sonore éventuelle.

● *Cinq jours en pension complète, à l'hôtel on en gîte d'étape, à partir de 1 980 F par personne, moto et assurance comprises.*

La Haute-Loire est également un des hauts lieux de la cueillette des champignons en France avec, en aval, une importante industrie de la conservation. La mycologie sert donc de thème, en automne, à des week-ends accompagnés dans les forêts proches du village de Moudeyres.

● *Week-end en pension complète à l'hôtel : 500 F par personne.*

Enfin la Haute-Loire a aussi décidé d'organiser l'accès aux nourritures spirituelles. Dans le cadre de son plus beau fleuron, le Festival de musique française de La Chaise-Dieu, elle innove, cette année, en offrant des forfaits de deux jours en hôtels au Puy, où, durant cette période (du 22 août au 1er septembre), la célébration de l'année Jules Romains — natif de Saint-Julien-Chapteuil — battra son plein.

● *Hébergement en demi-pension et deux concerts : 714 F par personne.*

Reste un autre joli fil dans la trame culturelle de ce pays vert, avec la « route La Fayette », qui passe par le château de Chavaniac, où naquit le Français le plus célèbre aux Etats-Unis. Ainsi peut-on imaginer qu'un jour la Haute-Loire élargisse ses ambitions touristiques à l'Amérique dans le sillage de l'illustre général. La carte serait alors complète.

LLIBERT TARRAGO.

● **RENSEIGNEMENTS : Comité du tourisme de Haute-Loire, Hôtel du département, 4, avenue Charles-de-Gaulle, 43000 Le Puy, tél. (71) 09-26-05.**

(1) Un ouvrage de recettes locales présentées par cinquante chefs de Logis de France vient d'être publié au prix de 45 F.

Corse : prendre par le maquis

LA Corse est une montagne dans la mer : j'ai découvert le parfum de son maquis, les châtaigneraies, les fleurs, les chemins pierreux, les cochons roses et noirs en liberté et bien propres, les vaches aussi qu'annoncent bouses et clochettes.

En Corse, il n'y a pas que le littoral, mais qui le sait parmi les touristes qui viennent nombreux chaque été envahir les plages ? Mer trop vantée, plaisir éventé, vacances à réinventer : c'est ce *que fait* le *Club Méditerranée*, qui invite ses gentils membres à muscler une semaine leurs jambes à l'est de Corte, dans la Castagniccia — la châtaigneraie, — emboîtant le pas aux animateurs d'Associu di i muntagnoli corsi. Quittant les cases de Santa-Giulia, ils vont découvrir des accueils plus corsés et, d'auberges de jeunesse en hôtels simples, avec même un bivouac si le temps le permet, ils vont apprécier une cuisine régionale relevée, aux goûts indéfinissables de menthe et de myrte, les *migliacce* et *bugli-dicce*, spécialités au *brocciu* (fromage de chèvre frais), la polenta à la châtaigne et la charcuterie.

C'est avec le parfum du maquis qu'ils reviennent un peu à regret vers la mer, l'ambiance de l'errance est rompue et alors naît la nostalgie des hameaux égarés. Les yeux sont désormais tournés vers la montagne qui a livré des images plus fortes, plus vraies. Les paquets-souvenirs sont mal faits, mais combien plus insolites : le thym sauvage, bien sûr, qui embaumait les journées de marche pendant cinq ou six heures ; mais que dire de la farine de châtaignes, du miel, des *figatelli*, du *lonzo*, de la *coppa* dont on a longuement discuté avec le fermier-aubergiste, de la confiture de cédrat, d'arbouses... Gros avantage à signaler avec le Club : les bagages sont transportés chaque jour, ce qui allège considérablement le sac à dos.

Les maisons de pierre sombre là-haut perchées vont-elles continuer à clore leurs volets ? Est-il facile de leur apporter de nouvelles sources de vie parmi des réalités politiques difficiles à analyser ?

C'est grâce à la création récente d'auberges de jeunesse — *case amiche* — et d'accueils spécifiques que les randonneurs peuvent depuis peu découvrir une autre France très typique, à travers les sentiers de pays, *da paese a paese*, et les ruisseaux rafraîchissants. De la Corse, ils connaissent de renom le GR 20, mais aussi sa difficulté, car ce sentier de grande randonnée parcourt les crêtes, les lacs et les hauts sommets, sans passer dans les localités. Le GR 20, c'est pour les purs et durs qui peuvent s'accommoder de refuges sans couverture ni nourriture, tandis que les sentiers de l'intérieur (Bozio, Taravo, Venacais, Guagnais) ou du littoral ouest *(strada tra mare e monti)* de Galeria à Cargese) sont discrètement galonnés à l'intention des randonneurs moins chevronnés. Les points culminants sont évités, mais le paysage n'est pas sacrifié, il est autre tout simplement, fait de vallons et de crêtes plus humaines.

Les amateurs de découvertes peuvent s'adresser aussi aux Accompagnateurs moyenne montagne de Corse, qui proposent des itinéraires hors des balises autour des lacs par exemple, des stages de botanique, ou à d'autres organisations qui ont depuis plusieurs années compris l'originalité et la diversité de la montagne corse.

S'imprégner du maquis, c'est là-bas se garantir des vacances hors du commun, une remise en cause des idées reçues et avoir la sensation de posséder toute une montagne dans la mer.

A. M.

En route

● **P.N.R. de Corse** — Rue du Général-Fiorella, 20000 Ajaccio. Tél. : 16/95/21-56-54 : fiches des itinéraires Bozio, Taravo, Venacais, Guagnais, Tra mare et monti, et informations générales.

● **G.R.20** : topo-guide édition 1985.

● **Associations corses d'accompagnateurs :**

— Associu di i muntagnoli corsi, 20122 Quenza. Tél. 95/78.64.05.

— Montagne corse in libertà, *20000 Ajaccio, tél. 95/23-17-42* ou 22-70-79.

— Associu Move, 20245 Galeria, tél. 95/62-00-71.

● **Quelques autres organisations de randonnée :**

— OCCAJ, 11, rue Vienne 75008 Paris, tél. 1/387-06-59

— *Club Méditerranée*, place de la Bourse 75088 Paris Cedex 02, tél. 1/296-10-00 (le parfum du *maquis*).

— Terres d'aventure, 3-5, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. 1/329-94-50.

— UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13, tél. 1/336-05-20.

● **Auberges de jeunesse :**

Associu righjunale di e case amiche arca, 7, rue Colonel-Feracci, 20250 Corte, tél. 95/46-20-06.

● **Agence régionale du tourisme et des loisirs, 22, cours Granval, 20000 Ajaccio, tél. 95/51-00-22.**

Les jardiniers des Kerkennah

Tirant parti des hauts fonds sableux de l'archipel tunisien, les pêcheurs se partagent la mer comme on se partage des champs.

AOUT est, aux îles Kerkennah, le temps des mariages. Personne n'invite personne, car tout le monde y vient, de toute l'île à la ronde, alerté par le tam-tam. C'est la fête par excellence, la vraie fête de trois jours et trois nuits, traditionnelle et typique, qui a gardé, là plus qu'ailleurs, ses rites ancestraux. Fête à ne pas manquer si l'on visite la Tunisie à ce moment de l'année. Car il suffit de prendre au port de Sfax l'un des trois Loudes, ces ferries baptisés du nom de la barque pontée qui emporta Bourguiba vers l'Egypte au nez des Allemands, pour qu'une heure et quart plus tard on accoste à Gharbi, la première île de l'archipel.

Ce ferry, on l'attend comme le Messie. En débarquent voitures, moutons, provisions, matériaux, Kerkenniens travaillant à la ville, touristes... C'est le cordon ombilical qui relie ce bout de terre au continent-mère. Autrefois il n'en était pas ainsi. Cette langue de travertin de 35 kilomètres de long sur 11 kilomètres de large, émergeant au ras de l'eau en deux grandes îles, Gharbi et Chergui, reliées par une digue, et quelques îlots inhabités, se suffisait parfaitement de ses jardins de vigne et de figuiers, de ses petits champs d'orge, de ses innombrables palmiers servant à tout, et surtout de sa pêche, fructueuse et régulière : poisson tous les jours à volonté, et les six mois d'hiver, le poulpe et l'éponge. Aujourd'hui les besoins sont plus importants, et l'on cherche à développer le tourisme, particulièrement en demi-saison, et d'autant mieux qu'un vol Tunis-Air, deux fois par semaine et toute l'année, relie en direct Paris à Sfax.

La clientèle recherchée aime la nature encore sauvage, la vie tranquille et les contacts avec les gens du pays, très hospitaliers eux-mêmes et toujours heureux de rendre service. Ainsi rien n'est plus simple que de participer à la pêche traditionnelle, tout à fait particulière ici. Tirant parti des hauts-fonds sableux qui entourent l'archipel sur plusieurs kilomètres, et de l'amplitude des marées, les habitants se sont partagé la mer, comme on se partage les champs, en pêcheries fixes, les charfi, circonscrites par des cloisons de palmes piquées au fond et disposées en forme de V, pointe orientée dans le sens du jusan. Ces cloisons sont des pièges qui guident le poisson pendant quelques centaines de mètres vers des chambres de capture, elles-mêmes pourvues de nasses. A marée basse, le pêcheur, dans sa felouque plate, va les récupérer, les vider et les remettre en place pour la marée suivante.

La « cueillette » des poulpes est aussi bien spéciale ! Les bêtes, intriguées par de grosses pierres plates à claire-voie disposées sur le fond, çà et là, et les trouvant idéales comme abri, s'y installent, laissant passer leurs tentacules, il n'y a plus qu'à s'en emparer. C'est le met préféré des Kerkenniens, mais comme les Japonais achètent très cher ces poulpes, presque toute la récolte part à l'exportation. Quant aux éponges, elles s'en vont en Italie et en Grèce. On les pêche à la vitre, en eaux peu profondes. D'eaux profondes, il n'y en a guère ici ! Souvent inférieures à un mètre, elles atteignent dans les oueds sous-marins entre Kerkennah et Sfax de 5 à 12 mètres au maximum. Ce qui rend la navigation périlleuse ! Mais les Kerkenniens sont de très habiles marins. L'avantage de cette géographie particulière est que, le rayonnement solaire réchauffant l'eau, le plancton abonde et, avec lui, une foule d'espèces excellentes : loup, rouget de roche, sole, mérou, marbré, pataclet, etc.


D.R.

La nature encore sauvage, la vie tranquille.

Cependant, les pêcheurs se plaignent des dégâts causés au large par les chaluts grecs et italiens raclant le sable et détruisant faune et flore.

Pour le touriste, ces fonds permettent l'initiation à la planche à voile d'une manière exceptionnelle, la brise, régulière, soufflant toujours assez fort. Deux hôtels, le Grand Hôtel et le Farhat, plus un club de vacances, se partagent, pour le moment, la clientèle de l'été. Groupés dans la baie de Sidi-Fredj, les pieds dans l'eau, de mer et de piscine, ils sont confortables et relativement peu chers. Le Farhat, plus sélect, voit chaque année revenir ses habitués : artistes, écrivains, célébrités, tombés amoureux de son charme mauresque, de son site tranquille et de la courtoise efficacité de son administrateur, H. Bouricha, qui, avec son jeune directeur, M. Hedi — dont on fête le mariage dans l'île en août, — tient à lui conserver cette réputation d'hospitalité hors pair.

CHANTAL DE ROSAMEL.

Pratique

- **Vol Tunis Air, A-R Paris-Sfax : départ le lundi, 20 h 30, et le jeudi, 9 heures, 2 225 francs.**
- **A Sfax, sur le port, la liaison ferry : six rotations par jour en haute saison ; trois rotations en basse saison ; une heure et quart de traversée ; un car vous amène à l'hôtel.**
- **Farhat Hôtel. 04 81240 Kerkennah. Baie de Sidi-Fredj. Pour réservation : Et. Bouricha. Sfax. Rue Madagascar. 28.355. Prix : juillet-août, la semaine pension complète, 15 000 dinars ; septembre-octobre, 11 600 dinars ; plus tard, 8 500 dinars.**
- **Tout confort et tous sports.**

Si vous arrivez le soir, il faut prévoir une nuit sur place à Sfax, le ferry ne circulant pas de nuit.

A la voile et au moteur

On fait de moins en moins souvent de la voile pour le simple plaisir de tirer sur des cordages. Le vrai but d'une croisière, ce peut-être aussi la découverte d'un pays. En ce qui concerne la Tunisie, les agences Latour-Maubourg-Voyage et Exo proposent, par exemple, une expédition combinant une traversée à la voile (de Marseille à Tunis) et une randonnée en véhicule tout terrain vers les dejbels du Sud tunisien. On regagne ensuite la France par avion ou vice-versa. Un voyage de quinze jours qui coûte 8 845 F pour un forfait Marseille-Marseille, et 9 575 F pour un Paris-Paris.

• TMV : 27, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : (1) 705-95-07. Exo : 18, rue du Gal-Guilhem, 75011 Paris. Tél. : (1) 807-87-67.

Retour aux sources

Des thermes y existaient dès l'Antiquité. Sept sources, aux propriétés thérapeutiques reconnues, y jaillissent. Korbous, petit village thermal du Cap Bon, à une heure de Tunis, propose des séjours de remise en forme dans un cadre à la fois marin et rustique. L'établissement thermal, le minaret, deux hôtels, une école, des maisons blanches et quelques boutiques occupent une petite calanque rocheuse, face à la mer.

Parmi les soins prescrits après avis médical, les massages dignes d'Allah de M. Killani, le kinésithérapeute vedette de la petite station. Peu de mondanités à prévoir, mais des promenades balisées sur les collines, du footing et de la gymnastique.

L'Hôtel des Sources, qui assure l'hébergement des curistes, est doté d'un tennis, d'une piscine et d'un coin de jeux pour les enfants. Des menus diététiques y sont servis à la commande et on y boit l'eau de la station voisine d'Ain Oktor, réputée contre l'obésité. Pour compléter la cure, on peut aller au hammam, formé de deux grottes souterraines, où jaillissent des eaux très chaudes.

M. D.

• Comitour propose dans sa brochure Jet Tonic des forfaits d'une semaine à Korbous, à partir de 2 890 francs (hébergement et voyage), auxquels il faut ajouter le forfait « remise en forme » de 800 francs. Départ de Paris, Nice, Marseille, Lyon, Bordeaux, Strasbourg et Lille.

Dans toutes les agences de voyages et à Comitour, 1, rue Daunou, 75001 Paris, téléphone (1) 261-67.08.

Office de tourisme tunisien, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, téléphone (1) 742-72-67.

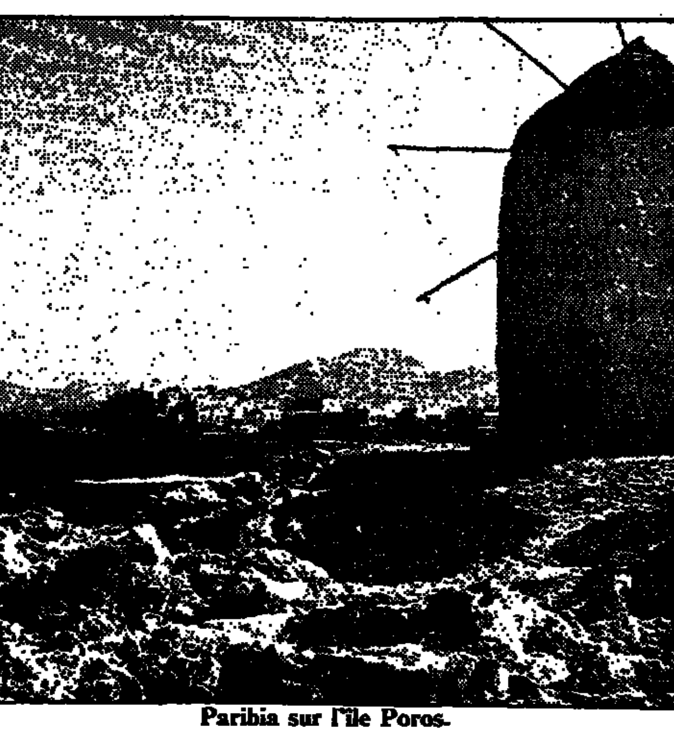
Les noces de Poros

LES amoureux de la Grèce, qui doivent tout aux livres enjoués d'A. t'Serstevens, n'en reprocheront pas moins à cet écrivain d'avoir dit de l'île de Poros — dans le golfe de Salonique — qu'elle *« ne valait pas une étape* (1) ».

C'est là que Démosthène, compromis dans un scandale financier, se cacha dans le temple de Poséidon, et finalement s'empoisonna. Fragment détaché de la côte est, cette île du Péloponnèse ne le cède en rien, malgré sa petite taille (31 km²), à ses voisines : elle vaut d'autant plus le détour qu'elle n'est qu'à trois minutes de bateau du continent.

Ici, le temps s'arrête, dévoré par la lumière ; les pins, qui cernent les criques, embaument les plages, et les villages égrènent leur blancheur sur les collines voisines. Omniprésente, la mer est à portée de la main, calme comme un lac. Un peu partout, on loue des bicyclettes ou des motorettes ; donc, nul besoin de voiture.

Certes, il faut supporter la poignée d'indigènes attirés aux abords du débarcadère par le va-et-vient incessant des bateaux de toutes catégories (barques, hydroglisseurs ou nefs classiques) qui relient Athènes, en une heure ou deux. Osera-t-on dire que les Grecs, quelque peu dénaturés, ont fini par ressembler aux touristes à force de répondre à leurs questions lancinantes et monotones ? Peu importe ! Il suffit d'escalader les ruelles de la petite cité pour retrouver, en quelques instants, l'accueil, le sourire et la serviabilité. Les chambres chez l'habitant jouissent d'une vue imprenable, douce au petit matin, ardente dans la journée, puis irradiée par le couchant. La contemplation s'inscrit en tête de l'abécédaire du touriste attentif.


ROGER-VIOLLET

Paribia sur l'île Poros.

Outre le temple de Poséidon et son nid de verdure, outre un monastère dont la chapelle abrite un beau jubé du dix-huitième siècle, Poros offre un large éventail de randonnées et de promenades en barque.

Ici comme ailleurs, les Américains ont tenté d'imposer leurs goûts : ainsi trouve-t-on parfois des bistrots qui refusent de servir un café grec au profit d'un détestable Nescafé ! Heureusement, l'immense majorité des débits de boissons n'ont pas renié leurs traditions. Libre aux snobs et aux anxieux de s'isoler dans les deux ou trois hôtels de luxe où ils auront réservé leurs chambres de Paris. Ce faisant, ils se privent du pittoresque des hébergements improvisés, de substantielles économies et de la cuisine populaire des petites tavernes.

En fait, la séduction de Poros tient à son caractère inachevé, à ce mélange de maladresse et de bonne volonté, à cette exploitation lacunaire de ses atouts naturels, mais surtout au charme extraordinaire de son relief et de ses courbes mélodieuses.

La Grèce sait encore résister — pour combien de temps ? — aux lames de fond des invasions barbares. Il est vrai qu'ici l'étranger foule la terre des dieux. Raison de plus pour s'imprégner d'un art de vivre païen qui honore les corps, décrasse les esprits et enseigne les joies humbles et fortes de l'immédiat. Les objets usuels les plus banals expriment une noblesse inégalée : une table, une chaise vide, un verre d'ouzo, une fenêtre, une marche d'escalier couleur de chaux, un portemanteau 1900, une chaussure, une balance, une barque...

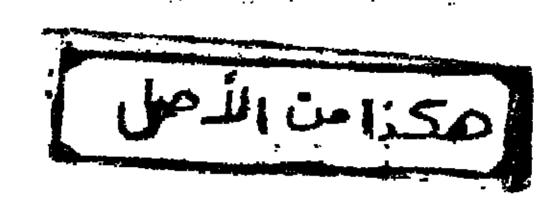
Les fabricants de cartes postales ne s'y sont pas trompés en privilégiant ces modestes compagnons de la vie de tous les jours.

Adéquation parfaite entre les fruits du sol et de l'artisanat, entre la nature et l'homme. Plaisir de se sentir bien dans sa peau, d'avoir éteint tout sentiment de culpabilité et de plonger dans un bain de paix.

Ici, les dieux ont été créés par les hommes, à leur image, ce qui change du tout au tout la religion. Les vestiges blessés de l'architecture antique mettent un sceau à cette réconciliation qui est un des secrets de la Grèce. Quant aux églises orthodoxes modernes — souvent médiocres, — elles n'invitent guère à une élévation mystique : éclatantes de soleil, elles vous parleraient plutôt, elles aussi, quoique maladroitement, de noces pérennes entre la terre et le ciel.

HENRI FESQUET.

(1) *Le Périple des archipels grecs* (Artaud, 1963).



TELEVISION

Visite guidée dans le vaste continent noir

Un poème-fleuve, une épopée lyrique...

VISAGES d'enfants rieurs, fesses qui dansent, griots louant leurs rois majestueusement assis sous des parasols mauves... hauts plateaux et forêts denses... chevaux et fantasias... souvenirs amers d'hier et pierres amenées une à une, portées de tête en tête, de mains en mains... jusqu'au barrage, au rythme des chants et des instruments.

« Moi l'Afrique » n'est pas un documentaire — même si la série appartient au genre. C'est un poème-fleuve, une épopée lyrique aux couleurs vives, un voyage dans le passé et le présent, avec chants et danses, qui va de l'Afrique précoloniale aux indépendances — en passant par les problèmes de développement, — qui traverse cinq pays, le Sénégal, le Mali, le Bénin, le Congo, le Burkina. Ce n'est pas une encyclopédie non plus, c'est plutôt une « visite guidée volontairement subjective, racontée par le poète et musicien congolais Gilbert Massala. Une plongée dans les mémoires avec retours à la première personne. Un geste à l'Afrique *« des paysans et des gratte-ciel, des nomades et du pétrole, des sorciers et des rois, des chaînes et des révoltes »*. Réalisée collectivement par Benedetto Manacorda, Jean Nocerra, Didier Mauro et Eric Dazin, cette série spectaculaire et grand public est une initiation au vaste continent noir — à son histoire, à sa civilisation. Une œuvre de vulgarisation sensible avec ce que cela comporte de généreux, hâtif. On la verra à partir du 20 août, à heure de grande écoute sur TF 1.

Une longue aventure aussi. Le projet le plus ambitieux du groupe Orchidées qui a mis deux ans et demi pour mener à bien le montage financier, impliquant de nombreux partenaires : les organisations non gouvernementales (ONG) membres d'Orchidées, TF 1, différents organismes audiovisuels africains, un ministère français et des institutions internationales. Tourné de septembre à décembre 1984, ce film reflète de manière exemplaire les projets, les méthodes de travail, les ambitions de cette association.

Orchidées a été créée en décembre 1981 par des cinéastes, des journalistes et cinq ONG (CIMADE, Comité catholique contre le faim et pour le développement, Frères des hommes, Terre des Hommes France et Comité français contre la faim). Ses objectifs : sensibiliser très largement l'opinion aux problèmes du tiers-monde, aller aussi à contre-courant des images qui déferlent habituellement en Occident — calamités naturelles, famine, coups d'Etat...

JAMES-TF 1

Aidée au départ par le Fonds d'intervention culturel (FIC), Orchidées s'est dotée en 1982 d'une structure de production multimédia, une SARL dont le principal actionnaire est l'association. Cette société, qui produit films, vidéocassettes, revues, a déjà à son actif vingt-quatre courts, moyens ou longs métrages sur le Brésil, le Nicaragua, le Salvador, le Cambodge, le Vietnam, etc., dont beaucoup ont été montrés à la télévision française.

« Moi l'Afrique » est le résultat d'un travail collectif. L'idée vient de la directrice d'Orchidées Production, Thuy Tien Ho, réalisatrice vietnamienne. Benedetto Manacorda, cinéaste italien, historien, spécialiste de l'Afrique, a écrit le scénario, l'a discuté ensuite au sein des ONG, puis tourné en commun avec les trois autres réalisateurs, et enfin l'a soumis aux regards des Africains sur place, ceux-là mêmes qui ont participé à la coproduction (1).

La série se divise en trois parties. La première, intitulée *Des rois, des chaînes et des pleurs*, va en gros de l'Afrique des rois et des empires à l'abolition de l'esclavage, c'est-à-dire du neuvième au dix-neuvième siècle, avec comme point central la traite des Noirs. La seconde, *Nous nous sommes très fâchés*, va de la fin du dix-neuvième siècle aux indépendances (avec l'évangélisation, la colonisation, la conférence de Berlin, les premières prises de conscience, les révoltes...). La troisième, *A nos enfants*, aborde les questions de développement, l'eau, l'urbanisme, l'alimentation, qu'il a fallu résoudre depuis. Tout cela est donné à voir, à sentir, plutôt qu'à juger ou à analyser. Scènes de la vie quotidienne, plans reconstitués des révoltes, témoignages des vieux sur les travaux forcés, sur la guerre de 1914 ou sur de Gaulle... Ces éléments se superposent, forment un ensemble un peu patchwork, parfois répétitif, où se mêlent à des visions très fortes — la visite de la maison des esclaves à l'île de Gorée, la cérémonie de la secte des kibanguistes au Congo, certaines danses — des visions simplistes, des séquences qui laissent à désirer — comme le chapitre sur l'arrivée de l'islam. Limites et qualités du genre.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) « Moi l'Afrique » a été coproduit par Orchidées Production, TF 1, avec l'aide du Centre national du cinéma burkinais, de l'Office béninois du cinéma, de la Radio-diffusion-télévision congolaise, de la Société nouvelle de promotion cinématographique du Sénégal, et le concours du ministère français des relations extérieures et de la Commission des Communautés européennes.

● **« Moi l'Afrique », TF 1, les mardis 20 et 27 août, 3 septembre, à 20 h 35.**

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 18 AOUT

Vacances à Venise ■

Film américain de David Lean (1955), avec K. Hepburn, R. Brazzi.
TF 1, 20 h 35 (100 mn).

Résultat de la politique de coproduction avec l'Italie dans les années 50 : une Américaine entre deux âges vient passer ses vacances à Venise, où un antiquaire la courtise. C'est, façon comédie sentimentale, la reprise de Brève rencontre *dans les décors enchanteurs de la cité des doges. Katharine Hepburn est épatante.*

Dans les rues ■ ■

Film français de Victor Trivas (1933), avec J.-P. Aumont, M. Ozeray (N.).
FR 3, 22 h 30 (78 mn).

Un jeune chômeur se laisse entraîner dans un cambriolage pour les beaux yeux de la nièce d'un receleur. Ce mélo social et populiste prend un aspect étrange, fascinant, grâce à l'apport d'émigrés d'Allemagne et de Russie. Décors, photographie, mise en scène et musique créent un univers rappelant l'Opéra de quat'sous, *de Pabst, et annonçant le « réalisme poétique », de Prévert et Carné. A ne pas manquer.*

LUNDI 19 AOUT

La Loi du silence ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1952), avec M. Clift, A. Baxter (N.).
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

A Québec, un prêtre est accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis. Il connaît le coupable mais ne peut le dénoncer, car il s'est confessé à lui. Plus qu'au problème du secret de la confession, Hitchcock s'est intéressé au transfert de culpabilité. Ce film est dominé par l'interprétation de Montgomery Clift.

Le Jour et l'Heure ■ ■

Film français de René Clément (1962), avec S. Signoret, S. Whitman (N.)
FR 3, 20 h 35 (109 mn).

Comment, en mai 1944, une grande bourgeoise parisienne, qui vivait à l'écart de la guerre, est amenée à prendre en charge un officier américain recherché par la Gestapo. Heure du choix pour les résistants et les collaborateurs, admirable reconstitution de la France de Vichy à la veille du débarquement, évolution psychologique et morale d'une femme en laquelle s'est incarnée profondément Simone Signoret. Une œuvre majeure de René Clément.

MARDI 20 AOUT

La Gueule de l'autre ■

Film français de Pierre Tchernia (1979), avec M. Serrault, J. Poiret.
A2, 20 h 35 (97 mn).

Un homme politique menacé de mort se fait remplacer, dans ses fonctions officielles, par un acteur raté, son cousin et son sosie. Savoureuse comédie de caractères sur une idée à la Sacha Guitry. La complicité de Poiret et Serrault.

La Colline des potences ■

Film américain de Delmer Daves (1958), avec G. Cooper, M. Schell.
FR3, 20 h 45 (105 mn).

Un étrange médecin s'installe dans un village de chercheurs d'or du Montana, sauve un jeune voleur et recueille une femme devenue aveugle. Un western, inhabituel par son atmosphère et ses personnages, signe de la mutation du genre.

Embuscade ■

Film américain de Sam Wood (1949), avec R. Taylor, J. Hodiak (v.o. sous-titrée, N.).
FR3, 23 h 15 (85 mn).

1815. Un éclaireur est chargé de guider un détachement de cavalerie poursuivant un Indien renégat. Western on ne peut plus classique, auquel il manque la patte d'un John Ford, mais qui est remarquablement interprété.

JEUDI 22 AOUT

Intrigue à Suez

Film italien de Paolo Heusch (1966), avec R. Van Nutter, M. Tolo.
A2, 20 h 35 (90 mn).

Un armateur veut bloquer le canal de Suez en faisant sauter un navire de commerce à propulsion nucléaire. Aventures rocambolesques, scénario et réalisation bâclées.

VENDREDI 23 AOUT

Justice est faite ■

Film français d'André Cayatte (1950), avec C. Nollier, M. Auclair (N.)
A2, 22 h 55 (105 mn).

Les problèmes personnels de sept jurés vont influer sur le verdict qu'ils doivent rendre dans le procès d'une femme qui a mis fin aux jours de son amant, atteint d'un mal incurable. Célèbre film à thèse qui ouvrit la série « judiciaire » d'André Cayatte, et qui pose habilement des problèmes d'institutions et de société.

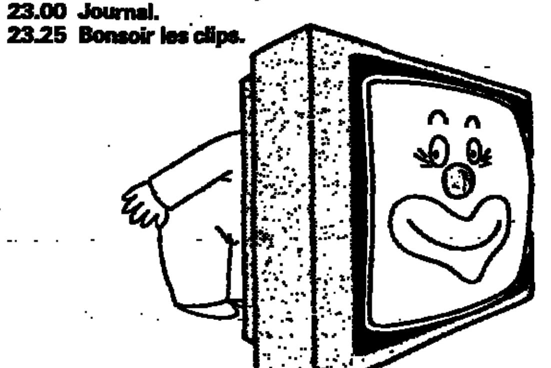
Samedi
17 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Mode d'emploi/Initiatives.
10.05 Festival de Lascours 85.
En direct de Lascours.
Œuvres de Mozart, Beethoven, Haydn, avec l'Orchestre de chambre de Pologne.
11.15 Croque-vacances (et à 13 h 45 et 15 h 45).
Variétés, dessins animés...
11.50 La séquence du spectateur.
12.25 Téléfoot-vacances.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
14.20 Série : les Bannis.
15.10 Casques et bottes de cuir, magazine du cheval et tiercé à Enghien.
16.10 Temps X : Astrolab 22.
16.40 Jeu : Enigmes du bout du monde.
17.35 Série : Là-haut, les quatre saisons.
18.30 SOS Animaux.
18.50 Magazine auto-moto.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : la Malibran.
De J. Josselin, avec S. Voyze-Valayre, Y. Folliot, V. Pradal.
Aventures et mésaventures d'une illustre chanteuse — la Malibran — morte tragiquement en Angleterre à l'âge de vingt-huit ans. Pièce en deux actes et douze tableaux, mise en scène de Philippe Rondest.
22.35 Nuits vagabondes (et à 23 h 05).
Emission présentée par Roger Gicquel.
Le jeu du flâneur ; Deux places au soleil ; Pacific Express ; Fiction Express ; Transhémisphère Express.
22.40 Journal.

ANTENNE 2

11.25 Journal des sourds et des malentendants.
11.45 Document : Des métiers dangereux et spectaculaires.
Série de P. Legendre, réal. A. Gillot-Pétré (Rediff.)
Chasseur de cyclones.
12.45 Journal.
13.35 Série : Lou Grant.
14.30 Sports été.
Automobile : Grand Prix d'Autriche ; ULM : championnat du monde ; Athlétisme : Coupe d'Europe à Moscou ; Hippisme : CSIO à Rotterdam ; Football : championnat de France.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Gala des grandes écoles 1984.
Un spectacle de cirque et de music-hall par des élèves des grandes écoles françaises.
21.40 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, *avec les Beatles, Sylvie Vartan, les Beach Boys, les Chats Sauvages, Johnny Hallyday ; en deuxième partie,* les Afros du rock, *avec Manu di Bango, Ghetto Blaster, Ray Lema, Fela.*
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.



FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Francofolies de La Rochelle.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.00 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?
Réal. M. Zinberg ; avec Rita Moreno, Rachel Dennison, P. Bonerz...
Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, 9 to 5. Agréable.
20.35 Boulevard du rire.
Emission de J.-L. Tribes.
Septième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette toujours la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table. Quelques bons moments quand même ! Cette semaine, des extraits de spectacles de Dorothée, Luis Rego, Jacques Delaporte, Coluche, Sylvie Joly...
21.35 Journal.
21.55 Feuilleton : Dynastie.
Aventures et mésaventure d'une famille américaine.
22.40 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
23.00 Musiclub.
Concert Offenbach (2e partie), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Au programme extraits de la Belle Hélène, la Périchole *et* Orphée aux enfers.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, *Cocktail explosif*, film de C. Allen ; 21 h 15, Feuilleton : La fureur des anges.
● TMC, 20 h, Ellis Island ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Meurtre pour mémoire (téléfilm policier) ; 22 h 30, *Les carnets de la Côte* ; 22 h 50, Clip'n'roll.
● RTB, 20 h, Planète vivante (l'eau douce) ; 20 h 35, *Sous dix drapeaux*, film de D. Coletti et S. Mazizzano ; 22 h 25, Sourire d'été.
● TSR, 20 h, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, Shogun ; 22 h 55, Sport ; 23 h 55, Etoile à matelas ; 0 h 55, *l'Etrangleur*, film de P. Sasdy.

Dimanche 18 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à Tharon-Plage (Loire-Atlantique). Préd. : Père Marc Joulin.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 Dessin animé : Tom et Jerry.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.15 Sports dimanche vacances.
Tiercé à Deauville ; Formule 1 : grand prix d'Autriche ; Athlétisme : coupe d'Europe à Moscou.
17.45 Les animaux du monde.
Défense sous la mer.
18.10 Série : Guerre et Paix.
19.00 Reprise : Infovision.
Durant tout l'été, TF 1 rediffuse les meilleurs sujets de ce magazine. Aujourd'hui : Ventre à louer, Guyane, la terre convoitée ; Pour des chiffres et des lettres.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Vacances à Venise.**
Film de David Lean.
22.15 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.10 Journal.

ANTENNE 2

10.10 Informations et météo.
10.15 Les chevaux du tiercé.
10.40 Récré A 2.
11.10 Gym tonic.
11.45 Série : Le bar de l'escadrille.
12.15 Jeux de bandes.
12.45 Journal.
13.15 Il était une fois le cirque.
14.10 Série : Switch.
15.00 Série : Cette terre si fragile.
Kalahari (Afrique), émission proposée par F. Rossif (rediff.).
15.55 Téléfilm : Deux amis d'enfance.
de N. Companeez, avec L. Mikael, A. Clément, C. Mossbrugger (1er partie). (Rediff.).
Sous l'occupation allemande, deux jeunes femmes qui ont vécu ensemble sont brusquement séparées par la guerre.
17.35 Les carnets de l'aventure.
15 ans, l'aventure.
18.30 Stade 2.
19.30 Série : Casse-noisette.
20.00 Journal.
20.35 Une édition spéciale.
Les préparatifs et le départ de l'expédition Dieuleveult sur le fleuve Zaïre sont diffusés à la place de la chasse au trésor suivis par un documentaire inédit « Akhenaton, le pharaon oublié », *de Nicholas Kendall, tourné sur les rives du Nil.*
21.45 Sports : Catch à Champigny.
22.15 **Harlem nocturne : Lightnin Hopkins et Mance Lipscomb.**
Production INA, réal. M. Villiers.
Le blues urbain et le blues des campagnes à travers le portrait de deux bluesmen mythiques, Hopkins et Lipscomb, filmés dans les années 60. Un document sur les origines de la musique noire.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.30 RFO Hebdo.
20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
Réal. F. Quilici, avec la collaboration de Fernand Braudel, historien, professeur au Collège de France (rediff.).
Sur le plan politique et économique, l'Empire romain n'a pu durer. En revanche, les voies de communication, l'unité culturelle, les facilités d'échanges favorisent l'expansion spirituelle du monothéisme. La Méditerranée, anciennement païenne, commence à s'exprimer à travers la symbolique chrétienne.
21.30 Court métrage.
Les animaux en liberté, deuxième partie : La lutte pour la vie.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Dans les rues.**
Film de Victor Trivas.
23.50 Prélude à la nuit.
« Humoresque », d'A. Dvorak par les solistes de l'Harmonie de la Garde républicaine.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Arènes sanglantes*, film de R. Mamoulian; 21 h 5, Document : l'histoire du Vietnam : Dien Bien Phu.
- TMC. 20 h, Lou Grant ; 21 h, *Une langouste au petit déjeuner*, film de G. Capitani ; 22 h 40, Forum RMC ; 23 h, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h 5, Jeunes solistes 1985 ; 20 h 30, Téléfilm : Ralentir, école ; 22 h, Henri Guillemin raconte... la trajectoire de Charles de Gaulle ; 22 h 30, Natation.
- TSR, 20 h, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 20 h 50, Série noire : Cœur de hareng, de P. Vecchiali ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Nocturnes à Locarno.

Lundi 19 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo, lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
Dessins animés, variétés, bricolage...
14.30 Les choses du lundi.
L'automobile de collection.
15.50 Challenges 85.
Ces merveilleuses machines volantes.
16.20 ANTIOPE 1, jeux.
17.40 La chance aux chansons.
18.10 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Loi du silence.**
Film d'Alfred Hitchcock.
22.15 **Portrait de Bruno Bettelheim.**
Réal. D. Karlin. Marcia ou la forteresse vide.
Deuxième numéro d'une série de quatre consacrés au grand psychiatre Bruno Bettelheim, spécialisé dans le traitement des psychoses infantiles. Ici, Bettelheim tente d'entrer en communication avec une enfant de onze ans, muette et autistique. Les images sont commentées par le psychiatre lui-même. Une rediffusion d'une qualité supérieure.
23.15 Journal.
23.30 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
11.45 Récré A2.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Grands orchestres de variétés.
15.25 Série : Une affaire pour Manndli.
15.55 Sports été.
Automobile : Grand Prix d'Autriche de F1 ; hippisme : CSIO à Rotterdam ; ULM : championnat du monde.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Viratatoums ; Winnetou.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Le Grand Echiquier : Carnet de notes.
De J. Chancel, réal. A. Flederick.
Les meilleurs moments du Grand Echiquier. Avec l'Orchestre de Vienne dirigé par Philippe Entremont, les ballets de Maurice Béjart, Isaac Stern, Vladimir Rostropovitch, Jean-Pierre Rampal, le pianiste Arthur Rubinstein. Des acteurs, des chanteurs, de l'opéra, des variétés, la « chancellerie » au grand complet.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.35 Coups de soleil.
Francofolies de La Rochelle.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : le Jour et l'heure.**
Film de René Clément.
22.25 Journal.
22.50 Thalassa.
Le magazine de la mer.
L'Optimist, *la caisse à savon de course, (reportage de L. Etevenard).*
23.35 Rencontres de l'été.
Emission de C. Druhot et P. Tisserand.
Avec l'écrivain Frédéric Dard.
23.40 Prélude à la nuit.
« Barcarolle » de Chopin, interprétée par François Kerdoncuff, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Fric-frac, rue des diams*, film de A. Avakian ; 21 h 40, Feuilleton : Des grives aux loups.
- TMC, 20 h, Série : Petit déjeuner compris ; 20 h 55, Jeu La photo mystère ; 21 h, *Lumière sur la piazza*, film de G. Green ; 22 h 35, Les carnets de la Côte ; 22 h 50, Clip n'roll.
- RTB, 20 h, Série : Un juge, un flic ; 21 h 5, *Français, si vous saviez*, chronique historique de A. Harris et A. de Sédouy.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, *les Quarantièmes rugissants*, film de C. de Chalonge, ou *Coup de foudre*, film de D. Kurys, ou *Moscou ne croit pas aux larmes*, film de V. Menchov ; 23 h 15, Racines : Yannis Ritsos et la Grèce.

Mardi 20 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14.30 Santé sans nuages.
Plus loin sur la puberté.
15.30 L'été en musique : portraits francophones.
Giovanni Marini.
17.40 La chance aux chansons.
18.10 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anegram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Série documentaire : Moi, l'Afrique.**
Réal. de B. Manacorda, J. Nocerra, D. Mauro, E. Dazin. Première émission : *Des rois, des chaînes et des pleurs.*
(Lire notre article).
21.30 Orphée aux enfers.
Opéra-féerie en quatre actes. Musique Jacques Offenbach, livret : H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène J. Lavelli. Avec B. Antoine, M. Masquelin, B. Sinclair...
Dans la campagne de Thèbes ; l'Olympe ; le Boudoir de Pluton ; les Enfers. La mythologie grecque emballée par le génie d'Offenbach.
23.35 Journal.
23.50 Choses vues : V. Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Paris, ville fermée.
15.20 Série : Une affaire pour Manndli.
15.50 Sports été.
Hockey sur glace : finale des championnats du monde, ULM : championnat du monde.
18.00 Récré A 2.
Viratatoums ; Wattoo-Wattoo ; Zora la rousse.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Gueule de l'autre.**
Film de Pierre Tchernia.
22.15 Chefs-d'ceuvre en péril.
« Les vieux coucous », émission de P. de Lagarde.
La restauration des avions exposés au musée de Sainte-Mère-l'Eglise, en Normandie.
22.45 Journal.
23.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Francofolies de La Rochelle.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités, Tom et Jerry, Jacques Villeret présente le premier film. A 22 h 30, Tex Avery, réclames de l'époque, et annonce du deuxième film.
20.45 **Premier film : la Colline des potences.**
De Delmer Daves.
22.55 Journal.
23.15 **Deuxième film : Embuscade.**
De Sam Wood.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *La Promesse*, film de P. Feyder ; 21 h 40, Série : La nouvelle malle des Indes.
- TMC, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, Jeu : La photo mystère ; 21 h, *Cinq hommes armés*, film de D. Taylor ; 22 h 50, Les carnets de la Côte ; 23 h Clip'n' roll.
- RTB, 20 h, Les sentiers du monde (mosaïques portugaises) ; 21 h 20, Téléfilm : L'homme brun.
- TSR, 20 h 10, Série (« Buck Rogers » ou « Sam et Sally », selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, Télé-rallye ; 21 h 55, Football ; 22 h 55, Etoiles à matelas.

Mercredi
21 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 30).
14.30 Reprise : Chapeau (Annie Cordy).
15.25 Série : Nouvelle d'Henry James.
Un récit romanesque, réalisé par Paul Seban.
16.25 Antiope 1 jeux.
17.30 La chance aux chansons.
18.10 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
19.55 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : le Bateau.
D'après le roman de L. G. Buchheim, réal. W. Petersen. Avec J. Prochnow, H. Gronemeyer, K. Wennemann...
Quatrième épisode : un deuxième destroyer a pris le U 96 en chasse. Après cinquante jours en mer, le voyage prend brusquement une tournure surprenante. Le haut commandement des sous-marins envoie un message radio ordonnant l'entrée du U 96 en Italie. Un feuilleton allemand à grand spectacle. Suspense !
21.35 Variétés : Festival Riadh el Feth (Algérie).
Emission de B. Soulé, réal. J.-P. Moscardo.
Avec Djamel Allam, Salif Keita, Alpha Blondy, Mory Kante, la « fête de la jeunesse » qui s'est déroulée place Riadh-el-Feth à Alger du 1er au 5 juillet dernier.
22.55 Téléfilm : Grenouilles.
De l'INA. Réal. A.-G. Arrieta. Avec E. Bourgine, A. Wiazemsky, J.-L. Vitrac...
Sur l'île des Singes, au milieu de la mer, une belle espionne russe, Nora, venue se venger de la trahison de son amant exilé, est confrontée à des hommes et des femmes-grenouilles. Décor fantastique, scénario d'aventure.
23.35 Journal.
23.50 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Téléfilm : Moviola (1re partie).
L'histoire secrète de Scarlett O'Hara, d'après l'œuvre de G. Kanin, réal. J. Erman. Avec T. Curtis, B. Macy, H. Gould, S. Gless, M. Britzanu...
Vie et légende de Scarlett O'Hara, héroïne d'« Autant en emporte le vent » : un mythe du cinéma.
16.00 Sports été.
Basket : championnat d'Europe (France-RFA) ; ULM : championnats du monde.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo, Les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 Feuilleton : Hôtel du siècle.
N° 7.
19.30 Journal.
19.55 **Football : France-Uruguay.**
En direct du Parc des Princes.
21.50 Série Mariages : Le pont des soupirs.
Réal. R. Burckhardt. Avec L. Duthilleul, M. Mailfort, D. Doll...
Timide, rêveur, Léon révèle sa véritable personnalité – celle d'un séducteur – grâce aux relations avec deux femmes en tout point différentes, dont l'une deviendra son épouse.
23.15 Athlétisme : meeting de Zurich.
Toutes les vedettes de l'athlétisme mondial. En différé.
23.45 Journal.
0.10 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Je t'aime, moi non plus : Régine-Charles Aznavour.**
De C. Fléouter.
Après le très beau face-à-face Gainsbourg-Birkin et celui un peu moins réussi de Julien Clerc et Régine Desforges, voilà Charles Aznavour en compagnie de Régine.
21.35 Journal.
21.55 **Feuilleton : la Flèche dans le cœur.**
D'après L. Zuccoli. Réal. G. Fago. Avec L. Terzieff, A. Canovas, P. de Boysson, L. di Berti...
Numéro quatre d'une coproduction franco-italienne. La passion d'un enfant romantique dans l'Italie du début du siècle. Chronique intime qui tisse une histoire d'amour entre un enfant de huit ans et une jeune fille de dix ans son aînée. Climat impressionniste délicatement poétique qui ne laisse guère insensible.
22.45 Rencontres de l'été.
Avec Alain Turban.
22.40 Prélude à la nuit.
« Kindertoten Lieder » (version originale pour baryton et orchestre), de G. Mahler, par l'orchestre Alpes-Provence-Côte d'Azur de Cannes, dir. M. Fisher-Dieskau.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Pour un dollar, je tire*, film de O. Civirani ; 21 h 40, Concert : Strauss et Debussy, avec l'Orchestre de RTL.
- TMC, 20 h, Série : La lumière des justes ; 20 h 55, Jeu : La photo mystère ; 21 h : *la Veuve Rouge*, (première partie), film de E. Molinaro ; 22 h 30, Les carnets de la Côte ; 22 h 45, Clip'n' roll.
- RTB, 20 h, Jeu : Le grain de sable ; 20 h 40, Feuilleton : Petit déjeuner compris ; 21 h 35, Portraits musicaux : Alban Berg.
- RTB-TÉLÉ 2, 19 h 55, Athlétisme : meeting international de Zurich.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, *les Maîtres du temps*, film de R. Laloux ; ou *Stardust Memories*, film de W. Allen ; ou *Les hommes préfèrent les grosses*, film de J.-M. Poiré ; 22 h 40, *Passe ton bac d'abord*, film de M. Pialat.

Jeudi
22 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Antiope 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40)
Variétés, dessins animés, bricolage...
14.30 L'enfant de la porte Rossa.
D'après Andersen, réal. J.-P. Roux (rediff.).
Un enfant rêve qu'on le promène à travers les merveilles florentines.
15.20 Antiope 1 jeux.
15.30 Quarté à Vincennes.
16.00 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : la Reverdie.
De M. et P. Condroyer. Avec N. Alari, P. Bartlet, H. Quester... (Première partie.)
Quatre générations, quatre couples, quatre histoires d'amour dans cette chronique sur les femmes d'une même famille. La vie les avait séparées. A la mort du père, elles se retrouvent toutes à la Reverdie, la maison de leur enfance. Faudra-t-il la vendre ? Autour de ce thème central éclatent des passions, se tissent de nouveaux liens. Dommage que ce téléfilm perde de son souffle à mi-parcours. La tension dramatique instaurée par le jeu de Hugues Quester et Nadine Alari se dissout dans de l'eau de rose, après la première partie.
22.00 **Racines : Kateb Yacine et l'Algérie.**
Emission de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis. Avec la compagnie du théâtre de Sidi-Bel-Abbès, la chanteuse Kedidja.
Kateb Yacine a choisi le théâtre pour engager un combat politique dans son pays, l'Algérie. Il met lui-même en scène les pièces jouées par sa troupe de comédiens. Son public : des paysans des coins les plus reculés. Les scènes de théâtre se mêlent à la vie quotidienne pour illustrer le discours du dramaturge.
22.55 Journal.
23.10 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé-matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15.25 Série : Une affaire pour Manndli.
15.55 Sports été.
Athlétisme : meeting de Zurich ; basket : championnat d'Europe.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Winnetou.
18.40 Flash info
18.50 Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Intrigues à Suez.
Film de Pablo Heusch.
22.10 **Document : En cherchant Emile.**
Réal. : A. Guesmier.
Lapège, petit village perdu dans les Pyrénées françaises : une soixantaine d'habitants vivent là sans eau courante entre terre et ciel avec comme seul lien avec le monde extérieur la télévision. Témoignages sur la vie rurale : authentique.
23.50 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Feuilleton : Fanny et Alexandre.**
D'Ingmar Bergman. Avec P. Allwin, B. Guve, E. Froling, G. Wallgren...
Numéro 4 : Isak Jacobi enlève les enfants du presbytère où ils sont enfermés. L'un des grands moments de l'intégralité d'un grand film d'Ingmar Bergman. Tendresse, générosité, douleur... Somptuosité des décors « viscontiens », profondeur psychologique des personnages. Entre la réalité et la magie.
21.55 Journal.
22.20 Rencontres de l'été.
La route du sel.
22.35 Prélude à la nuit.
L'orgue du Gaumont Palace au pavillon Baltard de Nogent : « pot-pourri » d'airs populaires français interprétés par Robin Richmond, organiste.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Notre agent à Salzbourg*, film de L.H. Katzin ; 21 h 40, Henri Guillemin raconte : L'affaire Dreyfus.
- TMC, 20 h, Série : Enquête en direct ; 20 h 55, Jeu : La photo-mystère ; 21 h, *Juliette et Juliette*, film de R. Forlani ; 22 h 30, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, *Comme un torrent*, film de P. et V. Minnelli ; 22 h 15, le Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2, 21 h., Cyclisme : championnats du monde.
- TSR, 20 h 10, Les écrans du monde : La folle course à la présidence ; 21 h 5, Feuilleton : Dynastie ; 22 h 10, Etoiles à matelas.

Vendredi
23 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Bricolage, dessins animés...
14.30 Reprise : Festival Riadh el Feth.
15.30 Images d'histoire.
La Bataille d'Angleterre.
16.00 Tourisme : Bomarzo ou le chagrin merveilleux.
16.15 Antiope 1, jeux.
17.35 La chance aux chansons.
18.10 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Numéro un : Alice Dona.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier.
Autour de celle qui accompagnait parfois Serge Lama, Sheila, Annie Girardot, Patrick Sebastien...
21.50 Variétés : Chapeau (Enrico Macias).
Enrico avec Mireille Mathieu, Claude François, Sacha Distel, Yves Lecocq, etc.
22.45 Histoires naturelles.
Emission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum.
23.15 Journal.
23.30 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Un amour de chien.
15.20 Série : Une affaire pour Manndli.
15.50 Sports été.
Cyclisme sur piste ; ULM ; athlétisme.
18.00 Récré A 2.
Viratatoums ; Wattoo-Wattoo ; Les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigault. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse... (rediff.).
Troisième épisode d'une série de six qui retrace les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIXe siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique, la lutte des classes. Fresque campagnarde classique, peu convaincante.
21.25 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « A quoi servent les philosophes ? » sont invités : Vladimir Jankélévitch (*le Je ne sais quoi et le presque rien*), Blandine Barret-Kriegel (*l'Etat et les esclaves*), François George (*l'Effet'yau de poêle ; Pour un ultime hommage au camarade Staline*). Rediffusion, en hommage à Jankélévitch, de l'émission présentée le 18 janvier 1980.
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-été : Justice est faite.**
Film d'André Cayatte.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Série : Brigade verte.
De G. Nery. Réalisation G. Grangier.
N° 2. Iode 131. Un jeune chimiste quitte sa femme un dimanche matin prétendument pour se rendre à son travail... Dans la lignée d'« Opération open », un polar écologique.
21.25 **Les Médicales : les maladies de la vision.**
Magazine de I. Barrère et V. Cohen-Adria. (Rediff.).
Techniques hypersophistiquées utilisées en chirurgie pour soigner et rectifier les anomalies de la vision. Comment soigner la cataracte ? la myopie ? Cinq professeurs et un chercheur font part des derniers travaux connus en ce domaine.
22.25 Journal.
22.40 Spécial Tropiques.
Réalisation G. Barrier.
En différé du Festival d'Angoulême, Michel Portal.
23.40 Rencontres de l'été.
23.45 Prélude à la nuit.
Aïda, air du premier acte, de Verdi, par D. Yankova, accompagné par K. Christova, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *l'Argent de la vieille*, film de L. Comencini ; 22 h, Série : Chiefs.
- TMC, 20 h, Planche mag ; 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 20 h 30, Benny Hill ; 20 h 55, Jeu : La photo mystère ; 21 h, Feuilleton : Dynastie ; 22 h, *Fellini Roma*, film de F. Fellini.
- RTB, 20 h, Les ateliers du rêve (les studios d'URSS) ; 20 h 55, Ciné-club : *A la recherche d'Anna Magnani*, film de C. Vermorcken.
- RTB-TÉLÉ 2, 22 h., Cyclisme : championnats du monde.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, *Psychose*, film de A. Hitchcock ; ou *Une étrange affaire*, film de P. Granier-Deferre ; ou *Trois femmes*, film de R. Altman ; 22 h 50, Journal ; 23 h 50, Dédicace : Jean Chalon et Claude B. Levenson.

CANAL+

Kentucky bien-aimé

Avant *les Poupées de l'espoir*, produit en 1983 pour la chaîne américaine ABC, Jane Fonda n'avait jamais tourné dans un film spécialement destiné à la télévision. Ce drame d'une humble paysanne du Kentucky, transférée avec ses cinq enfants dans une zone ouvrière assez misérable de Detroit, permet à cette grande actrice de donner toute sa dimension humaine.

Obligée en pleine guerre – l'histoire se passe en 1944 – de rejoindre son mari mobilisé dans une usine d'armement, Gertie-Jane Fonda n'arrivera jamais à s'habituer aux rues tristes et boueuses, à l'environnement grisâtre et enfumé de la banlieue où se déroule sa difficile existence. Elle n'a qu'un rêve : retrouver les paysages de son Kentucky natal, la nature. Le seul lien qui lui reste avec son passé est le goût et le talent à sculpter le bois. C'est aussi pour elle l'espoir de revenir un jour aux sources.

Tourné dans un style réaliste, ce film recèle des moments de grande émotion. Le regard semblant toujours ailleurs, Gertie est un personnage déchiré entre l'amour de son mari, de sa famille, et celui de ses racines. Douce, voire docile, apparemment résignée à son sort, elle brûle en fait de la volonté d'y échapper. Un désir qu'elle parvient à transmettre à ses voisines, elles aussi femmes d'ouvriers, pour qui elle est une sorte de refuge et de lumière.

Cette belle réalisation de Daniel Petrie s'inscrit dans la vague récente du cinéma américain, qui s'attache aux valeurs de la terre natale. La musique country, inspirée d'airs traditionnels, ponctue avec bonheur ces images empreintes de nostalgie.

ANITA RIND.

● *Les Poupées de l'espoir*, le 18 août à 13 h 30.

Sport

Championnat de France de football Auxerre/PSG, en direct, le 16 à 20 h 30.

Téléfilm

Prototype (la vie difficile et périlleuse de Michaël, un robot humanoïde ballotté entre l'amour très protecteur de son « père », le savant Forrester, et les manigances politiques du Pentagone), le 10 à 20 h 30, le 12 à 13 h 35, le 14 à 15 h 50, le 16 à 10 h 45.

Documentaire

Les derniers marins : En haute mer (après nous avoir fait bourlinguer sur des fleuves et des lacs du bout du monde, à bord de voiliers, Neil Hollander nous entraîne dans le sillage des marins de haute mer. Un superbe voyage), le 17 à 16 h 15, le 18 à 7 h 45, le 19 à 15 h 15, nuit du 21 au 22 à 2 h 05.

Les films

INSEMINOID. – Film anglais de Norman J. Warren (1980), avec R. Clarke, J. Ashley. Diff. le 17 à 23 h 5, le 19 à 0 h 35, nuit du 23/24 à 5 h 5.

Maux épouvantables pour une mission d'exploration cherchant à découvrir, sur une planète, l'origine d'une civilisation disparue. Plat, médiocre à hurler.

LE BOURREAU DES CŒURS. – Film français de Christian Gion (1983), avec A. Maccione, A.-M. Rizzoli. Diff. le 18 à 17 h 55, le 20 à 10 h 10, le 22 à 23 h 55.

Un Italien de Paris, figurant de cinéma, cherche à devenir vedette. Quelques idées amusantes noyées dans un océan de bêtise.

A NOUS LA VICTOIRE. – Film de John Huston (1980), avec S. Stallone, M. Caine. Diff. le 18 à 20 h 30, le 21 à 22 h 35.

1943. Pour servir la propagande nazie, un match de football entre des prisonniers et une équipe de l'armée allemande est organisé au stade de Colombes.

FURIE. – Film américain de Brian de Palma (1978), avec K. Douglas, J. Casavetes. Diff. le 20 à 20 h 30, le 22 à 9 h 10.

Un homme recherche son fils, séquestré par un agent secret à cause de ses facultés parapsychologiques. Forces occultes, politique-fiction. Délire de la mise en scène.

LES MONSTRESSES. – Film italien de Luigi Zampa (1979), avec U. Andress, L. Antonelli. Diff. le 21 à 20 h 55.

Suite de sketches sur les « monstruosités » de l'éternel féminin. Humour vulgaire.

MAGIC. – Film américain de Richard Attenborough (1978), avec A. Hopkins, Ann-Margret. Diff. le 22 à 20 h 30.

Un ventriloque est possédé par sa marionnette, qui le pousse à commettre des meurtres. Ambiance de mystère, excellente interprétation.

LE VOYAGE. – Film français de Michel Andrieu (1984), avec C. Malavoy, V. Abril. Diff. le 23 à 10 h 55.

Un marginal, piégé par des services spéciaux, doit emmener au Caire une voiture bourrée d'explosifs. La femme qu'il aime le rejoint, sans savoir. Une aventure désespérée pour un couple à la dérive.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

LES BRANCHÉS DU BAHUT. – Film américain de R. Butler (1984). Le 17 à 9 h 5, le 21 à 11 h 20, le 23 à 22 h 45.

LE TARTUFFE ■. – Film français de G. Depardieu (1984). Le 17 à 10 h 40, le 21 à 9 h 5, le 22 à 15 h 10.

LA GARCE ■. – Film français de C. Pascal (1984). Le 17 à 0 h 30.

HUMONGOUS. – Film américain de D. Lynch (1983). Nuit du 17/18 à 2 h, le 22 à 22 h 30, le 23 à 0 h 15.

L'AMOUR PAR TERRE ■. – Film français de J. Rivette (1983). Le 18 à 9 h 10, le 19 à 10 h 35.

LE VOL DU SPHINX. – Film français de L. Ferrier (1984). Le 18 le 11 h 15, le 20 à 22 h 35, le 23 à 14 h.

UN SOIR AU MUSIC-HALL ■. – Film français de H. Decoin (1957). Le 18 à 22 h 40, le 20 à 0 h 15, le 22 à 11 h 5.

HARO ■. – Film français de G. Behat (1978). Le 18 à 0 h 15, le 20 à 15 h 25, le 21 à 0 h 30.

LUCKY JO ■. – Film français de M. Deville (1964). Le 19 à 9 h 5, le 23 à 15 h 45.

LA BANDE DES QUATRE ■. Film américain de P. Yates (1979). Le 19 à 20 h 30, le 22 à 13 h 35, le 23 à 9 h 10.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 24 AOUT

TF1. – 20 h 40, Au théâtre ce soir : *le Vison à cinq pattes*, de C. Coline ; 22 h 30, Nuits vagabondes (et à 23 h 15) ; 23 h, Journal.

A2. – 20 h 35, Variétés : Chantez-le moi ; 22 h, Les enfants du rock ; 23 h 15, Journal ; 23 h 40, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 35, Boulevard du rire ; 21 h 35, Journal ; 22 h, Feuilleton : Dynastie ; 22 h 45, Au nom de l'amour ; 23 h 05, Musiclub.

DIMANCHE 25 AOUT

TF1. – 20 h 35, Cinéma : *la Grande Menace*, film de J. Gold ; 22 h 15, Sports dimanche soir ; 22 h 45, Journal.

A2. – 20 h 35, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h 45, Catch à Champigny ; 22 h 15, Harlem nocturne : Billie Holiday ; 23 h 05, Journal ; 23 h 30, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 35, Série : Méditerranée ; 21 h 30, Document : Islande ; 22 h, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *Dans les rues*, film de V. Trivas ; 0 h 40, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 17 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Heure d'été.
8.4 Bon voyage à Compostelle.
9.5 Matinée des autres : connaissez-vous Naples ?
10.30 Vidéo 85, état des lieux.
12.00 Panorama.
13.40 Chansons pour un été : chansons d'outre-France (Martinique).
14.00 Le concert des médias.
14.30 Cartes blanches aux acteurs : Maïté Nahyr.
15.40 Les inconnus de l'histoire : Alexandre Yersin.
16.40 Musées promenades... musée des arts africains et océaniens, à Paris.
17.00 Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron.
18.30 Communauté des radios publiques de langue française : rencontre québécoise internationale des écrivains. (L'humour.)
19.05 Delphine Seyrig lit Michaux.
19.15 « Bird », ou la légende de Charlie Parker... 1970, 50e anniversaire de la naissance du musicien de jazz (rediffusion).
23.25 Dits et récits : le loup gris.

DIMANCHE 18 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Heure d'été.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
9.50 Horizon, magazine religieux.
10.00 Messe à l'abbaye des cisterciennes de Laval.
11.00 Histoire du futur, entretien avec Roland Castro, architecte.
12.00 Entretien avec... Pierre Tal Coat.
12.45 Anthologie insolite : le réel et son double.
13.40 Chansons pour un été : chansons d'outre-France (La Réunion - île Maurice).
14.00 Radio-Canada : le bestiaire de l'été.
14.30 « Mattis et Hégé, ou le dernier été de Mattis la Houpette, par F. Oger (d'après « les Oiseaux » de T. Vesaas).
16.40 Musées-promenades : le musée départemental du Prieuré à Chantilly.
17.00 Musique : festival international de piano de la Roque-d'Anthéron.
19.15 « Bird » ou la légende de Charlie Parker... 1970, 50e anniversaire de la naissance du musicien de jazz (rediffusion).
23.10 La criée aux contes : la Chine.

LUNDI 19 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 La mer, en long et en large.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse ; et à 20 h 10, les druides.
9.05 Temps libres : à 11.30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; à 14.30, le roman et la traduction ; à 16.00, Douzan Matic ; à 18.30, André de Richaud, avec Pierre Seghers ; à 19.15, J'ai rencontré la pierre philosophale.
9.30 Mémoires du siècle, avec Katia Granoff.
10.30 L'opérette, c'est la fête : la carrière de Léo Fall.
12.00 Panorama : entretien avec A. Rinaldi ; à 12 h 45, littérature des îles.
13.40 Chansons pour un été.
14.00 Nouvelles policières : « Aux portes de l'épouvante », de J. Dickson Carr.
15.30 Ecrire les langues françaises : de la langue de l'enfance à la langue de l'écrivain.
16.30 « Le Long Voyage », de R. Menard d'après : « la Tribu », de Z. Stancu.
18.05 Agora, aventures, avec Jean-Yves Loude.
19.30 Côté Côte-d'Ivoire : promenade dans Abidjan.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron, œuvres de J.-S. Bach, Mozart, Poulenc, Barber, par Jon Kimura. Parker, piano.
23.00 Nuits magnétiques : Don Juan.

MARDI 20 AOUT

6.00 La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 La mer, en long et en large.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse ; et à 20.10 : les druides.
9.05 Temps libres : à 11.30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; à 14.30, la crise du scénario ; à 16.00, les métiers du cinéma ; à 18.30, histoires de foires ; à 19.15, François Périer.
9.30 Mémoires du siècle, avec Louis Lanoiselée.
10.30 L'opérette, c'est la fête : la carrière de Léo Fall.
12.00 Panorama : entretien avec A. Rinaldi ; à 12.45, les best-sellers.
13.40 Chansons pour un été.
14.00 Nouvelles policières : « Petit agneau », de Frédéric R. Brown.
15.30 Écrire les langues françaises : qu'y a-t-il entre la Suisse et la Belgique ?
17.00 Héros du rock : Jeff Beck.
17.10 Le pays d'ici : à Albi
18.05 Agora, « Aventures », avec Anne-Victoire Charrin.
19.30 Côté Côte-d'Ivoire : promenade à Tiagba.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron, récital Maria Joao Pires : œuvres de Mozart, Schumann et Beethoven.
23.00 Nuits magnétiques : Don Juan.

MERCREDI 21 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 La mer, en long et en large.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse.
9.05 Temps libres : à 11 h 30, feuilleton : « Le voyage en Vendée, ou le Royaume de Louis XVII » ; à 14 h 30, les recettes d'écriture ; à 16 h, le temps qu'il fait ; à 18 h 30, Histoire de foire ; à 19 h 15, François Périer.
9.30 Mémoires du siècle, avec Jacques Madaule.
10.30 L'opérette, c'est la fête : Léo Fall et Oscar Strauss.
12.00 Panorama : entretien avec A. Rinaldi ; à 12 h 45, spécial Marlène Dietrich.
13.40 Chansons pour un été.
14.00 Nouvelles policières : « les Chats », de Boileau-Narcejac.
15.30 Ecrire les langues françaises : l'Afrique noire entre deux générations.
17.00 Héros du rock : Iggy Pop.
17.10 Le pays d'ici : à Albi.
18.05 Agora, aventures, avec Hélène d'Almeida-Topor.
19.30 L'univers poétique du tango.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : (récital Peter Donohoe : œuvres de Messiaen).
22.30 Robert Desnos parmi nous.
23.30 Nuits magnétiques : trompe l'oreille.

JEUDI 22 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 La mer, en long et en large.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse.
9.05 Temps libres : à 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; à 14 h 30, la voix ; à 16 h, Musette de la Manche ; 18 h 30, Histoire de la foire.
9.30 Mémoires du siècle, avec Diva Viemy.
10.30 L'opérette, c'est la fête : la carrière d'Oscar Strauss.
12.00 Panorama : entretien avec A. Rinaldi ; à 12 h 45, Arts plastiques : les faux en art.
13 h 40 Chansons pour un été.
14.00 Nouvelles policières : « Entreprise de transport », de Léo Malet (première partie).
15.30 Ecrire les langues françaises : écrire au Maghreb, ou les deux rives d'un continent.
17.00 Héros du rock : Little Bob.
17.10 Le pays d'ici : à Albi.
18.05 Agora : aventures, avec Fernand Merle.
19.30 L'univers poétique du tango.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : concert de clôture (œuvres de Schubert et Brahms, par Youri Egorov, piano, et le quatuor Orlando).
22.30 Nuits magnétiques : Don Juan.

VENDREDI 23 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 La mer, en long et en large.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse.
9.05 Temps libres : à 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; à 14 h 30, les stages de théâtre ; à 18 h 30, préparation de la rentrée ; à 19 h 15, François Périer.
9.30 Mémoires du siècle : avec Jacques Berque.
10.30 L'opérette, c'est la fête : Oscar Strauss.
12.00 Panorama : entretien avec A. Rinaldi ; à 12 h 45, les Juifs et l'histoire.
13.40 Chansons pour un été.
14.00 Nouvelles policières : « Entreprise de transport », de Léo Malet (2e partie).
15.30 Ecrire les langues françaises : deux langues pour une écriture.
16.00 Electro-drome 2006.
17.00 Héros du rock : Wilko Johson.
17.10 Le pays d'ici : à Albi.
18.05 Agora : aventures, avec Sandra Jayat.
19.30 L'univers poétique du tango.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique : « Petits enfants, ne jouez plus aux soldats... », par J. Erwan (les Tourlourous).
22.30 Nuits magnétiques : Don Juan.

France-Musique

SAMEDI 17 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Mozart, Chopin, Lizst, Brahms.
9.05 Carnet de notes.
11.02 Disques compacts : œuvres de Haendel, Brahms, Bruckner.
13.05 Rosace : magazine de la guitare.
13.30 Joaquin Rodrigo et la guitare.
14.03 Le Bonheur du jour : œuvres de Monteverdi, Haendel, Prokofiev.
19.05 Les cinglés du music-hall : les revues du « Palace » montées entre les deux guerres.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : (donné le 20 juillet dans la cour Saint-Louis) : « Widmung » de Schumann, « Der Jeungling an der Quelle », « Gretchen am Spinnrad » de Schubert. « Chants de bergers de Haute-Auvergne » de Canteloube, Extraits de « Die tote Stadt » de Korngold, « S. Wonderful », « The man I love », « Love is here to stay », « By Strauss » de Gershwin, « Tu pupila est azul » « Besa si aura que guimé blandementa » de Turina, « Cantata », « Prélude », « Rondo », « Récitatif », « Toccata », de Carter, W. Fernandez, chant, G. Dadan, piano.
23.05 Le club des archives : violonistes des belles années, E. Yssye, J. Thibaud, G. Bouillon...

DIMANCHE 18 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : œuvres de Beethoven, Offenbach, Strauss, Sendauer, Fucik...
9.05 Les voyages musicaux du docteur Burney : œuvres de Beethoven, Cupis, de Machaut, Helmont, Krafft...
11.00 Concert (Festival de Salzbourg, en direct du Mozarteum) : œuvres de Mozart, par l'orchestre du Mozarteum, dir. H. Graf, avec M. Werba, basson, G. Sieber, soprano, K. Rydl, basse, H. Wildhaber, ténor.
13.05 Rosace : magazine de la guitare.
13.18 Joaquin Rodrigo et la guitare.
14.00 Harmonies : œuvres de Roussel, Spohr, Koechlin, Gohlmish.
15.04 Opéra : « Orlando Paladino », de Haydn.
19.06 Le temps du jazz : euro-jazz.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné à la Philharmonie de Berlin, le 18 décembre 1984) : « la Grotte de Fingal, ouverture », Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64, de Mendelssohn, « Sieben Frühe Lieder » d'A. Berg, Symphonie no 8 en si mineur de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. S. Ozawa, sol. V. Mullova, violon, H. Hagegard, baryton.
23.10 Parcours Stravinski.

LUNDI 19 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Wagner italien, les voyages et séjours de Wagner en Italie.
12.05 Concert : (donné le 7 février 1985 à l'auditorium 106) : œuvres de Reicha, Françaix, Nielsen, Villa-Lobos par le Quintette à vent Aulos.
13.40 Sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe – Joseph Joachim, œuvres de Mendelssohn, Brahms.
15.00 De quelques « tubes » classiques : le pourquoi et le comment, œuvres d'Albinoni, Bach, Chopin, Rachmaninov, Satie, Malher, Mozart, Saint-Saëns...
18.00 Une heure avec... Diane Montague ; œuvres de Duparc, Schumann.
19.05 Le temps du jazz : Cotton Club Stomp.
19.30 Quatuor Chilingirian.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 25 juillet au Festival de Bayreuth) : « Tannhäuser », de Wagner, par les chœurs et orchestre du festival, dir. G. Sinopoli, chef des chœurs N. Balatsch, sol. R. Versalle ; G. Benackova, G. Schnaut...

MARDI 20 AOUT

6.00 Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Bonneau, Risnez, Davidow, Murilli et Berlioz.
7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Wagner italien, la présence de l'Italie dans l'œuvre de Wagner.
12.05 Concert (donné le 26 avril au Grand auditorium) : œuvres de Stravinski, Ravel, Chostakovitch, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Peters.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe – Louis Diemer : œuvres de Rameau, Couperin, Franck, Massenet.
15.00 Bestiaires d'oiseaux : œuvres de Mozart, Janequin, Le Jeune, Messiaen, Yupanki...
16.00 Musique sacrée au XIXème siècle : le Requiem, œuvres de Berlioz, Verdi, Brahms et Fauré.
18.00 Une heure avec... l'Ensemble baroque d'Aix-en-Provence, œuvres de J.-S. Bach.
19.05 Le temps du jazz : Cotton Club Stomp.
19.30 Programme musical : Juan Crisostomo de Arriaga.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : (Festival estival de Paris en direct de la Salle Pleyel) : Symphonie no 2 en ut mineur « Résurrection » de G. Mahler par l'Orchestre des jeunes de la communauté européenne, Symphony chorus de Londres et Jeunesse chor de Vienne, dir. C. Abbado, sol. C. Ludwig, contre-alto et K. Mattila, soprano.
23.05 Zino Francescatti... œuvres de Mendelssohn, Mozart, Beethoven, Bazzini...

MERCREDI 21 AOUT

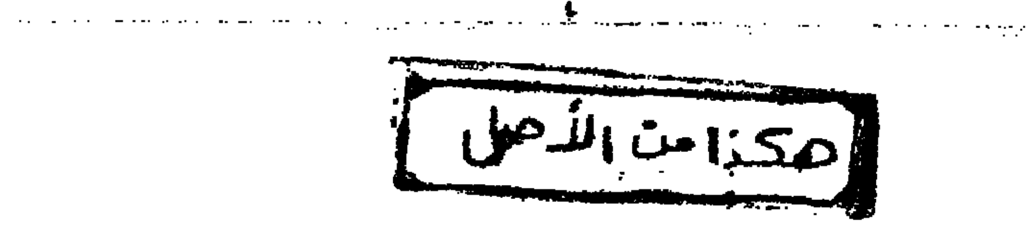
2.00 Les nuits de France-Musique
7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Wagner italien, l'influence de Wagner sur les compositeurs italiens.
12.05 Concert-lecture (donné en l'abbaye de Royaumont le 1er juillet 1984) : œuvres de Messiaen et Florentz, par l'Ensemble orchestral de Paris et l'Ensemble vocal Michel Piquemal, dir. C. Bardon.
13.40 Sonates de Scarlatti par Scott Ross.
14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe, les organistes, œuvres de Paderewski, J.-S. Bach, Franck, Poulenc...
15.00 De quelques « tubes » classiques : le pourquoi et le comment ? œuvres de J.-S. Bach Haydn, Mendelssohn, Haendel, Wagner, Chopin...
18.00 Une heure avec... Colette Alliot-Lugaz, œuvres de Bizet, Fauré, Duparc.
19.05 Le temps du jazz : Cotton Club Stomp.
19.35 Programme musical : œuvres de Haydn.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 28 juin au Théâtre des Champs-Élysées) : « le Roi d'Ys, ouverture », Concerto pour violoncelle et orchestre en ré mineur d'Edouard Lalo, Symphonie no 3 avec orgue en ut mineur de Camille Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. A. Meneses, violoncelle, J.-L. Gil, orgue, M.-A. Nicolas, premier violon.
23.05 En rêvant d'Aafje Heynis, œuvres de Brahms, Elgar, Schumann, Bach...

JEUDI 22 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Réveille-Matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Wagner italien, la fortune de Wagner en Italie.
12.05 Concert (donné le 7 mai au grand auditorium) : œuvres de C.P.E Bach, J.-S. Bach par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Venzago, sol. J.-L. Steuermann, piano.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Mémoires des sillons : Petite histoire du phonographe – Julie Bartet, œuvres de Massenet Vilea, Donizetti...
15.00 Bestiaire d'oiseaux, œuvres de Schubert, Weelkes, Byrd, de Lassus...
16.00 Musique sacrée au XIXe siècle : la messe profane, œuvres de Mendelssohn, Verdi, Wagner, Franck.
18.00 Une heure avec... Victor Hugo et la mélodie française.
19.05 Le temps du jazz : Cotton Club Stomp.
19.30 Programme musical : B. Smetana, par le trio Yuval.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (échanges internationaux, donné le 20 mai au Festival de Vienne) : « la Resurrezione », oratorio en deux parties de Haendel, par l'Academy or Ancient Music, dir. C. Hogwood, sol. E. Kirkby, L. Dawson, sopranos, C. Denley, alto, I. Partridge, ténor, D. Thomas, basse, T. Robers, clavecin.
23.05 Zino Francescatti... œuvres de J.-S. Bach, Beethoven, Fauré...

VENDREDI 23 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Wagner italien, interprètes italiens de Wagner.
12.05 Concert-lecture : (donné le 6 avril 1984 au Studio 106) : Œuvres de J. des Préz, Arcadelt, de Victoria, Ingenien, de Lassus, Gesualdo, par l'Ensemble A Sei Voci.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Mémoires des sillons : Petite histoire du phonographe – Paderewski, œuvres de Chopin, Horowitz, Schubert.
15.00 Antonin Dvorak en concert à Prague.
18.00 Une heure avec...Carolyn Watkinson et Elisabeth Cooper, œuvres de Schubert, Bizet, Ravel, Britten.
19.05 Le temps du jazz : Cotton Club Stomp.
19.30 Les pêcheurs de perles : Œuvres de S. Prokofiev, A. Schoenberg... (et à 22 h 25).
20.30 Concert (cycle d'échanges franco-allemands, émis de Baden-Baden) : Ouverture de l'opéra « Halka », de S. Moniusko, Concerto pour piano et orchestre no 2 en fa mineur, op. 21 de F. Chopin, Symphonie no 3 de W. Lutoslawski, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. K. Kord, sol. E. Ax, piano.
0.00 Musique traditionnelle : Asie centrale soviétique.



Deux baroudeurs et leurs drôles de voitures

L'AMBIANCE du rallye Paris-Dakar. L'Afrique dans toute son aridité et l'activité des équipages qui préparent l'étape du lendemain. C'est là qu'ils se sont rencontrés. Mais, se disent-ils, l'avenir est en métropole. Joëlle Ilous et Philippe Hayat quittent cette aventure pour une autre : ETAPP, une agence de presse qu'ils créent ensemble en 1980. Textes et photos. De *Picsou* au *Monde Dimanche*, en passant par *Déclic*, *20 ans* et l'*Almanach de l'aventure*, autant de journaux et magazines qui publient leurs reportages.

De quoi se rôder avant de lancer en septembre 1984 un bimestriel des accessoires pour voitures. *Option Auto* cultive le goût de la différence : jantes, pneus, enjoliveurs... pour ne pas rouler anonyme. Périodicité sage et maquette soignée. Il fallait y croire et se donner les moyens de ses convictions. Le soutien de la famille et des amis leur permet de rassembler 600 000 francs. Il ne reste plus qu'une chose à faire : assurer la régie publicitaire. Ce sera le rôle de Top Régie, la troisième corde à leur arc.

Leur ambition ne s'arrête pas là. Ils rachètent *Stéréomobile* en janvier 1985. Ce mensuel s'ouvre à un monde en pleine évolution : « *C'est le complément exact d'*Option, *explique* Philippe Hayat. Option Auto *traite de tout ce qui touche à l'extérieur de la voiture, tandis que* Stéréomobile *est tourné vers le confort de l'oreille, l'espace-son automobile. Nous travaillons avec des gens très qualifiés et veillons à avoir une maquette moderne et aérée.* » Bien sûr, il faut attendre un peu avant que cette revue, qui vise le lectorat relativement restreint des bricoleurs et mélomanes, trouve son point d'équilibre.

Attendre ? Difficile pour ces deux baroudeurs. Après *Option Auto* et *Stéréomobile*, voici *les Bolides en folie*, un trimestriel dans lequel la photo est à l'honneur. Son premier numéro est entièrement consacré à la 2 CV. « *C'est l'antivoiture ; elle touche des gens qui sont à la limite du marginal, ils ont tous un brin de folie, de poésie dans la tête.* » Il y a ceux qui les peignent, ceux qui les transforment, ceux qui les dédoublent. Les 2 CV à pois, à rayures, à carreaux..., jusqu'à la basket géante qui retient l'attention et fait sourire.

Les plus audacieux s'attaquent à la carrosserie pour la transformer en superbe cabriolet rétro, aburissante sculpture mobile travaillée par un ferronnier d'art du Morbihan, étonnant chalet suisse ambulant recouvert de lames de parquet. 2 CV des villes ou 2 CV des champs, la 2 CV nouvelle vague a conquis l'Europe entière, mais aussi les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et même le Japon.

« *Nous avons monté* Méga Médias, *un petit groupe de presse. A partir de là, il est aussi facile de gérer un magazine que trois ou quatre. Les frais de structure sont les mêmes. Avec quatre, on commence à exister* », explique Philippe Hayat, sans détours ni complexes. Le dernier bébé se nomme *Esthetica, le magazine de l'esthétique praticienne.*

Cet outil de travail bimestriel est diffusé auprès des professionnels, uniquement par abonnement. « *Cette fois, l'année est close en création*, assure Joëlle Ilous. *Pourtant, créer des magazines quand on a d'abord été journaliste, c'est très agréable.* » Un peu d'astuce, d'imagination et beaucoup de travail... Toujours l'aventure.

MARION MEISEL.

Médias du Monde

Allemagne fédérale

RTL-Plus sur les réseaux câblés

Le programme en langue allemande de la télévision luxembourgeoise, RTL-Plus, doit être diffusé dès la fin du mois d'août sur les réseaux câblés de Rhénanie-Palatinat. L'Etat de Bavière pourrait à son tour le transmettre en octobre. Le câblage de la République fédérale se poursuit actuellement à rythme soutenu et le ministère ouest-allemand des *postes estime qu'un million et* demi de foyers sont déjà raccordés.

Mais il reste des obstacles législatifs à surmonter dans certains Länder, notamment en Bavière et en Hesse, pour la diffusion des programmes étrangers. Ceux de RTL-Plus transitent par le satellite européen ECS 1.

Espagne

La vidéo en progression

Le marché de la vidéo en Espagne continue une remarquable progression, et les professionnels tablent sur la poursuite du mouvement pendant les deux prochaines années. La production sur place de plusieurs usines de fabrication de magnétoscopes (Sony, Philips, Grundig) devrait entraîner une baisse des coûts pour les consommateurs. On estime à environ un million d'appareils le parc actuel, dont la moitié dans le standard VHS, 40 % en Betamax et 8 % pour le V2000 de Philips.

L'Espagne compte environ 1 300 vidéo-clubs, mais il y a, comme en France dans les débuts, un fort renouvellement, les fermetures étant compensées par de nouvelles ouvertures de magasins.

Le marché légal des vidéocassettes est estimé par les professionnels, en l'absence de statistiques précises, à environ 50 millions de dollars (435 millions de francs). Il est dominé par les produits américains des « majors » hollywoodiens, qui ont envahi le marché et supplanté les productions espagnoles ou européennes.

Le *piratage est très important, et la lutte contre la diffusion des* cassettes clandestines, qui représenterait 40 % des bénéfices des sociétés de distribution, s'intensifie.

Etats-Unis

Meurtres en vidéoclips

Des meurtres en différé, mais avec du vrai sang et des morts vraiment morts, telle est la dernière mode en matière de films vidéo aux Etats-Unis. Une petite société de production, Faces of Death (FOD) – « Visages de la mort » – exploite ce filon morbide en inondant le marché de clips garantis authentiques : exécution tribale dans un pays du tiers-monde, autopsies humaines ou vivisections animales..., les sujets foisonnent et les affaires prospèrent.

Les distributeurs ne disent *jamais et ne savent probablement* pas d'où viennent les films de « Visages de la mort ». Sans doute proviennent-ils des collections particulières d'ethnologues, de médecins, chercheurs, ou encore des autorités policières. Certaines bandes pourraient également avoir été réalisées pour la télévision, qui ne programme pas les images jugées trop horribles.

Les professionnels américains de la distributions vidéo « *s'émerveillent* » du succès des films de *la mort, qui n'ont bénéficié* d'aucune publicité. « *La promotion se fait de bouche à oreille* », affirme l'un deux, en indiquant que le tirage initial d'une bande est d'environ trois mille copies. Plusieurs distributeurs disent avoir constaté que les amateurs *de mort sont sérieux et ne la* confondent pas avec le sexe... qui se trouve à un autre rayon.

Les mémoires de « Playboy »

Hugh Hefner, *cinquante-neuf* ans, le fondateur de *Playboy* (en 1953), le créateur des fameuses *bunnies* des clubs qui portent le nom du célèbre magazine de *charme, vient de signer un* contrat avec un éditeur américain pour la publication de ses Mémoires.

Le montant du contrat n'a pas été révélé, mais un représentant de M. Hefner a indiqué qu'il s'agissait d'une somme à sept *chiffres (donc entre 1 et 9 millions* de dollars) et que l'éditeur, Bantam Books, avait versé une substantielle avance. « *On a beaucoup écrit sur moi*, a déclaré Hugh Hefner, *maintenant j'aimerais le faire moi-même.* »

Grande-Bretagne

Reuter en bonne santé

L'agence de presse Reuter a enregistré, au cours du premier semestre 1985, une progression importante de son bénéfice avant impôt : 43,2 millions de livres, contre 30,1 millions de livres au premier semestre 1984. Ce résultat comprend un bénéfice de 2,7 millions de livres pour la filiale américaine Rich Inc, tout juste équilibrée l'an dernier. Les recettes sont passées au total de 150 à 213 millions de livres et le bénéfice net de 17,4 à 25 millions de livres. Les dirigeants de Reuters Holdings expliquent cette bonne santé par la forte demande des services mondiaux de l'agence, notamment dans le *domaine* financier.

Italie

Nouveau déficit de « l'Unita » en 1984

Le journal du Parti communiste italien, *l'Unita*, a enregistré en 1984 un déficit de près de 5 milliards de lires (25 millions de francs), et ce malgré les quelque 19 milliards de lires versées dans les caisses du journal par la direction communiste, les organisations périphériques du parti et les souscriptions extraordinaires de lecteurs. Depuis plus de cinq ans, les pertes du journal se chiffrent à 20 milliards de lires.

Les résultats des cinq premiers mois de 1985 préfigurent pourtant une amorce de redressement qui fait suite à des mesures d'assainissement et de réduction du personnel adoptées l'an dernier. Ces mesures avaient provoqué des grèves sans précédent chez les typographes, réitérées lors du récent renouvellement de la convention collective.

Pour combler les pertes occasionnées par ce mouvement, *l'Unita* sera vendu le dimanche 1 000 lires (5 francs) au lieu des 600 lires habituelles.

DISQUES

Classique

« Concertos » et « Suite » pour cors, de Telemann

L'inépuisable Telemann, providence des éditeurs en mal de baroque et où, sous les inévitables conventions (de forme et d'écriture) *du temps, se reconnaît la patte d'un* véritable maître.

A la croisée des styles, des influences et des écoles (l'ancien et le galant, la française, la germanique et l'italienne), il va et vient, d'un genre à l'autre. Avec un bonheur d'écoute quasi constant, il chante l'événement comme le quotidien, toujours près de la vie et avec une simplicité dans le ton et la sonorité qui, transposée en termes de peinture, nous renvoie assez curieusement au rayonnement intimiste de Chardin...

Superbe échantillon d'un incroyable savoir-faire, ce disque (*Concertos* et *Suite* pour trois et deux cors) est un hommage. Bien plus : une manière de cantique au cor. Point de départ, de convergence et d'arrivée du propos musical, l'instrument à pavillon est mis ici – si j'ose dire – à toutes les sauces, sur fond charmeur de cordes et de *continuo*. Mais que les délicats se rassurent : la cuisine est savoureuse de bout en bout, tandis que les mouvements lents sont porteurs d'avenir quand ils devinent l'*Empfindsamkeit* des fils Bach.

Il faut ajouter que les instrumentistes de l'Academy de Saint-Martin-in-the-Fields veillent au plai*sir de l'auditeur avec leur talent* habituel, avec, chez les cornistes, un Hermann Baumann très motivé et qui joue du rêve tonique, de la rondeur ailée ou des rythmes de chasse – selon l'humeur des plages – en virtuose et en poète. Souverainement.

ROGER TELLART.

● Philips 412-226.

De nouveaux Walkman classiques

Comme l'an dernier à pareille époque, c'est-à-dire pour les vacances, Deutsche Grammophon lance sur le marché une série de *Walkman Classiques*, cassettes de longue durée (environ une heure vingt à une heure trente, soit l'équivalent de deux microsillons) vendues pour le prix d'une cassette normale, et contenant dans de très belles interprétations des œuvres du grand répertoire : symphonies, concertos, pages de musique de chambre.

On trouve cette fois la *Symphonie fantastique et diverses pièces* d'orchestre de Berlioz par Barenboïm et l'Orchestre de Paris (413.847-4), les *Symphonies* nº 3 *(Héroïque)* et 8, *Coriolan* (415.331-4), la *Symphonie* nº 9 et *Leonore III* (413.843-4) de Beethoven par Boehm et la Philharmonie de Vienne, les *Symphonies* nºs 2 et 3 de Brahms par ces mêmes interprètes, avec en prime l'*Ouverture académique* par Abbado (415.334-4), les *Symphonies* nº 92 *(Oxford)*, 100 *(Militaire)* et 101 *(Horloge)* de Haydn par Boehm et Jochum (415.329-4), et de Mahler la *Symphonie* nº 5 et les *Chants d'un compagnon errant* par Fischer-Dieskau et Kubelick (415.335-4).

Au chapitre des *Concertos*, ceux pour violon de Brahms (avec Ferras et Karajan) et de Bruch, ainsi que les *Romances* de Beethoven (413.844-4), ceux pour violoncelle de Haydn, Boccherini et Dvorak (415.330-4), celui pour violon nº 3 de Mozart, avec le « triple » de Beethoven et le « double » de Brahms (415.332-4), et les deux premiers pour violon de Paganini par Arcardo, avec quelques *Caprices* (413.848-4). Ajoutons encore à cette intéressante liste *Petrouchka*, de Stravinsky, par Dutoit, et *Daphnis et Chloé*, de Ravel, par Ozawa (415.336-4), ainsi que deux cassettes de musique de chambre : *Quatuor la Jeune Fille et la Mort* de Schubert et *Trio à l'Archiduc* de Beethoven (415.333-4), *Quintette la Truite* de Schubert, *Quatuor la Chasse* de Mozart et *Trio des esprits* de Beethoven (415.434-4).

M. V.

Jazz

« Standards, volume », de Keith Jarrett

Au chroniqueur, Keith Jarrett rend la vie facile. Et, surtout, le chroniqueur se sent moins seul. Quand Jarrett joue de la musique classique, il le dit. Quand il joue du jazz, il annonce la couleur. Il prétend même qu'on ne peut, en concert ou en disque, faire se succéder les deux genres, qu'il tient pour rigoureusement incompatibles. D'autres genres, tout aussi nettement, s'excluent, pour leur bien. Il serait inepte de croire que la question : « De quoi s'agit-il ? » est toujours absurde ou toujours saugrenue.

On doit, selon Jarrett, pendant des mois se plonger dans le mode que l'on a choisi, s'y consacrer tout entier, rompre avec les attitudes précédentes, changer de mode d'être, faire de soi un mutant. Après avoir interprété Bach longtemps, il est revenu à Jerome Kern, pour plusieurs années, à ce détail près que celui-là fournit une *œuvre quand celui-ci apporte* seulement un thème.

Comme le premier, ce second volume se compose de morceaux réalisés en janvier 1983, à New-York, avec Gary Peacock et Jack DeJohnette. Les mélodies des standards – qu'un Lester aurait abrégées ou escamotées – sont scrupuleusement énoncées, mais l'improvisation garde la part royale. Le trio ignore la répétition, en plusieurs sens du mot : avant l'enregistrement, pas de préparation, pendant la « prise », pas de clichés. L'esprit du jazz – nous allions dire éternel, pour simplifier – vit dans toutes les plages, et l'invention spontanée fait de chacune d'elles un espace de musique familier et, à la fois, d'une nouveauté vraie. (ECM 1289. Distribution Phonogram.)

LUCIEN MALSON.

Rock

« Phantasmagoria » de The Damned

En 1977, les Damned étaient les plus punks parmi les punks, les plus *dingues, les plus extrémistes*, les plus drôles, les plus incontrôlés. Ils *étaient aussi (ceci expliquant peut-être cela)* ceux qui jouaient le plus mal. Pendant longtemps, ils ont gardé intact l'esprit ébouriffé de cette époque, un peu comme les garants d'une conscience pure et dure, lestée toutefois de leur dérision naturelle. En dépit d'un trajet en dents de scie (quatre albums en huit ans, c'est peu), après la mort des Sex Pistols et les errances de Clash depuis deux ans, ils sont paradoxalement, en ce moment précis, les seuls rescapés d'un mouvement qui a changé la face du rock *et de l'industrie phonographique*. De la formation originelle, ne restent que le chanteur, Dave Vanian, et le batteur, Rat Scabies : Roman Jugg a remplacé Brian James à la guitare et, à la basse, Bryn Merrick a succédé à Captain Sensible qui a connu il y a deux ans un succès en solo. S'ils ont eu le temps d'apprendre à manier leurs instruments et de structurer leur création, les Damned n'ont pas, en revanche, réussi jusqu'à présent à se débarrasser de la réputation de musiciens approximatifs qui a marqué leurs débuts, se révélant, l'euphorie passée, comme un handicap logique. Ainsi le public est-il passé à côté de leur précédent album *(Strawberries)*, un petit joyau qui annonçait avant tout le monde (en 1982) le retour au psychédélisme. *Phantasmagoria*, leur nouveau 33 tours, est dans la continuité : un néo-psychédélisme qui va chercher ses sources (décalées, forcément) chez les Beatles de l'époque *Sergeant Peppers*. Arrangements baroques, guitares acides et *étirées, touches de clavecins, roulements* de castagnettes, cuivres épisodiques, claviers vaporeux, quincaillerie hallucinogène et climat hypnotique, *Phantasmagoria* est un album concept qui décline sur neuf titres l'habituelle fascination du groupe pour le morbide-comique. *Vampires et chauves-souris*, thèmes iconoclastes, contes de la nuit et princesses des ténèbres, les grandes orgues et les orages traversés d'éclairs introduisent les morceaux. Le *look* des musiciens est à l'avenant, romantisme lugubre, capes et cols Empire, chemises à jabot et dentelles noires. La voix de Dave Vanian, le Dracula du rock, a ses limites, mais les connaissant il en tire le meilleur parti et lui donne un cachet qui change des voix banalisées qu'on entend ces derniers temps. Voilà un groupe insolite et un disque qui a une personnalité.

ALAIN WAIS.

● WEA, 252337-1.

« Despite Straight Lines » de Marilyn

Les notes de pochette sont pour le moins sommaires, répartissant les effectifs en trois catégories : les voix, les cerveaux (les producteurs) et le cœur (qui semble vouloir définir les références, parmi lesquelles : Marilyn et Diana Ross). Don Was (dont le groupe épisodique, Was (Not Was), était une réussite explosive de funk métissé) figurant dans *les producteurs et Sweet Pea* (qui appartient à la même famille musicale) dans les voix, par recoupements et connaissant leur manière de faire, on peut penser que ce collectif répondant au nom de Marilyn est une expérience de studio qui n'aura pas forcément une suite. Une réunion US de musiciens noirs et blancs qui pulsent sur le mode rhythm'n blues, tendance Stax assez prononcée. Les mélodies ont la couleur des années *60* (harmonies fruitées, transmission instantanée), l'interprétation est au goût du jour (utilisation, non exclusive, des synthétiseurs et séquenceurs) et le mélange répond de façon satisfaisante au ton qu'on peut attendre en 1985 d'une musique à la fonction dansante. *Voix gorgées de soul*, chœurs gospell, rythmes syncopés, chansons dorées et façonnées, sans racolage, pour les hit-parades. Une version de Wham, en somme, plus digne et qui aurait d'autres ambitions que le public des midinettes.

A. W.

● Polygram, 816645-1.

échecs

N° 1138

Près de Pantelleria

(Tournoi international de Tunis, 1985)

Blancs : A. BELIAVSKY
Noirs : M. DLUGY

Gambit - D accepté.

1. d4		d5	12. Té1 (i)		Dd7 (j)
2. ç4		dxç4	13. Ch4! (k)		g6
3. Cf3		Cf6	14. Fg4!		f5
4. Cç3 (a)		a6 (b)	15. Ff3		Cç6
5. é4 (c)		b5	16. Fg5 (l)		h6 (m)
6. é5		Cd5	17. d5 (n)		Cé5! (o)
7. a4 (d)		Cxç3 (é)	18. Txé5		hxg5
8. bxç3		Fb7 (f)	19. Cxg6		Dd6 (p)
9. é6! (g)		f6 (h)	20. Cxh8		Dxé5 (q)
10. Fé2!		Dd5	21. d6!! (r)		Td8
11. 0-0		Dxé6	22. Fh5+! (s)		abandon (t).

NOTES

a) Ou 4. Da4+, Cç6! ; 5. Cç3, Cd5 ; 6. é4, Cb6 ; 7. Dd1, Fg4 ; 8. d5, Cé5 ; 9. Ff4, Cg6 ; 10. Fg3 (ou 10. Fé3, é6 et les Noirs sont bien comme dans la partie Botwinnik-Petrossian, match de 1963), é5 ; 11. dxé6, Fxé6 ; 12. Dxd8+, Txd8 ; 13. Fxç7, Tç8 ; 14. Fg3, a6 (Alburt-Dlugy, championnat des Etats-Unis, 1984). *Le développement du C-D* (au lieu de la suite classique 4. é3, Fg4 ; 5. Fxç4, é6), assez populaire depuis une quinzaine d'années, évite aux Blancs de perdre un temps par é2-é3 alors qu'ils souhaitent conquérir le centre par é2-é4 mais rend plus difficile le gain du pion ç4 et se transforme souvent en un gambit assez proche de la « variante Tolusch-Geller » (1. d4, d5 ; 2. ç4, ç6 ; 3. Cf3, Cf6 ; 4. Cç3, dxç4 ; 5. é4).

b) Avec l'intention logique de *conserver le pion du gambit, bien que le* retour à la « défense slave » par 4..., ç6 soit aussi envisageable. Si 4..., Cç6 ; 5. é3 (ou 5. é4, Fg4 ; 6. Fé3 comme dans la « défense Tchigorine »), Fg4 ; Fxç4, é6 ; 7. Fb5, Fb4 ; 8. Da4 ou 8. a3. Si 4..., é6 ; 5. é4, Fb4 ; 6. é5, Cd5 ou 6. Fg5 avec retour à la « variante de Vienne » du Gambit-D. Si 4..., ç5 ; 5. d5, Ff5 ; 6. Cé5!

ç) Il est naturellement possible de regagner le pion ç4 par 5. a4 ou par 5. é3, b5 ; 6. a4 mais ces suites ne posent aucun problème d'ouverture aux Noirs. Par exemple, 5. a4, Cç6 ; 6. é4, Fg4 ; 7. Fé3, é5 ; 8. dxé5, cf-d7 ; 9. Fxç4, Cxé5 et les Noirs ont une bonne position. Le coup du texte (5. é4) fut joué pour la première fois par Bogoljubov contre Alekhine (match de 1934). Comme le dit Alekhine, il s'agit d'une « aventure que seul peut entreprendre celui qui n'a rien à perdre ». On considère aujourd'hui que ce sacrifice de pion offre aux Blancs des chances sérieuses au centre et sur l'aile-R.

d) La partie Bogoljukov-Alekhine continua ainsi : 7. Cg5, é6 ; 8. Df3, Dd7 ; 9. Cxd5, éxd5 ; 10. a3, Cç6 ; 11. Fé3, Cd8 ; 12. Fé2, Df5! ; 13. Dg3 (si 13. Dxd5?, Fb7!), h6 ; 14. Ch3, ç6 ; 15. f4, Dç2 ; 16. Df2, Fxa3! avec un gros avantage pour les Noirs. Meilleur est, sur 7. Cg5, Cxç3! ; 8. bxç3, f6.

é) Si 7..., b4 ; 8. Cé4 ; si 7..., Fb7 ; 8. é6!, fxé6 ; 9. Fé2 : 7..., ç6 est à examiner de près et bénéficie du soutien des théoriciens : 8. axb5, Cxç3 ; 9. bxç3, çxb5 ; 10. Cg5, f6! ; 11. Df3, Ta7 ; 12. é6, Fb7 ; 13. Df4, Dç8 ; 14. Fé3, Fd5 ; 15. Df5, Dç6 ; 16. Cxh7, Rd8 avec un bon jeu pour les Noirs (Polugaievsky-Gurguenidtze, 34e championnat de l'URSS). Les Blancs ont, cependant, ici deux autres possibilités 14. d5 et (15. Cxh7). Très à la mode est la suite 7..., Cb4 ; 8. axb5, Ff5 ; 9. Fxç4, Cç2+ ; 10. Rf1, Cxa1 ; 11. g4! (Kouatly-Radulov, 1984) ou 8. Fé2, Ff5 ; 9. 0-0, Cç2 ; 10. Ta2, Cb4 (si 10..., b4? ; 11. Fxç4, bxç3 ; 12. bxç3) ; 11. Ta3, Cç2 ; 12. Ch4, Fd3 ; 13. Fxd3, çxd3 ; 14. é6! (Sosonko-Nikolic, 1984).

f) 8..., Dd5 est usuel : 9. g3, Fb7 ; 10. Fg2, Dd7 ; 11. Fa3, Fd5 ; 12. 0-0, Cç6 ; 13. Té1, g6 ; 14. Fç5! menaçant axb5-Cg5-é6. La sortie de la D noire en d5 évite l'avance é5-é6 mais permet aux Blancs, le plus souvent, d'exercer une forte pression.

g) Un second sacrifice de pion dont le but est d'empêcher le développement normal de l'aile-R ennemie.

h) Après 9..., fxé6 ; 10. Fé2 (ou 10. Cg5), Dd5 ; 11. Cg5! (de Borissenko contre Stein en 1964), Dxg2 ; 12. Tf1, Fd5 ; 13. axb5, axb5 ; 14. Txa8, Fxa8 ; 15. Ff4 ou 15. Cxé6 et les Blancs ont un meilleur jeu (Bronstein-Ljawdanski, 32e championnat de l'URSS). *Le refus du gain du pion est-il préférable ?* Une partie Bronstein-Byrne (Olympiade de 1952) semble démontrer le contraire : 10. g3, Dd5 ; 11. Fg2, Dxé6+ ; 12. Fé3, ç6 ; 14. 0-0, Dç8 ; 14. Té1 et les Blancs ont une compensation suffisante puisque les Noirs ont toutes les peines du monde à terminer leur développement.

i) Visant déjà le pion é7 arriéré.

j) Les Noirs ont gagné deux pions mais seules deux pièces sont en jeu, la D et le F-D alors que les Blancs sont prêts à attaquer.

k) Menace 14. Fg4.

l) A noter encore une fois que toutes les forces blanches sont en jeu, harmonieusement regroupées en vue d'une offensive rapide.

m) Si 16..., 0-0-0 ; 17. axb5, axb5 ; 18. Db1! ; si 16..., b4 ; 17. d5, Cb8 ; 18. d6!

n) La position est mûre. Une solution est en vue, une clef est dans l'air. Le grand maître soviétique le sent mais ne l'aperçoit pas clairement et distinctement. La vraie réfutation consiste en 17. Cxg6! : si 17..., hxg5 ; 18. d5!, Cd8 ; 19. Cé5!, Dd6 ; 20. Fh5+ ou bien 18..., 0-0-0 ; 19. axb5, axb5 ; 20. dxç6 ou encore 18..., g4 ; 19. dxç6, Dxd1 ; 20. çxb7!, Dxé1+ ; 21. Txé1, Td8 ; 22. Fç6+, Rf7 ; 23. Cxh8+, Rg7 ; 24. axb5, etc.

o) une bonne défense. Si 17..., hxg5 ; 18. dxç6, Fxç6 (ou 18..., Dxd1 ; 19. çxb7) ; 20. Dxd7+, Rxd7 ; 21. Ta-d1+.

p) Et une défense fautive. 19..., g4 ; 20. Cxh8, Fg7 paraît préférable.

q) Les Noirs, qui ont un pion de plus, menacent de gagner un C et la partie et s'attendent à la suite 21. Cg6, Df6 ; 22. Cxf8, Rxf8.

r) Une pointe fort jolie qui illustre la supériorité positionnelle des Blancs : si 21..., Fxf3 ; 22. d7+, Rd8 ; 23. Cf7 mat.

s) Un autre gain a lieu après 22. Fxb7, Dxh8 ; 23. dxç7! ou après 22. Fxb7, Txd6 ; 23. Dh5+.

t) Si 22..., Rd7 ; 23. dxç7+, Rxç7 ; 24. Dxd8+!, Rxd8 ; 25. Cf7+.

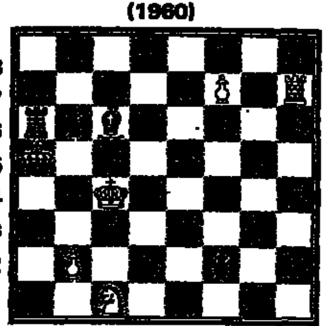
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1137
A. SELETSKIN (1933)

(Blancs : Rf2, Dg1, Fé2, Cd3, Pd7. Noirs : Rf7, Df8, Fç6, Ca7.)

1. Dg5!, Ré6+! (si 1..., Fxd7 ; 2. Cf4! et 3. Fh5 mat) ; 2. Rg1!, Rxd7 ; 3. Cç5+, Rç8 (si 3..., Rd6 ; 4. Dg3+, Rd5 ou 4..., Ré7 ; 5. Dé5+, Rf7 ; 6. Fç4+, Rg6 ; 7. Fd3+, Rh6 ; 8. Dh2+ et 9. Cé6+ ; 5. Fç4+!, Rxç4 ; 6. Db3+, Rxç5 ; 7. Da3+ et 8. Dxf8 et les Blancs gagnent) ; 4. Fa6+, Rb8 ; 5. Dg3+!, Ra8 ; 6. Fb7+!, Fxb7 ; 7. Cd7!, Dd8! (parant la menace) ; 8. Db8+!, Dxb8 ; 9. Cb6 mat.

ÉTUDE

T. GEORGIEV
(1960)



BLANCS (5) : Rç4, Th7, Cç1, Pb2 et f7.
NOIRS (5) : Ra5, Ta6, Fç6, Pb6 et f2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1136

Les Françaises championnes d'Europe

Souvent, un chelem dépend de l'entame ou de répartitions favorables, comme dans cette donne des Finlandaises contre les Françaises au cours du championnat d'Europe, que nos joueuses viennent de remporter.

```
            ♠ 9 6
            ♡ A R D V 3
            ◇ R 4
            ♣ A 10 6 3
♠ R 5                   ♠ D 7 4 2
♡ 10 9 6 4     N        ♡ 7 2
◇ D V 8 6 2  O   E      ◇ 9 5 3
♣ 8 4          S        ♣ D V 9 2
            ♠ A V 10 8 3
            ♡ 8 5
            ◇ A 10 7
            ♣ R 7 5
```

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Savolainen	Bessis	Lassila	Willard
1 ♠	passe	2 ♡	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♡	passe	6 SA	passe...

Toutes les entames risquant de livrer une levée, Ouest se décida pour le 6 de Carreau dans la couleur non déclarée, et Sud fit la première levée avec le 10 de Carreau. *Comment Perko Savolainen en Sud a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ? Si Ouest avait entamé le 8 de Trèfle, aurait-elle pu faire douze levées contre toute défense ?

Réponse :

La déclarante finlandaise avait onze levées après l'entame, et il lui suffisait d'essayer *deux fois l'impasse à Pique* pour faire deux levées à Pique et le chelem.

Ouest, cependant, se consola de son entame en constatant que, *si elle avait par exemple entamé Trèfle, le chelem aurait réussi* de la façon suivante : la déclarante prend avec le Roi de Trèfle, monte au mort par le Valet de Cœur et joue le 9 de Pique pour le 2 et le 3. Est prend avec le Roi de Pique, continue Trèfle, tire As et Roi de Carreau et ses quatre derniers Cœurs :

```
♠ 6 ♡ 3 ♣ 10 6
---------------   ♠ D 7 4 ♣ D
♣ A V 10 ◇ 10
```

Sur le 3 de Cœur, *Est doit jeter un Pique* pour ne pas libérer le 10 de Trèfle, Sud défausse un Carreau, et il ne reste plus qu'à faire l'impasse à la Dame de Pique pour réaliser les trois Piques de Sud.

En salle fermée, où les Françaises s'étaient arrêtées à QUATRE SANS ATOUT, Ouest entama également le 6 de Carreau, et Sud n'eut aucun mal à faire douze levées.

L'avantage du Texas

Le Texas est une des meilleures conventions depuis l'intervention du Stayman au lendemain de la guerre. Mais, alors que le Stayman a été très vite adopté par tous les joueurs, le Texas, qui existe pourtant depuis trente ans, n'est réellement utilisé qu'en tournoi, car les accidents en partie libre sont fréquents et son utilisation est délicate. Son emploi est encore plus utile sur l'ouverture de 2 SA que sur celle de 1 SA.

Voici un exemple où vous prendrez la place de la déclarante en cachant les mains d'Est-Ouest.

```
              ♠ 9 4 2
              ♡ A 8 6 5 3 2
              ◇ D 10
              ♣ D 3
♠ 8 7                       ♠ V 10 6 3
♡ R 10           N          ♡ D
◇ R 8 5        O   E        ◇ 9 7 6 3 2
♣ 9 8 6 5 4 2    S          ♣ V 10 7
              ♠ A R D 5
              ♡ V 9 7 4
              ◇ A V 4
              ♣ A R
```

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
E. Havas	X...	MacDonald	Y...
2 SA	passe	3 ◇	passe
4 ♡	passe	5 ♡	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Pique, *comment Elisabeth Havas, en Sud, a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense, les atouts étant 2-1 ?

Note sur les enchères :

L'enchère de « 3 Carreaux » était un Texas qui promettait une couleur d'*au moins cinq cartes* à Cœur, et la réponse de « 4 Cœurs » indiquait une main maximum avec quatre Cœurs ; « 5 Cœurs » était une incitation au chelem, mais sans contrôle adjacent (sinon Nord aurait annoncé ce contrôle sur « 4 Cœurs »).

Il n'est pas évident d'aller au chelem, mais avec le fit à Cœur la main de Sud vaut 23 points et celle de Nord 11 points en comptant la distribution.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 222

Vieux motards que j'aimais

Exauçant nos vœux, Benjamin Hannuna et Hippile publient (*) leur neuvième et dernier *Cahier du scrabble*. Ses acquéreurs n'ignoreront plus rien des lettres T, U et V (les toutes dernières lettres ont déjà été traitées dans le tome V).

Voici, en guise d'échantillon, quelques benjamins, c'est-à-dire des rajouts initiaux de trois lettres permettant d'atteindre la case rouge Ouest lorsque le premier mot est placé en H 4 (la première lettre sur la case bleu clair à gauche de l'étoile) : TIQUER a 4 benjamins qui sont CRI, – MAS, – PRA – et RUS–. TIQUE en a 33, et nous ne citons que les plus déconcertants : AOR–, BIO–, ÉMÉ–, HEC–, LAC–, MAN–, NOÉ–, PEC–, PEP–, SEP–, RHÉ– et THÉ–. TONNER en a sept, que nous vous communiquons... en fin d'article. Par ailleurs, certains verbes du premier groupe deviennent des noms si l'on substitue un T à leur R final :

COCHET, jeune coq ; DROGUET, étoffe de soie, de laine ou et coton ; ENCORNET, calmar ; FAUCHET, rateau ; FERRET (de la reine ?) ; FLANCHET (de bœuf) ; FOURCHET (de bœuf également, mais il s'agit d'une inflammation du pied) ; GORGET, rabot ; GRISET, requin ; JONCHET, bâtonnet ; LOUCHET, bêche ; MUSELET, de bouchon de champagne ; NICHET, œuf factice ; PAILLET, natte ; RÉCOLLET, religieux (« recueilli ») ; RÉGLET, moulure ; ROCHET, surplis ; SIGNET, ruban marqueur de livre ; TRANCHET (pour le cuir) ; TRAQUET, passereau ; TRINQUET, mât de misaine ; TRIPLET, objectif. Un mot a été omis : PLACET, demande de faveur.

Est-ce qu'il est latin (= il plaît), comme VERSUS, qui, sous sa forme VS, excite la verve et échauffe la bile des auteurs ?

(*) B. Hannuna, 37, boulevard du Temple, 75003 Paris. 39 F.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEERSUX			
2	ADEEEMS	RÉSEAUX	H 6	102
3	AIMNNR?	DÉSARMÉE	6 D	64
4	AELLOTV	RANIM(O)NS	8 A	77
5	L+ABINNO	ENVOLAT	C 7	30
6	LNO+EFPS	NABI	D 12	20
7	P+ACCTUY	FÉLONS	L 1	37
8	–AERSUV?	CIPAYE (a)	E 1	38
9	ENORRST	E(N)SUIVRA (b)	2 A	86
10	GIJOPRT	RETIRONS	15 A	122
11	–ABEFGOT	JOIE	B 12	35
12	AEGT+ELU	FOB	1 H	39
13	E+EIKLNZ	GUEULAT	11 E	32
14	EKLN+TUW	FIEZ	1 L	48
15	ELNUW+AP	TEK	A 1	36
16	AELPU+DE	WON	10 B	32
17	AE+IRSTU	DÉPLU	10 J	23
18	CILMOTU	SITUERA	O 8	83
19	LMO+DEHI	CUTI	15 L	51
20	DLMO+EHQ	HIE	14 F	31
21	DHLMO+G	QUE	F 10	26
22		OGHAM (c)	4 B	20
			Total	1032

Marathon de Saint-Dizier, 5e séance, 14 avril 1985.
Tournois à l'UJB, mardi et jeudi à 20 heures.

(a) Soldat hindou de l'armée anglaise. – *(b)* On ne scrabble sur aucun des rouges libres. – *(c)* Ancienne écriture celtique.

1. M. Duguet, 1030 ; 2. G. Gandiole, 1001 ; 3. H. Omé, 983.

● Solutions des benjamins : BOU–, CAN–, CAR–, FEST–, LAI–, MOU–, PIS–.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

N° 367

Horizontalement

I. A fait ses classes souvent pour en avoir. – II. Naturellement il vole. Lui aussi il vole, mais garez-vous ! – III. A chacun la sienne. Il n'y a pas de quoi s'en faire. – IV. Trois sur quatre. Vieux bateau. Reptile. – V. Aspire au repos. Iles lointaines. – VI. Conseil aux consommateurs. Vient de son palmier. Conjonction. – VII. Fut correct avec ses employés. Enterré. – VIII. Une orée bien difficile à retrouver. Note. Le glacier peut en montrer. – IX. On y écrasa les protestants. Avec fond sonore reconstitué. – X. On ne peut plus dans le coup.

Verticalement

1. Un jeune qui la ramène. – 2. Egale zéro. Capitale. – 3. Pour assurer la succession. – 4. A New-York. Faire en sorte qu'on n'y voie que du bleu. – 5. Elles doivent pouvoir tenir. Fleuve. – 6. Donne sa mesure. Il ne coagule jamais. – 7. Plus que surpris. – 8. Lance un appel. Au cœur du dégât. Elle a son festival. – 9. Note inversée. Rio au Sahara. Légume de bas en haut. – 10. Il bluffe. – 11. Sort de l'œuf. Cordage. – 12. Un lien caché. Confortable et feutré. – 13. Cela fait aujourd'hui un grand nombre de stations.

SOLUTION DU N° 366

Horizontalement

I. Tronçonneuses. – II. Répartie. Octo. – III. Actuaires. Ohm. – IV. Quasi. Vs. Ouen. – V. Ut. Inca. Métro. – VI. Octante. Eol. – VII. NASA. Sarcasme. – VIII. Ariane. Ian. An. – IX. Rme. Inventent. – X. Dermatologues.

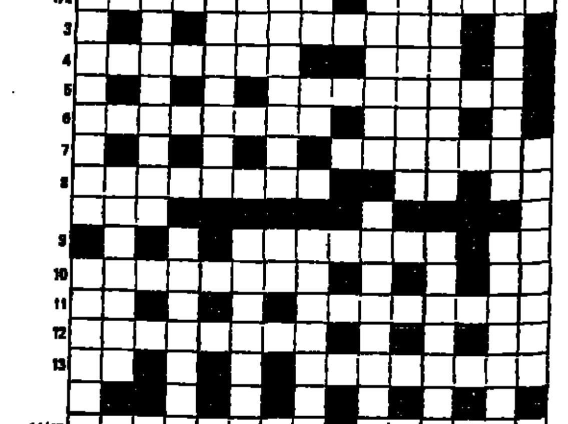
Verticalement

1. Traquenard. – 2. Reçut. Arme. – 3. Opta. Osier. – 4. Nausicaa. – 5. Craint. Nia. – 6. Oui. Casent. – 7. Nirvana. VO. – 8. Nées. Triel. – 9. Mécano. – 10. Uo. Oe. Antg. – 11. Scoutes. Eu. – 12. Ethéromane. – 13. Somnolents.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 367



Horizontalement

1. EIMNOORV. – 2. AEINOS. – 3. CEEHINOP. – 4. EIMORST (+ 1). – 5. ACEHNNOS. – 6. ACEEINST. – 7. EEILLRV (+ 2). – 8. EEIILNSZ (+ 2). – 9. DEENORD. – 10. EEHINQTU. – 11. AEILORSV (+ 7). – 12. AEEINPRT (+ 4). – 13. EELNORSU (+ 1). – 14. AAEILNNT (+ 2). – 15. AEINST (+ 9).

Verticalement

16. CEIINOPT. – 17. AEIMPR (+ 1). – 18. AILNPTU. – 19. AEILMNNO (+ 1). – 20. AAEFINT (+ 1). – 21. AERRSTV (+ 1). – 22. AEEQTUU. – 23. EEIRSTT (+ 1). – 24. AEELRTV (+ 2). – 25. ACCEOS. – 26. CDEELORU. (+ 2). – 27. AAAHINS. – 28. EEILSSS (+ 2). – 29. AENRRUV. – 30. DEENOSX. – 31. EEEPRSTU (+ 2).

Solution du N° 366

Horizontalement

1. BIARROT. – 2. ENCLINE. – 3. ARMOIRE (ARMORIE MOIRERA). – 4. RURALES (LEURRAS RALEURS). – 5. GIGOLOS. – 6. LLANOS, plaine d'Amérique (ALLONS). – 7. OASIENS. – 8. AVULSION. – 9. ROTIFERE (TORREFIE). – 10. PINEDE. – 11. INONDEE. – 12. DEBOUT. – 13. DEPASSA (PASSADE). – 14. TELERADIO (IDOLATREE). – 15. PALPITE. – 16. SASSAIT (ASSISTA TASSAIS). – 17. ALESAGE.

Verticalement

18. BATTOIR. – 19. MIETTES. – 20. ALIMENT (ELIMANT). – 21. ROLLIER. – 22. ANNUELS (ANNULES). – 23. LEPORIDE. – 24. ORGANITE (RONGEAIT). – 25. DECEDAT. – 26. EROSIVE (REVOIES). – 27. UROPODE, patte-nageoire. – 28. CROTALE (RECOLAT RECOLTA). – 29. LASERS (LASSER SALERS). – 30. SNOBAMES. – 31. ETIQUE (EQUITE QUIETE). – 32. OURDOUS, langue du Pakistan. – 33. ESBIGNE (BEIGNES). – 34. ESTAMPE (EMPATES EMPESAT EMPESTA ETAMPES PETAMES).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.



Cueillette et caillettes

Quatre guides pour goûter ses promenades de vacances

RIEN à faire ? Profitons-en ! Ou, plus exactement, de ce farniente faisons bon usage. Etes-vous à la mer ? Si vous pouviez trouver le *Guide du pêcheur à pied et sa cuisine*, de Gwenn-Aël Bolloré (Gallimard), vos promenades sur la plage ou dans les rochers ne seraient pas seulement promenades mais aussi quête gourmande, amusement et... satisfaction d'appétit !

Etes-vous à la campagne ? J'ai signalé, je crois, le petit livre d'Agnès Claverie, *la Cuisine du potager* (Robert Laffont). Il vous fera mieux goûter le jardin et ses productions. Mais, entre parenthèses, je voudrais signaler à l'auteur qu'elle se trompe en pensant que la « salade japonaise » (pommes de terre, moules, truffes, verre de sauternes) fut ainsi baptisée en l'honneur de Dumas fils. C'est tout bonnement la salade Francillon, dont l'écrivain donne la recette dans sa pièce (*Francillon*, 1887).

Vous promenez-vous dans la campagne, les champs, la forêt ? Voici, de Clotilde Boisvert, *la Cuisine des plantes sauvages* (Dargaud-Rustica), un merveilleux abécédaire de ces « herbes » qui ne coûtent que l'effort de les cueillir, qui sont généralement bénéfiques et toujours savoureuses. Ainsi l'achillée millefeuille, commune dans nos pâturages et les prés, qui se révèle plus savoureuse encore que les épinards. Ainsi les azéroliers, dont le fruit (petite olive rouge ou jaunâtre), cueilli au long des haies, permet marmelade et gelée. Ainsi le pissenlit sauvage, dont même les racines, en rouelles, sautées à l'huile puis mijotées à l'eau, sont, accommodées à la sauce de soja, fort agréables. J'en passe mais veux m'arrêter aux orties, qui sont, en Ardèche, partie prenante des caillettes, ces caillettes que la Drôme (rive empire) revendique alors qu'elles sont de notre rive « riaume » (royaume !). Ne ravivons pas la guerre entre Vivarais et Dauphiné, mais je regrette que l'ami Peyrot ne propose point, de temps en temps, des caillettes ardéchoises (ma grand-mère y mettait aussi des pétales de coquelicot) en son *Vivarois* (192, avenue Victor-Hugo, Paris-16e ; téléphone : 504-04-31). Notez d'aller lui rendre visite dès septembre, pour vous régaler de sa queue de bœuf au cornas et de son parfait *aux marrons*.

LA REYNIÈRE.

A toute vapeur

LA cuisson à la vapeur répond au goût actuel pour une alimentation diététique et rapide à préparer. Clotilde Boisvert en dévoile les secrets dans le livre *Nous cuisinons vapeur et micro-ondes*, ce dernier mode de cuisson étant présenté par Odile Verdier (Robert Laffont, 85 F).

Pour cuire à la vapeur, il faut un ustensile spécial : à la base un élément pour mettre l'eau et par-dessus des récipients ajourés, pour laisser passer la vapeur. On peut superposer et faire cuire – sans mélange d'odeurs – du poisson, de la viande et divers légumes. En un temps record et en économisant la source d'énergie.

Le « cuisine vapeur » Tournus, de forme ovale, est pratique pour les poissons et les viandes. Le récipient pour l'eau, les deux paniers perforés et le couvercle sont en aluminium revêtu de beige (290 F) ou en acier émaillé blanc (470 F). Tournus vient de sortir un « confiturier vapeur », qui évite d'écumer la confiture.

Le « cuivapeur » Hild, en acier émaillé beige orangé, est composé d'un faitout cylindrique, d'un panier et d'un couvercle à clapet : fermé pour la cuisson à la vapeur, ouvert pour la cuisine classique (375 F). En complément, un second panier et un réchauffeur sans perforations. Le « multicuiseur » Aubecq est un faitout en acier inoxydable de forme bombée, surmonté de deux récipients perforés et d'un couvercle. Il permet tous les types de cuisson (600 F).

Tout nouveau, le « cuit vapeur » Staub est une cocotte en fonte émaillée, rouge ou cannelle, dans laquelle est inséré un compartiment perforé en grès. Le couvercle en fonte, en position inversée, fait réserve d'eau pure pour un mijotage dans la cocotte seule (700 F).

Autre acception d'une cuisine « à toute vapeur », avec de nouveaux produits alimentaires pour des préparations ultra-rapides. « Aux ducs de Gascogne », spécialiste de foie gras et confits, propose des plats cuisinés aux sauces légères, en portions individuelles en sachets sous vide, à plonger dix minutes dans l'eau bouillante. Une dizaine de plats, dont des émincés de canard au vinaigre de framboise (de 25 F à 35 F la part copieuse).

Les enfants et adolescents aimeront la présentation originale de steaks hachés surgelés sur un bâtonnet, comme des « esquimaux » (« Chouet' Burger » Grillero, 13 F les six steaks de 50 grammes). Les « Millidées » de William Saurin sont des bases culinaires (jambon, poulet ou dinde cuits dans leur jus) à émietter dans une omelette, des bouchées à la reine ou des salades composées (de 8 à 9 F la boîte de 128 grammes selon la variété). Un nouveau dessert glacé de Gervais, la « pointe noire », en forme de parts de gâteau, est une crème glacée au café sous une fine couverture craquante au cacao (25 F la boîte de quatre parts).

JANY AUJAME.

Les Tables de la Semaine

Au Pied de cochon

Aux défuntes Halles tous les chemins mènent encore au *Au Pied de cochon ! Petit* à petit ont disparu les maisons du souvenir, *le Grand Comptoir* étant le dernier en date. Nous restent *Pharamond* et ses tripes éternelles, et ce *Pied de cochon* (bientôt délivré des palissades, ses fenêtres donneront sur les serres de la Ville de Paris et une piscine olympique).

Sans doute les louchebems et les viveurs de la légende ne sont plus au programme, mais l'animal-roi de Monselet donne ici le meilleur de lui-même pour succéder à ce qui vient de la mer : plateau de fruits de mer et tentation de Saint-Antoine font un déjeuner savoureux, un dîner plaisant, un souper somptueux. De la soupe à l'oignon à la gourmandise du curé de Saint-Eustache, le monde entier retrouve ici, dans un décor tout neuf, un peu éclatant en attendant sa patine, la légende des Halles. L'addition sera fonction de vos goûs ; la soupe à l'oignon est à 24 F, le pied de cochon grillé à 47 F, mais le plateau royal de fruits de mer à 263 F (pour 2). Abandonnez le beaujolais, si vous m'en croyez, pour un pinot noir d'Alsace (62 F), un muscadet sur lie (52 F), voire un riesling Les Murailles à 68 F.

● **Au Pied de cochon, 6, rue Coquillière (1er). Tél. 236-11-75. Tous les jours et toute la nuit.**

Le Prince de Galles

L'hôtel est devenu propriété de la chaîne Marriott, des travaux l'ont embelli, le cher Gaby échappé heureusement du *Nova Park règne sur le bar, et* la salle à manger, devant le patio, est élégante et de sobres proportions. Le chef, Dominique Cécillon, a travaillé avec Joël Robuchon, ce qui est référence. *Reste la carte et le menu.* Ce dernier proposant le choix entre trois entrées et trois plats, les fromages, la voiture de desserts, le café, est à 210 F, ce qui, comptés le service et les vins (une demi-bouteille de muscadet ou de saumur-champigny), fait une addition de plus de 300 F. Las ! la carte est plus onéreuse, avec des tentations amusantes comme les petits-gris et grenouilles au pourpier (98 F), le panaché de joues de raie et langues de morue (90 F), le foie de veau blond aux radis et concombre confits (108 F), le pied d'agneau farci et sa mousseline d'avocats (98 F)...

● **Le Prince de Galles, 33, avenue George-V (8e). Tél. 723-55-11.**

Le Toit de Passy

On connaît ce toit tranquille où l'on peut picorer une cuisine excellente signée Yannick Jacquot : panaché de saumon d'Ecosse et de sandre au sel de Guérande (78 F), foie gras frais en gelée aux vieux banuyls (98 F), rognon de veau grand-mère (115 F), pigeonneau en croûte de sel à l'embeurrée de choux nouveaux *au lard fumé* (125 F), etc. Un menu dégustation (295 F) et la carte où, avec fromage et bons desserts, l'addition peut ne pas dépasser 350 F. *Parking dans l'immeuble.* Vue imprenable sur la tour Eiffel.

● **Le Toit de Passy, 94, avenue Paul-Doumer (16e). Tél. 524-55-37. Fermé samedi midi et dimanche.**

Sous l'Olivier

Vieille enseigne italienne reprise par le jeune William Warnault. Décor *charmant autant* qu'original. Carte italo-française avec des trouvailles : salade fine de foies de volaille et poivrons rouges, filet de mérou au beurre de café, filet de rascasse à l'oseille, *rognons* d'agneau poêlés au gorgonzola, etc.

Bon dessert. Service féminin enjoué et aimable sous la houlette de Mme Warnault. Compter 250 F.

● ***Sous l'Olivier*, 15, rue Goethe (16e). Tél. 720-84-81. Fermé samedi et dimanche.**

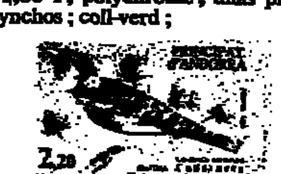
PHILATÉLIE n° 1909

La principauté d'Andorre...

... a participé avec deux timbres à la protection de la « Nature ». Les deux valeurs, aux nouveaux tarifs, représentent respectivement le col vert et le chardonneret. Vente générale le 5 août (6-7e/85).



1,80 F, polychrome ; anas platyrhynchos ; coll-verd ;



2,20 F, polychrome ; caranelis caranelis ; cadernera.

Formats 36 × 22 mm. F 25. Maquettes d'Odette Baillais. Impression hélio à Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

– 3 août, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Oblit. « P J ».

● RETRAITS : 1,70 F, le châtaigner ; 2,10 F, le noyer et 2,10 F, bacille de Koch, le 13 septembre.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 64440 Laruns (Tr Fce) 17/VII *.
⊙ 59400 Cambrai (bêtise) 6 au 16/IX.
⊙ 02260 La Capelle 31/VIII-1er/IX.
⊙ 59500 Douai (foire) 6-16/IX.
⊙ 59760 Gde Synthe (39-45) 14/IX.
⊙ 80440 Boves (lavour) 14-15/IX.
⊙ 95270 Viarmes (jumel.) 14-15/IX.
⊙ 33780 Soulac sur Mer 21/IX.
⊙ 02100 St Quentin (carillon) 22/IX.
⊙ 59200 Tourcoing (congr.) 26-28/IX.
⊙ 27400 Louviers (musique) 28/IX.
⊙ 25230 Seloncourt (phil.) 28-29/IX.
⊙ 13118 Istres Air (pte ou.) 29/IX.
⊙ 49000 Angers (holland.) 29/IX.
⊙ 54700 Pont à Mousson 30/IX-3/X.
⊙ 75007 Paris (UFAC) 4-5/X.
⊙ 92400 Courbevoie (phil.) 5-6/X.

* *Voir « Bureaux temporaires »,* le Monde, *du 9 mars, page XV.*

« Accueil des Huguenots »...

...par un timbre hors programme. Trois cents ans après l'événement douloureux, une figurine postale les « accueille » avec une devise « Tolérance-Pluralisme-Fraternité ». L'édit de Nantes signé par Henri IV, le 13 avril 1598 *révoqué* le 18 octobre 1685 par Louis XIV a eu comme conséquence pour la France la perte de 300 000 de ses sujets. Car, après les cinq années de dragonnades, les protestants préférèrent l'exil à l'abjuration. Ce que le roi ne savait pas... Vente générale le 2 septembre (39e/85).

2,50 F, brun, rouge, bleu.

Format 22×36 mm. F 50. Dessin et gravure d'Albert Decaris. Tirage : 10 000 000. Impression taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 31 août et 1er septembre, de 9 à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la mairie d'Anduze (Gard). Oblitération « P. J. ».

– 31 août, de 8 à 12 h, au bureau de poste d'Anduze. Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

● Retraits. – Les six timbres suivants seront retirés de la vente, le 13 septembre prochain : 2,10 F, Montpellier ; 2,10 F, Peynet, La Saint Valentin ; 2,30 F, Liberté, bleu clair ; 2,50 F, la *Télévision* ; 2,60 F, Liberté, bleu clair ; 3,00 F la Francophonie.

● BENIN : un timbre pour les « Eliminatoires de la Coupe du monde de



Football », 200 fr., imprimé en offset par Edila. Le timbre est signé Attignon Christian.

● DJIBOUTI : une série de « Coquillages » de cinq valeurs, 10, 15, 30, 40 et 55 fr. dj., respectivement,



cyparea nebrites, cypraea turdus, conus acuminatus, cypraea camelopardalis et *conus terebra.* Impressions offset, Edila, par feuilles de 25 et planches de 4× les 5 timbres.

ADALBERT VITALYOS.

MAISON

Pour Pénélopes

BRODERIES ou tapisseries, les travaux d'aiguille sont devenus un moyen agréable de se détendre. A l'intention des amateurs, les fabricants proposent des modèles nouveaux qui s'harmoniseront au décor de la maison.

Les ouvrages *Princesse* ont créé une collection de coussins, carrés ou ronds, vendus en kit (130 F environ). De 40 centimètres de côté, ou de diamètre, ils sont à semis à broder au point de tige, rappelant des sous-verres de fleurs séchées, ou d'aspect romantique, parsemés de roses au point lancé. Ambiance de chasse très dépouillée, avec le coussin « Sur l'étang », à dessins linéaires de plantes aquatiques et de canards, où se mêlent point lancé et point de tige.

Dans la collection « Actuelle » de DMC, douze nouveaux petits tableaux-tapisseries viennent de sortir. Ils sont vendus en kit, formule pratique qui réunit dans une pochette tous les éléments de l'ouvrage.

Sur le thème de l'évasion, six tableaux évoquant le Fuji, Sienne ou d'autres lieux sont à réaliser au point lancé, avec de la laine, dans des harmonies de tons doux (250 F environ en 46 cm × 33 cm). A broder également sur canevas, mais en mélangeant des cotons mats et brillants, une rêverie d'exotisme avec Lahore, Delhi ou Madras (200 F ou 250 F environ, selon les dimensions).

Robert Four, maître lissier à Aubusson, a eu l'idée – pour stimuler l'artisanat d'art chez soi – de créer des canevas, dans la grande tradition de ses tapisseries. Il les propose accompagnés des laines d'Aubusson.

Pour les plus douées des brodeuses, *il y a des répliques* de cartons anciens, à réaliser entièrement au demi-point. Une collection de canevas imprimés, à faire au petit point, permet de restaurer des sièges de style : entre 450 F et 900 F le kit, pour le dossier ou le siège, ou l'ensemble. D'inspiration moderne, et de formats moyens, la collection Richelieu comprend de nombreux modèles. Ils valent entre 200 F et 800 F environ, pour le canevas imprimé en couleurs et les laines.

C'est un art très différent – celui du tapis d'Orient – que *Lily Magloire* fait découvrir. Antiquaire place des Vosges et spécialisée *dans les céramiques* d'Iran, elle a appris dans ce pays la technique du tissage des tapis.

Pratiquant cette activité dans son magasin, elle s'est aperçue de l'intérêt qu'elle suscitait. Elle propose, pour 1 900 F, un métier monté avec la chaîne (partie la plus délicate du travail), les outils de tissage (couteau spécial et diverses lames pour tirer la trame et tasser les rangs) ainsi que trois heures de cours. La technique employée est celle du nœud turc, symétrique. Il faut environ quatre cents heures de travail pour faire un tapis de 65 cm × 80 cm. C'est un travail de patience, mais le résultat est spectaculaire.

J. A.

● Les ouvrages Princesse et DMC sont vendus dans les merceries et les grands magasins.

Robert Four, 41, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 296-14-19, indique ses points de vente.

Lily Magloire, 13, place des Vosges, 75004 Paris. Tél. : 274-40-67. Ouvert l'après-midi.

La révolution permanente de l'œillet

Fini le temps de ces fleurs corsetées de fil de fer et dont les calices, nommés « crevards », étaient entourés de carton.

THOMAS FAIRCHILD avait des angoisses. N'était-il pas en train d'offenser Dieu par une concurrence quelque peu déloyale ? Car ce botaniste et pépiniériste londonien, homme de grande piété, venait, en cette année 1717, de produire délibérément le premier hybride horticole de l'histoire. Et, comble de l'audace, il avait choisi d'effectuer cette manipulation sur le Dianthus (dios anthos, fleur des dieux), en croisant un œillet giroflée *(dianthus caryophyllus)* avec un œillet de poète *(dianthus barbatus)*.

Sans doute, le Seigneur jugea-t-il l'exploit digne de ses propres créations, car il ne tint pas rigueur au botaniste, laissant ainsi la voie ouverte aux généticiens et sélectionneurs de plantes. Aujourd'hui, ceux de la société Barberet et Blanc ne peuvent que s'en réjouir, eux qui, tel Alexandre Dumas à l'histoire, ne cessent de faire des enfants à l'œillet, et quels beaux enfants !

On le sait trop peu, mais la plupart des variétés d'œillets cultivées à travers le monde pour la fleur coupée, ce qui représente plus de dix milliards de tiges par an, sont nées de travaux et croisements réalisés sous le soleil de notre Midi. Il aura fallu moins de deux décennies pour que le sérieux scientifique et l'efficacité commerciale portent une modeste société de production de boutures d'œillets au rang de leader mondial, exportant sur plus de soixante pays, et qui en 1984 aura fait rentrer 50 millions de francs de devises constituant le produit des redevances versées pour les droits d'obtention.



RAPHO

Ce n'est pas une bagatelle, et l'avenir apparaît riche de promesses pour un développement encore plus important de cette fleur, qui tient déjà la première place dans le commerce mondial. Certes, la production française d'œillets a diminué de 50 % au cours de ces dix dernières années sous l'action conjuguée de la spéculation immobilière, de la rareté de la main-d'œuvre et de l'infestation des sols par le terrible *Fusarium oxysporum*, nous contraignant à des importations annuelles non négligeables pour couvrir nos besoins en fleurs coupées.

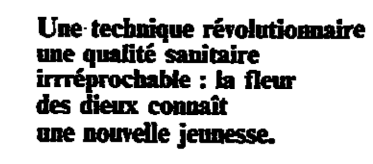
En parallèle, l'essor des cultures s'est déplacé vers des pays où les coûts de production sont bas et les conditions écologiques favorables : Colombie, Mexique, Israël, Kenya, Espagne... Ce sont aujourd'hui ces grands producteurs qui viennent approvisionner les marchés américains et européens.

Mais, pour cultiver des œillets, il faut disposer de boutures saines, parfaitement sélectionnées, une aubaine pour la société Barberet et Blanc, dont la vocation exportatrice se trouve soutenue par des années de recherches et d'avance technologique. Ces nouveaux « maîtres de l'œillet » ont su s'imposer sans forfanterie ni tapage inutile, sachant tirer parti et adapter au mieux les résultats de la recherche française (INRA et Institut Pasteur) afin de produire des boutures en quantité et en qualité.

Véritables pionniers de la multiplication *in vitro*, dont on parle tant aujourd'hui, ils auront réussi, non sans échecs, comme le dit Henri Blanc, ingénieur agronome, qui préside, avec Nicole Barberet, au devenir de la société, *« à passer de l'expérience de laboratoire à la production en série de millions de boutures ». « Nous avons connu*, ajoute-t-il, *plus de dix années de tâtonnements, de succès partiels sans cesse remis en cause pour parvenir à une bonne maîtrise de cette technique révolutionnaire qui permet la rapidité (on obtient cinq cent mille plants au lieu de vingt par an à partir d'une bouture d'origine), une qualité sanitaire irréprochable, un abaissement des coûts et une grande homogénéité du matériel végétal proposé.*

» Depuis le prélèvement des méristèmes, véritables microboutures dont la taille ne dépasse pas 1/10 millimètre, et qui seront élevés en éprouvette sur milieu artificiel jusqu'à la commercialisation des plants, nous comptons au moins quatre stades successifs de multiplication au cours desquels tests individuels et sondages viendront éliminer impitoyablement tout sujet ou lot contaminé par les virus. Depuis peu et pour parfaire le système, les pieds-mères de la première génération sont soumis à une quarantaine d'une année en enceinte stérile. »





Une technique révolutionnaire une qualité sanitaire irréprochable : la fleur des dieux connaît une nouvelle jeunesse.



EXPLORER

Quand on sait que le nombre de boutures vendues par cette société est passé en trois ans de cinquante millions à quatre-vingts millions, on peut imaginer l'organisation et les performances exigées pour suivre une telle croissance. Une horticulture de l'an 2000, qui n'a plus grand-chose à voir avec les traditionnelles cultures florales qui ont assuré depuis la fin du dix-neuvième siècle la renommée des Alpes-Maritimes et du Var.

A Antibes comme à La Londe-les-Maures, les scientifiques de Barberet et Blanc utilisent et sont au fait des technologies les plus performantes de la génétique ou de l'immunologie. Parallèlement à cette régénération permanente de l'œillet, qui permet de fournir des plants sains, existe tout un travail de création de variétés nouvelles plus florifères, aux couleurs et formes attrayantes qui répondent à la mode, supportant bien le transport, de longue tenue en vase et, de surcroît, résistantes au fameux *Fusarium oxysporum*.

C'est, sur ce dernier point que Barberet et Blanc se sont montrés particulièrement inventifs et novateurs, ce qui leur permet d'être seuls au monde à disposer d'un patrimoine génétique susceptible de sauver les cultures d'œillet, fort malades en de nombreux pays.

Pour comprendre la gravité du mal, un peu d'histoire est nécessaire. En 1939, William Sim, petit obtenteur américain, découvrit un nouveau type d'œillet, qui allait porter son nom et constituer quelques années plus tard 95 % des plantations mondiales. Cette fleur, initialement rouge, de bonne tenue, à tige rigide, peu sensible aux maladies classiques, avait aussi la particularité de muter facilement. Elle donna vite naissance à plus de deux cents variétés aux coloris les plus divers, excepté le grenat, le violet, le cyclamen et bien sûr le bleu que ni l'œillet ni la rose ne possèdent.

Mais l'œillet Sim avait un grave défaut, que le développement des cultures allait faire ressortir : sa sensibilité à un champignon parasite, terriblement destructeur, le *Fusarium oxysporum*. Trouver une parade devenait une nécessité vitale, surtout pour des pays comme la Colombie (premier producteur mondial), où les conditions les plus favorables se trouvent réunies pour les attaques de cette maladie.

Dès 1968, un géniteur pouvant transmettre la résistance était créé. Avec l'aide de l'Institut national de la recherche agronomique, les travaux allaient peu à peu déboucher sur une gamme d'œillets véritablement nouveaux, qui se montrent selon les variétés parfaitement résistants ou plus ou moins tolérants à cette grave maladie. Une réussite exceptionnelle, connue des seuls spécialistes et qui est en train de bouleverser la production mondiale et contribue à asseoir la suprématie de notre pays en ce domaine.

Il ne reste plus qu'à apprendre à nos compatriotes à redécouvrir l'œillet. Il est révolu le temps des fleurs corsetées d'un fil de fer bien inesthétique, des calices horriblement nommés « crevards » et qu'il fallait renforcer d'onglets en carton pour retenir les pétales. Finies aussi les superstitions, typiquement françaises, de l'œillet porte-malheur, sous prétexte que les directeurs de théâtre envoyaient un bouquet de cette fleur aux actrices qu'ils voulaient congédier !

Le renouveau de l'œillet est là, bien mérité pour une fleur riche de couleurs, de formes, de parfums, et qui tient parfaitement en vase plus de deux semaines.

Œillet à grosses fleurs aux tonalités de plus en plus « couture » ou charmants et légers multiflores dont les bourgeons s'épanouissent en vase au fil des jours, les choix paraissent infinis. Comme semble l'être la liste des noms de cette curieuse fleur, une des rares dont l'appellation varie totalement d'une langue à l'autre : *dianthus, carnation*, œillet, *nelke, clavel, garofano, anjer, grozdika*... Preuve évidente de la diversité des usages et de l'universel intérêt que les hommes ont toujours montré pour la fleur des dieux.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Fleurs de pots

BOTANISTE fort compétent, collectionneur de plantes en son jardin de La Garenne à Nancy, auteur d'une remarquable communication scientifique sur « Formes nouvelles et polymorphisme de l'*Aceras hircina* » devant le Congrès international de botanique, tenu à Paris en 1900, et grand connaisseur de la flore lorraine, voilà quelques talents et aspects méconnus du maître verrier Emile Gallé. Toute son œuvre artistique, dans des domaines aussi variés que la céramique, l'ébénisterie, la faïence ou les cristaux, est profondément inspirée des éléments naturels, et tout particulièrement des plantes. Lorsqu'il créa, en 1901, l'Ecole de Nancy, que l'on appelait à l'époque l'Alliance provinciale des industries de l'art, Emile Gallé décida d'inclure dans l'enseignement un cours de botanique. Pas étonnant de la part d'un homme qui fut de longues années durant secrétaire, puis vice-président de la société d'horticulture locale, en un temps où Nancy constituait un véritable phare mondial des nouveautés végétales. Des noms comme ceux de Victor Lemoine et Félix Crousse sont liés pour l'histoire aux obtentions des lilas, pivoines ou bégonias qui décorent nos jardins.

Mais Emile Gallé avait une passion particulière pour les orchidées sauvages de sa Lorraine et fut, bien entendu, aussi fort séduit et inspiré par les introductions exotiques qui arrivaient de pays lointains au fur et à mesure des explorations. Elles lui donnaient matière à d'étonnantes créations plus ou moins stylisées pour ses verreries, ses marqueteries ou même des piétements de meubles.

Un très beau livre vient à propos rappeler cette fascination pour les orchidées du grand artiste et de ses disciples et amis. Ecrit avec talent par Jean et Michèle Pertuy, illustré avec beaucoup de charme, cet ouvrage est édité et vendu par la Société française d'orchidophilie.

M. L.

• SFO, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris. Prix : 90 F.